NTE-TROISIÈME ANNÉE — N° 9920 | 28 PAGES DERNIÈRE ÉDITION | DIMANCHE 19-LUNDI 20 DÉCEMBRE 1976

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,40 F

Algérie, 1 DA ; Maroc, 1,50 dir. ; Tunisie, 100 m. ; Allemagne, 1 DM ; Autriche, 10 sch. ; Belgique, 12 fr. ; Canada, 1 $ 0,65 ; Danemark, 3 kr. ; Espagne, 25 pes. ; Grande-Bretagne, 20 p. ; Grèce, 10 dr. ; Iran, 45 rls ; Italie, 300 l. ; Liban, 1,75 p. ; Luxembourg, 12 fr. ; Norvège, 2,75 kr. ; Pays-Bas, 1 fl. ; Portugal, 12,50 esc. ; Suède, 2,25 kr. ; Suisse, 1 fr. ; U.S.A., 65 cts ; Yougoslavie, 10 n. din.

Tarif des abonnements page 12

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4297-23 Paris
Télex Paris n° 65572
Tél. : 246-72-23

e procureur général e la Cour de sûreté donné sa démission

LIRE PAGE 20

LIBÉRATION DE MM. BOUKOVSKI ET CORVALAN

es États-Unis ont participé activement aux tractations

Une date

18 décembre 1976 marque date dans l'histoire de la tence entre deux Etats aux es non seulement différents farouchement opposés. La sition d'échanger des prilers politiques entre S.S.S.R. et le Chili pacaissait n geste de pure propagande d elle était faite par le généPinochet. On une manifes- de générosité lorsqu'elle nait d'organisations qui nt le bon combat pour la se des droits de l'homme. ni semblait être une otéevient réalité. M. Louis Cor- , le secrétaire général du communiste chilien, dont les redentaient depuis le coup t de 1973 qu'il ne fût exreinvre la liberté. En même s que M. Vladimir Boukovski, ntestataire soviétique dont de santé inspirait de granquiétudes à ses proches. rquoi le général Pinochet engage le processus qui a t à cette double libération ? cherchait-il quand il lançait, eptembre 1975, l'idée d'une en liberté simultanée des niers en U.R.S.S. et au ? Sans aucun doute à mettre l'embarras la première essance communiste du de : il entendait montrer que dictature rouge » n'avait n sauci des droits de mme. Prévoyait-il à ce ment que sa suggestion, ise, amplifiée, précisée notamt par Amnesty International pour l'académicien Sakharov, tirait un jour ?

s dirigeants soviétiques, eux, maintes fois assuré qu'ils ne rêteraient jamais à de tels changes. En U.R.S.S., répè- ils, les prisonniers ont été amnés parce qu'ils ont violé ois de leur pays, et les autojudiciaires n'ont pas de te à rendre aux organisations x personnalités étrangères qui viennent en faveur des dété. Fourtant, ils ont fini par dre en considération les dés qui se multipliaient. La commence à être longue des dissidents soviétiques qui sont s de la prison à l'exil, qui été plus ou moins discrètesautorisés ou invités à quitter patrie.

envoyant à l'étranger des nes qui ont fait la preuve de détermination, les dirigeants iques se prennent-ils pas un e ? Les témoignages des réfutermissent aux yeux de l'opiccidentale l'image que beause faisaient de l'U.R.S.S. des décennies, l'existence amps de travail était connue. la puissance de son idée aitayne a donné une idée sante de la réalité. Les partis munistes eux-mêmes, pour qui fidélité inconditionnelle à on soviétique » était jadis la rre de tache de l'internationalisme prolétarien », ont révisé conceptions. Ils célèbrent les s de l'U.R.S.S. et des autres socialistes, mais ils ne considèrent pas comme un modèle la té qui se bâtit à l'Est. r seul de respectabilité internale — il faut faire bonne e devant les puissances avec elles on veut coopérer — pas d'humaniser le régime, les ants du Kremlin ont renoncé dissocier les méthodes expéditives ogie sous Staline. Peut-être apparaît-il que les contestaes irréductibles sont moins reux dehors que dedans. groupes clandestins qui milpour la reconnaissance des la civiques sont animés par poignée de militants. Quand ci sont incarcérés, leur ferd'entretient la flamme. L'exil être un autre moyen de décer ces mouvements.

me suivie de l'expulsion, la ation marque cependant incontestable progrès dans toire de l'U.R.S.S.. Le temps plus où les opposants étaient damnés au châtiment suprême la mort lente dans un camp, le à franchir une nouvelle e, et pas seulement dans les s socialistes : que dans tous ays du monde la notion même tité politique soit enfin considée comme une absurdité.

De notre correspondant

Moscou. — Comment l'Union soviétique va-t-elle expliquer l'échange Vladimir Boukovski - Luis Corvalan ? Personne ne se hasarde, à Moscou, à fournir une réponse à cette question tant l'information e eurpcie. Non seulement les observateurs étrangers mais aussi certains officiels qui, interrogés vendredi, affirmaient qu'il s'agissait sans doute « *d'une invention de la propagande bourgeoise* ».

L'idée d'un échange, prisonnier politique soviétique - chef du P.C. chilien n'est pourtant pas neuve. Elle avait été lancée par la junte de Santiago, voici plus d'un an, mais pour être aussitôt repoussée avec indignation par Moscou. En septembre dernier, André Sakharov avait repris l'idée sans entraîner, cette fois, le moindre commentaire soviétique. C'est peu après ce nouveau « ballon d'essai » que les négociations sur l'échange Boukovski-Corvalan avaient discrètement commencé par l'intermédiaire des Etats-Unis.

JACQUES AMALRIC.

(Lire la suite page 3.)

AU JOUR LE JOUR

L'ÉCHANGE

Luis Corvalan, communiste chilien, et Vladimir Boukovski, poète soviétique, n'ont pas le droit d'être libres chez eux.

Pour eux, la liberté consiste à aller se faire voir ailleurs.

Mais Boukovski et Corvalan, s'ils sont libérés, n'iront pas seulement se faire voir ailleurs, ils diront également au monde ce qui se passe chez eux, annonceront que le goulag sert d'alibi à Santiago et que Santiago sert d'alibi au goulag.

Ce genre de vérité met plus de temps à traverser l'espace qu'une balle de revolver, mais finira bien par se graver dans l'esprit des plus sourds grâce aux voix mêlées de Boukovski et de Corvalan, dont la vérité, qui dit que l'enfer comme la liberté ne se disent pas, finira par abattre les vieilles citadelles détestables.

BERNARD CHAPUIS.

F. Braudel
E. Labrousse
histoire économique et sociale de la france
TOME III : *l'avènement de l'ère industrielle (1789 - années 1880) - Vol. 1 et 2*
puf

Nouveaux signes de détente au Proche-Orient

Les signes de détente se multiplient au Proche-Orient. Le désir de parvenir rapidement à un règlement du conflit a été invoqué vendredi à Doha par le cheikh Yamani comme l'une des raisons de la limitation de la hausse du « brut » décidée par l'Arabie Saoudite. Le ministre des ressources pétrolières des Emirats arabes unis, qui avait pris la même position contre les autres pays de l'OPEP, a précisé à ce propos la contrepartie attendue de l'Occident, « dont nous avons besoin dans la recherche d'un règlement pacifique ».

Pour sa part, le roi Hussein de Jordanie s'est dit, vendredi, « optimiste » quant aux chances de la négociation en 1977, assurant que l'attitude arabe a été positive et continue de l'être. Enfin, tandis que l'arrivée au Caire, ce samedi 18 décembre, du président Assad consacre la réconciliation syro-égyptienne, les dirigeants palestiniens semblent décidés à engager des négociations sérieuses avec Israël.

Toutefois, au Liban, les forces syriennes, après avoir occupé les locaux de trois publications pro-irakiennes, ont fermé vendredi le quotidien « Al Safir », qui soutenait les thèses de la gauche. Cette mise au pas progressive de la presse intervient alors que, sur le plan économique, la renaissance du pays commence à se manifester.

Le Liban renaît lentement

De notre correspondant

Beyrouth. — Deux navires sont entrés dans le port de Beyrouth le vendredi 10 décembre. C'étaient les premiers après neuf mois de fermeture totale, suivis par six mois de demi-paralysie et quinze d'activité perturbée. Le port est un champ de ruines, mais l'arrivée de ces deux petits cargos, déchargés par camions faute de moindre entrepôt, dans ce qui fut le premier port de la Méditerranée orientale, est un signe de la reprise normale des activités au Liban.

On trouve un autre signe favorable dans les sept mouvements d'avions quotidiens. Le trafic escompté de mille cinq cents passagers par jour est quatre fois plus important que celui des jours qui ont suivi la réouverture de l'aéroport de Beyrouth. Toutefois, il n'atteint pas même le quart du chiffre habituel avant la crise, et seules cinq compagnies étrangères — Air France (trois vols hebdomadaires Paris-Beyrouth), la K.L.M. Interling et Aeroflot (un vol chacune), ainsi que Alia (Jordanienne, qui assure trois vols) — utilisent périodiquement l'aéroport aux côtés des compagnies nationales M.E.A. et T.M.A., lesquelles assurent 90 % du trafic. A partir du 1er janvier 1977, la M.E.A. annonce une reprise de son service d'avant juin 1976, avec douze avions désservant Beyrouth, au lieu de cinq actuellement.

LUCIEN GEORGE.

(Lire la suite page 4.)

M. Chirac souhaite un « vrai débat » entre l'État et les salariés

Alors que M. André Bergeron, secrétaire général de Force ouvrière, était reçu samedi matin 18 décembre par M. Raymond Barre (voir page 25), M. Jacques Chirac avait la veille, à Strasbourg, à l'occasion du premier meeting en province du Rassemblement pour la République, défendu le principe de la politique contractuelle et présenté de nouvelles propositions. Il a souhaité un « vrai débat » entre l'Etat et les salariés.

Pour la première réunion en province du Rassemblement pour la République, qu'il préside depuis le 5 décembre, M. Jacques Chirac a repris, à Strasbourg vendredi soir 17 décembre, tous les thèmes du programme qu'il avait exposé à la porte de Versailles lors de la fondation de son mouvement. Il a toutefois insisté davantage sur certains problèmes actuels, présenté deux propositions et lancé un appel au chef de l'Etat.

L'ancien premier ministre a longuement évoqué la politique contractuelle s'adressant aux « *travailleurs salariés qui doivent obtenir d'exercer leurs responsabilités dans l'entreprise et dans la nation* ». Il a reproché à M. Barre de considérer que la lutte contre le hausse des prix devait entraîner un renoncement, même temporaire, à la politique contractuelle. Au contraire, pour M. Chirac, le rétablissement des équilibres économiques ne peut être recherché que si un « dialogue social » se poursuit parallèlement. C'est pourquoi l'ancien premier ministre a proposé que s'ouvre sans tarder une discussion d'ensemble, un « vrai débat » entre l'Etat, les responsables des entreprises et les représentants des salariés. Ses auditeurs de Strasbourg ont bien eu l'impression que M. Chirac suggérait là une sorte de nouveau « Grenelle » puisqu'une telle « table ronde » devrait traiter, selon lui, non seulement la problème de le hausse du pouvoir d'achat des salariés, mais aussi les questions relatives à le « *participation des travailleurs aux décisions qui les concernent dans l'entreprise* ». Par cette attitude, l'ancien premier ministre veut aussi répondre au reproche de « droitisme » qui lui est adressé.

Evoquant la réforme de l'entreprise, le président du R.P.R. a imaginé ainsi une notion nouvelle, du moins une autre formulation, celle de la « coorganisation », qui devrait permettre à tous les salariés de participer au « *partage des fruits de leurs efforts* ». Le thème de le « participation » que M. Chirac a déjà développé à plusieurs reprises depuis son départ du gouvernement est un « objectif sur lequel il ne transigera pas ».

Trois conditions pour l'Assemblée européenne

L'autre proposition présentée en Alsace par M. Chirac concerne l'Europe. Il a bien laissé entendre qu'il ne raliserait pas l'élection de l'Assemblée parlementaire au suffrage universel, mais il a assorti cet engagement de trois conditions qui correspondent à celles que le bureau exécutif de l'U.D.R., unanime, avait lui-même posées le 15 mars dernier. Il s'agit de la limitation des compétences de l'Assemblée à celles qui sont prévues par le traité de Rome, du refus de tout scrutin à caractère régional, enfin de l'exigence que l'élection ait lieu simultanément dans tous les Etats et selon les mêmes règles.

M. Pflimlin, après cet exposé, jugeait que cette attitude n'était pas en contradiction avec sa propre conception de l'Europe, même si elle n'allait pas aussi loin qu'il la souhaite lui-même.

Enfin le président du Rassemblement tout en s'en prenant au « collectivisme généralisé », au « mythe du socialisme autogestionnaire », au « totalitarisme aveugle », a renouvelé son appel à « *une force française sans exclusive* », assurant de son respect « tous ses compatriotes » et invitant « tous les hommes de progrès » à le rejoindre. Rappelant que dans tous les domaines les gaullistes avaient eu selon lui, depuis dix-huit ans, le monopole de la réforme, M. Chirac a demandé que le majorité sorte de sa « léthargie » et il a lancé un appel à M. Giscard d'Estaing afin que, comme l'ont fait naguère Charles de Gaulle et Georges Pompidou, il intervienne dans le campagne électorale « le moment venu ». Cette requête semblait plus déférente que réellement pressante.

ANDRÉ PASSERON.

(Lire nos informations page 10.)

TARIR LA FRAUDE FISCALE

par PIERRE URI (*)

Les événements ne manquent pas qui ont replacé au premier plan le problème fiscal. Impôt sécheresse, qui frappe ceux qui sont déjà les plus frappés. Affaire Dassault, où l'on soupçonne que la loi est utilisée à la limite de toutes les évasions qu'elle permet. Fraude immobilière de Toulon : cinquante millions dérobés au fisc pour une seule ville, et d'importance moyenne ; c'est 1 % de la contribution exceptionnelle qui vient d'être demandé aux Français ; on imagine les étoiles de milliards qu'une organisation plus efficace pourrait faire rentrer à l'échelle du pays. Enfin, l'idée de l'impôt sur la fortune, au-delà de 200 millions de francs, le fondement aux yeux de l'opinion en est simple ; la répartition des patrimoines est encore beaucoup plus inégale que celle des revenus ; 10 % des ménages commandent 55 % des avoirs ; on ne peut amorcer la réduction des inégalités sans demander une contribution particulière aux privilégiés.

L'énormité probable de l'évasion, telle que l'affaire de Toulon l'a mise en lumière ou que le Conseil des impôts l'appréciait, exige qu'on cherche tous les moyens d'y mettre un terme. Les contrôles ne peuvent être et rapidement accrus : on ne multiplie pas d'un jour à l'autre la formation des inspecteurs compétents. Les pénalités exemplaires pourraient, comme en Amérique, jouer un rôle de dissuasion : elles dépendent des tribunaux qui jusqu'ici, même dans les fraudes les plus prodigieuses, ont accordé le sursis. Une issue qui mérite d'être explorée à fond, c'est une structure d'ensemble de la fiscalité qui, à travers les recoupements qu'elle offre, enserrerait les contribuables dans un réseau tel qu'ils ne sauraient dans quel sens ils auraient intérêt à tricher.

On a manqué une magnifique occasion. L'imposition des plus-values, telle que l'avait conçue le Conseil économique et social, aurait mis un terme à la minoration des mutations et à celle des successions. Moins les montants déclarés étaient forts, plus le dissimulateur s'exposait à payer ensuite sur une plus-value élevée. Encore fallait-il qu'il n'y eut pas d'exonérations générales sur l'habitation principale ou secondaire. On avait prévu un très généreux abattement sur la valeur d'une habitation par famille, multiplié, en outre, par le nombre de parts au quotient familial. Tous les besoins des familles modestes et moyennes étaient amplement garantis. L'exonération générale, fût-ce sur les appartements de luxe ou les châteaux, porte sur plus de la moitié de patrimoine immobilier : les sous-estimations ne se heurteront donc pas à un contrôle automatique. Au surplus, les incitations demeurent à faire faire des travaux au noir. Et on ne réussira pas à faire rentrer dans le circuit de la T.V.A. et de l'impôt sur les bénéfices la part des activités du bâtiment qui y échappe.

La relance d'une injustice

L'idée de réduire l'évasion grâce à la structure même du système fiscal et aux recoupements qu'il offre était présente dès le projet de réforme élaboré à la C.G.T. avant la scission de 1948. La T.V.A. y apparaissait pour la première fois et se substituait à la multiplicité des impôts indirects. L'impôt sur le revenu était unifié entre salariés et non-salariés, mais au bénéfice d'une taxe différentielle sur le capital. Un impôt périodique sur l'enrichissement visait à rattraper à la fois les plus-values nettes globales et les revenus dissimulés dans l'inter-valle. La T.V.A. a été effectivement adoptée, elle n'est pas même encore aussi générale que ce projet le prévoyait ; les impôts cédulaires sur chaque catégorie de revenus ont été fondus dans l'impôt général, mais les différences entre salariés et non-salariés sont sans cesse érodées sans qu'en contrepartie on se soit donné les moyens d'assurer une assiette plus équitable.

Les gouvernements paraissent à présent hésiter entre deux justifications d'une différence entre les revenus du travail et les autres. La réduction de 20 % accordée aux salariés entend-elle compenser une moindre possibilité d'évasion ou la déclaration par des tiers ? Ligne dangereuse : surtaxer pour compenser le soupçon de fraude, c'est la légitimer. L'autre justification reste fondée : à revenu égal, celui qui le tire d'un capital dispose d'une ressource supplémentaire.

(Lire la suite page 25.)

(*) Membre du Conseil économique et social, membre du groupe des experts du P.S.

« AFFREUX, SALES ET MÉCHANTS »

Les déracinés d'Ettore Scola

Ettore Scola, quarante-cinq ans, qui fit souvent scénariste de Dino Risi, a tourné des adaptations de films depuis 1964. Nous ne connaissions que *Drame de la jalousie* (1970) lorsque, cette année, *Nous nous sommes tant aimés* a révélé ce réalisateur aussi inconnu et lui a donné, tout de suite, son image de marque.

Peinture de la nostalgie, des illusions et des désillusions d'une « génération perdue », Scola renouvelait le comédie italienne- par le réalisme historique, le chronique psychologique et l'éloge de la cinéphilie (rétrospective à de Sica, Fellini, Antonioni). On lui fit un succès largement mérité, mais dont pâlit un peu aujourd'hui *Affreux, sales et méchants*, présenté dans la sélection italienne au Festival de Cannes et diversement accueilli malgré son grand prix de la mise en scène.

Il est toujours tentant de définir un cinéaste par un seul film réussi, accompli en son genre, et que tout le monde a apprécié. Avec Scola, il ne s'agit pas de consécration hâtive, mais d'un malentendu engendré, chez nous, par *Nous nous sommes tant aimés*, dont la fenêtre ouverte envers les personnages et le délicatesse de touche ne se retrouvent pas dans *Affreux, sales et méchants*, comédie d'humour (très) noir située dans un bidonville romain. Ciro Scola, homme de gaucho, donne à voir des pauvres, victimes du système capitaliste, qui ne sont ni beaux, ni propres, ni bons, ni vertueux, ni conscients de le lutte des classes, voilà bien de quoi déconcerter les intellectuels cannois et parisiens (ça sont les mêmes) qui n'envisagent le cinéma politique qu'en fonction d'une idéalisation du prolétariat ! Il faut dissiper ce malentendu.

D'abord, nuançons. Nous sommes en Italie, du côté de Rome, et les pauvres de Scola, migrants du Sud italien, Pouilles et Sicile, vivent d'activités plus ou moins licites en pratiquant de bas métiers peu rémunérés, appartiennent, en fait, à un sous-prolétariat rapiié sur lui-même.

JACQUES SICLIER.

(Lire la suite page 22.)

LA LIBÉRATION DE MM. BOUKOVSKI

Au départ : une boutade du général Pinochet

Le 11 septembre 1975, lors du discours marquant le deuxième anniversaire de la prise du pouvoir par la junte militaire, le général Pinochet s'était, une fois de plus, ému du caractère unilatéral de la campagne mondiale en faveur du respect des droits de l'homme au Chili. Sans méconnaître — comment l'aurait-il pu ! — qu'il y avait eu des abus, au demeurant, affirmait-il, sanctionnés, le chef de l'Etat s'indignait que l'on s'inquiétât, un peu partout, du sort des prisonniers politiques de son pays et que l'on mît une sourdine sur les « enfermés » de l'Union soviétique ou les détenus de Cuba. Il y voyait la preuve que la campagne en faveur des droits de l'homme au Chili était orchestrée par le « *mouvement communiste international* ». Et, comme en manière de défi, il annonçait que le Chili libérerait ses prisonniers quand La Havane et Moscou élargiraient les leurs.

A l'époque, la répression battait son plein au Chili ; d'autre part, l'intervention cubaine en Angola n'était pas encore venue souffler le froid sur la détente : la proposition du général Pinochet fut prise pour une boutade et on y accorda peu d'attention dans les cercles officiels.

Ce fut l'honneur de quelques hommes qui se dédient corps et âme, par-delà leurs options politiques, à la défense des prisonniers, à travail le monde de l'entendre, de la discuter, de prendre, en quelque sorte, le général Pinochet au mot, mais aussi et surtout de lui faire valoir, en elle de juste : la défense des droits de l'homme ne se divise pas. En octobre dernier, l'académicien cocotestataire soviétique Sakharov écrivait à M. Brandt, Kreisky et Kissinger, pour leur demander de contribuer à « pousser » Fidel. Des négociations discrètes auraient eu lieu à New-York, aux Nations unies, avec le concours des Etats-Unis et des deux pays intéressés, le Chili et l'Union soviétique n'ayant plus de relations diplomatiques depuis le coup d'Etat du 11 septembre 1973.

L'action du « comité Sakharov »

Le 26 novembre dernier, en annonçant la libération d'un nouveau contingent de personnes détenues *en raison de* l'état de siège, le général Pinochet formulait, cette fois, une proposition concrète, élaborée après de discrets déplacements à Santiago de membres du fameux « comité Sakharov » installé au Danemark. Luis Corvalan serait libéré en échange de l'élargissement de Boukovski, et le sénateur Jorge Montes contre le Cubain Huber Matos.

Pariant, il y a quelques jours, par téléphone, du fond de sa prison, avec un journaliste danois, le secrétaire général du P.C. chilien refusait cet échange. On peut imaginer que, fidèle depuis des décennies à un certain idéal communiste, Luis Corvalan craignait de se prêter à une opération dont, du fond de sa prison, il était fondé à remarquer surtout ce qu'elle recelait d'anti-soviétique.

Tout semblait à recommencer. Les prochains jours permettront sans doute de voir plus clairement quel *deus ex machina* a permis de franchir les derniers obstacles de cet échange historique. — J.-P. C.

A l'ONU L'ASSEMBLÉE DEMANDE LA LIBÉRATION « IMMÉDIATE » DES PRISONNIERS

Nations unies, New-York (A.F.P.). — Malgré l'annonce de la libération de plusieurs centaines de détenus politiques au Chili, l'Assemblée générale de l'ONU a adopté, jeudi 16 décembre, par 85 voix contre 12 et 25 abstentions, une résolution qui demande au gouvernement de Santiago la libération « immédiate » de ses prisonniers et exprime « une profonde indignation » de leur détention.

Le contre-amiral Temuel Huerta, délégué du Chili, a affirmé que son pays a désormais libéré toutes les personnes détenues dans le cadre de l'état de siège proclamé à la suite du renversement du gouvernement Allende par les militaires le 11 septembre 1973.

Au Chili

Un millier de personnes encore emprisonnées et autant de « disparues »

Après la libération de M. Luis Corvalan, il ne reste plus, officiellement, qu'un seul prisonnier politique au Chili : le sénateur communiste Jorge Montes, arrêté au cours de l'été 1974. La responsabilité de son maintien en détention a, d'ailleurs, été habilement rejetée par les autorités de Santiago sur M. Fidel Castro : le général Pinochet a, en effet, décidé que M. Montes serait « échangé » contre un ancien dirigeant cubain, devenu anti-castriste, emprisonné à La Havane, M. Hubert Matos. Les dirigeants chiliens ont pu annoncer, après les libérations massives de ces derniers mois, que le camp de concentration de Tres-Alamos (les Trois Peupliers), symbole de la répression consécutive au coup d'Etat militaire, serait prochainement fermé.

Pourtant, la situation des droits de l'homme au Chili continue de susciter, aux Nations unies notamment, « *l'inquiétude* » la plus vive. Est-ce là, comme l'espère l'équipe au pouvoir à Santiago, l'effet d'une « *conspiration marxiste internationale* » ? Tout en se réjouissant des nombreuses libérations intervenues — mais sans oublier, comme tout de même l'oublier, de l'expulsion de leurs bénéficiaires — on ne peut malheureusement pas dire que la situation s'est « normalisée » au Chili, sur ce point comme sur d'autres.

Les activités « subversives »

Jusqu'à une date très récente, le gouvernement du général Pinochet appelait « *prisonniers politiques* » les seules personnes détenues en raison de l'état de siège (des internés administratifs en quelque sorte). Les récentes mesures de libération, et celle de M. Luis Corvalan en particulier, ont profité à la catégorie d'emprisonnés dont la justice n'avait jamais eu à connaître. On notera, au passage, que le secrétaire général du P.C. chilien est resté plus de trois ans privé de sa liberté sans qu'un chef d'inculpation ait pu être trouvé contre lui.

Les personnalités, religieuses ou politiques, qui suivent de près les questions relatives aux droits de l'homme au Chili estiment, au général, que les autorités de Santiago disent *vrai* lorsqu'elles annoncent que tous les prisonniers de cette catégorie ont été libérés ; l'ensemble, déclarent-elles, les militaires chiliens n'ont que rarement falsifié les chiffres sur ce point précis.

Il reste que les internés administratifs ne sont pas les seuls prisonniers politiques du régime du général Pinochet. D'autres personnes sont persécutées dans le pays en raison de leurs opinions ou de leurs activités qualifiées de « *subversives* ». Récemment, à la tribune des Nations unies, le délégué chilien, comprenant sans doute que sa position antérieure était peu crédible après la publication de l'accablant rapport de cette organisation, a admis qu'il y a au Chili des personnes entre les mains de la justice militaire ou de l'administration policière, autrement dit, des Chiliens qui ont été condamnés par un tribunal militaire ou contre lesquels un procès est en cours d'instruction devant les mêmes instances, en raison de leurs activités sous l'Unité populaire, ou de leur liaison avec des *organisations d'extrême gauche*, essentiellement la MIR (Mouvement de la gauche révolutionnaire). Les autorités chiliennes, jusqu'à lors, refusaient de prendre en compte ces personnes, estimant que les qualifier de « *prisonniers politiques* » serait injurieux pour la justice de leur pays. Cette fiction est aujourd'hui heureusement réparée.

Dans un numéro publié il y a trois semaines, l'hebdomadaire *Que Pasa ?*, proche des vues de la junte, estimait, lui, à 3 900 le nombre des personnes encore entre les mains de la justice militaire à la suite du coup d'Etat du 11 septembre 1973. Les observateurs estiment que ce chiffre est trop élevé. L'auteur de l'article a dû vraisemblablement additionner le chiffre des procès en instruction et celui des condamnations prononcées depuis trois ans, sans déduire les libérations déjà intervenues en faveur des citoyens ayant purgé leur (courte) peine ! Les observateurs estiment donc que le chiffre de 580 personnes peut, à quelques dizaines d'unités près, être accepté. Il y a aujourd'hui un millier de personnes emprisonnées officiellement au Chili, en raison de leurs activités ou opinions politiques de gauche. Les observateurs estiment que le gouvernement pourrait, désormais, commencer à libérer aussi des prisonniers appartenant à cette catégorie.

Reste, en revanche, une troisième catégorie de personnes dont les autorités chiliennes ne sont pas près — et pour cause ! — de faire état : les disparus. Il s'agit là des gens dont l'« enlèvement » a été dénoncé par les familles ou les proches, et dont les pouvoirs publics refusent de reconnaître la détention. De 900 à 1 000 personnes sont actuellement dans ce cas.

Une répression plus « sélective »

Pendant l'été de 1975, la presse du monde entier — y compris, donc, celle de Santiago — s'était intéressée au cas de cent dix-neuf de ces disparus dont deux journalistes étrangers, l'un brésilien, l'autre argentin, avaient assuré qu'elles s'étaient entretenues dans des règlements de comptes parisiens. La thèse, implicitement admise par les autorités, était d'autant moins crédibles que plusieurs des « cent dix-neuf » avaient été vus dans des prisons chiliennes. Parmi eux figurait un jeune Français, M. Chanfraud. Le plupart sont des personnes ayant eu des responsabilités élevées dans des partis politiques de gauche (P.S., P.C. et MIR pour l'essentiel).

Les observateurs craignent donc que, désormais, le gouvernement chilien n'adopte une autre tactique envers les opposants politiques. Devant le tollé suscité, au plan mondial, par la répression, il pourrait bien avoir décidé d'agir plus discrètement, en confiant à la DINA, la police politique du régime, le soin de se travailler « à loisir les opposants. Les chiffres les plus récents permettent d'accréditer cette thèse. Depuis le début de cette année, les arrestations reconnues se montent à une centaine par mois. Ce chiffre représente une amélioration considérable par rapport à l'année précédente, où il était de quatre cents à cinq cents personnes par mois.

En revanche, quatre-vingt-dix personnes ont été portées disparues auprès du Vicariat de la solidarité — émanation de l'Eglise catholique — pour les neuf premiers mois de 1976. Parmi elles une quarantaine, disparues dans les trois derniers mois, peuvent éventuellement réapparaître, après avoir été convenablement « traitées » par la police politique. Les observateurs ont peu d'illusion sur le sort de la plupart des autres : elles sont mortes sous l'effet des tortures ou ont été supprimées.

La répression, c'est indéniable, a considérablement décru au Chili sur le plan quantitatif. Elle est aussi devenue plus « sélective ». L'appareil du P.C. en particulier, a été largement démantelé par des arrestations successives. Celui du P.S., décapité lors du coup d'Etat, s'était reconstitué dans l'ombre et a, de nouveau été frappé. Celui du MIR a reçu des coups très forts à partir de la fin de 1974.

Les dirigeants de la gauche ont d'ailleurs, admis cette « amélioration » de l'appareil de répression. Ils ont décidé de faire désormais, porter l'accent non plus sur la lutte politique proprement dite, mais sur « *l'action de masse* » dans les syndicats, les universités et certaines organisations.

JEAN-PIERRE CLERC.

IL Y A PLUS DE 7 000 DÉTENUS POLITIQUES AU CHILI déclare la sœur du président Allende

San-Francisco (*A.F.P.*). — Plus de sept mille détenus politiques sont encore enfermés dans de camps au Chili, a déclaré, vendredi 17 novembre, Mlle Laura Allende, sœur de l'ancien président, de passage à San-Francisco. « *La junte militaire chilienne essaie de donner une image différente de la réalité*, a-t-elle dit. *Je veux que le peuple américain comprenne que la situation n'a pas changé — que la répression est au moins aussi forte qu'au début* ». Mme Allende a elle-même passé six mois dans un camp. — (*A.F.P.*)

EN MARGE DU DÉBAT DES DOSSIERS DE L'ÉCRAN

Libres opinions

Quel « Aveu » !

par JACQUES STERNBERG (*)

JE n'ai jamais été communiste, on ne peut donc pas me soupçonner d'être stalinien. Je hais l'ordre, la violence, le bureaucratie, le peine de mort, les juges, les policiers et les militaires. De plus, les flux et reflux de la politique ne m'ont jamais fasciné.

Je n'avais jamais vu *l'Aveu*, de Costa Gavras. Je l'ai vu à la télévision, j'ai suivi les débats aux « Dossiers de l'écran » et j'ai lu la presse du lendemain.

Et je dois dire que je suis stupéfait. On s'est demandé si oui ou non il était opportun de retransmettre ce film en ce moment, le P.C. a fait son *mea culpa* et a juré que plus jamais des faits pareils ne se reproduiraient, on s discuté les détails et passé au crible, puis au tamis, les motivations et les gravitations. Bref, ces deux heures de pellicule ont fait couler des litres d'encre. Mais le sujet de ma stupeur est ailleurs : personne, nulle part, ni dans le presse ni sur le petit écran, n'a dit que le film *l'Aveu* était un film brutal et tape-aux-tripes, singulièrement peu subtil, trop metreueur pour être honnête et tellement platement subversif qu'on a peine à croire qu'il a été pensé, réalisé et joué par des hommes de gauche. Je regrette, j'ai vu un certain nombre de films américains dont le seule ambition était d'être des œuvres de propagande antisovétique, mais j'ai rarement vu un film aussi anticommuniste que celui-là.

Je le regardais se dérouler et je le suivais en me racrémt mon suspense personnel : « *Quand arrivera enfin, dans ce concerto de hurlements déchaînés, un être humain, un homme pas tout à fait d'accord avec les crétins et les méchants utilisées, une de ces heures noires dans le cri de haine qui font admettre la vérité : personne n'est jamais tout à fait noir ni tout à fait blanc.* » Et puis non, on subit deux heures de sadisme à jet continu, d'interrogatoires menés par des tous plus tureux que ceux de la Gestapo ou de la SS, par des marionnettes grotesques et déshumanisées. Quant aux scénaristes, producteur, metteur en scène et acteurs ont été recrutés par des hommes qui n'ont eu qu'un seul but : recréer pour le spectateur moyen — donc prêt à mordre à l'hameçon — l'image nazie oubliée de l'ours soviétique s'apprêtant à bouffer l'Europe le couteau entre les dents.

Je ne suis pas un héros de guerre. La guerre, je l'ai faite malgré moi, sans conviction politique, parce que j'ai été poussé à la faire, étant juif, jusqu'à preuve du contraire, et j'ai fui deux nationalités et françaises. J'ai été arrêté par les Allemands et la police de Vichy, j'ai fait les camps de Gurs et de Rivesaltes, je me suis évadé avant Buchenwald ou Auschwitz, je suis tombé sur sept en plein Combat hérissé de maquisards dans une division allemande, j'ai fait le maquis également, mais si je suis là pour l'écrire, sans m'en vanter, c'est parce que, au sein des pires horreurs, j'ai rencontré des salauds humains qui m'ont aidé, des brutes qui ont eu pitié de moi, des nazis qui ne croyaient qu'à moitié à ce qu'ils faisaient, des Juifs que qui étaient carrément de mon côté et jouaient pourtant un autre jeu.

Voilà très exactement ce qui m'a choqué dans *l'Aveu* : cette démonstration rectiligne, aveugle, bornée, d'une mechinetion, — horrible certes, je ne discute pas cela, — mené dans un monde d'huile où chaque responsable, chaque figurant, tient sans faillir son rôle d'implacable justicier jusqu'au bout. On aurait commandé ce film à un John Ford, je me demande s'il aurait réussi à le faire aussi efficace, aussi redoutablement décapant, aussi primaire.

On ne dira que le divague, que cet *Aveu* est celui de la gauche, qui pense même plus à gauche que je ne pourrais penser pour faire pencher la balance, qu'il faut savoir s'avouer certaines vérités atroces et les mettre dans le même balance. Mais oui, mais oui. Encore faut-il s'entendre sur le façon dont on jette ces vérités dans la balance. Je prétends qu'on les a jetées avec une telle jubilation insatiscuite, donc ars laite malsdroisna, qu'on fait totalement pencher la balance à droite. La satisfaction avec laquelle la presse du pouvoir a repéché *l'Aveu* si l'événement ns me contredit certainement pas.

(*) Journaliste et écrivain.

Un vainqueur de la torture

par Mgr RIOBÉ (*)

UNE fois de plus, la preuve en est donnée : dans les pays de l'Est, on torturait et on torture encore. La France, les Etats-Unis, les pays du Marché commun *se taisent*. En d'autres pays du monde, on emprisonne, on torture et on tue. Nous continuons de ne rien dire. Serait-ce par ignorance ? Non. Serait-ce par respect pour le souveraineté des autres Etats ? Non. Alors, y aurait-il des connivences économiques et politiques entre les grands de ce monde ? J'oserais presque l'affirmer, dans le plupart des cas. Car est-il aujourd'hui un pouvoir au monde, un puissant de ce monde, qui soit capable de condamner la torture ?

A cette heure même, des cris de torturés montent do lond de ces « celles spéciales » morlbondes, aussi bien au Brésil qu'au Chili, en Argentine, en Uruguay ou au Paraguay. Et ces cris ne cesseront de hurler dans ma conscience tant que je saurai qu'un de mes frères est *ni* devant ses bourreaux.

Dans tous ces pays, des militaires ont pris le pouvoir par le force contre le peuple, pour « sauver » l'économie. Mais l'économie do qui ? Celle du peuple ? Non, car elle va de mal en pis. Mais bien pour sauver, au Chili, l'économie des mines de cuivre en les rendant aux compagnies américaines ; pour sauver, en Argentine, l'économie de Renault, de Peugeot, de Citroën, de Chrysler et de tant d'autres ; pour sauver, au Brésil, l'économie de Volkswagen, de Coca-Cola et de tous les nouveaux conquistadores de l'Amazonie ; pour sauver, au Paraguay, les intérêts des grands magnats de la contrebande en armes, drogue et cigares.

Devant ces situations dramatiques, que fait le France ? Que peut faire la France ? Si elle disait ou faisait quelque chose contre ces gouvernements qui font torturer, avec un sadisme incroyable, jusqu'à des femmes enceintes et des enfants de huit ans, si des mesures étaient prises, imposées par la réougnance que devraient engendrer de tels crimes, aussitôt on verrait converger vers l'Elysée tous ceux dont les intérêts ne semblent garentie que par la meintien de ces régimes de terreur.

La France officielle ne peut qu'être d'accord ; sans quoi, sa politique étrangère s'effondrerait en même temps que sa politique intérieure. Elle le sait bien, mais elle ne peut l'avouer. Elle est complice. Mais alors, nous, citoyens du monde qui nous sommes, citoyens au-delà des frontières créées, puis rompues par les intérêts des grandes puissances, nous sommes donc tous, ou qui soufrons beaucoup de cette connivence avec les gouvernements qui torturent leurs peuples pour y sauver les capitaux étrangers, sontrons-nous de cette sinistre complicité ? Avouerons-nous que nous avons favorisé l'intrusion dans nos lois dans la vie interne des pays du tiers-monde, les exploitant pour assurer notre « croissance économique » ? Crierons-nous suffisamment haut notre erreur pour nous dégrendre tous du filet de Satan qui nous tient prisonniers ? Aurons-nous le courage d'appuier notre contribution active aux mouvements qui lutient et courageusement contre le torture ? Exigerons-nouo de nos fututs candidats aux élections des prises de position fermes et explicites pour l'abolition de la torture ?

Après l'*Aveu*, ce qu'il y a de plus urgent, c'est d'avouer que nous ne pouvons condamner la torture d'où qu'elle vienne, sans éclaircir radicalement la domination politique et économique des pays riches sur les pays pauvres.

Damein, ce sera Noël. l'explosion de la vie... Une naissance, un Noël qui fait mal. Tant de pauvres crient dans les douleurs de l'enfantement d'un monde où la liberté ne serait plus un vain mot. C'est pour que tous les hommes vivent cette liberté que le Christ est venu il y a deux mille ans : et qu'il a été torturé sur la croix... jusqu'à la mort. Mais, désormais, il existe un vainqueur de la torture, il existe un vainqueur de la mort.

(*) Evêque d'Orléans.

CORRESPONDANCE

Un détail...

M. P. Bonnet, de Mâcon, nous écrit :

Ancien journaliste à l'étranger, je ne suis pas assez naïf pour ignorer ce que signifient des expressions comme « objectivité de l'information ». Cela dit, je ne puis passer sous silence certaines réflexions qui m'ont assailli à la suite des commentaires sur *l'Aveu*.

A la fin de l'émission, alors que le présentateur, M. Joseph Pasteur, posait cette question à Mme London et à son mari : « *Pour quelles raisons n'avez-vous pas été réhabilités à la suite de la condamnation officielle des crimes du stalinisme par le P.C. de Tchécoslovaquie ?* », Mme London a eu cette réponse qui laisse pantois : « *Mais c'est eux qui nous ont condamnés et déshabilités...* » (Sous-entendu : « Comment voulez-vous qu'ils nous réhabilitent aujourd'hui ?...») Par sagesse peut-être qu'il était l'heure d'en terminer, M. Pasteur a ajouté : « *Admettons que je n'ai rien dit...* » Sur cet incident révélateur de l'inconscience de la femme de la victime comme de tout bon militant communiste, la presse française dans son ensemble a observé le silence. La chose en valait cependant la peine. Ce n'était pas un « détail ». La preuve est faite que le P.C. de Tchécoslovaquie n'est pas à la veille de faire entrer de l'oxygène dans ses bureaux de police et que rien n'a changé dans les faits.

Autre chose, moins grave : Pas un mot de la presse française sur le regard perdu et l'attitude immobile, végétative, de la victime qui a nom Artur London. M. Kanapa essaierait-il même de nous dire que ce personnage a été « *son âme* » est l'homme total prophétisé par Karl Marx, qu'il aurait encore des gens de ce pay pour le croire. J'ai vécu le nazisme, et je sais de quoi je parle. Le race soi-disant « la plus intelligente de la Terre » feint-elle de croire que « stalinisme, khrouchtchevisme, nazisme, communisme ne sont pas « bonnet blanc et blanc bonnet » ?

La caution des professionnels.
1303
1402
402
1302
elipson
Enceintes acoustiques de très haute qualité

DIPLOMATIE

Les États-Unis ont participé activement aux tractations

(Suite de la première page.)

...U.R.S.S. n'entretient pas, en effet, ...relations diplomatiques avec San... depuis le coup de force qui a ...é le vie au président Allende et ...n régime.

« ...diming » de l'opération a sans ...e été voulu par Moscou : Il est ...sible que et son état physique le permet, Luis Corvalan assistera, ...anche 19 décembre, aux cérémonies organisées à l'occasion du ...ante-cinquième anniversaire de ...Brejnev. La présence du dirigeant ...muniste chilien constituerait le ...ou « des festivités et serait présentée comme la « témoignage ...aincant de l'efficacité de cet ...internationalisme prolétarien », ...certains partis communistes ...dentaux ne veulent plus entendre ...er. La libération de Corvalan ...stituerait également dans cette ...que un succès de plus à mettre ...actif de M. Brejnev.

Il faut donc s'attendre à beaucoup ...parler ici de M. Luis Corvalan au cours des prochains jours. ...est probable, en revanche, que ...ne lora que chuchoter le nom ...Vladimir Boukovski. Depuis plus ...an, l'Union soviétique poursuit ...relève une campagne pour ...ger » la libération de Luis Corvalan. Le marché qui vient d'être ...du est assez peu compatible ...cette « exigence ». Il évoque ...t un échange d'otages. Qu'on ...veuille ou non, il implique une ...de reconnaissance du régime ...on, pourtant quotidiennement ...oncé ici comme un exemple ...« danger fasciste ».

...admir Boukovski o toujours été ...ami, d'autre part, par les ...meilleurs soviétiques, comme ...dangereux ennemi du régime, ...un ranégat criminel au service ...puissances étrangères ». C'est ...d, en particulier, que l'a qualifié ...vice-ministre de la justice soviéti..., M. Alexandre Soukharov, dans une interview accordée à la *Literaturnaya Gazeta*, au lendemain du meeting organisé au mois d'octobre dernier à la Mutualité, à Paris, en faveur de plusieurs prisonniers politiques. A cette occasion, le commentateur de l'agence Tass s'en était violemment pris au parti communiste français, lui reprochant notamment d'avoir, par sa participation au meeting, mis sur la même plan un « criminel de droit commun », comme Boukovski, et « les victimes héroïques du fascisme chilien ». Or n'est-ce pas, d'une certaine façon, ce que viennent de faire les autorités soviétiques ?

Si Boukovski était bien la « criminel » dépeint dans la presse soviétique, il est probable qu'on ne lui aurait jamais rendu la liberté, fût-ce au prix de l'exil. De même que Luis Corvalan était détenu au Chili en tant que prisonnier politique, Boukovski était détenu dans la prison de Vladimir non pour ses actes, mais bien pour l'expression de ses pensées. En le libérant en échange d'une personnalité qu'elles présentent comme un héros, les autorités soviétiques reconnaissent implicitement l'existence du délit d'opinion en U.R.S.S. Il suffit de rappeler pour s'en persuader le sort de quelques opposants qui restent toujours dans les prisons ou les camps soviétiques : le docteur Stern de Vinnitza, condamné à huit ans de détention sous l'accusation fantaisiste de corruption, est fait pour avoir encouragé ses enfants à quitter l'Union soviétique ; André Tverdokhlebov, condamné à cinq ans de déportation pour ses activités en faveur des droits civiques ; Sergo Kovaliev, condamné à sept ans de détention dans un camp et trois ans de déportation pour les mêmes activités ; le cinéaste Baradjanov, le réalisateur des *Chevaux de feu*, qui a payé son franc-parler de cinq ans de camp. Cette liste malheureusement n'est pas limitative.

JACQUES AMALRIC.

POINT DE VUE

CONTINUONS...

par DANIEL MAYER (*)

Un detail...

...ADIS, lorsque deux États échangeaient des prisonniers, c'est parce qu'ils étaient en ...re en venaient à l'idée ; ...hange permettait à ceux qui étaient l'objet de quitter le ter...ire de l'adversaire qui les rete...t et de regagner leur pays. ...ralement, un puissance ...re servait d'intermédiaire ; la ...ussion portait quelquefois sur ...ombre d'hommes à échanger ...re un seul, considéré comme ...représentatif, au nom de ce ...cipe qu'un homme n'en égale ...nécessairement un autre, au ...ard de la raison d'Etat.

...ette coutume c'est parfois ...rdue à l'espionnage, avec cette ...érence qu'on ignorait souvent ...e ce cas le sort réservé à ceux ...en avaient été théoriquement ...éficiaires.

...Mais voici que ne modifie la ...ure de ces échanges, ...ciel de Suisse ne se déroule ...entre belligérants. Il vise à ...otéger deux citoyens, non ...re des ennemis de l'extérieur, ...s contre les gouvernements de ...patrie respective. Et le résul... — heureux — des tractations ...utit à deux peines de bannis...ent que n'a prononcées aucun ...unal, mais qu'a suggérées un ...e Etat.

...n ne doute que seuls possèdent ...e possibilité de suggestion ...s qui ont une monnaie ...change à proposer, autrement ...des êtres humains incarcérés.

...nsi, paradoxalement, le gou...ement à idéologie adverse ...le seul interlocuteur agréé, ...qui qu'on n'accusera donc pas ...ingérence dans les affaires inté...res, comme on le ferait à ...ard de celui qui se contente ...d'invoquer des principes hu...nitaires ou la signature d'une ...laration universelle. De même ...désormais admise la voix d'une ...ion publique différente de ...e que l'on encourage.

...à l'époque où se déroulaient ...s le même temps les procès ...Burgos et de Leningrad et où ...meetings de protestation se ...aient en France, réclamant ...rgissement des inculpés, nous ...ns peu nombreux à nous sen...à l'aise à toutes ces manifes...tions (encore me faut-il ...ucer ce souvenir : dans les ...nions destinées à réclamer la ...rté pour les inculpés soviéti...es, il était fort bien admis ...on le demandât également ...r les détenus espagnols ; l'in...se n'était généralement pas ...iré).

...es mêmes discriminations ...ent aujourd'hui. D'aucuns se...ront choqués de l'échange qui met sur le même pied selon les uns « ennemi du socialisme », selon les autres un « agent de la subversion internationale ». Combien seront-nous, amis des droits de l'homme sans distinction, à nous réjouir que deux hommes soient rendus en liberté, même si celle-ci est assortie de l'exil ? Ainsi, il est prouvé que des États autoritaires peuvent admettre qu'un homme égale un autre homme. Mais il nous faut ne pas oublier que ceux dont il s'agit aujourd'hui ne sont qu'une infime et presque dérisoire partie d'un gigantesque univers de « barbarie d'Etat ».

Or, si ces deux libérations ont revêtu la forme d'un échange, c'est pour sauver la face des dirigeants chiliens et soviétiques, fort embarrassés l'un et l'autre de prisonniers encombrants. Mais, en réalité, c'est l'ampleur internationale donnée à notre indignation qui a emporté cette double décision. Continuons donc, pour les autres, connus ou anonymes, à faire entendre nos voix.

(*) Ancien président de la Ligue des droits de l'homme.

LE P.C.F. : la prison ou le bannissement constitue une alternative intolérable.

Le bureau politique du P.C.F. a publié vendredi 17 décembre une déclaration dans laquelle il rappelle « son attachement aux libertés » et souligne :

« *Le P.C.F. considère que tout individu victime d'emprisonnement pour délit d'opinion doit être libéré, et dans ces conditions. Il juge inadmissible qu'un homme luttant pour des idées qu'il croit justes soit placé devant cette alternative intolérable : la prison ou le bannissement. Il se prononce catégoriquement pour la lutte d'idées.*

« *Le respect de ces principes, conformes aux socialisme, doit-il être de se trouver dans des situations où l'adversaire de classe n'hésite pas à contraindre des gens d'un pays socialiste à la pratique d'un pays fasciste.* »

● *Le professeur Laurent Schwartz*, animateur du comité des mathématiciens, créé pour la libération de Leonid Plioutchkh, a déclaré en apprenant que Boukovski et Corvalan allaient bientôt recouvrer leur liberté : « *Les gouvernements doivent s'inspirer plutôt que de faire front à des attaques qui leur sont extrêmement préjudiciables. L'U.R.S.S. ne peut pas, indéfiniment, supporter la réprobation internationale.* »

PORTRAITS

L'homme tranquille du P.C.C.

Un corps frêle, infiniment ...mmitoufié dans une longue redingote, une voix douce, légèrement chantante, un visage rond, glabre, dont les méplats et les pommettes trahissent la forte ascendance araucane, le petit chapeau des paysans du Sud vissé sur la tête : derrière cette apparence fragile, Luis Corvalan, secrétaire général du parti communiste chilien, cache une volonté de fer, la résolution inébranlable d'un militant dont la vie est totalement dédiée au parti, la certitude d'un homme sur lequel les tortures et les menaces n'ont pas de prise.

Arrêté le 20 septembre 1973, une semaine seulement après la coup d'Etat militaire contre le gouvernement de l'Unité populaire de Salvador Allende, Luis Corvalan est resté plus de trois ans en détention, allant d'un camp de concentration à une prison militaire, sans jamais être réellement inculpé. Son « crime » : être l'un des dirigeant du parti communiste chilien, sur lequel les nouveaux maîtres de Santiago ont, par commodité, réalisé l'essentiel de la responsabilité de la situation chaotique qui prévalait à la veille du putsch.

Luis Corvalan a pourtant été, et les chefs de l'armée ne pouvaient l'ignorer, le plus paisible, le plus modéré, la plus raisonnable de tous les dirigeants de l'Unité populaire. Homme tranquille du P.C.C., Corvalan s'inquiétait de la lente et inexorable montée des périls dans la Chili « à vocation socialiste », recommandait, à la différence de certains dirigeants socialistes, plus exaltés ou moins lucides, la plus grande prudence et, la raison, il craignait en particulier la coupure entre les masses populaires et des classes moyennes attirées par la déstabilisation économique et proles l'action pour une droite civile et militaire qui sourdilait sur l'incendie.

Né le 14 septembre 1916, ancien professeur, sénateur depuis 1961, Luis Corvalan était entré au parti communiste en 1932. Il en est le secrétaire général depuis 1958. Il avait déjà connu l'exil et les prisons en 1948 lorsque le P.C.C. avait été mis hors la loi par la président Gonzalez Videla.

En septembre 1973, il était déporté à l'île Dawson, dans l'extrême sud, où les conditions climatiques sont particulièrement rigoureuses. Ultérieurement, il était emprisonné au camp militaire de Ritoque près de Santiago, puis à celui de Puchuncavi et, enfin, à Tres Alamos, à proximité de la capitale. Sa demande d'habeas corpus avait été rejetée par la junte en octobre 1975. Il attendait un improbable procès devant un tribunal militaire.

M. N.

Un « malade mental »

Vladimir Boukovski, qui va...noir trente-quatre ans le 29 décembre prochain, devrait donc passer près du tiers de sa vie en prison, en camp de travail, ou en hôpital psychiatrique. En 1963, il est arrêté une première fois parce qu'il possède deux photocopies du livre de Djilas, la Nouvelle Classe. Pour les autorités, il ne pouvait être qu'un « malade mental ». Il est alors envoyé dans un hôpital psychiatrique pendant près de deux ans. Libéré au début de 1965, il est à nouveau arrêté à la fin de cette année-là parce qu'il a organisé une manifestation à Moscou : s'opposant sur la Constitution, il exige la mise en liberté des écrivains Siniavski et Daniel. Il restera près d'un an incarcéré.

Six mois plus tard, il récidive : le 22 janvier 1967, il prend l'initiative d'une manifestation pour exiger publiquement les arrestations de trois écrivains contestataires : Galanskov, Dobrovolski et Lachkova. Le tribunal lui inflige une peine de trois ans d'internement dans un camp, qu'il purge dans la région de Voronej.

Dès sa libération, il réunit les éléments du dossier qui sera publié en France (Le Seuil) sous le titre Une nouvelle maladie mentale en U.R.S.S. : l'opposition. *Il est alors à nouveau jugé et condamné le 5 janvier 1972 à une peine de deux ans de prison et de cinq ans de travail. Après sa libération, il aurait encore été gêné à résidence pendant cinq ans, s'il était resté en U.R.S.S.*

Vladimir Boukovski semblait avoir pris son parti de cette existence. Il affectait de plaisanter : « Je suis momentanément en liberté », disait-il. Mais il décidé à ne jamais transiger sur ses principes. Il tenait la dragée haute aux juges, sachant qu'il aggravait son cas. Citant l'article de la Constitution soviétique qui reconnaît aux travailleurs le droit d'organiser des défilés, il remarquait, non sans logique, lors du son procès de 1968 : « Il n'est pas nécessaire de rédiger un article pour les démonstrations que le gouvernement organise. Il est clair que personne ne dispersera ces défilés. Nous n'avons pas besoin de liberté pour ceux qui sont « pour ». S'il n'y a pas de liberté pour ceux qui sont « contre ».

Lors de son procès de 1972, il disait encore : « Je ne cesserai de lutter pour la légalité et la justice. La seule chose que je regrette est que le petit laps de temps — un an, trois mois et un jour — où j'ai vécu en liberté ne m'ait pas permis d'en faire plus. »

A ceux qui l'ont approché, ce militant indomptable a donné l'image de la sérénité. Il est de ces êtres à qui sont permises toutes les audaces, parce qu'une fois pour toutes ils ont vaincu leur peur. Il voulait être biologiste. Il suivit les cours pendant un an à l'université de Moscou. La combat qu'il mena pour son idéal mit prématurément un terme à une carrière scientifique qui s'annonçait brillante.

Ses amis le décrivent comme un jeune homme élancé, admirablement bâti. Sa santé s'est détériorée en prison. Dans une lettre adressée à M. Marchais (le Monde du 2 février 1976), M. Delaunay, qui connut, lui aussi, la prison en U.R.S.S., écrivait : » Boukovski est gravement malade. Les rapports officiels des médecins pénitentiaires attestent qu'il est atteint d'une grave maladie de foie et d'épuisement physique et nerveux. « *Il fut indigne d'un peu plus tard qu'il soufrait aussi d'une maladie d'estomac. Sakharov disait de lui qu'il avait mené combat pour la légalité* « sachant pertinemment que cela lui vaudrait de perdre la liberté ». *Il vient de retrouver la liberté. Mais la santé ?* — B. F.

L'embargo sur les usines de retraitement nucléaire

La R.F.A. et le Pakistan évitent tout commentaire

La décision de la France d'imposer à l'avenir un embargo sur la vente à l'étranger d'usines de retraitement de combustible nucléaire n'a suscité, vendredi 17 décembre, aucune réaction officielle au Pakistan, seul pays où une telle usine sera construite avec l'aide de la France. Le secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, M. Aga Shahi, a déclaré à l'A.F.P. que le communiqué français « était suffisamment explicite par lui-même et n'appelait aucun commentaire ». Mais radio et télévision nationales n'ont pas soufflé mot de cette affaire, et seuls quelques journaux ourdu lui ont consacré quelques lignes. Pour les observateurs, il apparaît certain qu'Islamabad veut éviter toute publicité autour d'un contrat destiné à demeurer le seul de son espèce.

De notre correspondant

Bonn. — L'Allemagne fédérale n'a toujours pas officiellement réagi, samedi matin 18 décembre, à la décision de la France de ne plus exporter « jusqu'à nouvel ordre » d'usines de retraitement de combustibles irradiés, et la presse ouest-allemande se garde de tout commentaire. Le chancelier Schmidt n'a pas soufflé mot du problème des exportations nucléaires dans sa déclaration gouvernementale, mais dès l'élection de M. Carter (qui est très déterminé à empêcher la prolifération) les dirigeants allemands avaient manifesté leur inquiétude.

Il ne fait guère de doute que le gouvernement de Bonn reste soumis à une forte pression de la part des Etats-Unis pour qu'il renonce à la vente au Brésil, d'une usine d'enrichissement de l'uranium et d'une usine de retraitement. Washington avait essayé d'empêcher, dès juin 1975, la conclusion de l'accord germano-brésilien, mais les Allemands avaient alors pensé que seule une concurrence industrielle et commerciale était en jeu. La position de Bonn se trouve maintenant affaiblie par la décision de la France de renoncer à l'exportation de ce genre d'installation.

Outre les usines d'enrichissement et de retraitement, l'accord germano-brésilien porte sur la livraison par l'Allemagne fédérale de huit centrales nucléaires pour un total de 12 milliards de marks (24 milliards de francs). La situation de l'Allemagne est d'autant plus délicate que les Brésiliens sont surtout intéressés par l'usine d'enrichissement qui utilisera un procédé nouveau d'enrichissement par tuyères, mis au point par la Société de recherches nucléaires de Karlsruhe. D'une note confidentielle rédigée par un membre du directoire de la S.T.E.A.G., société d'Essen qui développe le procédé par tuyères, il ressort que le ministère de la recherche et la K.W.U. (société qui doit construire les huit centrales) sont intéressés à cet objet (l'usine d'enrichissement), car il est la condition de l'exportation de réacteurs allemands à eau légère. S'ils ne livraient pas l'usine d'enrichissement, les Allemands risqueraient donc de perdre l'ensemble du contrat. Il existe deux installations-pilotes utilisant le procédé par tuyères : l'un fonctionne à Karlsruhe, et l'autre à Pelindaba, en Afrique du Sud. Cependant, il n'existe officiellement aucune coopération entre la R.F.A. et la République Sud-Africaine dans le domaine nucléaire.

Selon le magazine *Der Spiegel*, le gouvernement allemand étudierait le moyen de revenir sur l'accord avec le Brésil. Mais l'information a été démentie. Bonn a toujours affirmé que les garanties et contrôles acceptés par les Brésiliens (qui n'ont pas signé le traité de non-prolifération des armes nucléaires) allaient plus loin que les dispositions de ce traité.

DANIEL VERNET.

« La coopération n'est pas un luxe »

déclare M. Robert Galley

Prenant la parole vendredi 17 décembre devant une quarantaine de dirigeants de grandes entreprises françaises et européennes, au cours d'un déjeuner-débat, organisé à Paris par le Centre européen pour le développement économique et la mise en valeur de l'outre-mer (CEDIMOM), M. Robert Galley, ministre de la coopération, a déclaré notamment :

« *La contribution des entreprises européennes au développement des pays du tiers-monde est fondamentale. (...) L'Afrique en voie de développement ne contribue pas à la production mondiale de minerais en proportion de ses réserves connues. La mise en valeur de ces ressources réclame une technologie avancée et devrait susciter des investissements importants plus nombreux de la part des entreprises publiques et privées.* »

Abordant enfin le problème de la coopération, le ministre a indiqué : « *Nous savons bien que les investissements ont insuffisants pour assurer le décollage économique et social et qu'une des conditions les plus importantes est la formation des hommes et le transfert des connaissances. C'est le secteur de coopération auquel je m'attache d'abord car, si nous n'aidons pas ces pays, originaire de Haute-Bavière, la jeune femme est soupçonnée d'être liée à des organisations terroristes d'allemagne fédérale, notamment celle de Baader Meinhof.* — *(Corresp.)*

Grande-Bretagne

● M. ROY JENKINS, qui présidera à partir du 1er janvier 1977 la Commission des Communautés européennes, à Bruxelles, a annoncé, vendredi 17 décembre, à Londres trois nouvelles nominations au sein de son cabinet. MM. Graham Avery, trente-trois ans, ancien membre du cabinet de Sir Christopher Soames et actuellement membre de cabinet du ministre de l'agriculture, Michael Emerson, trente-six ans, chef de division à la direction des affaires économiques et financières de la commission, et Etienne Reuter, trente-deux ans, juriste international de nationalité luxembourgeoise et conseiller du secrétaire général du Conseil de l'Europe. — *(A.F.P.)*

Portugal

● UNE MISE AU POINT DE L'AMBASSADE DU PORTUGAL A PARIS. — Après la publication dans le *Monde* du 2 décembre d'une information relative à la situation du capitaine Francisco Salgueiro Maia, le service de presse de l'ambassade de Lisbonne à Paris nous prie de préciser que cet officier « n'a fait que quitter un régiment pour en rejoindre un autre. Il a fait l'objet d'une décision de l'état-major, qui lui a confié un commandement aux Açores, conformément aux normes régissant la permanence des militaires dans les différentes unités ».

Rhodésie

● CINQUANTE ET UN GUERILLEROS NATIONALISTES NOIRS ont été tués par les forces armées rhodésiennes près de la frontière avec le Mozambique au cours des trois dernières jours. Un soldat blanc a été tué ou cours de la même période, annonce un communiqué publié vendredi 17 décembre, à Salisbury. Le bilan de cette opération est le plus lourd jamais enregistré en Rhodésie. — *(Reuter.)*

Thaïlande

● LES RESSORTISSANTS INDOCHINOIS, arrivés en Thaïlande depuis le mois d'août 1976, ne sont plus considérés comme des réfugiés politiques mais comme des « *immigrants illégaux* ». Ils sont arrêtés, jugés et emprisonnés ; ils seront rapatriés dans leurs pays d'origine dès qu'un accord interviendra avec les gouvernements de ces Etats, a indiqué, vendredi 17 décembre, le ministre thaïlandais de l'intérieur, M. Samak Sundaravej. — *(A.F.P.)*

Allemagne fédérale

● M. PAUL LAURENT, secrétaire du comité central du P.C.F., vient de présenter à la presse l'ouvrage publié par les Editions sociales sur les interdictions professionnelles en Allemagne fédérale. Il a critiqué « *la fiction répétée du gouvernement Schmidt à l'encontre de la liberté d'opinion de millions de citoyens de R.F.A.* » (1). M. Laurent a précisé que l'action menée par son parti n'était en aucune manière dictée par des sentiments anti-allemands. Il a ajouté : « *Nous ne croyons pas à une sombre fatalité pesant sur la R.F.A. L'expérience nous l'a appris : quand on s'en prend aux libertés chez nos voisins, il y a toutes raisons de craindre la gangrène* ».

(1) Jacques Dalis, *Liberté d'opinion*, « Les interdictions professionnelles en R.F.A. », Editions sociales, 192 pages.

Autriche

● LES ALERTES A LA BOMBE se sont multipliées vendredi 17 décembre à Vienne. Vers 10 heures, un engin a éclaté dans les locaux de la direction de la circulation. Il n'y a eu aucune victime, mais les dégâts matériels sont importants. La veille, une bombe avait été découverte dans l'entrée des bâtiments de la direction de la police. Sur une feuille de papier était écrit : « *Libérez Wolfraut Book* » arrêtée à Vienne au début de la semaine, lors du hold-up d'une banque, en plein après-midi. Au cours de la fusillade, un policier et un passant avaient été blessés.

Agée de vingt-sept ans, originaire de Haute-Bavière, la jeune femme est soupçonnée d'être liée à des organisations terroristes d'allemagne fédérale, notamment celle de Baader Meinhof. — *(Corresp.)*

Italie

● LE TRAITE D'OSIMO, fixant définitivement les frontières entre l'Italie et la Yougoslavie dans la région de Trieste, a été ratifié vendredi 17 décembre par la Chambre des députés italienne.

EUROPE

Italie

L'ENQUÊTE SUR L'«AFFAIRE LOCKHEED»

M. Rumor devant ses «juges»

La commission d'enquête parlementaire sur l'affaire Lockheed a commencé, le 16 décembre, les interrogatoires de M. Mariano Rumor, ancien président du conseil, ancien ministre des affaires étrangères, et des anciens ministres de la défense, MM. Luigi Gui (démocrate chrétien) et Mario Tanassi (social-démocrate). Tous trois, dont l'inculpation a été votée au sein de la commission, ont nié catégoriquement avoir touché des « pots-de-vin » pour faciliter l'achat, en 1970, de quatorze avions militaires Hercules C. 130.

Qui, depuis que s'est déclenchée l'affaire Lockheed en Italie, a osé rappeler que, jusqu'au prononcé du verdict, tout coupable est présumé innocent ? Avec sa fièvre coutumière, et en l'absence d'une vraie législation sur la diffamation, la presse italienne e multiplié les imputations les plus infamantes et des moins vérifiées.

Peut-être les inculpés seront-ils finalement reconnus coupables. Mais pour l'instant, ils sont pris dans tous les pièges de la justice politique. Si les commissaires démocrates-chrétiens ont voté contre l'inculpation de M. Mariano Rumor, c'est bien le moins qu'ils pouvaient faire.

Très longtemps M. Rumor avait polarisé sur lui les majorités internes de la démocratie chrétienne. Aucun gouvernement ne se faisait sans son accord. Il gouvernait en circonscription électorale de Vicence et le Vénétie avec des procédés qui n'étaient ni meilleurs ni pires que ceux des autres hiérarques. Dans son fief même, l'offensive contre lui commença vers 1970, mandé par celui qui lui son dauphin, M. Bisaglia, aussi acharné que le lui prescrivait l'ingratitude.

Puis vint l'affaire Lockheed. Il n'y a aucune commune mesure entre la « complicité de corruption » dont est accusé M. Mariano Rumor et les délits révélés par le rapport — cependant bien censuré avant d'être étouffé — de la commission d'enquête parlementaire sur la Mafia, à l'encontre de personnages qui compromettaient le démocratie chrétienne avec les truands siciliens. Comblan de carrières nationales, voire internationales, de leaders de la D.-C., as sont faites grâce à ces collusions, sans que jamais amis ou partenaires ne demandent à y voir clair !

Le processus d'élimination de M. Mariano Rumor de la scène politiqu par ses propres amis e peut-être d'autres motifs. Longtemps président du conseil et ministre de l'intérieur, il est sans doute l'homme qui en sait la plus long sur les événements qui, depuis quinze ans (surtout depuis 1968), amènent parfois l'Italie au bord du coup d'Etat. Il couvrit an tout cas la tactique d'étouffement, de dilution des enquêtes. Or l'impossit le groupe dirigeant démocrate-chrétien, soucieux de se taire et de gagner du temps, eu nom de la raison d'Etat.

Ces secrets redoutables ne jouenti-ils pas un rôle déterminant dans la parte de M. Rumor ? Vulnérable dans l'affaire Lockheed, brisé peut-être par sa mise au ban, il n'e jamais tenté d'en jouer, d'ouvrir le placard et d'exhumer le cadavre. Faute de pouvoir le priver de mémoire, ne veut-on pas lui ôter tout moyen d'action ?

Ceux qui furent pendant des années ses interlocuteurs au sein de l'Union internationale des démocrates-chrétiens ignorent cette situation ou se taisent. Aucun de ses anciens courtisans dans son parti n'affirme qu'il faudrait au moins attendre le fin de l'enquête avant de l'accabler. Et le D.C., en le sacrifiant, se refait une virginité à bon marché, au moment même où elle accepte dans sa direction les représentants du « clan des Siciliens », dont les nome sont si souvent liés à ceux qui gouvernent dans l'ombre, de Palerme à Mazzara-del-Vallo, par l'assassinat, l'enlèvement et le racket. L'insuffisance de preuves est le loi du Sud. Mais M. Rumor qui n'est pas de la « famille » n'en bénéficie pas.

JACQUES NOBÉCOURT.

Chypre

LES CHYPRIOTES GRECS VIVANT EN ZONE TURQUE SONT CONTRAINTS DE GAGNER LE SUD DE L'ÎLE

(De notre correspondant.)

Nicosie. — L'expulsion massive et systématique, ces derniers jours, des Chypriotes grecs vivant encore dans la région de l'île occupée par les Turcs marque une nouvelle étape vers le partage *de facto* de Chypre et la séparation définitive de deux communautés. Pourtant, l'accord intervenu entre les représentants des deux ethnies à Vienne, en août 1975, prévoyait un seulement le maintien des Chypriotes grecs vivant dans le nord du pays, mais aussi l'amélioration de leurs conditions de vie. Des quinze mille Chypriotes grecs restés sur place dans le Nord, après l'invasion turque de l'été 1974, il ne reste plus que trois mille cinq cents personnes. An rythme des récentes expulsions une cinquantaine par jour, — il n'y aura plus un seul Chypriote grec dans le nord du pays dans deux ou trois mois.

Les habitants de Yalousse, la plus grande ville de la péninsule de Karpas, ont été invités, il y a quelques jours, à quitter les lieux avant la fin de décembre. Ils ont été forcés de signer une déclaration demandant leur transfert dans le Sud contrôlé par le gouvernement chypriote. Ceux qui sont ainsi contraints de partir sont autorisés à emporter leurs vêtements et ustensiles de ménage, mais non leurs animaux, leurs outils de travail ou leurs véhicules.

Selon les récits des expulsés arrivant quotidiennement dans les bureaux de la Croix-Rouge à Nicosie, les autorités turques ont récemment prohibé tous les déplacements des Chypriotes grecs dans les régions occupées. Il leur est interdit de sortir de leur village pour cultiver leurs champs ou pour nourrir leurs troupeaux. Le couvre-feu est appliqué dans la soirée. D'autre part, les Turcs ont expulsé tous les médecins grecs ; tous les lycées et presque toutes les écoles élémentaires ont été fermés.

Les maisons vidées par les Grecs sont aussitôt occupées par des Chypriotes turcs ou par des colons venus de Turquie.

De source officielle, à Nicosie, on rapporte que la plupart des villages grecs et les villes de Kyrenia et Morphou ont été pillées par les troupes turques dès le lendemain de l'invasion. Quant à Famagouste, la ville touristique par excellence et la plus riche, elle avait été proclamée zone militaire, ce qui l'avait épargnée. Toutefois, selon des informations qui ont récemment filtré de rapports d'officiers de la Force de pacification de l'ONU à Chypre (UNFICYP), Famagouste aurait également été pillée. Les autorités turques ont démenti ces informations et affirmé que ces biens étaient transportés pour en « *établir l'inventaire* », en attendant un règlement politique du problème de Chypre.

Le porte-parole des Nations unies a cependant confirmé vendredi l'existence des documents et rapports établis par des officiers de l'UNFICYP au sujet du pillage dans les régions occupées par les Turcs. Il a indiqué que les textes récemment publiés dans la presse britannique constituaient des « *une sélection faite au hasard sans l'autorisation des autorités des Nations unies* ».

DIMITRI ANDRÉOU.

AMÉRIQUES

États-Unis

Le repentir de «Patty» Hearst

Qui est Patricia Hearst ? On peut se poser la question après l'interview que la petite-fille de William Randolph Hearst, héritière de l'empire de presse de « Citizen Kane », a accordée le 16 décembre à une chaîne de télévision américaine... Mlle Hearst, qui a dévalisé une banque, après avoir — contre son gré, affirme-t-elle — adopté le mode de vie des membres de l'étrange « armée de libération symbionèse » qui l'avaient enlevée le 4 février 1974, a déclaré aux journalistes que ceux de ses ravisseurs qui avaient été tués par le police, le 17 mai 1975 à Los Angeles, « *n'avaient eu que ce qu'ils méritaient* ».

Réfugiée dans les divans profonds de sa famille, « récupérée » par la « jet society » californienne, elle rejette aujourd'hui le petit groupe de truands illuminés qui l'avaient arrachée aux délices de la vie étudiante de Berkeley (Californie). Elle avait proclamé, au cours de sa « cavale » éperdue (le F.B.I. avait mis trois mille agents à ses trousses), que son fiancé, un bon jeune homme « conformiste » avec qui elle partageait un appartement, non loin du campus, était un « *pig* » (« porc »), de même que ses parents

Dans ses foyers

Ceux-ci ont distribué plus de 2 millions de dollars en denrées alimentaires aux « pauvres » (essentiellement des « Chicanos » de Californie) pour sauver leur fille, conformément aux exigences de l'« armée symbionèse ». Ils la défendent aujourd'hui contre une autre menace, celle que fait peser sur elle la justice américaine. Celle-ci a condamné « Patty » Hearst le 24 septembre 1976 à sept ans de prison pour attaque de banque et port d'armes prohibées. Elle a été libérée le 19 novembre 1976, après la versement par son père, M. Randolph Hearst, d'une caution d'un million et demi de dollars.

M. William Orrick, juge fédéral, a décidé que Mlle Hearst devait rester sous la garde exclusive de sa famille et qu'elle devrait lui téléphoner deux fois par semaine pour lui faire part de ses occupations...

Patricia Hearst sera à nouveau jugée en avril 1977 pour sa participation à la fusillade du 17 mai 1974, au cours de laquelle son amant, M. William Wollo, un militant révolutionnaire (qui n'était pas, lui, fils de milliardaire), a été tué. « *Personne ne s'est suicidé aimé que nous*, affirmait-elle à l'époque, *je suis morte dans cet incendie mais le renais de mes cendres.* » Rejetant définitivement sa famille, elle déclarait aux journaux : « *Je ne vivrai plus le reste de ma vie avec les Hearst.* »

Mlle Hearst e rejoint aujourd'hui ce bercail tant méprisé, après avoir fait la joie des feuilles « underground » des États-Unis, ravies de pouvoir publier à la « une » les déclarations subversives d'une héritière en rupture de ban. Une héritière sur laquelle a toujours plané, il est vrai, la protection lointaine d'un millionnaire (en dollars) : son propre père.

Mlle Hearst est rentrée « *dans ses foyers* ». Ses compagnons sont morts ou en fuite. L'« armée symbionèse de libération » n'intéresse plus personne, seul peut-être quelques sociologues de l'université de California soucieux de comprendre les ratsons qui ont pu pousser cette jeune fille « bien » à rejoindre un groupe — peu ordinaire il est vrai — de voyous.

Le mouvement lui-même, dont le symbole était un cobra à sept têtes (censées représenter l'autogestion, la production coopérative, le travail et la responsabilité collectives, la créativité, l'unité, la loi et la détermination), est mort et bien mort. Il ne reste que les ombres de ses morts, les regrets (ou les remords) des vivants, et cette charmante scène, décrite par les journalistes, de Mlle Hearst, parcourant avec son père la jardin de la famille abandonné, qui rappelle étrangement le dernier paragraphe du *Sanctuaire* de William Faulkner.

DOMINIQUE DHOMBRES.

PROCHE-ORIENT

Les dirigeants palestiniens semblent décidés à rechercher un règlement avec Israël

De notre correspondant

Beyrouth. — Après la dernière réunion du conseil central à Damas, les Palestiniens semblent désormais sérieusement engagés dans la recherche d'une solution politique à leur conflit avec Israël. La résolution 242 à l'établissement d'un mini-Etat palestinien. Le changement implique la reconnaissance de l'Etat d'Israël.

Toutefois, malgré les concessions effectuées, l'organisation palestinienne se heurte toujours à l'opposition des dirigeants syriens, qui ne semblent pas avoir abandonné leur projet d'alliance syro-jordano-O.L.P. Le projet syrien prévoit que la Cisjordanie serait, en cas de retrait israélien, automatiquement, rattachée à une confédération qui regrouperait le Syrie et la Jordanie. Pour faire pièce à l'opposition de Damas, les Palestiniens se sont déjà tournés vers l'Egypte et l'Arabie Saoudite et toutes deux hostiles à tout projet de confédération susceptible de modifier l'équilibres des forces dans la région. An cours des derniers contacts établis par la résistance à Ryad, les dirigeants saoudiens ont affirmé leur manifesté d'une manière catégorique leur hostilité à la présence à leurs frontières d'un Etat puissant qui ne ferait que concrétiser le vieux rêve hachémite du « *Croissant fertile* ».

L'Arabie Saoudite ne serait pas favorable, selon certaines sources, à l'agitation religieuse qui se développe en Syrie et qui aurait joué un rôle dans la tentative d'assassinat perpétrée récemment contre le ministre syrien des affaires étrangères.

Les dirigeants du Caire, qui étaient, à l'origine, favorables à un affaiblissement de l'O.L.P., condition nécessaire à son inclusion dans le processus de négociation avec Israël, semblent aujourd'hui soucieux d'empêcher une prise en charge totale de la résistance par la Syrie.

Pour les chefs de l'O.L.P., l'hostilité égypto-saoudienne au projet de confédération pourrait conduire les Syriens à modifier leur stratégie et à s'aligner sur la position du Caire. Des signes encourageants auraient déjà été notés. Des assurances auraient été également fournies par le président Assad aux chefs de l'O.L.P. en ce qui concerne la collecte des armes lourdes et l'application des accords du Caire qui la droite libanaise souhaitait voir abroger.

Mais ces faits ne sauraient être interprétés jusqu'à présent comme le signe certain d'un changement fondamental dans la position syrienne. Les Palestiniens en sont conscients et ils multiplient les gestes de bonne volonté à l'égard de l'Arabie Saoudite et de l'Egypte. C'est ainsi que des tractations sont actuellement en cours pour l'formation d'un gouvernement provisoire dont la tâche principale serait de participer aux prochaines négociations de Genève. Les dirigeants palestiniens les plus liés à l'Arabie Saoudite souhaiteraient voir M. Arafat présider ce gouvernement. Ils auraient établi la liste de la nouvelle équipe, qui serait constituée de personnalités palestiniennes ayant des sympathies pour divers régimes arabes : MM. Khaled Fahoum, Abdel Mohsen Abou Meyzar (Syrie), Khaled El Hassan (Arabie Saoudite), Elkmat El Mbari (Jordanie), Haidar Abdel Chafi et Jamil Sourani (Egypte), etc. La plupart des responsables palestiniens demeurent, cependant favorables à la formation d'un gouvernement présidé par M. Farouk Kaddoumi qui aurait pour effet, disent-ils, d'en limiter l'importance et de conserver à l'O.L.P. son rôle dominant. Cette question doit cependant être définitivement tranchée lors de la réunion du prochain Conseil national palestinien, qui doit se tenir au Caire avant la fin du mois de février 197 Cette réunion sera également consacrée à l'adoption d'une nouvelle charte nationale qui, sa comporter un renoncement explicite à la libération de toute la Palestine, serait plus nuancée que celle adoptée en 1968. Le Conseil pourrait également être appelé à déterminer la forme de la participation palestinienne aux négociations, bien que la question soit, selon les Palestiniens, encore prématurée, les négociations ne devant commencer, à leurs yeux qu'en 1978. — (*Intérim.*)

Le Liban renaît lentement

(Suite de la première page.)

La radio, monopole d'Etat, a été réorganisée dimanche : c'est la première réalisation du nouveau chef du gouvernement, M. Hoss, qui est aussi ministre de l'information. Mais la radio phalangiste n'a pas cessé d'émettre pour autant, et les deux stations de télévision demeurent, jusqu'à nouvel ordre, aux mains des adversaires.

Toutes les banques ont rouvert leurs guichets. Les dernières à revenir ont été les banques américaines, entre le 20 novembre et le 14 décembre. Pendant la guerre, les établissements de beaucoup des plus actifs avaient été une banque libanaise, une franco-libanaise et une jordanienne, qui n'ont jamais vraiment cessé d'opérer.

Les fuites de capitaux se sont arrêtées depuis plusieurs mois et l'on n'accompte pas de nouvelles sorties en équilibre et l'on estime très encourageant que les sorties de devises se soient arrêtées et que la livre libanaise ait remarquablement supporté le choc. Comparativement au cours d'avant la guerre, elle a perdu aujourd'hui du l'ordre de 25 % seulement par rapport au dollar, et de 10 % par rapport au franc. L'inflation elle-même, pour considérable qu'elle soit — 30 % en un an, — est, en fait, remarquablement modérée si on la compare à ce que peut être le flambée des prix en temps de guerre. Aucun produit essentiel, ou même simplement important, n'a jamais vraiment manqué et les boutiques, du moins celles qui ont survécu à la tourmente, retrouvent maintenant comme par enchantement leurs stocks.

Mais ce sont les boutiques d'une ville éclatée : Hamra, du côté palestino-progressiste, Achrafieh, du côté conservateur chrétien. Au centre, rien que des ruines. Il faudra cinq ans au moins pour que le cœur de Beyrouth renaisse à la vie selon les prévisions des techniciens, qui se sont penchés sur le problème.

Hamra représentait le façade étudiante du Beyrouth des affaires, mais le vrai centre d'activités a toujours été situé dans la vieille ville, qui n'existe plus. En réalité, le commerce est de loin le secteur le plus durement touché par la crise. M. Adnan Kassar, président de la chambre de commerce et d'industrie, estime qu'il est détruit à 80 %, alors qu'il n'évalue les dommages industriels à 30 % du potentiel seulement. Les pertes globales de l'économie libanaise ne sont pas encore chiffrées. Peut-être ne le seront-elles jamais de façon précise. Selon les milieux économiques, elles se sont certainement élevées à 5 milliards de dollars, sans compter le manque à gagner durant les vingt mois passés, et durant la période à venir, sûrement fort longue, jusqu'à ce que l'économie libanaise retrouve un second souffle.

Déjà, quelques transactions immobilières ont eu lieu ; mais elles ne concernent pas — ou pas encore — les zones dévastées. On a beaucoup parlé du rachat par une banque américaine des grands hôtels détruits de Beyrouth. Cette nouvelle n'a cependant pas été confirmée. La spéculation immobilière dans le centre de Beyrouth, où le mètre carré se vendait, — est, en fait, remarquablement modérée si on la compare à ce que peut être le flambée des prix en temps de guerre. Aucun produit essentiel, ou même simplement important, n'a jamais vraiment manqué et les boutiques, du moins celles qui ont survécu à la tourmente, retrouvent maintenant comme par enchantement leurs stocks.

Mais ce sont les boutiques d'une ville éclatée : Hamra, du côté palestino-progressiste, Achrafieh, du côté conservateur chrétien. Au centre, rien que des ruines. Il faudra cinq ans au moins pour que le cœur de Beyrouth renaisse à la vie selon les prévisions des techniciens, qui se sont penchés sur le problème.

Hamra représentait le façade étudiante du Beyrouth des affaires, mais le vrai centre d'activités a toujours été situé dans la vieille ville, qui n'existe plus. En réalité, le commerce est de loin le secteur le plus durement touché par la crise. M. Adnan Kassar, président de la chambre de commerce et d'industrie, estime qu'il est détruit à 80 %, alors qu'il n'évalue les dommages industriels à 30 % du potentiel seulement. Les pertes globales de l'économie libanaise ne sont pas encore chiffrées. Peut-être ne le seront-elles jamais de façon précise. Selon les milieux économiques, elles se sont certainement élevées à 5 milliards de dollars, sans compter le manque à gagner durant les vingt mois passés, et durant la période à venir, sûrement fort longue, jusqu'à ce que l'économie libanaise retrouve un second souffle.

Déjà, quelques transactions immobilières ont eu lieu ; mais elles ne concernent pas — ou pas encore — les zones dévastées. On a beaucoup parlé du rachat par une banque américaine des grands hôtels détruits de Beyrouth. Cette nouvelle n'a cependant pas été confirmée. La spéculation immobilière dans le centre de Beyrouth, où le mètre carré se vendait avant la guerre 20 000 et ce n'est 30 000 F — était un phénomène prévisible.

Mais les éventuels investisseurs attendent les législations qui doivent réglementer la reconstruction, en cause de la ville, notamment la formation de sociétés mixtes locataires-propriétaires foncières avant d'entamer leurs activités.

D'autres mesures légales sont attendues concernant le recouvrement de tous les arriérés, notamment les dettes échues, les loyers et les factures diverses (téléphone et électricité notamment). Le principe d'un règlement échelonné est retenu, mais il n'y aura, croit-on savoir, ni annulation ni moratoire. Par contre, on fixerait un plafond des taux d'intérêt. Enfin, les crédits à la reconstruction pourraient comporter une petite tranche (1 à 15 %) non remboursable.

Les hommes d'affaires reviennent. Des Libanais surtout, des étrangers aussi. On commence à les voir sur les lieux de ce qui fut leurs bureaux. Il n'y a pas encore de réels réinvestissements, même de la part des Libanais. Mais, de l'avis des milieux économiques, au fur et à mesure que le pays retrouvera sa stabilité, les entreprises s'y réinstalleront. C'est pourquoi une priorité sera accordée aux communications.

Cependant le président Sarkis, après avoir formé un gouvernement apolitique, essaie d'engager la reconstruction et la relance économique. Mais pour y parvenir, une injection massive de capitaux publics et privés étrangers est indispensable. Un milliard de dollars au moins sont nécessaire pour remettre en marche l'économie. Les fonds sont attendus de pays arabes et du Golfe, des organismes internationaux, d'Europe occidentale et des États-Unis. Selon M. Kassar, président de la chambre de commerce, les pays arabes accorderont leur aide financière sans attendre une solution politique.

LUCIEN GEORGE.

Egypte

La visite du président Assad au Caire consacre la réconciliation syro-égyptienne

De notre correspondant

Le Caire. — La visite en Egypte du président Assad, ce samedi 18 décembre, va permettre de sceller la réconciliation égypto-syrienne et de définir une attitude commune dans la perspective de la reprise de la conférence de Genève sur la Proche-Orient. La stabilisation au Liban, ainsi que l'éventuelle formation d'un gouvernement provisoire palestinien figurent également parmi les sujets dont débattront le Raïs et le chef de l'Etat syrien.

La brouille entre le Caire et Damas avait été provoquée par les campagnes de la presse et de la diplomatie syriennes contre le second accord de désengagement israélo-égyptien au Sinaï conclu en septembre 1975 sous l'égide américaine. La tension entre les deux capitales avait atteint son apogée l'été dernier, quand fut mise à sac l'ambassade d'Egypte à Damas après que Le Caire eut dénoncé « *l'intervention au Liban des fascistes du Baas* ».

En réalité, les dirigeants égyptiens et syriens étaient bel et bien d'accord tacitement ton non. l'histoire le dira — sur un objectif : mise au pas des organisations palestiniennes en prévision de la reprise d'un règlement négocié au Proche-Orient, dès le début du nouveau mandat présidentiel américain en 1977.

Les retrouvailles se déroulèrent en octobre dernier avec fan accolades, lors des deux « sommets » arabes. L'un restreint tenu à Ryad, l'autre plénier réuni au Caire. Récemment, président Assad a été reçu grande pompe à Amman pour montrer *urbi et orbi* que royaume hachémite fait derech partie intégrante des « pays *la confrontation* » avec Israël. Cependant, la seule « *confrontation* » de cet ordre prévue l'heure actuelle au Caire, à Da mas et à Amman est diplomat que. L'Egypte est même prête, cas où la conférence de Genè viendrait à échouer, « *à aucti action sans interruption* Conseil de sécurité des Natio unies jusqu'à ce que la questi proche-orientale soit réglée ».

La consultation, en Cisjordan et à Gaza, d'un Etat palestini apparaît plus que jamais à plupart des dirigeants arab comme le meilleur moyen de ce mer les ardeurs révolutionnair des fedayin. Pour l'Egypte et Syrie, l'heure a sonné de mett leurs projets à exécution, c jamais l'opinion publique ara ne semble avoir été aussi mobi à accepter un accord de pa négocié avec Israël.

J.-P. PERONCEL-HUGOZ.

INTER ARABE

L'ARABE, c'est notre affaire :
traduction juridique et technique, traduction assermentée, interprétariat, correspondance commerciale débutants, dactylographie, calligraphie, imprimerie

Un coursier viendra prendre et vous rapportar votre texte

INTER-ARABE, nouvelle adresse : 12, rue Vaneau, Paris (7e).
Tél. : 555-47-56 + 705-52-22.

Et toujours le meilleure qualité de service

(PUBLICITE)

Nous venons d'apprendre l'arrestation, à Buenos-Aires, de NORMA SCOPESE de COUCHET.

Le Tribunal Russell avait sollicité son témoignage au cours de sa session d'avril 1974, consacrée aux violations des droits de l'homme en Amérique latine. Accompagnement, ensemble, les sévices dont elle avait été l'objet en Uruguay. N'est pas étrangère à son arrestation.

Depuis qu'elle était exilée en Argentine, l'essentiel de son activité était consacré au mouvement de solidarité à l'égard des prisonniers politiques en Uruguay.

Sa vie serait en danger si elle était remise aux autorités de son pays.

Nous demandons donc aux autorités de la République argentine qu'elle soit mise en liberté et qu'elle puisse gagner le pays de son choix.

Lelio Basso, professeur de droit, sénateur italien ; Jules Cortazar, écrivain ; Lords Fenner, magistrat ; Alfred Kastler, prix Nobel de physique ; Jos Nordmann, avocat à la Cour ; Leo Matarasso, avocat à la Cour ; Albert Soboul, historien, professeur à la Sorbonne ; Laurent Schwartz, mathématicien, professeur à l'école polytechnique.

SOUTIENS - MADELEINE GARAUDET
14, rue Serpente, 75006 PARIS.

ORIENT

alestiniens semblent
in reglement avec

LES EMIRATS ARABES UNIS

VERS UN ETAT MODERNE

L'Etat des émirats arabes unis, créé le 2 décembre 1971, vient de célébrer le cinquième anniversaire de sa naissance. A cette occasion, le Conseil suprême de la fédération — la plus haute instance des E.A.U. qui groupe les gouverneurs des sept Etats membres — a réélu le cheikh Zayed Ben Sultan El Nahyane, souverain d'Abou-Dhabi, à la tête de la fédération pour un nouveau mandat de cinq ans.

D'extraction bédouine, cheikh Zayed s'est révélé, au cours des cinq dernières années, un chef d'Etat dynamique et avisé, à qui revient en grande partie le mérite des succès des E.A.U. Dès son accession à la tête de l'Etat en 1971, il avait pris l'engagement de faire de la nouvelle fédération non seulement une entité économique viable et prospère, mais également un Etat moderne et structuré. Cet objectif a été en grande partie réalisé : les E.A.U. constituent désormais une réalité concrète, qui, par leur poids économique et leur présence politique, représentent l'une des principales forces de la région du Golfe. La mise en place des institutions de l'Etat fédéral s'est toutefois révélée plus difficile qu'on le pensait à l'origine. Et le dernier acte officiel du cheikh Zayed avant la fin de son premier mandat a été de proroger de cinq ans la période de transition de la jeune fédération.

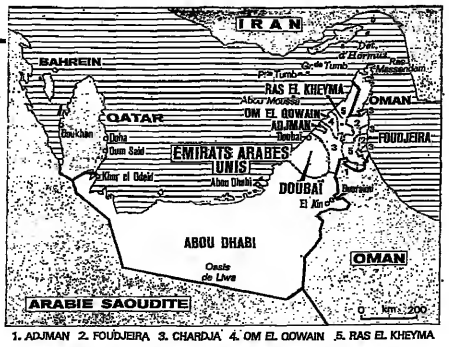

1. ADJMAN 2. FOUDJEIRA 3. CHARDJA 4. OM EL QOWAIN 5. RAS EL KHEYMA

Une superficie de 83 000 kilomètres carrés

CAPITALE : Abou-Dhabi (en attendant la construction d'une nouvelle capitale qui serait située entre Abou-Dhabi et Doubai) ;

SUPERFICIE : 83 000 km2 ;

POPULATION : 658 000 habitants (selon un recensement effectué en décembre 1975) ;

DENSITE : 7 habitants au kilomètre carré ;

AEROPORTS : quatre aéroports peuvent accueillir des vols internationaux : Doubai, Abou-Dhabi, Chardja et Ras-El-Kheyma.

PORTS : Doubai est, depuis longtemps, un important port de transit, mais la concurrence d'Abou-Dhabi se fait de plus en plus forte. Les ports de Chardja et de Ras-El-Kheyma sont en construction ;

MONNAIE : 1 dirham = 1,25 franc.

L'IDEE de ce regroupement dans le golfe avait pris naissance, pour la première fois, au début de 1968, lorsque le gouvernement travailliste de Londres avait fait part de son intention de retirer les troupes britanniques de cette région avant la fin de 1971. Il était alors question d'une fédération à neuf qui engloberait, outre les sept émirats de la « Côte des Pirates » (Abou-Dhabi, Doubaï, Chardja, Adjman, Ras-El-Kheyma, Om-El-Qowain et Foudjeira), les deux importantes principautés voisines de Bahrein et de Qatar. A l'époque, le climat était à l'euphorie et une « *déclaration d'union* » était rapidement signée, le 27 février 1968, à Doubaï, par les gouverneurs des neuf émirats, qui constituèrent un conseil suprême dans le but de mettre en application les Accords d'unité. Trois années de laborieuses palabres ne purent, cependant, venir à bout des différences qui avaient, entre-temps, surgi entre les divers cheikhs, au sujet des structures du futur Etat unifié. Une rivalité s'établit entre Bahrein et Qatar, qui entendaient s'assurer une place privilégiée au sein de la future fédération, tout en hésitant à lier leur sort à celui des principautés sœurs de la « Côte des Pirates ». D'autant plus que ces derniers formulaient des exigences, souvent inversement proportionnelles à leur importance. En outre, grands et petits émirats subissaient les pressions de leurs puissants voisins, l'Arabie Saoudite, le Koweït, l'Irak et l'Iran, qui soutenaient, défié, à remplir le « vide » suscité par le départ des troupes britanniques. Au début de 1971, les accords de Doubaï étaient pratiquement été vidés de leur substance et c'est presque avec soulagement que fut accueillie, en juillet, la décision de Bahrein et de Qatar de proclamer leur indépendance en dehors de la fédération en gestation. L'imbroglio devait alors se dénouer rapidement et les gouverneurs des sept émirats de la « Côte des Pirates » se mettaient d'accord, le 18 juillet, sur le principe de la création d'une fédération réduite à six membres. Cheikh Saqr, du minuscule émirat de Ras-El-Kheyma, se dissocie de ses partenaires qui, l'on croira, ne lui faisaient pas la partie belle.

Le nouvel accord fut d'abord accueilli avec scepticisme : les lecteurs qui avaient pu vider de son contenu la « *déclaration d'union* » de Doubaï, de février 1968, balaient : querelles traditionnelles entre familles princières, oppositions suscitées par la disparité des richesses naturelles, rivalités des puissants voisins, qui s'étaient trouvé des alliés parmi les émirs du Golfe. En particulier, les revendications de l'Iran et ses prétention de contrôler le détroit d'Ormuz rendirent jusqu'à la dernière minute incertaine la naissance de la fédération. Celle-ci finalement vit le jour à la date prévue malgré le coup de force de Téhéran qui, quarante-huit heures auparavant, faisait occuper par ses forces les trois îlots stratégiques du détroit d'Ormuz — Abou Mousse, qui appartenait à Chardja et les deux Tumb à Ras-El-Kkaymal, — marquant ainsi sa volonté de s'ériger en « *gendarme du Golfe* ».

Certains pensaient, à l'époque, que le nouvel Etat comportait trop d'éléments d'incertitude et de facteurs de division pour pouvoir durer plus de six mois. En fait, les législateurs qui avaient posé les fondements des E.A.U. avaient prie en considérations les contradictions inhérentes à la jeune fédération et ses faiblesses en prévoyant une période de transition de cinq ans régie par une Constitution provisoire. Fruit d'un savant dosage, ce document ménage aussi bien la désir d'autonomie des princes régnants et leurs susceptibilités que la volonté des « *unionistes* » d'Abou-Dhabi groupés autour de cheikh Zayed. Une situation paradoxale a été ainsi créée : tous les instruments d'une autorité centrale ont été patiemment mis en place au cours des cinq dernières années (gouvernement central, ministères fédéraux, assemblée parlementaire fédérale), mais ses rouages tournent souvent à vide en raison de l'opposition des cheikhs, qui s'accrochent jalousement à leurs prérogatives ancestrales. La constitution provisoire stipule que le budget fédéral doit être alimenté par 10 % des revenus de chaque émirat, mais, dans la pratique, il est presque entièrement financé par Abou-Dhabi ; cette même constitution prévoit la création de forces de défense et de sécurité centralisées, mais elle accorde aux émirats le droit d'entretenir leur propre armée et leur gendarmerie.

On a souvent parlé à ce propos d'un antagonisme entre les partisans d'une souple union fédérale et les tenants d'un système fédéral hautement centralisé. Certains préfèrent utiliser le terme de « conceptions *divergentes* ». Quoi qu'il en soit, il est clair qu'un certain malaise s'est installé vers le milieu de l'année 1975 entre les « *fédéralistes* » d'Abou-Dhabi et ceux qui voudraient perpétuer l'ambiguïté de la situation. Les divergences éclatèrent au grand jour, pour la première fois, au début de mai 1975, lorsque l'organe officiel de la fédération *Al Ittihad* (la Fédération) vida l'abcès en reprochant amèrement à « *ceux qui en avaient les moyens* » de refuser de contribuer au financement du budget fédéral.

Cette diatribe visait au premier chef Doubaï, le seul à pouvoir financer, en dehors d'Abou-Dhabi, le développement économique des E.A.U. Cependant, Cheikh Rached, l'astucieux souverain de cet Emirat qui a bâti sa prospérité autour de la fameuse crique de Doubaï, a toujours voulu garder son autonomie économique tondée sur sa vocation commerciale. Il n'a jamais fait preuve d'antimilitarisme à l'idée de devenir, à l'instar de Cheikh Zayed, le bailleur de fonds de la fédération et entend consacrer l'essentiel de ses ressources à la réalisation de nombreux et grandioses projets de développement de son Emirat, projets qui ne tiennent souvent pas compte de ce qui se fait ailleurs au sein de la fédération.

L'un des problèmes les plus graves est précisément celui posé par l'absence de coordination économique entre les Emirats. Ce phénomène qui se manifeste parfois sous la forme d'une concurrence débridée. C'est ainsi que le cela alcha pour supertankers que Doubaï construit actuellement entrera en compétition directe avec celle, plus rentable, que l'O.P.A.E.P. entreprend à Bahrein avec le concours de capitaux tournis notamment par les E.A.U. Autre point litigieux : l'unification des forces armées des Emirats n'a toujours pas été réalisée malgré les nombreux projets de fusion présentés par des experts militaires arabes. En attendant, Abou-Dhabi maintient une armée de près de vingt-cinq mille hommes dotée d'un armement ultra-moderne. En comparaison, les trois mille soldats et officiers des forces de défense de l'Union (supposées être l'armée de la fédération) paraissent quelque peu dérisoires. De son côté, Doubaï entretient une armée de deux mille hommes et Ras-El-Kheyma neuf cents uppitétte commandés par un officier britannique. En revanche, Cheikh Sultan de Chardja démanteiait, en novembre 1975, sa garde nationale et plaçait ses forces de gendarmerie et ses tribunaux de justice à la disposition des autorités fédérales. Il adoptait ainsi, pour la première fois, le drapeau de la Fédération. En échange, il obtenait une aide précieuse de la trésorerie fédérale grâce à laquelle il a pu surmonter de sérieuses difficultés financières suscitées par une politique ambitieuse d'expansion économique.

Cheikh Saqr de Ras-El-Kheyme a eu jusqu'à présent éviter de passer sous les fourches caudines du gouvernement central en limitant ses dépenses d'investissement et en sollicitant des concours financiers extérieurs à la Fédération. Cheikh Saqr, qui n'avait adhéré aux E.A.U. que trois mois après leur fondation, après avoir perdu tout espoir de voir l' « or noir » jaillir de son sous-sol, envisagerait selon certaine de ses proches de faire sécession et les nouvelles opérations de prospection actuellement en cours aboutissaient. Entre-temps, il a pris la tête d'un front d'opposition aux « *fédéralistes* » d'Abou-Dhabi. En juin 1975, il critiquait ouvertement, au cours d'une interview publiée par le journal koweïtien *Al Qabas*, l'attitude de Cheikh Sultan de Chardja. Ce dernier, selon lui, avait violé la Constitution provisoire de 1971, en acceptant de faire appliquer sur son territoire des mesures décrétées par le gouvernement central, avant l'entrée en vigueur de la Constitution permanente, dont la publication est prévue pour le cinquième anniversaire de la création des E.A.U.

La Constitution permanente élaborée prévoit le renforcement des institutions fédérales et l'abrogation de certaines prérogatives dont jouissent encore les dirigeants des Emirats, s'a pas été adoptée. Devant l'opposition grandissante des « traditionalistes », le Conseil suprême de la Fédération propose en juillet le maintien de la Constitution provisoire pour une nouvelle période de cinq ans. En octobre, l'Assemblée législative fédérale ratifiait cette proposition en exprimant cependant le souhait que certaines des dispositions les plus controversées de la Constitution provisoire soient amendées dans le sens d'un renforcement du pouvoir fédéral, notamment en matière de sécurité, de défense et dans les domaines budgétaire et financier.

Ainsi, l'épreuve de force que certains redoutaient, dès août dernier, quand Cheikh Zayed menaça de ne pas briguer un nouveau mandat, n'a pas eu lieu. Les innombrables messages qu'il a reçus, lui demandant de ne pas se démettre, tendent à démontrer que Cheikh Zayed est indispensable à la survie de la fédération. Sa réélection à la tête de l'Etat, le 30 novembre dernier, pour un nouveau mandat de cinq ans, indique qu'il dispose du soutien de l'ensemble de ses pairs. Ces derniers n'ignorent certes pas que le président des E.A.U. est farouchement décidé à mener à bon terme l'entreprise de modernisation des structures politiques de la Fédération. La mini-crise que vient de surmonter le jeune Etat n'a fait que ralentir le processus d'unité.

JEAN GUEYRAS.

Une période de transition difficile

Une prospérité basée sur la manne pétrolière

COMME quelque rapace, les banques se rapprochent de leur proie préférée, l'argent. Au début des années 60, il y avait trois succursales de banques britanniques dans les sultanats qui forment, depuis 1971, les Emirats arabes unis. Aujourd'hui, trois cent cinquante agences représentant cinquante de ces organismes — plus d'une pour deux mille habitants — et huit nouvelles banques étrangères viennent d'être autorisées à opérer dans les émirats, au grand dam de leurs concurrentes en place. Pêcheurs de perles, producteurs de dattes ou gardiens de chèvres, l'essentiel de la population de cette partie du Golfe, n'avaient pui besoin d'un banquier : mais les revenus pétroliers sont en train de transformer le vie de ces anciens pauvres à une vitesse vertigineuse. Le pétrole rapportait à Abou-Dhabi, principal producteur des Emirats arabes unis, 35 millions de dollars en 1965, 230 millions en 1970, 1 milliard en 1973, 5.16 milliards en 1974 et en 1976 ces revenus dépasseront 6 milliards de dollars.

Il y aura bientôt quarante ans que la première concession fut accordée à la Petroleum Development Trucial Coast (P.D.T.C.), une filiale de l'Iraq Petroleum Company. Mais ce n'est qu'en 1959 qu'est découvert l'important gisement de Murban, mis en production par le successeur du P.D.T.C., l'Abu Dhabi Petroleum Company (A.D.P.C.). B.P., Shell, la Compagnie française des pétroles et NEDEC (Esso et Mobil) se partagent équitablement le capital de l'A.D.P.C. sans oublier la part de M. Gulbenkian (5 %). En 1975, le champ de Murban a fourni 42,7 millions de tonnes de pétrole.

BRUNO DETHOMAS.

(Lire la suite page 7.)

La Société Générale et son réseau Moyen-Orient

Dans la Fédération des Emirats Arabes Unis, elle met à votre disposition :
UNITED ARAB BANK
(Banque affiliée dont elle assure la Direction Générale)
– Sharjah, tél. 24111/2/3
– Abu Dhabi, tél. 25000
– Deira (Dubai), tél. 20181/2/3
– Ras Al Khaimah, tél. 29356

Dans les autres pays du Moyen Orient :
– à Bahrein : sa propre succursale de Manama, tél. 53641
– à Oman : la banque AL AHLI AL OMANI, tél. 701044
(Banque affiliée dont elle assure la Direction Générale)
– en Egypte : son Bureau de Représentation Régional du Caire, tél. 24057

En Europe, ses affiliations mixtes :
– French Arab Bank for International Investments
(FRAB BANK INTERNATIONAL) Paris, tél. 553.05.69
– European Arab Bank
(Bruxelles, tél. 219.42.30 – Francfort, tél. 23.27.07 – Londres)

Et à Paris :
– Ses spécialistes de la Direction de l'Etranger.
Secteur Proche et Moyen-Orient, tél. 266.54.00

SOCIETE GENERALE
la banque française et internationale
29, boulevard Haussmann, 75009 Paris, tél. 266.54.00

(PUBLICITÉ)

1971-1976 : cinquième anniversaire des EMIRATS ARABES UNIS

Un pays créé par la volonté politique

Son Altesse le président Cheikh Zayed Bin Sultan al-Nahyan, le premier président des Emirats arabes unis et souverain d'Abou-Dhabi.

LES *Emirats arabes unis* (E.A.U.) sont une union de sept émirats (désignés ci-dessous) connus précédemment sous le nom de Trucial States (États de la Trêve). Les émirats étaient tous des établissements côtiers, bien que certains d'entre eux aient possédé — et possèdent encore — des enclaves à l'intérieur des terres, entourées par un ou plusieurs autres émirats, à la suite de traditions ancestrales et de droits aux pâturages et aux points d'eau d'une importance vitale.

La surface totale des E.A.U. est d'environ 85 470 kilomètres carrés. Par comparaison, la superficie de l'Autriche est d'environ 83 946 kilomètres carrés, et la population est estimée à 639 000 personnes.

● Abou Dhabi

SOUVERAIN : Son Altesse Cheikh Zayed bin Sultan al-Nahyan (président des Emirats arabes unis). Abou-Dhabi, de loin le plus vaste des émirats et le plus riche en revenus pétroliers, couvre 67 340 kilomètres carrés et occupe la plus grande partie de la côte des E.A.U. sur le golfe Inférieur.

La population d'Abou-Dhabi a connu une croissance très rapide, passant d'environ 46 000 personnes en 1968 à un chiffre estimé de 250 000 habitants aujourd'hui.

● Dubai

SOUVERAIN : Son Altesse Cheikh Rashid bin Saeed al-Maktoum (vice-président des Emirats arabes unis), Dubai a une population estimée aujourd'hui à environ 215 000 personnes pour une superficie de 3 885 kilomètres carrés environ. Cet émirat est situé immédiatement au nord d'Abu-Dhabi. La plupart des habitants vivent dans la ville de Dubai, renommée de longue date pour sa belle « crique » naturelle.

● Sharjah

SOUVERAIN : Son Altesse Cheikh Sultan bin Mohammed al-Qasimi. Sur un territoire de 2 596 kilomètres carrés, comprenant deux enclaves à l'intérieur des terres et trois territoires sur le golfe d'Oman, la population de Sharjah (62 000 personnes environ) maintient sa forte position comme centre commercial dans la région du Golfe.

● Ras-Al-Khaimah

SOUVERAIN : Son Altesse Cheikh Saqr bin Mohammed al-Qasimi. Cet émirat de 1 683,5 kilomètres carrés, qu'on estime peuplé de soixante-deux mille personnes, est également situé sur une crique du Golfe. C'est la principale région agricole des émirats, grâce à des plaines fertiles et à un climat favorable. Il fait des progrès importants dans le domaine de la technique agricole.

● Fujairah

SOUVERAIN : Son Altesse Cheikh Hammad bin Mohammad al-Sharqi. Seul émirat à être entièrement situé sur la côte Batinah du golfe d'Oman, Fujairah couvre 1 165 kilomètres carrés et il a une population d'environ vingt-huit mille personnes qui a plus que doublé au cours de l'année dernière.

● Ajman

SOUVERAIN : Son Altesse Cheikh Rashid bin Humaid al-Nuaimi. Le minuscule émirat d'Ajman, plus petit membre des E.A.U., n'occupe qu'environ 250 kilomètres carrés, y compris son territoire principal entièrement inséré dans Sharjah et deux enclaves lointaines et totalement situées à l'intérieur des terres. La population est de vingt-quatre mille personnes environ et le souverain a des espoirs de voir aboutir les recherches pétrolières.

● Umm-Al-Qaiwain

SOUVERAIN : Son Altesse Cheikh Ahmed bin Rashid al-Mulla. Comme les autres villes de la côte, Umm-al-Qaiwain est construite sur une crique et occupe une surface triangulaire d'environ 777 kilomètres carrés, entre Sharjah et Ras-el-Khaimah.

Ses dix-huit mille habitants dépendent surtout de la pêche, de l'élevage et de quelques cultures.

Diversité et progrès

Peu de nations sont nées d'une diversité aussi grande que celle que connaissent les sept émirats qui se sont regroupés pour former les Emirats arabes unis. Grande et petite, riches et pauvres, établis de longue date ou nouveaux venus (Fujairah, le plus récent, n'a obtenu qu'en 1952 la reconnaissance de son indépendance), les Emirats arabes unis ont résisté à l'épreuve du temps et ont surmonté bien des vestiges d'un passé marqué par la division, le retard économique et l'absence d'une identité nationale.

Les progrès dans tous les domaines ont été spectaculaires jusqu'ici ; les souverains et les émirats s'attendent à ce que cela continue.

« NOUS N'AVONS PAS OUBLIÉ NOTRE PAUVRETÉ, NOUS PARTAGERONS NOS RICHESSES »

Les Émirats arabes unis organisent leurs ressources pour contribuer à un monde meilleur

DEUX anecdotes tirées des débuts de l'histoire récente des Emirats arabes unis et concernant l'une et l'autre le cheikh Zayed, souverain d'Abou-Dhabi, qui est devenu le premier président de la nouvelle union, contribuent à illustrer l'une des valeurs fondamentales de cette nouvelle nation, petite par la géographie mais bénie par l'économie.

La première date du temps où le cheikh Zayed, apprenant qu'il allait devenir le souverain de l'émirat d'Abou-Dhabi (il gouvernait précédemment le district d'Al-Ain), prit le temps de se retirer dans le désert et d'y méditer sur l'avenir de son peuple et de son pays, que l'on savait déjà très riche en pétrole. Beaucoup d'objectifs et de plans aux vastes conséquences devaient sortir de cette période de réflexion, mais l'un d'eux allait définir la philosophie qui guide les E.A.U. d'aujourd'hui. Lorsque le cheikh Zayed revint de sa méditation solitaire dans le désert, il annonça à ses pairs les cheikhs et à son peuple : « *Cette richesse n'est pas seulement pour nous ; elle doit être partagée, et cette aide sera un investissement pour notre pays.* »

Et quelques années plus tard, lors de la formation des E.A.U., c'est au cheikh Zayed que le président de la Cour suprême s'est adressé en ces termes, à l'occasion de sa première de serment comme premier président des E.A.U. : « *Vous devez régner avec justice. Ne faites aucune différence entre riches et pauvres, ni selon la nationalité.* »

Au cours des années qui se sont écoulées depuis ces deux événements, des changements incroyables se sont produits, tant dans les E.A.U. que dans le monde extérieur, mais la nation s'est constamment attachée à la vision d'un monde meilleur et a soutenu ce rêve grâce à des dons remarquables de ténacité et de sens de l'Etat.

Partage sans égal

C'est sans doute à Vienne, en août 1975, que l'opinion mondiale a le mieux saisi l'importance des efforts entrepris par les E.A.U. dans le domaine de l'aide, lors d'un séminaire sur les problèmes de la santé et de la misère à l'échelle mondiale. Au cours de cette réunion, Son Excellence Sayed Ali Oteiba, ministre du pétrole et des ressources minérales, a présenté quelques chiffres soumis à l'attention des membres du séminaire.

Il a déclaré que les Etats membres de l'OPEP avaient fourni en moyenne, en 1974, une contribution à l'aide aux pays en voie de développement égale à 5 % de leur P.N.B., alors que celle des pays industrialisés n'avait été, en moyenne, que de 0,5 %. Quant au chiffre des E.A.U., il a été de 20 % en 1974 et de 25 % en 1975. De quelque façon que l'on mesure, les E.A.U. peuvent prétendre à la première place comme source d'aide pour les pays en voie de développement par rapport à leur population et à leur P.N.B.

Les prêts et subventions des E.A.U. aux pays en voie de développement économique représent un total de 564 millions de dollars. En 1975, il a été alloué 1,264 milliard de dollars.

L'une des raisons de cette politique doit être trouvée dans le fait que l'époque où les E.A.U. eux-mêmes étaient pauvres n'appartient en aucune façon à l'histoire ancienne. La définition précoce, par le cheikh Zayed, de ce qu'apporterait l'avenir, reste au premier plan de la pensée dans les E.A.U.

Lors de la réunion de Vienne déjà citée, le ministre Al Otaiba a poursuivi ainsi son propos : « *Nous sommes pleinement conscients, dans les Emirats arabes unies, du sort des pays pauvres sous-développés... et nous nous rendons compte que ce que Dieu nous a donné doit être utilisé non seulement pour relever le niveau de vie de nos propres citoyens, mais aussi pour aider les citoyens de pays moins fortunés.* »

Si cette perspective constitue dans les E.A.U. une croyance profonde et fondamentale, c'est une opinion qui consiert également une certaine part de réalisme froid et de vues à longue portée, quand on pense au sujet de l'aide économique. « *A notre époque*, a déclaré Sayyed Mana' au séminaire de Vienne, *aucun pays, quel que soit son isolement, ne peut espérer exister longtemps dans la prospérité si ses voisins sont moins prospères ou misérables.* »

Le plus important instrument d'application de la politique d'aide économique extérieure est le Fonds d'Abou-Dhabi pour le développement économique arabe (AIDFARD). Lors de sa création en juillet 1971, il a été financé par un capital autorisé de 120 millions de dollars. Depuis lors, pour tenir compte de l'évolution rapide des réalités mondiales, de l'augmentation des revenus pétroliers et de sa propre capacité de faire face à ses responsabilités sans cesse plus grandes, le capital de l'ADFAED a été élevé à 500 millions de dollars et, depuis juillet 1974, le Fonds a cessé d'être exclusivement arabe dans ses domaines d'opérations.

Engagement pour un monde meilleur

Une grande partie de la communauté mondiale ne savait pas grand-chose de cette nouvelle nation avant que sa fondation et son appartenance aux organisations internationales ne donnent aux E.A.U. l'occasion de s'adresser au monde dans des forums qui peuvent conduire à des efforts plus productifs.

Le 9 décembre 1971, les E.A.U. sont devenus membres de la Ligue arabe en un délai de 72 h. Ils sont devenus le cent trente-deuxième membre des Nations unies. En quelques mois, les E.A.U. sont devenus membres des principaux organes internationaux de l'ONU, notamment de l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), de l'Organisation internationale du travail, de l'Organisation mondiale de la santé et de l'UNESCO. En octobre 1972, les E.A.U. ont adhéré à la Banque mondiale et au Fonds monétaire international. Les E.A.U. jouent également un rôle dirigeant dans l'OPEP et l'OPAEP.

Politique étrangère

Dans le domaine des affaires étrangères, les E.A.U. se sont intéressés, entre de nombreuses nations d'opinions différentes, comme un pays modéré, ce qui reflète leur conviction qu'il faut dans le monde davantage et non moins de coopération.

La politique étrangère est restée jusqu'ici très en accord avec les opinions présentées par le ministre des affaires étrangères, Son Excellence Ahmed Khalifa Al Suweidi, dans son premier discours aux Nations unies en septembre 1972. Les E.A.U. font partie de la nation arabe et le ministre a donc soutenu que « *tant que le peuple de Palestine se verra dénier ses droits fondamentaux à la terre de ses ancêtres, il ne peut y avoir ni règlement ni paix au Moyen-Orient* ». Parlant alors des intérêts des E.A.U. en tant que pays non-aligné et en voie de développement, il a souligné que les grandes puissances traitent des problèmes monétaires et commerciaux sans guère se soucier des intérêts vitaux des pays en voie de développement qui doivent rechercher les possibilités d'une plus grande coopération entre eux-mêmes.

A la recherche de solutions pacifiques aux problèmes mondiaux, le rôle des E.A.U. a été consistant et productif. C'est par exemple à Abou-Dhabi, à l'invitation du gouvernement des E.A.U., que s'est tenue, l'an dernier, la troisième session des conversations pour un dialogue arabo-européen.

Par leur appartenance aux organisations internationales et par la diplomatie personnelle de leurs dirigeants, les E.A.U. se sont efforcés de contribuer à un monde meilleur et sont fiers de ce qu'ils ont été en mesure d'apporter jusqu'ici.

Le Fonds d'Abou Dhabi gère 500 millions de dollars pour l'aide au développement

PIERRE de voûte des programmes d'aide économique des Emirats arabes unis, le Fonds d'Abou-Dhabi pour le développement économique arabe a été fondé en juillet 1971 par le cheikh Zayed, alors (comme aujourd'hui) souverain d'Abou-Dhabi, avant de devenir le premier président des E.A.U.

Dès le tout début où est apparue la capacité de partager la richesse financière dérivée des revenus pétroliers des émirats, il semblait n'est posée du meilleur emploi possible de ces capitaux. Il s'agissait de sommes à partager, hors des émirats, avec des pays moins fortunés, dont les situations de sous-développement pouvaient être parfaitement comprises par les peuples des émirats, qui, dans un passé récent, avaient connu des contraintes similaires. A cause d'un manque de richesses nationales.

Il n'a pas été difficile de tracer les premières directives pour l'utilisation des ressources financières de l'ADFAED. Dans le monde du golfe intérieur, il était facile de distinguer entre les nations qui avaient besoin d'aide et celles qui avaient atteint des niveau de développement confortable, souvent grâce à leurs propres ressources.

Aujourd'hui, la portée des activités de l'ADFAED n'est considérablement élargie et ses efforts dépassent les limites du seul développement économiques arabe. Elles comprennent l'aide aux pays en voie de développement en général, dans le cadre de l'intérêt et du soutien des E.A.U. pour l'avenir des pays du « tiers monde ».

Cette expansion des activités du Fonds s'est produits en juillet 1974 avec une élévation du capital du fonds de 120 millions de dollars de l'origine jusqu'à 500 millions de dollars et l'autorisation au Fonds d'accorder son aide aux pays d'Afrique, d'Asie et autres pays islamiques, en plus des membres de la nation arabe.

Cette extension tant des ressources du Fonds que de son champ d'action potentiel était en accord avec l'opinion exprimée par les E.A.U. : les nations possédant une richesse relativement plus grande doivent chercher à aider celles dont le développement est freiné par le manque de fonds de ressources ou de capacité.

Dans bien des cas, le manque de développement et de produits parce que les ressources financières du pays qui voudrait bénéficier d'une aide sont si minimes que les considérations bancaires normales ne permettent pas d'investissement dans des projets qui seraient pourtant dignes d'intérêt et utiles. Pour sortir de ce cercle vicieux et ruineux, la charte de l'ADFAED lui permet soit de consentir des prêts pour des réalisations dignes d'intérêt, soit de participer réellement aux projets, assurant ainsi un maximum de souplesse, tant pour l'utilisation des ressources de l'ADFAED que pour la réalisation de ses objectifs, qui sont d'encourager les pays en voie de développement à entreprendre des projets bénéfiques.

Quand il s'agit de prêts et que les ressources de l'ADFAED sont utilisées au sens bancaire, les prêts sont « doux » avec des taux d'intérêt qui n'échéissent actuellement entre 3,5 % et 5 %, plus 1 % de frais administratifs. Les périodes de grâce avant le début du remboursement du prêt peuvent aller de trois à cinq ans et les remboursements proprement dits, eux-mêmes, peuvent, selon la nature du projet, s'échelonner de dix à vingt-cinq ans. Pour souligner davantage l'objectif de l'aide apportée pour elle-même, le Fonds souligne que son engagement financier est absolument exempt de tous « liens » politiques ou économiques. De cette façon, le pays bénéficiaire pense-t-on, garde son indépendance et peut agir comme il le ferait dans des relations bancaires normales. Aux yeux de la direction du Fonds, ce n'est pas l'argent seul qui apporte de la valeur au pays qui reçoit, mais aussi le fait de savoir que l'aide peut être obtenue dans le contexte mondial des relations en voie de développement et à un niveau similaritié et respectant les besoins propres de ce pays.

En dehors du total des sommes mises à la disposition du Fonds, l'opinion qu'il doit agir avec précaution et sur un large front a conduit à édicter des règles directrices qui limitent l'investissement de l'ADFAED dans un projet donné à 10 % au maximum des ressources financières du Fonds. En outre, le Fonds ne peut assurer plus de 50 % du financement d'un seul projet. Ces principes directeurs ont permis de jeter les bases d'un vaste système d'aide économique aux pays en voie de développement, en coopération avec les divers fonds internationaux d'aide, établis selon des règles similaires.

Coopération entre fonds

Tout comme les dirigeants des banques commerciales internationales se réunissent périodiquement pour discuter des forces affectant le système bancaire et mandataire mondial, les dirigeants de ces différents fonds se réunissent pour coordonner leurs efforts dans les pays en voie de développement. La direction de l'ADFAED se réunit périodiquement avec celle des fonds arabes similaires d'Arabie saoudite, du Koweït, etc., pour échanger des informations, discuter d'occasions d'une action commune, etc.

Un rôle croissant

En acquérant de l'expérience pour fournir une aide économique aux pays en voie de développement, l'ADFAED s'est de plus en plus fermement convaincu qu'un rôle dépassant celui d'un simple fournisseur de fonds est nécessaire pour tenter d'aider les pays en voie de développement. Se fondant en partie sur sa propre expérience des projets en cours jusqu'ici et en partie sur les perspectives acquises au cours du développement de l'ADFAED, l'ADFAED applique dans quelle mesure le « développement » va au-delà de la simple obtention de fonds.

Comme l'explique le directeur de l'ADFAED, le Dr Hazem Abbas Zaki : « Nous ne nous intéressons pas en simple transfert d'argent mais au transfert véritable de technologie et de ressources naturelles. »

L'un des éléments fondamentaux de la philosophie qui sous-entend le programme d'aide des E.A.U., c'est de chercher à obtenir une association de la technologie occidentale et des fonds provenant des revenus pétroliers arabes pour répondre les problèmes de développement du tiers-monde.

Les E.A.U. ont appris de première main, par leur propre histoire récente, qu'un équilibre délicat doit être réalisé dans les situations où des chances se présentent des deux côtés du golfe avant en matière de développement.

Par sa propre expérience obtenue en soutenant quelque vingt-cinq projets dans plus d'une douzaine de pays, allant de la construction de barrages à l'achat de wagons de chemins de fer et de bateaux de pêche, l'ADFAED apporte une contribution importante et précieuse aux pays en voie de développement. En coopération avec d'autres fonds dont les préoccupations sont voisines, l'ADFAED représente l'un des plus puissants efforts pour bâtir un monde meilleur.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

...s Émirats arabes unis

...ne prospérité basée ...ur la manne pétrolière

(Suite de la page 5.)

...-shore, l'Abu Dhabi Marine ... (A.D.M.A.) — composée de ...P.C. de N.P. et de la Japan ... Development Company, ... aux gisements d'Um-Shaif, ...alkum et de Bundouq, a pro... en 1976 plus de 20 millions ...nnes de « brut », auxquelles ...nt s'ajouter les 3,3 millions ...nes du champ d'Abu-Al-Bu...sh, sur lequel Total est opé...teur.

67,3 millions de tonnes 1975, Abou-Dhabi est large... le plus important produc... des Emirats arabes unis, et ...serves de ce tout petit Etat ...ont le cinquième exportateur ...tiel de l'OPEP. Mais Doubai, ...les gisements de Fateh, a pu ...uire plus de 12 millions de ...s de pétrole en 1975, et ...rdjah, 1,9 million de tonnes. ...s que l'exploitation de ses ...ources n'a commencé qu'en ... Enfin, des permis de recher...ont été accordés dans les émi... du nord et les premiers ré...ts seraient encourageants.

...s Emirats arabes unis n'ont échappé au grand mouvement ...lequel — après la crise de ... — les Etats producteurs de ...ole ont décidé de devenir ...tres de leurs richesses, au ...s juridiquement. En septem...1974, les deux groupes opérant Abou-Dhabi, l'A.D.P.C. et ...MA, ont fait l'objet d'une ...e de participation de 60 % ...sur capital par l'Abou-Dhabi ...onal Oil Company (ADNOC). ...s alors que l'Arabie Saoudite ...prête à prendre le contrôle ...ès de l'ARAMCO, que le ...ait et Qatar ont nationalisé ...s richesses, cet Etat fédéré — ...s doute le plus conservateur Golfe — ne veut pas remettre ...euse le principe 60-40. La dif...lté des conditions d'exploita... du pétrole et la nécessité de ...velles recherches justifient, ...ah-il, cette politique.

'ADNOC, la société d'Etat, force avant tout d'accroître ventes directes après une crise grave au début de l'année 1976. Les prix d'Abou-Dhabi étant trop élevés, les compagnies avaient boudé ce pétrole, obligeant l'émirat à baisser ses prix de 40 cents par baril, en diminuant le montant des primes de soufre, puis de 15 cents en abaissant les différentiels de densité. Avec la reprise de la consommation mondiale, et des accords directs, l'ADNOC a pu écouler sans intermédiaire 20 % de la production nationale en 1976 et envisage d'en exporter 40 % en 1977, alors même que les compagnies viennent d'être autorisées à accroître sensiblement la production.

Cette fortune, accumulée dans une fédération qui — selon le premier recensement — compte 650 000 habitants, est d'abord investie dans l'industrie pétrolière et gazière. Pour éviter d'avoir à importer des carburants, des raffineries ont été construites. Celle d'Um-al-Nar, d'une capacité de 15 000 barils par jour, a été mise en production en 1976 et les travaux de celle de Doubai ont débuté voici quelques mois. Parmi les projets en cours, le complexe industriel de Djebel-Dhana est à la mesure de la richesse et des ambitions d'Abou-Dhabi, avec un port, une raffinerie, des usines de fabrication d'acier doux, d'engrais azotés et de polychrome de vinyl.

Sur l'île de Das, à 200 kilomètres d'Abou-Dhabi, cinq mille hommes — sans une femme — construisent depuis trois ans une gigantesque usine de liquéfaction de gaz qui va produire, au début de l'année 1977, 3 millions de tonnes de gaz naturel et de divers produits de distillation. Quatre méthaniers de 125 000 et 88 000 m3, spécialement commandés pour ce projet, transporteront le gaz au Japon où il servira à la production d'électricité de la ville de Tokyo. Les immenses richesses gazières des Emirats arabes unis, en font d'ailleurs un des premiers producteurs potentiels du monde et sont la propriété exclusive de l'Etat. Doubai, de son côté, a entrepris la construction d'une usine de gaz de pétrole liquéfié qui devrait fonctionner à la fin de 1977.

Car, en attendant, le plan triennal de développement (1977-1979), les rivalités d'émirats aux fortunes diverses et l'anarchie l'emportent souvent sur la cohésion dans le domaine économique.

Le port Rachid de Doubai est-il le plus grand du Golfe avec bientôt trente-sept postes à quai, Abou-Dhabi augmente alors la capacité de son port et Charjdah ouvre deux postes à conteneurs à quelques kilomètres de Doubai. Les quinze jours minimum qu'attendent les baleaux en large de ces points de débarquement peuvent justifier une telle concurrence. Mais comment expliquer que Charjda et Doubai aient construit des aéroports internationaux distants de quelques kilomètres l'un de l'autre et que plusieurs projets industriels soient mis en chantier concurremment ?

Le budget fédéral de développement (alimenté pour plus de 90 % par Abou-Dhabi) fait la part belle en 1976, comme en 1975, aux communications, indispensables à l'union des émirats. On peut désormais aller par autoroute d'Abou-Dhabi à Al-Aïn ou Doubai, et la route côtière qui reliera les émirats au complexe de Djebel-Dhana puis à Qatar est en construction et permettra à n'importe quel camion d'aller de Paris à Doubai en deux semaines. Quel avenir peut avoir le chameau dans ces conditions ?

Electrification et dessalement de l'eau, avec 237,5 millions de dirhams — la monnaie unique des Emirats arabes unis, — est le second poste du budget. L'enseignement est obligatoire et les services de santé — où les soins sont gratuits — se multiplient.

Comme dans les autres pays du Golfe, le secteur économique le plus florissant est le bâtiment. Partout les villes semblent en chantier et la main-d'œuvre indienne et pakistanaise (80 % de la population des Emirats arabes unis n'est pas originaire des Emirats) construit rapidement des hôtels de luxe, bureaux et maisons d'habitation. Aussi

BUDGET FÉDÉRAL (millions de dirhams)

	1975	1976
Revenus	2 163,1	4 151,9
Contribution d'Abou-Dhabi	2 134,3	4 079,7
Dépenses courantes	1 195,6	2 140,8
Dépenses de développement	954,6	1 797,8
Communications	234,2	386,8
Eau et électricité	223,9	398,2
Education	154,1	237,5
Intérieur, Justice, Défense	84,5	133,2
Logement	82,9	297,9
Santé	74,9	96
Agriculture	51,3	91,6
Autres	33,8	150

(Source Mocl.)

parmi les projets industriels figure la construction de cimenteries, d'une fonderie d'aluminium, d'entreprises sidérurgiques, de minoteries et de centrales électriques.

Les sociétés étrangères ne pouvaient pas rester indifférentes devant un tel développement promoteur de gains appréciables. D'autant qu'il n'existe pas d'impôt sur le chiffre d'affaires, que la fiscalité est extrêmement légère et qu'il n'y a aucune restriction au rapatriement des capitaux. Elles sont donc venues en nombre de tous les pays industrialisés. Mais là comme ailleurs dans le Golfe, il n'est pas question de participer à la vie économique sans la protection d'un sponsor (garant) local. Seul l'émir de Charjda apprécie peu les intermédiaires. Il faut passer par son conseiller économique personnel. Dans tous les cas, ces protections sont loin d'être gratuites. Tolérable lorsqu'il s'agit de grosses sociétés qui répercuteront ces dépenses supplémentaires dans des coûts largement évalués, le système du sponsorship est infiniment plus scandaleux lorsqu'un manœuvre indien ou pakistanais doit verser 20 ou 30 % de son salaire à quelque Abou-Dhabien.

Désireux de « *moraliser* » la vie économique, Abou-Dhabi, de même qu'il a imposé les appels d'offres pour les grands projets, a fixé par décret le pourcentage accordé aux sponsors : de 2 % pour les petits projets à 1 % pour ceux de plus de 50 millions de dirhams. Mais peut-on parler de moralisation dans des pays où les émirs eux-mêmes — à l'exception de celui d'Abou-Dhabi — ne font pas la distinction entre les fonds d'Etat et leur fortune propre.

Faire fleurir le désert

Cette manne pétrolière permet aussi la réalisation du rêve le plus fou : faire fleurir le désert. Américains et Français rivalisent à Abou-Dhabi pour faire pousser arbres et légumes. Ainsi, au centre expérimental agricole d'Al-Aïn, créé par la C.F.F., palmiers, citronniers, orangers, vigne même sont abreuvés comme quelque grand malade au goutte-à-goutte pour épargner ce précieux nectar qu'est l'eau. Sous parasols ou sous serres, concombres et tomates sont produits avec des rendements inespérés (600 et 400 tonnes à l'hectare) et les marchés urbains regorgent en été des produits de cette victoire sur le désert.

Quant à la pêche qui fait encore vivre 30 % de la population, dans les petits émirats du nord, elle tend à se développer industriellement.

Cette débauche de projets et la naissance de nouveaux besoins ont provoqué une croissance rapide des exportations. A Abou-Dhabi, elles sont passées de 846 millions de dirhams en 1968 à plus de 3 milliards en 1974 et 3,8 milliards en 1975. A Doubai, où elles sont encore plus fortes, elles se montent en 1975 à 7,1 milliards de dirhams. Et dans les deux émirats l'importance du poste « *machines et matériel de transport* » est la preuve même d'un pays en pleine expansion. Grande-Bretagne, Japon, Etats-Unis, Allemagne fédérale précèdent la France sur le marché important en dépit de sa taille restreinte.

Toutes ces dépenses n'en laissent pas moins à Abou-Dhabi un surplus important de pétrodollars (estimé à 3 milliards). Mais loin d'être assis sur leur or, les Emirats arabes unis ont alloué en 1976 une part importante de leurs revenus à l'aide et aux prêts au tiers-monde. Créé en 1973, pour aider les pays arabes, le Fonds d'Abou-Dhabi pour le développement économique arabe (A.D.F.A.E.D.) a étendu depuis son action aux pays africains et asiatiques (mais principalement aux pays musulmans). C'est ainsi que le dernier bénéficiaire d'un prêt de fonds — le 20 novembre — a été la Malaisie. Mais ce sont l'Egypte, la Syrie, le Pakistan, le Yémen du Nord, le Soudan et le Bangladesh qui ont d'abord profité de ces prêts et aides. D'autres organismes (le Fonds de dotation pour assistance générale et l'Abou-Dhabi Investment Authority) sont aussi chargés de dispenser ces prêts.

Ayant dépassé les Etats-Unis et même la Suède pour le montant du revenu par habitant, Abou-Dhabi par cette importante contribution, la plus forte du monde par habitant, montre ainsi la voie aux pays les plus riches du globe.

BRUNO DETHOMAS.

...De l'exploitation des gisements à la coopération industrielle...

Extraire des gisements, transporter et raffiner du pétrole, construire des produits. Voilà depuis 50 ans l'affaire de la Compagnie Française des Pétroles.

Aujourd'hui, développement du pétrole et du gaz d'Abu Dhabi, développement du pétrole et du gaz en mer du Nord, présence sur la marge continentale, en Afrique, dans le monde arabe, dans le monde entier, le Groupe TOTAL-C.F.P. apporte une contribution importante aux activités pétrolières, aux gaz naturels, aux pays qui souhaitent développer leur économie industrielle. Le Groupe TOTAL-C.F.P. apporte aussi son savoir-faire, ses techniques, ses services de pointe, sa participation, dans de nombreux pays du monde, en particulier dans celui d'Abu Dhabi où il entre actuellement le potentiel d'un nouveau gisement marin et où il apporte son assistance en matière pétrolière.

Huitième producteur de pétrole, troisième marque mondiale de produits de raffinage, TOTAL ne se borne pas à ses activités traditionnelles. Il est présent dans le gaz et l'uranium, ou encore dans la pétrochimie. Il est aussi présent dans le nucléaire, il est présent dans l'électronique, il est présent dans l'informatique.

Partout où il est présent, TOTAL apporte son expérience et ses idées, ses produits et ses techniques, son savoir-faire et son goût pour les nouveautés, chaque fois que cela peut contribuer au développement de leur industrie pétrolière, sous les formes les plus diverses de l'énergie solaire ou la mise en valeur des terres arides.

TOTAL

COMPAGNIE FRANÇAISE DES PETROLES
5, rue Michel-Ange
75781 Paris Cedex 16

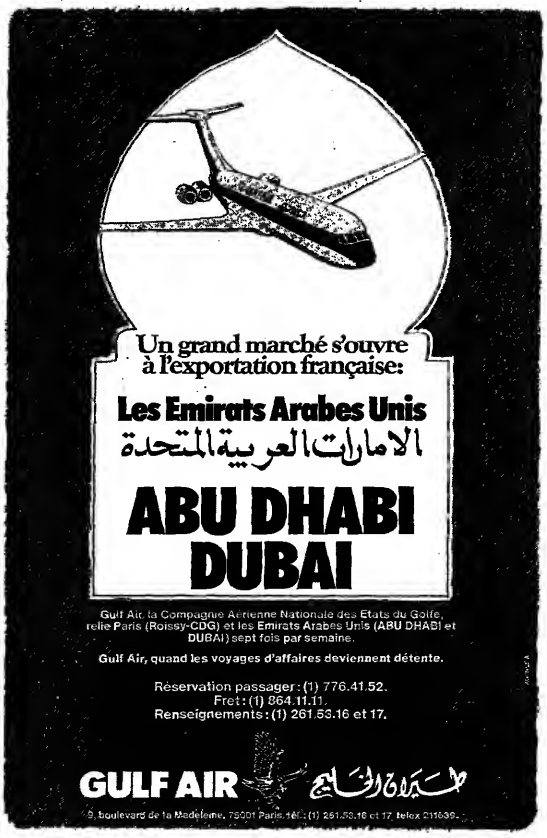

Un grand marché s'ouvre à l'exportation française:

Les Emirats Arabes Unis

الامارات العربية المتحدة

ABU DHABI
DUBAI

Gulf Air, la Compagnie Aérienne Nationale des Etats du Golfe, relie Paris (Roissy-CDG) et les Emirats Arabes Unis (ABU DHABI et DUBAI) sept fois par semaine.

Gulf Air, quand les voyages d'affaires deviennent détente.

Réservation passager : (1) 776.41.52.
Fret : (1) 864.11.11.
Renseignements : (1) 261.53.16 et 17.

GULF AIR

9, boulevard de la Madeleine, 75001 Paris. tél. : (1) 261.53.16 et 17. telex 211639.

LES MARCHÉS D'ARMES

Du pistolet automatique à l'avion Mirage

LA France a vendu toutes sortes de matériels militaires à l'Etat des Emirats arabes unis : depuis le pistolet automatique de 7,65 millimètres à Doubaï jusqu'à des avions de combat Mirage à Abou-Dhabi. Elle l'a fait en dépit d'une vive concurrence qui l'oppose aux Etats-Unis, à la Grande-Bretagne ou à l'Italie, trois des autres fournisseurs principaux d'une Fédération qui a tenté de mettre sur pied les éléments d'une défense commune des sept émirats.

Des projets sont en cours qui visent, avec l'appui financier de l'Arabie Saoudite, du Qatar et de l'Etat des Emirats arabes unis, à constituer une industrie militaire sur le sol égyptien. La France et la Grande-Bretagne sont notamment en compétition pour prêter leur assistance industrielle, technique et financière.

A des degrés différents, les émirats de Doubaï et d'Abou-Dhabi sont les clients des constructeurs français d'armements. Le premier de ces deux émirats s'est contenté d'acquérir en France, notamment, des armes individuelles — en particulier deux cent cinquante pistolets automatiques de 7,65 millimètres conçus par la Manufacture d'armes des Pyrénées à Hendaye — et il a confié principalement à l'Italie et aux Etats-Unis le soin de lui vendre quelques avions d'attaque au sol Aermacchi et des hélicoptères Bell. Ces matériels composent un escadron de liaison et de transport pour la police locale, renforcée dans la perspective d'un afflux d'immigrants.

En revanche, les contrats de la France avec Abou-Dhabi sont plus importants car ils touchent, à la fois, à l'équipement de l'armée de l'air et à l'armement, notamment en missiles, des forces terrestres.

On évalue, au total, à trente-deux exemplaires le nombre des avions de combat Mirage-5 (la version simplifiée du Mirage-III) que le groupe privé Dassault-Breguet a vendus à Abou-Dhabi avec l'accord du gouvernement français.

L'aviation de l'émirat d'Abou-Dhabi a reçu, également, des hélicoptères Puma et Alouette-III de fabrication française et des quadriture-propulseurs de transport Hercules de conception américaine.

Ainsi, Abou-Dhabi s'est constitué une force aérienne mise au service de la défense commune de l'Etat des Emirats arabes unis et protégée derrière un réseau de défense rapprochée par missiles. Abou-Dhabi a, en effet, commandé à la France et à la Grande-Bretagne un système de défense anti-aérienne à basse altitude fondé sur des missiles sol-air Crotale et Rapier mis en œuvre par radars. Ce système de défense aérienne rapprochée est analogue au système Shaheen que l'Arabie Saoudite a commandé à la France, et notamment aux sociétés Metra et Thomson-C.S.F.

Pour l'équipement de son armée de terre, Abou-Dhabi a choisi d'acquérir plusieurs centaines d'exemplaires des missiles SS-11 et SS-12 produits par la Société nationale industrielle aérospatiale en France. Ces missiles à commande manuelle ou à télécommande infra-rouge peuvent être montés sur des automitrailleuses légères Panhard, des véhicules blindés tout terrain Panhard, des hélicoptères Alouette-III et des jeeps Land-Rover. Ils sont principalement destinés à la lutte anti-chars.

L'émirat d'Abou-Dhabi a acheté des fusées pour des projectiles de 155 millimètres et des cartouches de 7,62 millimètres à balle ordinaire.

A tous ces matériels fournis par la France, il convient d'ajouter les armements terrestres livrés par la Grande-Bretagne, et en particulier des chars légers Scorpion et des véhicules blindés Sherland, qui peuvent servir tout autant à des missions de maintien de l'ordre. Tant pour la France que pour la Grande-Bretagne, ces livraisons s'accompagnent généralement de l'envoi sur place de missions de techniciens.

L'industrie militaire arabe

Dans leur conquête des marchés du golfe Persique, les industriels français ont bénéficié de l'assistance du Pakistan, qui a délégué — c'est le cas à Abou-Dhabi — des conseillers accoutumés aux matériels français et capables de les mettre en œuvre pour le compte d'autrui.

En mai 1975, l'Etat des Emirats arabes unis s'est associé à l'Arabie Saoudite et au Qatar pour constituer, avec l'Egypte, un consortium au capital de 1 040 millions de dollars (environ 5 200 millions de francs) qui permettrait de produire sous licence, non loin du Caire, des armements occidentaux : des avions d'entraînement, des appareils de combat, des missiles, des radars et des équipements électroniques.

Plusieurs pays occidentaux ont été sollicités par les responsables égyptiens de cette industrie militaire arabe. La France mais aussi la Grande-Bretagne et les Etats-Unis sont susceptibles de répondre aux besoins de ces pays du Proche-Orient une fois que les gouvernements arabes en seront mis d'accord sur un tel projet. En effet, l'une des principales difficultés provient actuellement de l'existence de points de vue divergeants entre l'Egypte et ses bailleurs de fonds sur le fait de savoir s'il convient d'acheter simplement des armements ou de les produire soi-même.

S'il voyait le jour, ce projet intéresserait cinq mille à six mille travailleurs de l'armement en Egypte, et nécessiterait l'envoi, par les pays occidentaux qui y seraient associés, de plusieurs centaines d'ingénieurs, d'administratifs et de techniciens.

Depuis quelque temps, l'Arabie Saoudite a avancé des crédits à l'Egypte pour financer ses achats d'armes à l'étranger et se délivrer ainsi d'une trop grande dépendance à l'égard d'un ravitaillement soviétique.

La décision qui devrait être prise prochainement tiendra compte de la volonté des responsables politiques de s'affranchir, à terme, des risques de la source unique en matière de fournitures militaires et, aussi, du souhait du haut commandement arabe de disposer, le plus vite possible, de suffisamment de matériels de combat opérationnels. Ces deux préoccupations, si elles ne sont pas contradictoires, sont difficilement conciliables. Le voyage de M. Bourges, ministre français de la défense, au Caire, du 4 au 9 janvier 1977, permettra d'y voir plus clair.

JACQUES ISNARD.

DIPLOMATIE

Une politique de coopération régionale

CINQ ans après la proclamation de l'indépendance, la diplomatie des Emirats arabes unis regarde en arrière pour apprécier le chemin parcouru — et s'en féliciter. L'artisan en est M. Ahmed Soueidi, qui dispose de l'entière confiance de cheikh Zayed et qui s'est taillé une place personnelle dans l'aréopage des ministres des affaires étrangères du monde arabe. On peut même constater que le nouvel Etat, affaibli à sa naissance par les forces centrifuges qui constituaient les principautés jalouses de leur autonomie interne, a gagné en poids et stature à l'extérieur. Il a fallu d'abord se faire admettre dans le concert des nations du Golfe par ses deux puissants voisins — l'Iran et l'Arabie Saoudite. On se souvient du traumatisme provoqué par l'occupation militaire iranienne le 30 novembre 1971 des trois Etats du détroit d'Hormuz (Abou Moussa et les deux Tumb) : l'opinion publique avait manifesté des sentiments de colère, tandis que les dirigeants gardaient leur sang-froid. Le cabinet d'Abou-Dhabi devait par la suite oublier le coup de force pour adopter une attitude pragmatique et nouer des relations diplomatiques avec Téhéran en janvier 1973.

Assurer le maintien de l'ordre

La normalisation s'est faite à petits pas et des échanges de visites officielles sont venus consolider un état de choses à ses débuts très précaire. A propos du pacte de sécurité collective dont il sera question plus loin, cheikh Zayed l'envisage beaucoup moins en termes militaires que sur le plan de la nécessaire coordination des efforts de tous les Etats concernés pour augmenter leur poids politique à l'extérieur, et surtout assurer solidairement le maintien de l'ordre établi dans la région. Avec l'Arabie Saoudite, la reconnaissance a été longue à venir et le prix à payer élevé.

L'accord frontalier du 21 août 1974 consent des amputations territoriales appréciables : au sud, la zone pétrolifère de Zarrara (Oasis de Liwa) est abandonnée à l'Arabie Saoudite qui, par ailleurs, s'adjuge à l'ouest une « fenêtre » maritime d'environ 60 kilomètres de large. En compensation, les Emirats arabes unis ont été autorisés à s'étendre à l'est selon une ligne qui, partant de Um El Zemoul, atteint l'oasis de Buraimi. Cependant, la zone ainsi concédée faisant partie du sultanat d'Oman, et non du royaume wahabite, on voit difficilement cette clause entrer en application sans provoquer une tension avec Masqate. Aussi les autorités omanaises viennent-elles récemment de s'inquiéter de cette disposition qui n'avait pas été rendu publique, ne voulant pas faire les frais de la réconciliation entre Ryad et Abou Dhabi. Cette dernière a été scellée lorsque le roi Khaled s'est rendu en visite officielle dans les Emirats arabes unis du 27 au 29 mars dernier.

Unité de vues avec Ryad

Elle a permis de consacrer l'unité de vues des deux pays profondément solidaires par leurs orientations politiques et leurs aspirations religieuses. Cheikh Zayed lui-même, à l'issue du voyage, a publiquement reconnu que le royaume voisin était le guide naturellement désigné de tous les Etats de la péninsule. Les Emirats arabes unis ont, dès le début, voulu pratiquer une politique de bon voisinage et de coopération avec le sultanat d'Oman toujours en difficultés à cause de la prolongation de la rébellion du Dhofar. Abou Dhabi a consenti d'importants prêts au cabinet de Masqate en vue de lui permettre d'assurer son décollage économique en dépit de l'état de guerre larvée. Il est à craindre cependant que la querelle à propos de l'oasis de Buraimi ne rebondisse à bref délai : cheikh Zayed s'est rendu à Masqate le 18 novembre dernier à l'occasion des fêtes de l'indépendance du sultanat et rien n'a transpiré sur le contenu des conversations entre les deux monarques.

Avec Qatar, Bahrein et Koweït, les relations sont cordiales et favorisent le raffermissement des liens de bon voisinage : échanges commerciaux fructueux, coopération culturelle et en matière d'information, harmonisation des politiques pétrolières, etc. Il s'agirait dans l'esprit de M. Soueidi de promouvoir à terme un marché commun des pays du Golfe en coordonnant au préalable les politiques de développement et l'étude des débouchés commerciaux.

Les limites d'une semblable coopération régionale sont cependant apparues à l'issue de la conférence des ministres des affaires étrangères du Golfe, qui s'est achevée à Masqate le 26 novembre dernier.

Le pacte de « sécurité collective »

M. Ahmed Soueidi avait multiplié les contacts en vue de concilier les points de vue antagonistes de Bagdad et de Téhéran, en désaccord profond sur la rédaction d'un pacte de « sécurité collective » avancé par M. Khalatbari (Iran) et fraîchement accueilli par les autres partenaires, peu soucieux de se laisser enfermer dans un pacte militaire aux dispositions contraignantes, qui aurait abouti à faire de l'Irak le « gendarme » du Golfe.

Le délégué irakien, de son côté voulait s'en tenir à une déclaration très générale sur la réaffirmation du droit de libre navigation dans la région.

Une formule de compromis prévoyait les dispositions suivantes :

— Non-ingérence dans les affaires intérieures des Etats de la région qui ne soit son régime réglement pacifique des différends, exclusion du recours à la force;

— Respect des frontières existantes ;

— Programme de coopération en matière d'exploitation des ressources naturelles, organisation du passage du détroit d'Hormuz et des lignes de navigation ;

— Coopération économique et culturelle ;

— Maintien de la zone à l'écart des rivalités de grandes puissances, et adoption de mesures permettant de faire face à tout danger qui menacerait l'un ou l'autre Etat de la région.

La délégation irakienne refusa de discuter ces propositions qui, avec certaines amodiations, auraient pu recueillir l'agrément de l'Arabie Saoudite, de l'Iran et des autres émirats pétroliers (soucieux de sauvegarder leur sécurité).

Accélérer le programme de développement de l'Egypte et de la Syrie

Cette réunion aura eu du moins le mérite de faire éclater au grand jour les contradictions sous-jacentes et de dissiper certaines illusions.

Cet échec a été ressenti à Abou-Dhabi, où maintenant cheikh Zayed et son ministre des affaires étrangères vont s'employer à utiliser le poids spécifique des émirats arabes unis pour consolider leur position dans le concert arabe, en particulier en raffermissant les relations avec Le Caire et en participant activement à l'opération que mène actuellement au Liban la force de dissuasion arabe. Il est de l'intention de cheikh Zayed, en effet, de continuer d'apporter des preuves concrètes de sa générosité à l'égard des deux pays dits du « champ de bataille » (Egypte-Syrie) en vue de les aider à accélérer leur programme de développement économique et la reconstitution de leur potentiel militaire.

NOEL JEANDET.

(PUBLICITE)

ÉMIRATS ARABES UNIS

MINISTÈRE DES FINANCES ET DE L'INDUSTRIE

Avis d'appel d'offres international

1. - Le Ministère des Finances et de l'Industrie des E.A.U. lance un appel d'offres international pour l'importation et la fourniture de matériels et divers équipements médicaux.
2. - Le dossier concernant le présent appel d'offres peut être retiré auprès du Ministère des Finances et de l'Industrie (Département Achats) d'Abu-Dhabi et de Dubaï pendant les heures d'ouverture, contre un payement non remboursable de 3 000 DHS (DHS TROIS MILLE SEULEMENT)
3. - Un dépôt initial doit accompagner l'appel en forme de garantie bancaire d'un minimum de 5 % de la valeur totale de l'offre valable pour 90 jours, à partir de la date de clôture
4. - L'Offreur adjugé de cet appel ou d'une de ses parties doit présenter un dépôt définitif de 10 % de la valeur totale des articles adjugés en forme de garantie bancaire inconditionnelle délivrée par une banque opérant aux Emirats Arabes Unis valable jusqu'à la date limite pour l'importation
5. - Les offres peuvent être remises dans la boîte concernante, au Ministère des Finances et de l'Industrie, Dubaï, ou envoyées par courrier recommandé à : Boîte Postale 1565, Dubaï/U.A.E. Date limite : samedi 22 janvier 1977 à 10 heures. Adresse : (Tenders Committee) Ministry of Finance and Industry, Dubai Tender number MH/51 D/76.

Sous-Secrétaire d'Etat.

BANQUE DE L'INDOCHINE ET DE SUEZ

INDOSUEZ

Siège Social
96, boulevard Haussmann
Paris 8e

Siège Central
44, rue de Courcelles
Paris 8e

SUCCURSALES DE LA BANQUE DE L'INDOCHINE ET DE SUEZ AU MOYEN-ORIENT

ARABIE SAOUDITE	DJEDDAH	King Abdulaziz Street P.O. Box 1 Djeddah Tél. : 23344
	ALKHOBAR	Immeuble Khoja Prince Nasser Street P.O. Dhahran International Airport Tél. : 44088
BAHREIN	MANAMAH	Kanoo Building Tél. : 57019/021/023
ÉMIRATS ARABES UNIS	DUBAI	Al Kuwait Building Bin Yas Street Deira-P.O. Box 4005 Dubai Tél. : 25280
	SHARJAH	Zahra Square Butti Bin Bishr Bldg P.O. Box 2086
YÉMEN	TAIZ	Al Mugamma Street P.O. Box 4686 - Taiz Tél. : 2267
	HODDEIDAH	Immeuble HAYEL Rue du Port B.P. 3577

Société affiliée

KOWEIT : ARAB FINANCIAL CONSULTANTS COMPANY (AFCO)

	KOWEIT	AL-DUAIJ BLDG MUBARK AL-KABIR ST P.O. Box 23767 Kuwait Tél. : 441742/747

Banque de Paris et des Pays-Bas
3, rue d'Antin — PARIS 75002

dans le Golfe depuis 1973
la Banque de Paris et des Pays-Bas
met à votre disposition
ses succursales et sa filiale

ABU DHABI : Banque de Paris et des Pays-Bas.
Tél : 43.560
DUBAI : Banque de Paris et des Pays-Bas.
Tél : 26.243
SHARJAH : Bank of Sharjah.
Tél : 23.520

QATAR Banque de Paris et des Pays-Bas (Doha). Tél : 26.291
OMAN Banque de Paris et des Pays-Bas (Mascate). Tél : 72.27.40
BAHRAIN Banque de Paris et des Pays-Bas (Manama). Tél : 53.119

Banque de Paris et des Pays-Bas
la Banque Française des Émirats du Golfe

هكذا من الأصل

AFRIQUE

Tanzanie

AU TERME D'UNE VASTE RÉORGANISATION POLITIQUE

M. Julius Nyerere pourrait abandonner la présidence à M. Aboud Jumbe

Dar-Es-Salaam. — M. Julius Nyerere pourrait, dans les mois qui viennent, abandonner la présidence de la Tanzanie à son collaborateur le plus proche, M. Aboud Jumbe, pour se consacrer à la direction d'un nouveau parti unifié dont la proclamation est prévue pour le 5 février 1977. Souvent qualifié de « conscience de l'Afrique noire », le président sortant s'emploierait alors à donner un second souffle à l'expérience de développement socialiste dont la Tanzanie est le théâtre depuis bientôt dix ans. Ce indique ici de source informée qu'une telle décision pourrait intervenir à l'automne 1977 et constituerait l'aboutissement logique d'un processus préparé de longue main.

De notre envoyé spécial

Fondée en avril 1964 par les États de Zanzibar et du Tanganyika, la République unie de Tanzanie compte deux partis politiques, l'Afro-Shirazi Party de Zanzibar (A.S.P.) et la Tanganyika African National Union, continentale, (TANU), dont les instances dirigeantes doivent se réunir en congrès le 21 janvier prochain pour se saborder, ratifier les statuts d'un nouveau parti unifié, le Chama Cha Mapinduzi (C.C.M.) ou Rassemblement de la révolution et en élire provisoirement le président et le vice-président. La naissance officielle du C.C.M. n'aura lieu que plus tard à Zanzibar à l'occasion du dixième anniversaire de la déclaration d'Arusha, qui constitue la charte du socialisme tanzanien.

Sans remettre en cause l'autonomie notamment financière du petit État de Zanzibar, cette fusion politique consacrera la primauté du parti au sein de la République, évolution prévue par la Constitution provisoire de 1965 et par un amendement constitutionnel adopté l'an dernier par le Parlement de Dar-Es-Salam. Le 21 janvier, le congrès constitutif du C.C.M. devrait porter à sa présidence par acclamation M. Nyerere, et à sa vice-présidence, M. Jumbe, actuel président du Conseil de la révolution de Zanzibar et premier vice-président de la République unie de Tanzanie.

Après la dissolution de l'A.S.P. et de la TANU, mise en place du C.C.M. devrait être l'occasion d'une vaste campagne pour introduire du sang neuf dans la bureaucratie tanzanienne. Le C.C.M. dont les seuls membres seront des « paysans travailleurs », va être réélu prochain ses représentants à quatre échelons : ceux de la cellule urbaine (dix maisons) ou de la branche villageoise, du district, de la région et de la nation. Quatre organisations nouvelles de masse, filiales du C.C.M., seront organisées (jeunesse, femmes, coopératives et syndicats ouvriers). Intervenant après la distribution d'un nouveau manuel politique et l'adoption d'un nouvel emblème (un soc et un marteau sur fond vert), ce long processus électoral se terminera par la réunion en septembre 1977 d'une conférence nationale chargée de désigner un conseil national exécutif d'une quarantaine de membres, lequel élira en son sein un comité central d'une douzaine de membres.

Cette conférence nationale devrait confirmer MM. Nyerere et Jumbe dans leurs mandats à la tête du C.C.M., et la logique voudrait que le président tanzanien décide alors, comme il y est enclin, de se décharger sur son second des tâches absorbantes de chef d'État qu'il assume depuis douze ans. Le projet de Constitution du C.C.M. prévoit en effet l'éventualité d'une séparation des fonctions de chef d'État et de président du parti unifié. Il indique également que le gouvernement sera responsable devant le parti dont le siège sera Dodoma, qui doit devenir en 1980 la capitale du pays.

En revanche, ce scénario ne précise pas la place réservée au troisième pourcentage du régime actuel, M. Rashidi Kawawa, deuxième vice-président de la République et premier ministre (il occupe ce dernier poste depuis sa création en 1972). Sa carrière semble connaître un déclin en dépit de son influence au sein de l'appareil de la TANU, des syndicats et, d'une communauté musulmane réduite. Le projet de constitution du C.C.M. s'indique même pas si le poste de premier ministre sera maintenu.

A la veille de l'indépendance du Tanganyika, en 1963, M. Nyerere avait déjà créé un précédent en abandonnant la tête du gouvernement pour se consacrer à la réorganisation de la TANU. Agé aujourd'hui de cinquante-quatre ans, il semble tenté de faire la même opération pour mener à bien la vaste réorganisation politique dont la Tanzanie sera le théâtre en 1977. En tout cas, personne ne semble sérieusement penser, ici, qu'il terminera le mandat présidentiel de cinq ans qui lui avait été à nouveau confié fin 1975 par un vote populaire.

JEAN-CLAUDE POMONTI.

Tunisie

Le gouvernement et la centrale syndicale s'opposent à propos des terres domaniales

De notre correspondante

Un important débat a rebondi ces dernières semaines en Tunisie. Il porte sur les modalités de gestion et l'avenir des terres domaniales constituées pour l'essentiel par les propriétés des anciens colons. Deux cents intellectuels tunisiens viennent de rendre public un manifeste dénonçant « la tentative de dissolution de l'office sous prétexte de décentralisation ».

Tunis. — « *L'engouement pour les terres domaniales se manifeste avec frénésie dans les milieux des gros agriculteurs, des hauts fonctionnaires et de certaines professions prénilipiées* », écrivait récemment le journal de la centrale syndicale tunisienne *Ech Chaab*.

« *Le gouvernement a pris des mesures propres à améliorer le rendement des terres domoniales* », annonçait d'autre part le journal l'Action, quotidien du parti socialiste destourien.

L'affaire des terres domaniales ait couler beaucoup d'encre en Tunisie quand elle ne provoque pas, comme le 14 octobre dernier, a grève des seize mille ouvriers appartenant à l'office chargé l'administrer un domaine qui représente le dixième des terres ultivables.

Pour sitoer un problème qui oppose depuis plusieurs mois déjà Union générale des travailleurs anisiens (U.G.T.T.) et le ministère de l'agriculture, il faut faire un rapide retour en arrière ; lors le la nationalisation, en 1964, des 110 000 hectares de terres exploitées par des propriétaires étrangers (en majorité français), le gouvernement tunisien avait voulu d'en faire l'élément principal de l'expérience de collectivisation alors animée par M. Ben Salah. En 1970, le retour au libéralisme économique avait mis un terme au regroupement des terres : elles avaient été placées sous la tutelle d'un office des terres domaniales et partagées en deux lots : 360 000 hectares de parcelles destinées à la vente ou à la location ; 480 000 hectares de terres restées en unités de grands domaines agro-combinats et fermes-pilotes.

En 1974, M. Hassan Belkhodja était nommé à la tête du ministère de l'agriculture. Il était chargé de mettre en œuvre des réformes dans le but de revaloriser des terres dont le rendement avait considérablement baissé par suite d'une mauvaise gestion et en raison d'une insuffisance de moyens techniques. Cinq directions régionales furent mises en place et la gestion fut confiée à une cellule administrative ayant pouvoir de vente et d'achat. Il fut, d'autre part, décidé que les grands domaines pilotes comme Bellachab ou Chaal deviendraient des établissements publics dotés de la personnalité civile et de l'autonomie financière avec statut d'entreprise nationale.

C'est également en 1974 que les seize mille ouvriers de l'ancien office des terres domaniales obtinrent un « statut » améliorant leur situation et revalorisant notamment le salaire minimum agricole garanti.

Aux yeux des travailleurs et de leur organisation syndicale, les mesures prises pour décentraliser l'office apparurent comme une double opération financière au bénéfice de l'État, lui permettant, d'une part, de ne pas appliquer le statut, d'autre part, de moyenner des terres un meilleur prix sans tenir compte des problèmes d'emploi.

Après être resté plusieurs mois en sommeil, le conflit a rebondi le 14 octobre 1976, les travailleurs de l'office débrayant pour vingt-quatre heures, avec le soutien de l'U.G.T.T. La grève « illimitée » annoncée pour la semaine suivante, n'a cependant pas eu lieu. Depuis, il semble que des négociations soient en cours. M. Belkhodja serait disposé à appliquer enfin le statut, élaboré en 1974, au personnel administratif de l'office, sans pour autant « *transformer les ouvriers agricoles en fonctionnaires* ». La centrale syndicale, à travers son journal *Ech Chaab* maintient ses revendications et veut obtenir satisfaction avant son congrès, fixé au mois de mars 1977.

Chacun s'accorde à considérer les terres domaniales comme un secteur vital, mais pour tirer de cette analyse des conséquences contradictoires. Cinq ou six familles vivent souvent sur une parcelle de 6 hectares, et les impératifs de rentabilité se heurtent à la nécessité de fixer une population rurale sous-employée pour limiter son afflux vers des centres urbains surpeuplés. Les autorités se trouvent donc devant un choix politique difficile.

MANUÈLE PEYROL.

Guinée-Équatoriale

Un ministre et un haut fonctionnaire sont tués à la prison de Bata

De notre correspondant

Madrid. — Des informations parvenues à Madrid font état de l'arrestation dans l'ancienne colonie espagnole de Guinée-Equatoriale, il y a deux semaines, d'une centaine de hauts fonctionnaires, dont deux ont été mis à mort à coups de bâton à la prison de Bata, chef-lieu de la province continentale du pays.

Il s'agit de MM Buenaventura Ocbaga, ministre de l'éducation, et Jesus Afonso Oyono, secrétaire à la présidence de la République et l'un des compagnons les plus proches du président Macias Nguema dans la lutte pour l'indépendance du pays en 1968. Parmi les personnalités détenues, figurent M. Miguel Eyegue, ancien vice-président de la République, le Révérend Père Enamo, directeur du collège de Malabo, et M. Jo Ubiam, directeur général du ministère de l'éducation.

L'origine de ces arrestations a été la réunion à Malabo d'un groupe de hauts fonctionnaires, qui décidèrent d'adresser au dictateur une pétition lui demandant de changer de politique en raison de la grave crise économique du pays. Le commandant Teodoro Nguema, chef de la garde nationale, et neveu du président, qui participait à la réunion, se chargea de transmettre la pétition au président Macias, qui se trouvait dans son palais de Bata.

A son retour de Bata, le commandant Nguema arrêta tous les autres signataires et plusieurs de leurs amis et les transféra à la prison de la capitale. Deux jours plus tard, Radio-Bata annonçait que MM. Ocbaga et Oyono s'étaient « suicidés » à l'intérieur de la prison, où ils se trouvaient avec une centaine d'autres « traîtres » auteurs d'« *un complot contre le président de la République supposé être le gouvernement espagnol* ». — J.-A.N.

● *Selon un rapport publié à Londres* par la Société pour l'élimination de l'esclavage, près du quart de la population de la Guinée-Equatoriale aurait quitté le pays pour vivre en exil et ainsi échapper à la répression. D'autre part, les exportations de cacao, qui représentaient 56 % des exportations totales, sont tombées de 45 000 à 10 000 tonnes. — (*A.F.P.*)

POLITIQUE

A l'Assemblée nationale

La réforme de l'architecture

« Ce projet ne prétend pas redresser d'un coup de baguette magique une situation déplorable », déclare Mme Françoise Giroud

Vendredi 17 décembre, l'Assemblée nationale examine, après déclaration d'urgence, le projet de loi sur l'architecture (« le Monde » du 18 décembre).

Pour M. BOLO (R.P.R.), rapporteur, « *la mission fondamentale du texte est la reconnaissance de la qualité architecturale et de tout ce qui constitue le cadre de vie comme étant d'intérêt public* ». Ce texte repose également sur la responsabilité de compétence des architectes et fait un choix en faveur de l'exercice libéral de la profession. Le rapporteur relève « *une grave lacune* » : l'enseignement de l'architecture.

Mme FRANÇOISE GIROUD, secrétaire d'Etat à la culture, déclare : « *Selon Saint-Exupéry, l'architecture est l'expression de la civilisation d'un pays. Qu'il dit vrai, notre civilisation, en son état actuel, n'a pas de quoi se vanter. A deux exceptions près, ce que nous avons bâti depuis trente ans ne répond à aucun des trois critères qui ont fait la bonne architecture : beauté, commodité, solidité. Nous serions mal venus d'en faire grief aux architectes, même s'ils n'en sont pas tous innocents.*

« *Ce projet, qui ne prétend pas redresser d'un coup de baguette magique une situation déplorable, se propose deux objectifs : déterminer ce que doit être l'action des pouvoirs publics sur l'architecture de notre temps ; réformer le statut professionnel des architectes. (...) Que peut faire, n'autre part, une loi pour l'architecture ? Dire la beau et le laid ? Evidemment non. Mais elle peut et doit agir sur les conditions de la qualité architecturale des constructions, inséparabl. de l'urbanisme. (...) Il semble que l'on assiste à un processus d'élimination des architectes, contrepoids pourtant indispensable à la pression puissante des contraintes économiques et techniques. Le gouvernement propose donc de rendre très largement obligatoire leur intervention tout en la limitant à l'essentiel. C'est-à-dire à la phase de la conception. (...) De plus, il a semblé au gouvernement que la véritable limite à l'obligation du recours à l'architecte était une atteinte à la liberté individuelle. D'où un certain nombre d'exemptions au recours à l'architecte.* »

Pour terminer, Mme Giroud évoque les deux sujets qui constituent les éléments majeurs de sa politique pour l'année à venir : l'enseignement et la commande publique.

M. FOURCADE, ministre de l'équipement, indique que le projet est « *le projet du gouvernement tout entier* ». Il souhaite que le Parlement ne complique pas les formalités de délivrance du permis de construire.

Dans la discussion générale, M. LABBÉ, président du groupe du R.P.R. présente sa position (*le Monde* du 18 décembre).

Pour M. JOSSELIN (P.S.), « *ce projet n'est pas bon : il s'agit non d'une construction mais d'un ravalement, d'un replâtrage* ». Il expose ensuite les grandes lignes du projet socialiste en la matière. « *La participation des citoyens est la clé de voûte de notre proposition. Des comités du cadre de vie préparent les décisions des élus pour la mise en œuvre desquelles interviendront les ateliers publics d'urbanisme et d'architecture qui regrouperont représentants des comités et professionnels et qui instruiront les demandes de permis de construire.* »

Après avoir évoqué le problème de l'enseignement, il précise que « *l'ordre des architectes sera supprimé* ».

M. GANTIER (R.I.) se félicite que le projet ait été élaboré en concertation avec la profession.

M. RALITE (P.C.) observe que « *la politique du pouvoir a contribué à l'avènement du laid, et malheureusement, au nom du beau, d'organiser la mise en cause du logement social* ». Il conclut : « *Votre projet ne va rien changer, notamment en matière d'aménagement de l'architecture dont la misère éclate.* »

Dernier orateur, M. VALLERIX (R.P.R.) reconnaît que « *trop souvent la quantité l'a emporté sur la qualité de l'architecture et du cadre de vie* ». A son avis, « *l'indépendance créatrice doit être garantie par le statut libéral et par l'existence d'un ordre pourvu d'une déontologie renforcée.* »

La discussion devait se poursuivre samedi.

PATRICK FRANCÈS.

Le Parlement limite l'augmentation de la taxe professionnelle à 70 %

Vendredi 17 décembre, l'Assemblée nationale examine le texte de la commission mixte paritaire (sénateurs et députés) sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances rectificative pour 1976.

En ce qui concerne la taxe professionnelle, M. PAPON (R.P.R.), rapporteur, précise que le Sénat avait décidé que pour 1976 la taxe ne pourrait excéder 160 % du montant de la patente de 1975 et prévu, en contrepartie, qu'elle ne devrait pas représenter moins de 60 % de la patente de l'an dernier. La commission a repris le texte de l'Assemblée qui ne prévoit pas de plancher, mais limite l'augmentation à 70 %. Il l'a complété par une disposition votée par le Sénat au terme de laquelle cet article s'appliquera aux coopératives agricoles, à leurs unions et aux sociétés d'intérêt collectif agricoles.

Dans la discussion générale, M. FANTON (R.P.R., Paris) demande que l'article concernant les attachés de l'administration centrale de la Ville de Paris soit lui aussi, inséré dans le collectif.

M. DURAFOUR, ministre délégué à l'économie et aux finances, lui indique que l'arbitrage du premier ministre à ce sujet a rendu probablement « *et dans un sens qui devrait le satisfaire* ». M. SABLÉ (app. R.I., Martinique) critique la disposition fiscale introduite par le Sénat et tendant à faire les essais réponaux des DOM à instituer à leur profit une surtaxe à la taxe sur les produits pétroliers perçue au profit des départements, disposition qui, précise-t-il, « *fait l'unanimité contre elle* ». Il en demande la suppression.

Pour M. LAURIOL (R.P.R., Yvelines) la procédure qui a permis l'introduction de cette disposition est « *inconstitutionnelle* ». l'assemblée n'ayant pu se prononcer. « *Nous ne pouvons pas*, déclare M. FANTON, *laisser s'implanter un système dans lequel le Sénat disposerait de l'initiative en matière financière.* »

Après une suspension de séance demandée et par le ministre « *pour retirer la Constitution* » et par le président de l'Assemblée (*pour réunir le bureau*), M. DURAFOUR accepte de supprimer l'article contesté par M. SABLÉ.

L'ensemble du texte de la commission mixte paritaire, ainsi amputé, est adopté par l'Assemblée.

Régime fiscal de la presse

L'Assemblée adopte ensuite le texte de la commission mixte paritaire sur le projet de loi relatif au régime fiscal de la presse. M. VIVIEN (R.P.R.), rapporteur, indique que pour les quatre articles restant en discussion la commission a retenu le texte voté par le Sénat (*le Monde* du 16 décembre). Elle souhaite que le gouvernement poursuive ses consultations avec la presse afin d'aboutir, dans le début de la prochaine session, à un système permettant l'assimilation aux quotidiens des périodiques politiques.

A ce sujet, M. PONCELET, secrétaire d'Etat au budget, relève que « *la fédération nationale de la presse considère désormais que le caractère politique des périodiques peut justifier une distinction fiscale. le gouvernement ne rejuera pas d'examiner sans délai ses propositions à condition qu'elles soient compatibles avec l'équilibre général du projet.* » Ainsi, « *l'assimilation aux quotidiens ne pourra concerner qu'un nombre limité de publications* ». Quant aux décrets d'application du texte, ils seront portés à la connaissance des intéressés d'ici trois mois.

Sont ensuite adoptés :

● La proposition de loi de M. BROCARD (R.I.) relative à la mise en valeur pastorale dans les régions d'économie montagnarde. Ce texte modifie la loi de janvier 1972 en assouplissant les conditions de création de groupements pastoraux, dont il élargit la composition.

Interviennent dans la discussion générale MM. RAMEL (R.I., Rhône), MAURICE BLANC (P.S., Savoie) et FRANCHERES (P.C., Corrèze). M. MEHAIGNERIE, secrétaire d'Etat à l'agriculture, précise que les agriculteurs de zone de montagne, qui bénéficient des dispositions de l'arrêté du 22 avril 1976, recevront un virement de crédit avant la fin de l'année, à l'exception de ceux d'une zone très limitée. Quant aux agriculteurs victimes de la sécheresse, ils recevront le solde de l'indemnité à laquelle ils ont droit dans les deux mois.

Sont ensuite adoptés deux amendements de M. MAURICE BLANC : l'un protège les agriculteurs contre la constitution d'associations ou syndicats permettant à des sociétés à vocation non agricole d'exploiter les pâturages de montagne. L'autre précise que les deux tiers au moins des membres du groupement pastoraux doivent être constitués par les agriculteurs de ces régions. Lorsqu'il s'agit d'une société, les agriculteurs locaux doivent détenir la majorité du capital social.

● La proposition de M. BRIANE (rad.), qui accorde aux deux à trois mille instituteurs ruraux sociaux la possibilité de souscrire au régime de retraite complémentaire des salariés agricoles.

● Le projet de loi, adopté par le Sénat, qui institue un régime public d'indemnisation des victimes d'infractions. A l'initiative de M. GERBET, et contre l'avis du gouvernement, l'Assemblée décide de rétendre dans ce texte une procédure permettant l'indemnisation intégrale des personnes qui se sont portées au secours d'individus dont la vie ou l'intégrité physique se trouvait mise en péril du fait d'une infraction, ainsi que celles qui ont apporté spontanément leur concours à l'exécution du service de la police judiciaire. M. GUICHARD, garde des sceaux, avait indiqué que le gouvernement déposerait à la prochaine session un projet tendant à l'indemnisation, par la voie administrative, de toutes les personnes bénévoles victimes de leur courage. L'Assemblée décide également que la loi entrera en vigueur deux mois après sa publication.

● Le projet de loi, adopté par le Sénat, prévoyant que les avocats stagiaires pourront participer aux élections du conseil de l'ordre et du bâtonnier s'ils ont prêté serment avant le 1er janvier de l'année des élections. A l'initiative de M. MASSOT (rad. g.), l'Assemblée permet aux avocats honoraires de conserver leur droit de vote. Un amendement de M. GERBET (R.I.) légalise la possibilité pour le règlement intérieur de chaque barreau de fixer une durée minimale d'inscription au tableau pour être éligible au conseil de l'ordre et aux fonctions de bâtonnier.

● La proposition de loi, adoptée par le Sénat, complète la loi concernant un médiateur (adoption définitive).

P. Fr.

Questions orales

Vendredi 17 décembre, l'Assemblée nationale évoque notamment au cours de sa séance consacrée aux questions orales sans débat :

● LA SITUATION ECONOMIQUE DE L'OUEST. — A M. LA COMBE (R.P.R., Maine-et-Loire) M. JEAN LECANUET, ministre d'Etat chargé du plan et de l'aménagement du territoire, déclare que l'Ouest est « *la région qui a fait l'objet de la part des pouvoirs publics du plus important effort de soutien* ». Il ajoute : « *En quatre années l'Ouest a bénéficié de 20 % des créations d'emplois industriels et tertiaires en France. On ne peut donc dire que cette région ait été abondonnée. (...) La politique d'aménagement du territoire dans l'Ouest est rendue plus difficile, il est vrai, par le ralentissement général des créations d'emplois. Le nombre d'actifs dans le secteur agricole a tendance à diminuer et le nombre des jeunes qui viennent prendre ou reprendre un emploi a augmenté.* »

● LES PRIX DES ALIMENTS DU BÉTAIL. — M. GLON (app. R.P.R. Côtes-du-Nord) évoque « *les dispositions qu'il convient de prendre de façon urgente pour éviter au secteur de l'industrie et l'alimentation animales d'avoir à affronter trop de difficultés* ».

M. PONCELET, secrétaire d'Etat au budget, répond : « *La hausse des prix de 8,75 % autorisée en juillet 1976 a été calculée non seulement en fonction des hausses nécessaires à la profession au titre de la valeur ajoutée, mais également selon l'évolution des cours de certaines matières premières (...). En ce qui concerne les prix des tourteaux de soja ayant servi de base au calcul des hausses intervenues à cette époque, les chiffres retenus correspondaient aux cours des produits alors disponibles sur le marché, compte tenu d'un taux de couverture à terme qui a été fixé à un niveau relativement faible correspondant à la situation des entreprises les plus défavorisées (...). Quoi qu'il en soit, la hausse des prix des aliments composés pour les animaux, arrêtée le 13 décembre 1976, ne doit en aucune façon être considérée comme une sanction à l'égard de cette profession.* »

Sont également abordées des questions relatives à la politique familiale (M. HAMEL, R.I., Rhône), à l'industrie de la machine-outil (M. NILÈS, P.C., Seine-Saint-Denis), à l'industrie textile (M. HABSBROEK, P.S., Nord), les difficultés de la sidérurgie (M. FERRETTI, R.I., Moselle), la politique énergétique (M. GAU, P.S., Isère) et le sort des familles modestes (Mme MORRAU, P.C., Paris) et la situation scolaire en Gironde (M. SAINTE-MARIE, P.S., Gironde)

République Sud-Africaine

● M. JIMMY KRUGER, ministre sud-africain de la justice, a annoncé, vendredi 17 décembre, que quatre-vingt-un détenus politiques allaient être libérés. D'autre part, l'Institut sud-africain des relations raciales a indiqué, dans un rapport, qu'il estimait à quatre cent quarante-trois le nombre des personnes détenues sans procès à la suite des troubles raciaux de cet été. — (*A.F.P., A.P.*)

POLITIQUE

LE MEETING DU R.P.R. A STRASBOURG

M. Chirac espère que M. Giscard d'Estaing «pèsera de tout son poids» sur les choix électoraux

Strasbourg. — Malgré un froid très vif, quelque quatre mille cinq cents personnes ont participé, vendredi 17 décembre, à Strasbourg, au premier meeting provincial organisé par le Rassemblement pour la République. Elles ont longuement acclamé M. Chirac, qui a pris la parole sur le fond de scène désormais habituel du R.P.R. : un grand V tricolore et le bonnet phrygien orné de la croix de Lorraine. M. Pierre Pflimlin, maire de Strasbourg, membre du comité directeur du Centre des démocrates sociaux, qui avait accepté de présider cette réunion, a été applaudi à plusieurs reprises, non que sa présence fût jugée comme un ralliement, mais parce qu'elle apparaissait à beaucoup comme une caution et un gage d'élargissement. Avec les représentants diplomatiques au Conseil de l'Europe, quelques « centristes » assistaient à cette assemblée tandis que M. Jean-Marie Caro, député, secrétaire national du C.D.S., tenait au même moment une réunion à Molsheim — où il a l'intention de briguer la mairie que détient M. Klingenfus (R.P.R.), — et recevait le même jour une lettre d'encouragement de M. Barre. M. André Bord, secrétaire d'Etat aux anciens combattants et ancien secrétaire général de l'U.D.R., sans citer les noms de M. Giscard d'Estaing et de M. Barre, a cependant souligné que la majorité tout entière devait « reprendre à la coalition socialo-communiste un électorat qui tend à aller vers elle parce qu'il est désemparé ». Il a aussi exalté le rôle que M. Chirac, alors secrétaire d'Etat à l'emploi, avait joué dans les accords de Grenelle de 1968.

La discours de M. Chirac, mieux rédigé et mieux conçu que celui du 5 décembre, a été prononcé avec plus d'aisance et plus de flamme. Citant Tacite et Strabon, évoquant le saint-simonien Enfantin et l'utopiste Bazard, fondateur de la Charbonnerie, il a traité incidemment de « matamores » ceux qui le sonp̃onnent d'inspirer des « officines politiques », selon l'expression employée par M. Poniatowski, avant de traiter longuement de la conjoncture électorale, de la participation et de la politique contractuelle et enfin de l'élection du Parlement européen au suffrage universel (voir en première page). — A. P.

Après avoir dénoncé le collectivisme, M. Chirac justifie ainsi la fondation du Rassemblement :

« Nous avons voulu que la majorité, telle qu'elle s'est dégagée des élections présidentielles, sorte de sa léthargie et se réveille quand il est temps encore.

» Eh bien, à entendre les clameurs qui s'élèvent de toutes parts, je crois que nous avons réussi.

» Et nous espérons que, le moment venu, le président de la République, comme l'ont fait ses prédécesseurs, pèsera de tout son poids pour que les Français choisissent la cause de la liberté et qu'ainsi soit poursuivie l'œuvre de la Ve République.

» En attendant, c'est notre rôle d'organiser et de rassembler tous

De notre envoyé spécial

les citoyens qui, conscients du péril, veulent créer le grand élan nécessaire à la victoire de demain.

« Qui peut trouver à redire à cela ? Qui peut nous faire reproche de notre action ? Qui peut mettre en doute notre bonne foi ? Sinon des habiles qui tirent dans l'ombre de ténébreuses machinations, des matamores qui essaient d'effrayer les craintifs et des observateurs qui ont cru trop tôt victoire. »

M. Chirac traite ensuite de la réforme de l'entreprise en disant :

« Dans l'entreprise, l'exercice de leur responsabilité par les travailleurs porte un nom : c'est la participation. D'une structure hiérarchique où les travailleurs sont encore trop souvent contraints à une obéissance passive, nous avons le devoir de passer à une organisation fonctionnelle où chacun puisse prendre la part de responsabilité qui lui incombe. Nous voulons aussi que la participation puisse déboucher sur ce que j'appellerais la « cogestion ». Il faut que le développement de la participation et de la responsabilité contribue à la nécessaire réforme de l'entreprise. Vous les travailleurs, quelle que soit leur place ou leur niveau, doivent pouvoir participer à l'organisation de leur travail et au partage des fruits de leurs efforts. Ils ont droit à une formation professionnelle qui leur donne la possibilité de choisir et de s'élever. La participation est un moyen sur lequel nous ne transigerons pas. »

La politique contractuelle

Le président du R.P.R. traite ensuite de la politique contractuelle :

« Il serait grave pour la France que des résultats tangibles ne soient pas obtenus au cours des prochains mois en matière de prix ou d'échanges extérieurs. Cette cette action ne doit pas être conduite par des méthodes qui laisseraient de moins en moins de place à la politique contractuelle, c'est-à-dire au dialogue normal dans toute société démocratique et responsable entre l'Etat, les responsables des entreprises et les représentants des salariés, sur les conditions d'amélioration de la situation des travailleurs.

» Une politique réelle, profonde, de rééquilibrement de nos équilibres économiques exige que le dialogue social poursuivi, faute de quoi, les risques pris seraient immenses et les résultats obtenus précaires.

» Je suis, en effet, convaincu que quelle que soit la période, les avantages de la politique contractuelle l'emportent sur les inconvénients et qu'elle est dans la vie sociale un élément de clarté et de paix.

« On dit qu'elle collterait trop cher. Or son coût est vraisemblablement inférieur à celui des grèves résultant des conflits qu'elle évite.

» On dit qu'elle diminuerait l'autorité de l'Etat. Mais l'important pour un Etat est de définir clairement des objectifs et de s'y tenir. Cette exigence n'exclut pas le dialogue avec ses propres directrices sur les conditions de leur rémunération.

» On dit qu'elle donnerait un rôle trop important aux syndicats. Ceux-ci, il est vrai, ne doivent point se substituer au gouvernement ou au Parlement dans la détermination de la politique économique et sociale. Il y a des domaines de l'action de l'Etat qui ne se négocient pas et dans les-

(Dessin de PLANTU.)

quels la décision finale revient à la puissance publique et à elle seule. Mais s'agissant des conditions de travail et de rémunération du salariat ou encore s'agissant de l'emploi, des syndicats forts et responsables, négociant des accords compatibles avec la situation économique, sont des facteurs de progrès et de meilleur équilibre social.

» Il ne m'appartient certes pas de me substituer à ceux qui assument la responsabilité dans des conditions difficiles, mais j'ai le sentiment qu'il serait raisonnable pour les parties en cause d'ouvrir une discussion approfondie sur les conditions dans lesquelles la politique contractuelle pourrait être poursuivie et préparée au cours des prochains mois. Il s'agit d'engager avec les organisations syndicales un vaste débat sur la compatibilité entre la hausse du pouvoir d'achat qu'elles réclament et d'autres objectifs économiques et sociaux qui sont aussi les leurs. Il s'agit de traiter par le dialogue et la concertation ce qui ne pourra l'être utilement que par voie de mesures unilatérales et non négociées. Même si cette démarche doit conduire à des accords d'un type nouveau. Il s'agit enfin de maintenir le dialogue social sur des sujets pour lesquels les contraintes économiques et financières du pays sont moins grandes : participation des travailleurs aux décisions les concernant dans l'entreprise, l'atelier ou le bureau, les conditions de travail, les risques sociaux, l'emploi, la formation. »

Abordant enfin la question européenne, M. Chirac affirme :

« Nous avons la volonté politique de faire l'Europe et nous convions tous ceux qui la partagent à agir avec nous. » Et il ajoute à propos du projet d'élection du Parlement européen au suffrage universel :

« Il ne m'appartient pas actuellement, avant même que le Conseil constitutionnel se soit prononcé, d'exposer la position que prendra le Rassemblement dans ce domaine.

» Pour ma part, je vois trois problèmes essentiels :

» D'abord il n'est évidemment pas question que la prochaine Assemblée puisse se voir confier des pouvoirs autres que ceux qui sont actuellement les siens. Une déclaration solennelle du gouvernement devra affirmer qu'en aucun cas la France n'acceptera de participer à des négociations tendant à élargir les compétences de l'Assemblée, telles qu'elles résultent du traité de Rome.

» Ensuite, il est bien entendu que le mode de scrutin retenu ne saurait l'apparenter ni de près ni de loin à un scrutin régional. On ne peut prétendre faire l'Europe en défaisant la France.

» Enfin, s'agissant d'un accord qui doit témoigner d'une volonté commune des Neuf de faire progresser l'Europe, il doit y avoir réciprocité dans les engagements. Les Français ne comprendraient pas que tel ou tel de leurs partenaires signe un accord et cherche immédiatement à en différer l'application.

» L'élection au suffrage universel doit intervenir simultanément dans tous les Etats membres et se dérouler selon les mêmes règles. C'est une exigence du bon sens, car à quoi ressemblerait une Assemblée dont certains membres seraient les élus du suffrage universel direct, et d'autres les élus de Parlements nationaux ?

» Mais l'Union européenne ne doit pas rester une simple projection de la Communauté actuelle. Il faut, en outre, donner un ressort nouveau à l'Europe. Ce rôle d'impulsion, d'imagination, et, finalement, de décision, ne peut évidemment incomber à tel ou tel organisme irresponsable et pas davantage à un régime d'Assemblée. Seuls les chefs d'Etat et de gouvernement, qui incarnent l'autorité de chacune des nations membres, sont réellement en mesure de faire avancer l'ensemble européen. L'Europe sera d'abord confédérale, c'est-à-dire respectueuse des identités et des souverainetés nationales ou elle ne sera pas.

» C'est pourquoi le Conseil européen, dont la France a proposé et obtenu l'institution, doit être le vrai moteur de l'Union européenne. »

LA PRÉPARATION DES ÉLECTIONS MUNICIPALES

PARIS : plusieurs formations réaffirment leur soutien à M. d'Ornano.

Les fédérations de Paris des républicains indépendants, du Centre des démocrates sociaux (C.D.S.), du parti radical-socialiste, du Mouvement pour la social-démocratie par la participation (M.S.P.) et du Mouvement démocrate socialiste de France (M.D.S.F.) ont réaffirmé vendredi 17 décembre, dans un communiqué, leur soutien à la candidature de M. Michel d'Ornano pour la mairie de Paris. Ces formations politiques affirment : « *Les Parisiens et les Parisiennes ont le droit, comme les habitants de toutes les autres villes de France, de connaître le nom de celui que leurs élus porteront à la mairie.* » « *Conformément à l'arbitrage convenu entre les différentes formations de la majorité et dans un esprit de large ouverture, elles ont désigné M. Michel d'Ornano pour former, dans chaque secteur, des listes d'union ouvertes à toute la majorité présidentielle et allant au-delà de cette majorité, afin d'assurer à Paris la victoire des tenants de la liberté* », ajoutent ces fédérations.

CLERMONT-FERRAND : la liste de la majorité sera conduite par M. Canque.

(De notre correspondant.)

Clermont-Ferrand. — M. Michel Canque, chargé de mission au cabinet de M. Jean-Pierre Soisson, secrétaire d'Etat à la jeunesse et aux sports, président de la section basket-ball du Clermont Université Club, a annoncé, vendredi 17 décembre, qu'il conduira la liste de la majorité.

M. Michel Canque, qui doit prochainement abandonner ses fonctions de conseiller municipal de Chamalières, dont le maire était M. Giscard d'Estaing avant son élection à la présidence de la République, a précisé qu'il n'appartient à aucun parti politique, mais que la liste qu'il conduira « *s'inspirera de l'esprit de la majorité présidentielle* ».

Parmi les personnes qui figureront sur sa liste, M. Canque a cité les noms de M. Jean-Pierre Vedrine, doyen de l'U.E.R. de sciences économiques de Clermont-Ferrand, de Mme Paulette Beneyton, chef adjoint au cabinet de M. René Haby, ministre de l'éducation, M. Claude Libermann, conseiller technique au cabinet de M. Jacques Barrot, secrétaire d'Etat au logement.

MARSEILLE : le P.C. poursuivra son action pour les listes d'union

De notre correspondant régional

Marseille. — M. Georges Lazzarino, secrétaire de la fédération communiste des Bouches-du-Rhône, a répondu, vendredi 17 décembre, aux déclarations faites au *Monde* par M. Gaston Defferre, maire socialiste de Marseille, relatives à la constitution de listes séparées pour les prochaines élections municipales.

Les communistes jugent la décision « *inutilement* » prise par la commission exécutive de la fédération socialiste des Bouches-du-Rhône « *profondément regrettable* » et ils estiment qu'elle est contraire à l'accord national conclu le 28 juin dernier entre les trois partis de gauche. Ils affectent de croire que cette décision, pourtant votée à l'unanimité par l'instance du P.S., n'est pas « *irréversible* ». « *Nous poursuivrons nos efforts pour des listes d'union dès le premier tour*, a déclaré M. Lazzarino, *avec patience, ténacité et hardiesse.* » Les communistes pensent même que la pression de la population marseillaise peut encore amener leurs partenaires à modifier leur position. Ce samedi *la Marseillaise* a publié deux motions signées, l'une part cent cinquante enseignants d'administrants de l'université de Provence (Aix-Marseille - II), l'autre par cent trois professeurs du lycée de Marseille, demandant « *avec insistance* » le constitution de listes d'union dès le premier tour dans tous les secteurs de la ville.

La réaction relativement modérée du P.C. s'explique aussi par le fait que les négociations concernant plusieurs villes importantes du département des Bouches-du-Rhône (Aix, Arles, Ambarès, Martigues, Fos) ne sont pas encore terminées.

Le secrétaire fédéral du P.C. n'a pas répondu à la proposition de M. Defferre concernant la formation d'une municipalité d'union de la gauche avec plusieurs adjoints communistes. « *La vraie question n'est pas là*, a commenté M. Lazzarino. *Comment voulez-vous aboutir à une municipalité d'union si nous n'avons pas de listes d'union dans lesquelles chaque formation serait représentée conformément à son influence ? La formule précontisée par M. Defferre peut aboutir à ce qu'on appelle le plat du chercheur de falourde.* »

En présentant des listes distinctes de celles du P.S., les communistes estiment ne pas conserver que leurs sept élus du secteur de l'Estaque et d'aider les socialistes à l'emporter, sans aucun bénéfice dans les 1er et 4e secteurs, où la gauche est la plus menacée par les listes de droite.

M. Jean Chélini, ancien adjoint au maire de Marseille, secrétaire général de l'association Majorité Marseille avenir, a déclaré de son côté : « *M. Defferre joue aujourd'hui Marseille au poker pour garder à tout prix sa monarchie municipale. Annonçant à l'avance qu'il gouvernera Marseille avec les communistes, il refuse néanmoins leur alliance au premier tour pour essayer de retenir une fraction des électeurs du centre. Mais ces voix sont lui manquer. Il sera obligé de céder plusieurs secteurs aux communistes.* »

Selon M. Joseph Comiti, ancien ministre, U.D.R., « *cela fait partie de l'habituel comédiage que prend M. Defferre à Marseille : il regrette violemment les voix communistes au moment des municipales, mais il les empoche allégrement au moment des législatives* ».

GUY PORTE.

Le P.S. va devoir arbitrer les désaccords locaux avec le parti communiste

Le parti socialiste réuni samedi 18 et dimanche 19 décembre une convention nationale pour faire le point sur les négociations engagées dans la cadre de l'union de la gauche en vue des prochaines élections municipales. *Théoriquement, les socialistes* devraient clore à cette occasion leurs discussions avec le P.C.F. Ils tiendront, en effet, fixé au 15 décembre la date limite des pourparlers en précisant qu'à partir de cette date les sections locales seraient habilitées, en cas de désaccord, à constituer des listes socialistes homogènes. Encore convient-il que le désaccord soit entériné par la convention nationale.

Or, dans plusieurs cas, il semble que les délégués du P.S. à la convention nationale n'accepteront pas le rupture des négociations intervenues localement entre le P.S. et le P.C.F. et demanderont aux membres de leur parti de renouer le contact, voire même de réviser en baisse leurs prétentions. Tel pourrait être le cas, en particulier, pour le Pas-de-Calais, où les négociations achoppent encore à Boulogne-sur-Mer, à Lens et à Liévin.

La direction du P.S. affirme qu'il n'y aura, au maximum, qu'une dizaine d'exceptions à la règle d'union de la gauche, dès le premier tour de scrutin, dans les villes de plus de trente mille habitants. Elle aurait déjà entériné les demandes d'exceptions déposées par les sections de Laval, d'Aix-en-Provence et surtout de Marseille. D'autres demandes analogues ont été déposées en particulier par la fédération des Alpes-Maritimes pour Grasse et la Cannet.

Indépendamment des exceptions, la convention nationale a également pour tâche d'examiner les négociations qui bloquent. Or les cas les plus importants achoppent encore à Boulogne-sur-Mer, à Lens et à Liévin.

La direction du P.S. affirme qu'il n'y aura, au maximum, qu'une dizaine d'exceptions à la règle d'union de la gauche, dès le premier tour de scrutin, dans les villes de plus de trente mille habitants. Elle aurait déjà entériné les demandes d'exceptions déposées par les sections de Laval, d'Aix-en-Provence et surtout de Marseille. D'autres demandes analogues ont été déposées en particulier par la fédération des Alpes-Maritimes pour Grasse et la Cannet.

Indépendamment des exceptions, la convention nationale a également pour tâche d'examiner les négociations qui bloquent. Or les cas les plus importants achoppent encore à Boulogne-sur-Mer, à Lens et à Liévin.

Dans l'ensemble de la région parisienne, et en particulier dans la capitale, le P.C.F. est décidé à contenir au maximum le P.S., car il craint surtout les conséquences d'une percée socialiste lors des futures élections législatives. Une réunion spéciale du bureau politique a même été consacrée au cas de Paris, car il apparaît que, si le P.S. connaît dans la capitale une progression du type de celle qu'il enregistre en moyenne au niveau national, il risque de ravir au P.C.F. sa place de première formation de gauche et même des sièges de députés communistes sortants.

Du fait des difficultés encore nombreuses qui se manifestent un peu partout, il est possible que la Convention nationale du P.S., après avoir entériné les accords réalisés, prolonge jusqu'au 15 janvier, date du rassemblement national de ses élus et des candidats aux élections municipales, les ultimes négociations. — T. P.

AU SÉNAT

Le train à grande vitesse Paris-Lyon

Le Sénat a discuté, vendredi 17 décembre, une question orale de M. PISANI (P.S.) concernant le train à grande vitesse Paris-Lyon. L'ancien ministre de l'équipement et des travaux publics et des transports formule à ce sujet plusieurs interrogations : « *A quels besoins correspond cet investissement fondamental par son volume comme par sa nouveauté technique ? Quels motifs justifient la priorité qui lui est donnée ?, etc., etc.* »

« *Il me semble*, déclare M. Pisani, *que la procédure suivie n'est pas satisfaisante parce qu'il n'y a pas eu de véritable débat public, parce que l'on a utilisé un artifice en affirmant que le budget de la S.N.C.F. finançarait l'opération alors que, nous le savons bien pour l'avoir voté récemment, une subvention de l'Etat est indispensable à l'équilibre même de ce budget.* »

« *La ligne nouvelle*, répond notamment M. CAVAILLE, secrétaire d'Etat aux transports, aura 400 kilomètres au lieu de 512 actuellement. » Il poursuit : « *La carrière

هكذا من الأصل

Le Monde aujourd'hui

Tumeur

ES FUNÉRAILLES DU GRAND Z

N soir la France est en deuil. Les téléspectateurs ont perdu le plus talentueux de ses présentateurs, le discoureur impénitent qu'on admirait à pandre ses périodes avec la ême absence au gouvernement la souveraine et dans les expositions canines, à l'Opéra, où le tidient se faisait jouer Mozart, dans la cohue des tiercés populaires.

On aura reconnu X, ou Y, peu porté : mettons Z, pour ne signer personne.

Le cortège funèbre de Z vient quitter la rue Cognacq-Jay. Sur s millions d'écrans paraissent en ir et blanc les images de deuil. les braves cœurs palpitent dans ssaie du commentateur. Aux premiers mots, c'est une spéfaction sans limite dans les milles rassemblées : cette voix, ns la damna, ce ton, ces cadena, l'articulation soignée, les liaiis impeccables, les consonnes ables qu'il fait sonner. la chute s phrases et de débit relevé cordé au rythme de la douleur, la n'appartient qu'à lui. On oit l'entendre, on doute, on est sonné permettre : c'est la voix ême du mort.

La voix déclame : « *Z a voulu re un dernier adieu à ce Paris l'il chérissait, et inversement. s dans tous deux éprouvé un sentiment à répéter souvent* ueux de ces hauts lieux de l'art de la politique où son talent *a permit de se hisser, la Comédie-Française, Bécotine, la Pointe-Pinrouh, sans oublier, de la République à la Nation, l'itinéraire des anifestants, car sur tous leurs* *démarches battait à l'unisson des parieurs les plus défavorisés.*

» En hommage à ses amis télé-spectateurs, Z, ayant convoqué les cameramen dans la chambre d'hôpital avec l'ambition de très-vouer en direct sur la première chaîne, au moment de la plus forte écoute. Trompé dans son attente par un destin contraire, il avait du moins stipulé que ses funérailles fussent retransmises du 18 à 20 heures. »

Bouleversés, des millions d'appels parviennent au standard.

Enfin paraît la speakerine : elle annonce. la voix brisée, que la direction de la chaîne, malgré le vœu du grand Z, allait disiper les angoisses. Oui, Z était bien mort, on pouvait se rassurer. Non, aucune intervention n'avait permis à Z, si intrépide fût-il dans les milieux les plus influents, de se faire entendre depuis l'au-delà. Simplement, notre regretté Z, lassé de n'avoir pu ni souvent se jouer lui-même qu'en dressant le panégyrique des grands de ce monde, avait rédigé de sa main, puis enregistré de sa propre voix, son éloge funèbre, dont il fallait entendre la péroraison.

« Merci d'être là, disait-il de l'outre-tombe, merci ministre le ministre, merci monsieur le sociétaire, merci ma chère Edwige et vous, Monseigneur, merci mon général, merci Bonsoir. Merci de votre recueillement tout accès à d'une grande voix débonnaire stentoriale. »

Dit, merci à vous, Z le grand. Merci de ce silence éberlué.

ROBERT BAMIOL.

LE MÉTRO

Les «enfants de Dieu»

Les « enfants de Dieu » sont apparus vers 8 h. 30 du matin dans le wagon de première, sur la ligne numéro neuf Montreuil - Pont-de-Sèvres. Ils étaient deux, tout jeunes, tout blonds, le premier avec une guitare noire parsemée de fleurs de papier, le second avec une pile de prospectus dans une main et une tasse en fer-blanc dans l'autre.

Le premier a dit, avec un accent hollandais (ou allemand, ou danois, enfin du Nord certainement) : *« Ayez vous bonne journée de paix et de vérité. Nous allons essayer de chanter malgré que le métro fait beaucoup de bruit dans le tunnel. »* Le second a dit avec le même accent à la splendide jeune fille qui lisait un roman policier : *« Bonjour, ma sœur. Vous avez bien dormi et vous êtes heureuse aujourd'hui. »* La jeune fille a haussé les épaules nerveusement après un temps de surprise qui lui a rougi les joues.

C'est Noël

Ils ont donc joué et chanté, et ce effet nous avons beaucoup perdu là cause de vacarme. Parmi nous, il y en eut qui firent comme si rien n'était habituel : ils continuèrent à lire leur journal avec des visages paisibles inexpressifs et figés. Il y en eût d'autres qui mirent un sourire aux lèvres, et ce sourire un peu mécanique voulait dire : « Vous voyez, vous tous, nous n'avons rien contre les marginaux, en contraire. » Et il y eût enfin, la majorité, qui pour subvenir leur rêve de leur théâtre. Ils n'y étaient de toute façon pour personne.

« Si tous voulez chanter avec nous, on sera dans les mains, on sera dans les plats, a dit encore la guitariste avec soi air angélique de là-haut, de là-bas dans les brumes, *c'est Noël qui va venir sur le monde bientôt. »*

Le soir des fusils

Ensuite ils ont fait la quête, on le « manche » comme on dit, et ceux de nous qui souhaitent à eux va car mis dans la caisse des pièces de monnaie. Les autres, désagréments, ne l'ont même pas vu, qui passait pourtant sous leur nez et qui se posait amicalement sur les pages déployées des journaux. Alors eux, les donneurs, nous avons eu en récompense le petit dépliant sur lequel figurait un dessin montrant une ronde d'adolescents sur l'herbe, main dans la main. Et le texte signé de Moïse David disait : *« Il y a un horizon perdu à trouver où le son des fusils ne résonne jamais », et, plus loin : « L'heure doit arriver où le mal se détruira lui-même. »*

Les deux « enfants de Dieu » sont descendus à la station suivante, nous laissant abandonnés. Ils nous ont fait depuis le quai un salut de la main, un peu comme d'ils nous bénissaient, et c'est vrai qu'ils n'avaient pas de notre monde, notre société de convoitise, d'attaché-case et de raide dignité. Puis ils sont allés s'asseoir côte à côte sur le banc public, et ils ont eu raison, car c'est fatigant, finalement, d'être anglais debout, de métro en métro, parmi les usagers de stress, même quand on a la béatitude avec soi, et ce temps de Noël...

OLIVIER RENAUDIN.

RENCONTRE

Quand il n'y a plus rien à dire

C'EST toujours ainsi. A distance, elle l'évoque comme une porte ouverte sur d'innombrables chemins de fuite, sur les lointains du monde. Et quand commence l'attente dans cette atmosphère ouatée, quand sous la lumière froide des néons se célèbrent les rites de multiples départs, de multiples retours, l'aéroport devient tout à coup ce monde clos, et l'évasion, mirage.

En s'engageant dans le boyau de béton crépi de blanc, qui conduit à la galaxie de départ, elle pourrait se répéter que, décidément, c'est toujours ainsi. Mais dans ces cas-là, tout se passe trop vite. Les pensées s'enchevêtrent, confuses, équivoques. Fulgurant, il y a le regret de n'avoir pas eu le temps de se préparer à l'événement, de récapituler, rassembler ce qui effleure du passé. Au lieu de trébucher sur ce que, soudain, la mémoire en restitue. Au lieu d'avoir à démêler ces sentiments contradictoires par lesquels il vous investit brutalement.

Rien ne laissait présager qu'ils se reverraient. Rien et pas même ce pressentiment qui annonçait les jeux obscurs et souterrains du hasard.

Il était devant elle. Il s'est retourné. Trop tôt. Elle n'aura pas eu le temps de se demander d'où lui vient cette impression vague, indéfinissable, de déjà vu, du déjà vécu. Trop tard. Elle le regarde et il n'est plus possible d'esquiver la rencontre.

Quelle surprise ! (une bonne surprise, bien sûr !). Et comment vas-tu, et que deviens-tu ? Et que répondre ? Comment reconstituer, du ébolir, dix ans, sept ans peut-être. Toutes ces années qui ont gommé bien des êtres, bien des passions. Et qui ont appris tous les balbutiements, tous les renoncements qui séparent l'espoir de la défaite. Tout ce temps passé à vouloir retenir ce qui n'était plus. Jusqu'à ce que l'absence devienne incolore.

Et où vas-tu ? Il y a, pour tenir à égale distance l'envie de se raconter et l'impossibilité de dire, des mots, anodins, quotidiens, vains, mais si peu traîtres, mais tellement décents. Autrefois, il y avait des mots qui rassuraient, ou faisaient mal, et plus mal encore. C'était il y a longtemps, si longtemps qu'ils ont perdu leur sens. Il ne reste plus aujourd'hui que ces phrases solides, bien nettes, sans ambiguïté, pour se situer, se définir. En parlant, de préférence, de ses activités professionnelles. Parce qu'il faut bien dire quelque chose. Trouver des paroles auxquelles s'accorde le regard. Prendre une pose face aux bouffonneries du hasard. Et surtout ne pas laisser s'installer le silence. Il permettrait de s'absenter, pour voir l'autre, se voir face à l'autre. Il pourrait exprimer plus et tellement plus que ce piètre commun de s'être revus et de se le dire, sans se retrouver, avec les accents mesurés et discrets des lieux communs.

Quelle tête ferait-il si elle lui demandait, comme çà, sans préambule, comment s'appelle cet endroit qui lui revient à l'esprit ! Elle n'en connaît plus ni le nom, ni même le lieu. Elle se souvient seulement de la forêt, des fougères, des poutres faisanes et des coulées de lumière sous les arbres. Elle a appris à se délivrer de beaucoup de souvenirs, mais elle sait encore le douceur du ciel ce jour-là, la grâce de ces heures d'une rare sérénité et cette tête chatoyante qu'ils avaient inventée sur des gestes recueillis. Mais non, elle ne le lui demandera pas. Il pourrait se méprendre, mal interpréter, ne pas comprendre. Mieux vaut garder sa réserve, sa dignité et mettre toute sa conviction à constater que les conditions atmosphériques sont propices aux turbulences.

En pure perte

De toute façon, il n'y a rien à dire. Déjà, quand ils s'étaient séparés, il n'y avait rien eu à dire. Une autre, et elle est devenue autre. Lorsque était venu le temps de l'indifférence, on l'avait appelé, par pudeur, par estime réciproque, le temps de l'amitié. Une belle occasion de se perdre de vue, de ne plus jamais se retrouver.

Elle a quand même bien envie de lui dire, pour se moquer d'elle-même et de la vieille habitude de toujours s'interdire, pour le narguer, lui et sa manie de tout analyser, qu'elle se sent comme un arbre qui tiendrait bien en avoir l'air à ses feuilles mortes.

Mais il est décidément trop tard. La voix de l'hôtesse oppose cette confortable évidence aux incertitudes du non dit. Ils ont vraiment été naïfs de s'être retrouvés. Le hasard fait parfois bien les choses. En pure perte.

EDITH WEIBEL.

Au fil de la semaine

LE DÉJEUNER DU PRÉSIDENT

par

PIERRE VIANSSON-PONTÉ

CE jour-là, le premier ministre avait réuni pour déjeuner à l'hôtel Matignon la fine fleur des intellectuels de droite.

L'invitation avait de quoi surprendre dans un régime de gauche si solidement installé au pouvoir. Pourtant, la plus étonnant, et qui devrait d'ailleurs faire, pendant plusieurs semaines, les beaux soirs et les dîners en ville de toute l'intelligentsia aussi bien progressiste que fascisante, et à Paris comme à Saint-Flour, c'est que ce déjeuner n'avait été organisé que pour un seul convive, illustre et inattendu : le chef de l'Etat, le président Lefrançois en personne.

Ecrivain lui-même, — et quel écrivain : chaque soir, depuis trois mois, les trois chaînes de la télévision consacraient une longue séquence à son dernier livre « Nation républicaine », — le président souhaitait depuis longtemps rencontrer ainsi, en confrères et sans protocole, les représentants les plus nationalistes, les plus conservateurs, les plus réactionnaires, de la pensée française contemporaine. Il s'en était ouvert à la femme du premier ministre, la célèbre romancière Ethélienne-Joseph-Brun. Celle-ci, qui ne portait pas, enfin pas tout à fait, l'engagement étroitement partisan de son excellent époux, avait su garder des liens avec les écrivains et artistes de tous bords. Elle s'était aussitôt employée à mettre sur pied cette piquante réception.

***

La liste des invités n'avait pas été facile à dresser. Dans un premier temps, chacun avait lancé des noms, et vingt, trente, quarante patronymes célèbres ou moins fameux avaient été ainsi alignés. Puis il avait fallu faire marche arrière. Celui-ci était décidément trop bavard, celui-là trop silencieux, cet autre en parlé de vitesse, telle romancière trop légère, tel polémiste trop lourd et l'un trop âgé, l'autre trop jeune...

Dans la douzaine d'élus, rescapés de ce premier tri, le président avait, de sa main, tayé pour insolence le nom du critique littéraire d'un quotidien du soir qui venait de publier un article libelle « Fhirice, toi café... » par lequel il prétendait répondre à « Nation républicaine ». Enfin, parmi les survivants, un savant universitaire, professeur au Collège de France, avait décliné l'invitation en invoquant de fumeux prétextes idéologiques sur les enfermements, les prisons, la justice et la peine de mort.

Il était clair cependant qu'il ne s'agissait que de réunir le simulacre d'une conversation dans l'apparence d'une controverse. Entre gens d'esprit et du même monde, on n'allait tout de même pas se cordeler comme de vulgaires militants de base. Militante de quel, d'ailleurs ? Le président, c'est bien connu, se situe au dessus des partis — sinon au-dessus, car, parfois, il serait plutôt en dessous — et il n'a rien à voir, plus rien, avec ceux de ses partisans qui étaient pouvoir faire usage de son nom sous la forme d'un adjectif. Quant aux convives, en les passant au crible un à un, on constatait, non sans étonnement, que, si plusieurs d'entre eux avaient jadis appartenu à la même grande formation extrême, aucun, absolument aucun, n'était plus aujourd'hui connu comme membre actif d'un parti quel qu'il soit. On avait beau se creuser la tête pour chercher une logique dans les choix : cette volatilité politique constituait, en dehors de l'appartenance à l'intelligentsia réactionnaire qui tient le haut du pavé et se tient si bien les coudes, leur seule caractéristique commune.

Ainsi composée, la tablée était finalement fort brillante. Il y avait là le romancier Laurent Caroline, des académiciens de Carlara, Bergerac et Nuits-Saint-Georges, le professeur Lavisse, éminent spécialiste de l'obstétrique traditionnelle et de l'ordre moral, l'historien Pierre Chenu, fameux pour ses travaux sur l'accélération de la reproduction chez l'homme blanc (et accessoirement chez la femme), son compatriote et polémiste Georges Soffaire, volontiers comme à son habitude sur une chaise-longue la pipe au bec, l'académicien Jean d'Alençon, directeur d'un grand quotidien matinal et irresistible, le dramaturge Jean Lalouille qui triomphe dans les très bourgeois salons-bars qui ont pris à peu remplacé les paisibles cafés-théâtre de jadis, le ténor Jacques Chaussin du Châtelet, éphémèrement obligé de tout laisser d'un pitoyable officiel, le chanteur Michel Sardet, dont le dernier tube « Coupez, coupez, coupez-leur la tête » est sur toutes les lèvres... Impossible de les citer tous : du beau monde, en tout cas.

***

Le président sait s'y prendre, c'est décidément un habile homme. Enjôleur, prévenant, l'œil de velours, la mine gourmande, il cochait à petits une sorte d'excitation joyeuse qui rappelait celle du lycéen lisant en cachette une revue pornographique. Ce n'étaient que des « Cher ami » ici, des « Cher maître » là, sur un fond de musique douce où résonnaient comme autant de leitmotive les mots de « talent », « savoir », « qualité », « réussite », « expérience », « audace », « intelligence » et même « génie » ; mais ce dernier terme, précédé alors, pour enlever un peu de solennité à l'occasion, de formules atténuatives du genre « une sorte de... », « votre d'intellectuel... » ou « vous qui avez, si j'ose dire, en quelque manière, thi... ».

Un des grands moments du déjeuner fut l'échange de répliques avec Jean d'Alençon qui, se souvenant de tout le bien que le président avait dit du marxisme à un déjeuner antérieur (1), avait interrogé le nouveau président sur son socialisme. « Socialiste, socialiste, méditait à haute voix le premier des Français, suis-je donc socialiste ? Peut-être, après tout. Mais si peu et depuis si peu de temps qu'on ne saurait m'en faire grief. Non, voyez-vous, je suis d'abord et avant tout un libéral, un libéral à la mode d'autrefois... Comment dire cela ? Un libéral inscrit ? C'est vieux jeu. Un libéral éclairé ? Non, c'est prétentieux. Un libéral avancé. Voilà, je crois que c'est le mot juste — et c'est si important là mot juste, ce n'est pas à vous, mes chers amis... Enfin, disons un socialiste pour la foule, mais plutôt, en conscience, un réformiste moderne d'inspiration libérale très avancée. Oui, c'est exactement cela. Je me livre à vous sans précautions, car je suis sûr d'être compris, pour une fois. »

Et comme son interlocuteur s'étonnait, insistait : « Faut-il entendre que vous rejetez le collectivisme, que vous enterrez Marx ? Votre prédécesseur, bien qu'élu de droite, déjeunant un jour avec des intellectuels de gauche, n'avait pas entièrement répudié cette paternité, lui ! » La réplique vint, brillante et définitive : « Cher maître et ami, un individualiste tel que vous sait bien que Marx est une vieille barbe et que l'art de gouverner, comme l'art d'écrire, est un plaisir solitaire qui s'exerce naturellement au profit de la collectivité, mais fort heureusement loin d'elle ! »

Il y eut, au dessert, puis au café, d'autres propos également brillants, lourds de sens et de sous-entendus, qui soulevèrent dans l'auditoire de délicieuses houles d'émotion, d'exquis frissons de plaisir. Une vague et chaude odeur de soufre embaumait la fumée des cigares. Vérité d'Alençon à la main, les intellectuels de droite regardaient ce président de gauche, ils savouraient ses paradis comme la meilleur des armagnacs. Ils s'étonnaient au fond d'eux-mêmes de le trouver si simple, si disait, si charmeur. Et, comme dans un rêve, cet homme qu'ils avaient combattu, qu'ils haïssaient profession d'abhorrer, voire de mépriser, eh bien ! cet homme-là, ils l'aimaient.

Cependant, le temps passait vite et, du coin de l'œil, plusieurs des convives guettaient les aiguilles de la pendule. C'est que tous ou presque avaient pris rendez-vous pour le début de l'après-midi qui dans tire station de radio, qui dans une chaîne de télévision, ou bien avec deux, trois journalistes amis, au plus simplement avec leur table de travail. Tous étaient fort impatients d'aller cuisiner sur-le-champ sur publia, sur les ondes ou la plume à loi main, les secrets de la rencontre. Faute d'avoir pu prendre des notes, ils allaient devoir broder, étirer, enjoliver. Du moins pourraient-ils confier enfin au micro ou au papier la question, la réplique préparées avec tant de soin que les hasards des échanges avaient finalement empêché de placer dans la conversation. Ainsi rien ne serait perdu. Et les récits qu'ébauchaient déjà dans leur tête les témoins privilégiés de ce moment historique substituaient une rencontre imaginaire et édulcorée, plus vraie que la vrai, à ce déjeuner mondain, tout compte fait excellent, mais, il faut l'avouer, bien ennuyeux.

(1) Voir le *Monde* des 10 et 11 décembre 1976.

Le lundi 20 décembre
à 20 h 45, salle Rossini
Mairie du 9e, 6, rue Drouot

FEMINA
la revue des Femmes
qui « savent » lire

Vous convie à un gala
EXCEPTIONNEL
du C.A.J.A.C.
avec Michel YPAR
et les CHÂTELET

Au cours de cette soirée, la revue Femina présentera son équipe et ses objectifs et remettra les « Poupées du cœur » à 3 Associations « Terre des Hommes »

Prix des places : 10 F au lieu de 15 F sur présentation de cette annonce

Renseignements : Tél. : 326.47.34

ETRANGER

REFLETS DU MONDE ENTIER

THE SUNDAY TIMES

Les farces et attrapes du Far-West

« *Un sauvage hors la loi du Far-West, connu sous le nom d'Elmer McCurdy, a provoqué une forte émotion sur le plateau de tournage d'une célèbre série de télévision à Hollywood. D'autant qu'il était mort depuis soixante-cinq ans,* raconte le *SUNDAY TIMES*, de Londres.

» *Le corps momifié de McCurdy était exposé, pendu, à la « potence » d'un parc d'attractions où se tournait le dernier épisode de la série. Tout le monde pensait qu'il s'agissait d'un mannequin de cire, lorsqu'un bras du « pendu » tomba soudain, laissant apparaître un humérus parfaitement humain.*

» *Une autopsie fut immédiatement ordonnée, et une balle de calibre, d'un modèle démodé, fut extraite du corps. L'enquête devait révéler que le « mannequin » était en fait le cadavre de McCurdy, un pillard de trains de l'Oklahoma, qui fut tué en octobre 1911 au cours d'un combat contre les hommes du shérif.*

» *Le corps de McCurdy, embaumé, avait été vendu par le shérif aux organisateurs d'un spectacle itinérant, puis loué par ceux-ci 500 dollars à une grosse ferme de farces et attrapes. (...) Il fut ensuite vendu à un fabricant de mannequins de cire.*

» *Dave Friedman, directeur de la ferme de farces et attrapes, a déclaré que la vente de corps de malfaiteurs aux spectacles forains, était* « l'une des plus vieilles blagues du monde ». *Cette fois, c'est Elmer qui semble bien avoir ri le dernier.* «

WEST AFRICA

Néo-tyrannie

Le chef Obafemi Awolowo se fâche, selon le quotidien *WEST AFRICA*, qui paraît dans toute l'Afrique occidentale anglophone.

« *Au cours de quatre conférences qu'il a faites à l'université de Cape-Coast, au Ghana, dans le cadre du mémorial Kwame Nkrumah, le chef Awolowo a formulé des critiques sévères contre certains gouvernements de l'Afrique indépendante. A une ou deux exceptions près, a-t-il dit, les Etats africains oppressent les masses plus durement encore que ne le faisaient les puissances coloniale. A l'époque coloniale les voix des dissidents pouvaient se faire entendre. Ce n'est plus le cas aujourd'hui. La tyrannie n'est pas plus acceptable quand elle se pare de couleurs indigènes.*

» *Le chef Awolowo a posé la question de l'efficacité des Constitutions africaines et de celle de l'OUA, surtout dans le domaine économique. Lorsque l'apartheid — le dernier ennemi — aura été vaincu, les leaders africains se trouveront confrontés aux problèmes du sous-développement, des libertés individuelles, de la souveraineté de leurs Etats et de l'unité africaine.* «

Journal de Genève

Une polissonnerie dolosive

« Monsieur du Corbeau, comme vous êtes beau ». *Chacun se rappelle la fable de La Fontaine où le renard malin use de la flatterie pour obtenir son fromage,* raconte le *JOURNAL DE GENEVE*.

» *Comment n'y pas songer en lisant la mésaventure qui vient d'advenir au séculaire Collège Calvin, à Genève, dont le cadre historique servit de lieu de tournage à un film osé, intitulé Néa. Nul doute que pour obtenir son autorisation le producteur-renard aura présenté sa requête sous les couleurs les plus chatoyantes au fonctionnaire-corbeau duquel l'accord dépendait. Justement fier de l'institution calvinienne, celui-ci a dû penser que son image projetée sur les écrans du monde ne pourrait que concourir à sa gloire.*

» *Hélas ! il fallut bientôt déchanter.* « Tous les efforts » entrepris afin de contrôler les parties du film tournées dans » cet établissement n'ayant pas abouti dans un délai utile... », *reconnut le Conseil d'Etat dans sa réponse à un interpellateur, il lui fallut se résigner à cette* « profanation ».

» *Quant à savoir si la polissonnerie s'assortit d'une intention dolosive, la question reste ouverte.* »

Daily Mail

Les (dangereux) paradoxes écossais

« *Louis soient aujourd'hui les Ecossais !* écrit le quotidien anglais *DAILY MAIL*. *Ils sont rusés, sans manières, calvinâtres, partiaux, misanthropes — et les « pétroliers » américains disent qu'ils trichent au poker.*

« *Les Ecossais ne peuvent évidemment pas espérer mieux des « Anglichis ». Vous pourriez ajouter qu'ils ont inventé la pénicilline, le chloroforme, le réacteur, le radar, la télévision et le thé-dinatoire. Et aussi qu'il y a trente Ecossais médecins ou juristes pour un Anglais. Mais, ils vous accuseraient immédiatement de paternalisme, votre de grossièreté pure et simple.*

» *Seulement, aujourd'hui, l'antique des paradoxes écossais n'est plus un jeu d'esprit. C'est un impératif. (...) C'est la dévolution qui nous veut cela. (...)*

» *Lord Byron définit un jour l'Ecosse comme* la « pays de la pauvreté, de la logique et de la concupiscence ». (...) Parmi les passions locales, le *DAILY MAIL* cite le whisky, la cornemuse et le football. « *Si vous pensez que ce dernier est, pour les Ecossais, une affaire de vie et de mort, soyez rassurés : c'est beaucoup plus sérieux.* »

Tout cela est d'autant plus important que, désormais, il y a un risque. « *C'est, comme le disait l'historien Philip Guedalla, qu'un Anglais devienne un homme qui habite une île de la mer du Nord gouvernée par des Ecossais.* «

Lettre de Sidi Okba

Tombeau d'un conquérant

LORSQU'EN 1969 le colonel Kadhafi reprit aux Américains la base de Wheelus, près de Tripoli, il la rebaptisa du nom de Sidi Okba ben Nafi (1). Dans la capitale libyenne, quelques Occidentaux étaient très fiers de pouvoir préciser qu'il s'agissait d'un « général arabe » ou d'un « grand stratège musulman ». Leur savoir s'arrêtait là. Pourtant, dans le monde arabe et en particulier chez les Maghrébins, Okba est aussi célèbre que Duguesclin ou Bonaparte en France, Nelson en Angleterre, Garibaldi en Italie... Ne fut-il pas le fondateur de Kairouan et le premier conquérant arabe du Maghreb, dont il entreprit la conversion à l'islam ?

Depuis treize siècles, l'apôtre-guerrier repose au milieu d'un bourg qui porte son nom à 17 kilomètres de Biskra, aux confins du Sahara et du massif de l'Aurès. C'est un ourlaux village dont les maisons en terre séchée s'imbriquent les unes dans les autres, les façades aveugles donnant sur des ruelles sinueuses. Marchande d'épices ou de légumes, boulangers, tailleurs, sont accroupis au seuil de leur boutique, comme dans les bazars du Caire ou de Téhéran il y a vingt ou trente ans. Dans les cafés qui entourent la petite place centrale, des hommes jouent aux dominos ou au tric-trac en sirotant un thé ou un café. Les enfants s'abattent dans la poussière. Les femmes sont invisibles.

On se croirait dans un quartier de Djeddah avant l'introduction de l'électricité dans les années 1950 ou dans un des villages de la péninsule Arabique. Autant que l'atmosphère générale, la forme de la tour qui se dresse à l'entrée du village, celle du minaret de la mosquée et les décorations qui ornent les murs des maisons confirment cette impression. Les guides parlent d'architecture typiquement saharienne alors que cette agglomération na ressemble en rien à Adrar et à Timimoun, oasis du Sud-Ouest algérien, ou à Agadès, au Niger. Pourquoi ne pas penser simplement que les compagnons d'Okba venus d'Orient ont laissé une empreinte qui s'est perpétuée dans la tradition orale et l'art de bâtir ?

LES ouvrages en français accessibles au grand public accordent chichement quelques lignes à Okba. Aussi apprécie-t-on *l'Histoire du Maghreb* d'Abdallah Laroui (2). Cet « essai de synthèse », selon l'expression de l'auteur, représente aussi un essai d'explication par un Maghrébin des phénomènes qui se sont produits dans la région. Plusieurs chapitres sont particulièrement éclairants : ils montrent comment les envahisseurs successifs (Phéniciens, Carthaginois, Romains, Vandales, Byzantins...) occupent les villes du Nord, tandis que la population locale — Numides et autres Gétules formant l'ethnie berbère — se regroupe à l'intérieur, opposant une résistance multiforme, refusant de se laisser assimiler par les conquérants. On voit mieux aussi pourquoi l'islam s'est imposé et comment les Arabes l'ont marqué.

On imagine les compagnons d'Okba demeurés sur place, partageant leur savoir-faire avec les habitants de l'oasis, à moins qu'ils n'aient édifié eux-mêmes ce village, comme ils le faisaient chez eux. Matériau peu coûteux ayant de plus l'avantage de conserver le fraîcheur l'été et le chaleur l'hiver, la terre battue permet de reconstruire périodiquement les maisons sans modifier l'apparence de l'agglomération. Aujourd'hui, le prix de la main-d'œuvre oblige à construire en dur une fois pour toutes. Mais les matériaux modernes imposent leur style, et déjà, à l'entrée du bourg, s'alignent de petites villas en parpaings crépis destinées aux fonctionnaires. Dans dix ans, le village en terre, perpétuellement renouvelé et pourtant immuable depuis un millénaire, aura vécu.

Le bourgade, promue au rang de daïra (sous-préfecture) en 1974, fait l'objet d'un plan de rénovation. Ce n'est pas un luxe tant les rues sont sales et les maisons délabrées, en dépit de l'aisance des habitants. Il semble que l'on ait renoncé à restaurer l'ensemble en lui conservant son cachet. Seule la mosquée — et peut-être quelques maisons autour — sera préservée après un curetage dont elle a le plus grand besoin : sous prétexte de l'agrandir et de l'embellir (?), la partie ancienne a été flanquée de bâtiments parasitaires qui la défigurent. Désignant un porche en béton, le guide du lieu commente : « *On dirait l'entrée d'un stade.* »

Une fois ces verrues supprimées, la nef retrouvera extérieurement sa pureté originelle. A l'intérieur, elle a conservé une simplicité toute romane ; les piliers en tronc de palmiers sont blanchis à la chaux et une inscription en caractères coufiques d'une extrême sobriété marque l'endroit où repose Sidi Okba sous le petite koubo (coupole). Une porte monumentale, du haut moyen âge, en bois sculpté, donne sur le porche extérieur. Du haut du minaret, une des plus belles parties de l'édifice, on peut admirer les cent quarante mille palmiers de l'oasis, plantés au dix-septième siècle et dont les feuilles luisantes changent de teinte selon la course du soleil.

C'EST le lieu rêvé pour méditer sur l'épopée de Sidi Okba. A moins qu'un vieux lettré algérien, comme on en rencontre encore, entreprenne de vous la conter. Cette fois, c'est un brillant médecin, originaire de la région, qui nous sert de guide. « *Puis vinrent les Arabes...* » Il rappelle leur fulgurante avance. En 640 (an 18 de l'hégire), Amr conquiert l'Egypte et pousse jusqu'à Barca, en Cyrénaïque. Tripoli tombe quelques années plus tard. Les Byzantins offrent de payer tribut ; les Arabes s'empressent d'accepter ; ils hésitent alors à attaquer l'Afrique (l'Afrique romaine qui couvre le Tunisie et l'Est constantinois) et le reste du Maghreb, qui leur sont totalement inconnus. Les dissensions religieuses qui déchirent les populations locales offrent à Okba une occasion propice : il lance un premier raid en 662 et s'empare de l'oasis de Ghadamès.

Trois ans plus tard, un nouveau raid prouve une meilleure connaissance du terrain et de la tactique des Byzantins. La vraie conquête peut commencer. En 670 (52), Okba masse dix mille cavaliers dans le Sud tunisien ; fidèle à une tactique conseillée par le calife Omar, il choisit un vaste plateau steppique pour créer Kairouan. Rompant avec le tradition de tous les conquérants qui investissaient le pays à partir de la côte, il avance en suivant les hauts plateaux du centre. Voulait-il éviter les ports, où les Byzantins, qui maîtrisent l'art militaire, peuvent lui opposer un armement perfectionné ? Il apprendra à ses dépens que l'hostilité de la population autochtone peut être plus redoutable et même fatale.

EN 682 (62), après un intermède, il retrouve son commandement au Maghreb. Suivant le même itinéraire, il parvient à Tlemcen, puis atteint la mer, mais les textes arabes, seuls témoignages dont nous disposions, ne précisent pas s'il s'agit de la Méditerranée ou de l'Atlantique. Attaqué sur le chemin du retour, par Kosaila, chef de la résistance berbère, il trouve la mort à Tahouda, près de Biskra, en 683 (64). Battus, les Arabes se regroupent en Tripolitaine. Une grave crise secoue le califat. Quand elle s'apaise, trois ans plus tard, ils reviennent à la charge, reprennent Kairouan et tuent Kosaila à Mems. Mais la population contre-attaque et le victoire est incertaine.

Une deuxième offensive de Hassan ben Nooman se heurte, cette fois, aux farouches montagnards de l'Aurès commandés par la célèbre Kahina, qui rejette l'armée arabe en Libye. Mais Hassan prend sa revanche en 698 (79), et la résistance armée s'effondre. Au début du huitième siècle, le nouveau gouverneur, Moussa ibn Nossayr, dispose pour le première fois d'un commandement autonome par rapport à l'Egypte. Suivent les traces d'Okba, il entre à Tanger, envoie ses fils reconnaître le Sud marocain et pratique une politique d'une grande modération. Les chefs locaux embrassent l'islam. L'œuvre entamée par Okba aura été parachevée en un demi-siècle. Une nouvelle page de l'épopée musulmane s'ouvre quand, en 709, à la demande de Mousse, le berbère Tariq ibn Ziyad prépare l'expédition d'Espagne, puis conquiert l'Andalousie. Elle deviendra arabe et musulmane pendant sept siècles, et Gibraltar (3) porte toujours son nom.

« *Par une ironie du sort,* conclut notre accompagnateur, *Tarik a donné son nom à une marque de cigarettes et Okba à un grand hôtel. La mosquée qui sert de tombeau à l'apôtre-guerrier est devenue un lieu de pèlerinage, mais on y cherche en vain un ouvrage, ou même une simple brochure, retraçant son destin...* »

PAUL BALTA.

(1) On peut trouver plusieurs transcriptions de ce nom, dont « Ibn Nafi » ou « Ibn Nafee ».
(2) Ed. Maspero, Paris.
(3) Contraction de Jebel Tarik, la montagne de Tarik.

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23

ABONNEMENTS

3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.			
70 F	140 F	210 F	280 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE			
128 F	255 F	383 F	510 F
ETRANGER (par messageries)			
I. — BELGIQUE - LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE			
125 F	236 F	355 F	468 F
II. — TUNISIE			
163 F	305 F	448 F	590 F

Par voie aérienne tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines au plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales, d'orthographie.

CANADA

Pour le Québec... et l'Acadie ?

LA victoire du parti québécois ne doit pas oblitérer un peu plus la réalité acadienne. Mais qu'est-ce que l'Acadie ?

Près de Saint-John, la cité loyale », un canadien anglais du Nouveau-Brunswick remarque une erreur faite par un des journalistes du *Times* local. Il se tourne vers ses voisins immédiats, et dit : « *Il doit encore s'agir d'un de ces Français.* » Devant notre étonnement, il réitère. S'apercevant de sa bévue, il s'excuse, puis ajoute pour lui-même, à voix basse : « *Aujourd'hui, on ne peut même plus les reconnaître.* »

En arrivant par une petite route à Cocagne, au bord du golfe du Saint-Laurent, la multitude, l'exclusivité des noms à résonance française — Leblanc, Cormier, Boudreau... — inscrits sur les boîtes aux lettres, surprennent. La gérante du motel de la localité narre, en parfait français, la longue marche acadienne du « grand dérangement » de 1755, année de la « déportation » de la population française par les Anglais, jusqu'à nos jours.

Intrigués et émus par cette communauté qui s'efforce, depuis plus de trois siècles, de maintenir son identité, nous suivons la côte, vers le Nord : Cormierville, Bouctouche, Fontaine, Baie - du - Vin et plus avant, dans l'Acadie : Neguac, Tracadie, Caraquet.

Quelque part, ce cheminement croise les personnages d'Evangeline et de Gabriel, le couple acadien brisé par la déportation de 1755, couple que chante le poète américain Longfellow.

Le seul quotidien francophone des provinces maritimes, ex-Nouvelle-France (New - Brunswick, Prince - Edward - Island, Nova-Scotia, New-Foundland), s'intitule *l'Evangeline*.

Tous les ans, comme chaque année, la ville portuaire de Caraquet fête l'Acadie. Le soir, à l'arrière du Colisée, un rassemblement écoute les chansonniers. Le temps est incertain, le public calme, sauf quelques groupes de jeunes. Un projecteur s'attarde sur l'emblème acadien, tricolore et frappé de l'étoile Stella Maris, qui témoigne de l'attachement de cette communauté à la France et à l'Eglise catholique. Il se met alors à pleuvoir et les plus jeunes se retrouvent à l'intérieur du Colisée, où, au son des violonneux des farandoles s'élancent. L'abondance d'orchestres de Louisiane, orchestres cajuns, c'est-à-dire acadiens, acadiens — avatars de la déportation de 1755, — étonne.

A Tracadie comme à Caraquet, le mot « épicerie » remplace celui de « grocery ». On parle et on vous répond en français, et vous vous exprimez ainsi. On est surpris de votre présence autant que leur présence vous a surpris. Les grandes villes sont anglophones comme le sont les sociétés canadiennes ou étrangères. Le français est le propre de l'ancien parleur d'eau ou acteur de bois, aujourd'hui du pêcheur, de l'ouvrier ou du petit fermier...

Le lutte sourde entre ces deux communautés sociales et linguistiques, l'avantage des « maudits Anglais », rendent compte de l'inquiétude et du ressentiment acadien.

L'avènement d'un Québec « autonome » devrait faire basculer le *statu quo*.

PIERRE BOUVIER.

FEMINA
N° 2 vient de paraître
L'IMPLACABLE FLÉAU
De l'affaire SEZNEC à l'affaire PORTAL
Les plantes qui guérissent et les médicaments qui tuent
Les bergères de l'Apocalypse
Les enfants de la honte
FEMINA
la revue des Femmes qui « savent » lire

RADIO-TELEVISION

conquéran

LA GRÈVE DES ARTISTES-INTERPRÈTES SE PROLONGE

Pendant les fêtes, il y a Averty... et des films

N n'ose plus les compter, les films des fêtes : une trentaine. Les téléfilms, naturellement ne pas en parler, y a pléthore. La période de Noël est ur de l'an, qui naguère offrait un tas el de créations diverses — et à poque on se plaignait que tout soit nal concentré au détriment partiel du ordinaire, — ressemblera en cette fin 1976 au tout-venant de l'après-R.T.F.

La grève des artistes-interprètes n'en a pas vraiment responsable, la production originale tient une si faible part dans r grilles des fêtes ; et un nom comme lui de Claude Santelli, qui fut l'ordonnateur des Noëls mémorables de 1954 et 1966, n'apparaît qu'au détour d'une diffusion.

Le nom d'un autre créateur qui fut ociété à ces périodes lasses des fêtes ontan, Jean-Christophe Averty, se glisse l est là ; ici, sur Antenne 2, avec Château des Carpates ; là, sur FR 3, ec Chantecler. Mais seulement le premier ne, en l'espèce, c'est bien à cause de grève des comédiens, le suite passera Pâques.

Un studio de mixage aux Buttes-Chaumont, les images incrustées d'aventures ans des Carpates peintes à plat défilent r les écrans de contrôle ; il s'agit d'animateur des sonorités de pas, sur le tuelle ou sur l'herbe, et maintenant au ord de la rivière, mais un groupe de inze personnes qui piétinent, ce n'est pas ses feuilles à leurs tout seul, même quand en est doué pour le brutage. On est au cœur d'un monde, celui de l'artifice, le on est comme une bulle dans la bande dessinée, un signe conçu pour « parler », en tout cas, on ne cherche pas l'illusion du « naturel », et bien qu'Averty n'essaie pas ici le même surveillance grognon que sur les images, on sent bien la parenté, un univers dont chaque élément doit être contrôlé, maîtrisé, mis à sa place, un pas sur le chemin, on pas sur l'herbe et les comédiens, pareil.

Quelques jours avant la date de diffusion prévue, la Château des Carpates s'achève à peine. Des mois pourtant que n'est enregistré. Drôle d'organisation du travail. Et on se demande...

« Et alors, Chantecler ?

— Bientôt il va falloir la faire du direct, *répond Averty (Il n'y croit pas, il ne le fera pas),* mais sur le grève des comédiens, *en revanche, il est interdisable.*

« Vous vous rendez compte, dit-il, ces *messieurs* les présidents demandent aux comédiens : « Arrêtez donc huit jours, qu'on passe les fêtes, et après cela, et vous ne voulez pas prendre le travail — c'est votre droit — nous, ce ne nous gêne pas... » Quelle incurie, quel manque de philosophie des programmes, quel manque de respect pour des gens qui crèvent la gueule ouverte. Je les mettrais à la porte, si j'étais le gouvernement : deux ans, ça suffit pour voir ce dont des dirigeants sont capables. Eux, ils ont été capables de tout laisser pourrir ; résultat, une grève, quasi totale, dans une profession où il y a 80 % de chômage, chapeau !*

Compris, on est loin du Château des Carpates. Averty, plus combatif que jamais après cette visite à l'Elysée au cours de laquelle il a convaincu le président de la République qu'il convenait de s'intéresser à la création, perle de l'instrument, merveilleux : la télévision, devant lui brisée.

« Avant la grève, dit-il, nous n'étions que deux à travailler ici aux Buttes : Stuwel et moi...

« Le création. « Ils » s'en moquent (« ils », c'est TF1 et Antenne 2, FR3 est plus ou moins épargné) : ils es servent de la vidéo comme on mange un yaourt. Ils ont un appareil de création pour faire de la dentelle, de la dentelle audio-visuelle bien entendu, et ils en tirent de la toile de jute. La télévision, ça coûte une fortune en équipements, c'est fait pour réaliser des produits chers, pas des... Pas des cruches. Le contenu doit être à la hauteur du contenant. La télévision n'est pas davantage conçue pour réaliser ce qu'on y voit actuellement que les arbres des forêts pour éditer des revues pornographiques ou des catalogues ; c'est immoral. Moi, je suis pour la censure dans certains cas...

« A quoi ça sert que les gens naissent intelligents et qu'on les cultive aux frais de la collectivité si c'est pour nier cela en nom d'un prétendu grand public qui n'exprime par sondages ? Le grand public n'existe pas, c'est un monstre, un menstre insondable. En ce qui concerne la télévision, le public a des intelligences pratiques : je porte des chaussures, mais je respecte mon cordonnier. L'audio-visuel, c'est mon métier... »

Jean-Christophe Averty, contrairement à pas mal de ses confrères, n'est pas au chômage, mais il souffre, dit-il, de « sous-travail ». Fini l'« attirez-lo-lo à la maulnette » de cagoulard, si agressif, parfois on la devine amer.

Pour mieux comprendre cela, il faut se remémorer ce que fut l'aventure de la télévision au temps de la R.T.F., puis de l'O.R.T.F. Les créateurs y tenaient un rôle. Cette histoire, prise à travers la prisme d'une carrière, on la retrouve dans un livre qui vient de paraître. Un homme Averty, *où notre collaborateur Jacques Siclier raconte seize années de recherches, d'inventions, de réussites, dialogue amical et parfois pervers d'un critique et d'un démiurge, qui évoque le temps où on connaît le petit écran le « huitième art ». D'Histoire de souris (1963) à Mesdchair du nuages (1976), voici l'évolution, la maîtrise progressive de l'appareil électronique, du noir et blanc à la couleur, conclue par des émissions relativement expérimentales, mais après tout, le peinture en tubes, cela a transformé les tableaux*

avec autant de pertinence que le mouvement des idées.

A propos, il paraît du Château des Carpates *dans le livre :* « C'est encore une chose importante pour moi : un Jules Verne fantastique, et qui rapporte aux origines du cinéma, de la radio et de la télévision. On n'en est donné pour les truqueuses, et cela m'a fait découvrir l'opéra, puisqu'il y a, dans l'histoire, un rôle de cantatrice qui a été tenu par Mady Mesplé. »

Avec Un homme Averty, *ceux qui aiment* dans le *télévision* outre chose qu'un *passe-temps, auront de quoi se passionner pour les soirées des fêtes.*

MARTIN EVEN.

★ « Le Château des Carpates », dimanche 19 décembre, A 2, 20 h. 30.
★ « Chantecler », samedi 25 décembre, FR 3, 20 h. 30.
★ « Un homme Averty », Ed. Jean-Claude Simoën, 240 pages, 39 F.

UNE MINUTE DE VÉRITÉ POUR LA S.F.P.

... est difficile, très difficile. — » M. Jean-Charles Edeline, P.-D.G. de la société française de production (S.F.P.) n'est pas spécialement optimiste. La grève des artistes-interprètes, qui paralyse depuis un mois l'activité des Buttes-Chaumont, lui coûte quelque 20 millions de francs. Contraint de bouleverser les « plannings » de production et remet en question les programmes de fin d'année. Mais il y a plus grave : de l'issue de ce conflit dépend en partie l'avenir de la S.F.P. et celui de la création télévisuelle. Chargé par M. Raymond Marcellin de relancer les négociations entre les syndicats des artistes (la C.G.T. et l'USDA autonome), les responsables des chaînes et les représentants des sociétés privées de production, M. Edeline espère parvenir à un accord satisfaisant. *« Il faut que la S.F.P., reconnaît-il, vive une minute de vérité. »*

Ce qui est de taille. Pour toute production (film ou dramatique, notamment) produits par la S.F.P., vendus à l'étranger ou rediffusés sur les chaînes françaises, les comédiens touchent une nouvelle rémunération. Il en va différemment lorsque la dramatique ou ce film est produit par une société privée qui traite *« tous droits rachetés »* : les comédiens ne reçoivent pas, alors, de nouveaux cachets. D'où un net avantage pour la société de M. Edeline. Celle-ci doit majorer ses prix d'amortir ces cachets supplémentaires, tandis que, dégagée de toute obligation, les producteurs privés peuvent, eux, proposer des prix inférieurs.

Mais la question est la suivante : le maintien d'un compromis constitue-t-il une des garanties principales de la création en cours. On s'acheminerait, semble-t-il, vers une réponse négative. Il affirmait également le 9 décembre au Monde du *« décembre 1975. « Je veux dans cinq ans, disait-il à l'époque, faire 30 % de télévision, 30 % de cinéma et de divers, câbles et nouvelles techniques audio-visuelles, notamment. »* Il affirmait également la vocation internationale de sa société.

Cette année s'achève avec l'inauguration, à Epinay, du Théâtre de l'Empire, *« rampe de lancement »* créée pour des futurs produits S.F.P. Au même moment, les parlementaires examinent quelque inquiétude en ce moment que l'exercice 1975 de la société se soldait en perte : 17 millions de francs, imputables, explique-t-on à la S.F.P., à la liquidation du C.N.C.F.T.F.

Aujourd'hui, M. Edeline se montre plus prudent : *« Rien ne nous permet d'infirmer les perspectives annoncées à l'origine,* nous a-t-il déclaré, *rien non plus ne nous assure que la perte est gagnée. Nous sommes en équilibre instable ».*

Les chaînes de télévision restent, d'abord, le principal client de la S.F.P. Elles sont tenues par le cahier des charges, rappelons-le, de consacrer, pendant cinq ans, une partie de ses recettes : 90 % de son chiffre d'affaires en 1975 ; 75 % en 1976 ; 60 % en 1977 ; 45 % et 30 % les deux années suivantes, à charger la S.F.P. de tourner progressivement d'autres ressources pour financer son expansion.

Il est, du moins, le principe défini par la loi. Mais rien n'empêche les sociétés de programmes d'aller au-delà de cette garantie minimale et de commander davantage. C'est ce qu'elles font. Ainsi, TF 1, A 2 et FR 3 ont-elles assuré 95,8 % (410 millions de francs) des recettes de la S.F.P. en 1975 et 94,3 % (444 millions) en 1976. Ce rythme semble devoir se maintenir en 1977. Les commandes des chaînes pourraient ainsi s'élever à 460 millions, soit 15 % de plus que ne le prévoyait leur cahier des charges.

Commercialiser les « produits »

Reste à savoir ce que l'on commande à la société de M. Edeline. Là, le bilan est moins riche. De plus en plus, les responsables des chaînes ont tendance à considérer le S.F.P. comme un simple prestataire de services et non comme un organisme de création. Les chiffres cités récemment à l'Assemblée nationale par M. Joël Le Tac, député U.D.R. et rapporteur spécial pour le radio et le télévision, sont significatifs : les dépenses engagées au titre des prestations de services et ventes de produits sont passées de 82 millions de francs en 1975 à 177 millions en 1976. Dans le même temps, celles consacrées à la création et aux variétés stagnaient à 325 millions (325 en 1976).

Cela ne saurait satisfaire les personnels de la S.F.P. D'où la revendication avancée par les syndicats (S.N.R.T.-C.G.T. et SURT-C.F.D.T.) : Ils ne veulent plus exclusivement une garantie salariale, mais également la garantie d'un volume de production. Cette exigence n'est pas pour déplaire à la direction de la S.F.P. *« Nous espérons obtenir de TF 1 et d'Antenne 2,* dit M. Michel Oudin, délégué général, *un nombre suffisant de commandes de création : cent trente heures annuelles, au moins. »* Pour les syndicats, ça chiffre est nettement insuffisant. *« C'est une importante régression de la création »,* constate-t-on au S.N.R.T.-C.G.T., où l'on rappelle que, *« du temps de l'O.R.T.F., la production de fiction était, pour les deux premières chaînes, de cent-quatre-vingts heures par an ».* Le partie, de toute façon, n'est pas encore gagnée. Les sociétés de programmes entendant, croit-on savoir, conserver le libre de passer 60 % de leurs commandes de fiction à des producteurs privés, *moins chers que la S.F.P. ».*

Autre handicap pour la S.F.P. : l'absence de planification des commandes. La difficulté serait aujourd'hui résolue par une série d'accords conclus le mois dernier entre M. Edeline et les responsables de TF 1 et d'A 2. Toutefois, elle a, pendant deux ans, perturbé le fonctionnement des studios des Buttes-Chaumont. Telle est, en tout cas, la principale explication avancée par le S.F.P. pour justifier la désertion (signalée par la presse pendant cette période), des plateaux de tournage. Les chaînes effectuaient leurs commandes « au coup par coup ». A la S.F.P., la nouvelle succédait aux périodes creuses *« Cette cyclothymie des commandes nous a coûté très cher »,* affirme M. Jean Drucker, directeur des affaires extérieures. En effet, il fallait non seulement assurer les salaires (le S.F.P. emploie trois mille personnes), mais aussi, parfois, renoncer à d'autres activités pour satisfaire l'afflux momentané des commandes télévisuelles. *« La cas s'est ainsi produit,* explique M. Drucker, *pour le film* Police Python 357, *dans lequel le S.F.P. devait être coproductrice. A la dernière minute, nous n'avons pas pu assurer cette opération. »* Pourtant, la S.F.P. ne semble pas s'en être trop mal sortie. D'après les chiffres fournis par ses dirigeants aux parlementaires, les installations des Buttes-Chaumont (film, vidéo, fixe et mobile, lourde et légère) auraient été utilisées, au premier semestre 1976, à 90 % en moyenne de leurs capacités. Ce qui correspond aux normes du plein emploi...

Quoi qu'il en soit, la diversification des activités de la S.F.P. n'en est encore qu'à ses débuts. S'il est trop tôt pour dresser un bilan exact, les premiers résultats ne sont guère satisfaisants. En 1975, le S.F.P. n'a réalisé que 5 % seulement de son chiffre d'affaires avec des clients extérieurs aux sociétés de programme : 20 millions de francs sur 430 (le moitié de ces 20 millions provenant d'ailleurs de sociétés issues de l'ex-O.R.T.F. : INA, T.D.F. et Radio-France). Ce pourcentage devrait atteindre, en 1976, 6 % : soit 28 millions sur 470. On est très loin des espérances formulées par M. Edeline au début de son mandat.

La S.F.P., pourtant, s'est lancée dans l'aventure. Cette de cinéma, tout d'abord : *« En dix-huit mois, nous sommes intervenus dans quelque vingt-cinq films,* dit M. Drucker, *dont sept déjà sortis sur les écrans. »* Parmi ceux-ci : *Docteur Françoise Gailland, le Juge et l'Assassin, Moi Pierre Rivière..., Coura après moi que la f'attrape,* etc. En matière de coproduction cinématographique, la S.F.P. se montre prudente : *« Nous ne jouons pas au poker,* affirme M. Oudin, *notre objectif n'est pas de spéculer sur une opération, mais de prendre place sur le marché français et international. »* Les investissements se font, en général, sous forme de prestations techniques et d'apports de personnels. L'importance de cette participation varie selon les films, mais la S.F.P. n'est jamais majoritaire. Pour l'heure, les succès commerciaux compenseraient les échecs.

Prendre place sur le marché

Dans le domaine des autres productions audio-visuelles, en revanche, tout — ou presque — reste à faire. Les objectifs se résument en une formule : *« publicité, formation, information ».* Mais les freins sont nombreux, à commencer par l'existence de nombreuses petites entreprises privées d'audio-visuel qui redoutent la concurrence de la S.F.P., notamment sur le marché de la formation professionnelle. *« L'inquiétude existe »,* reconnaît M. Georges Rozé, président de la Fédération française des syndicats de producteurs de films, de courts et moyens métrages pour le cinéma et la télévision. *« Elle est d'autant plus profonde que ce marché est un leurre grand marché. »* De plus en plus, en effet, les industriels préfèrent s'équiper en vidéo, sans faire appel à des professionnels.

Mais les ambitions de M. Edeline dépassent largement le cadre de la formation professionnelle. Il veut créer un nouveau mode de communication : la vidéo-transmission. Il s'agit de déterminer des publics spécifiques (médecins, militaires...), de cerner leurs besoins en matière d'information ou de distraction, et d'y répondre par des messages appropriés. Ce que ne fait ni la télévision ni le cinéma. La centre émetteur de ces messages pourrait être Paris. Les récepteurs : des salles publiques (mairies, cinéma, centres hospitaliers...) de province, « câblées » et équipées d'une appareil de projection vidéo-grand écran. Rien n'empêcherait alors des médecins de Lille ou de Bordeaux de suivre en direct, par exemple, les entretiens parisiens de Bichat. Voire même de poser des questions...

Ce projet est entré dans sa phase expérimentale. L'opération relève, en effet, de la télédistribution et suppose une dérogation au monopole.

Autant de points d'interrogation qui pèsent sur l'avenir de la S.F.P. Celle-ci n'en a pas moins poursuivi, depuis sa création, une politique d'investissements audacieuses. L'achat et le réfection du cinéma l'Empire, avenue de Wagram à Paris, lui sont revenus à près de 43 millions de francs. Par ailleurs, la S.F.P. a souscrit, au printemps dernier, un emprunt obligataire de 80 millions de francs. Peut-il rapprocher les deux phénomènes ? A la S.F.P., on répond « non » : l'emprunt constituerait simplement le « fonds de roulement » de la société. Acceptons-en l'augure.

Ce toute façon, la rentabilité de l'Empire n'est pas encore assurée. Mais on s'y emploie, paraît-il, avec ardeur. Des accords sont signés, parfois plus commerciaux que culturels (une convention avec Simca-Chrysler, par exemple). Toutefois, les sociétés de programmes seraient également séduites par l'espace scénique (dont un plateau de 800 m2) disponible à l'Empire. Antenne 2 veut en faire son « point d'ancrage dans la ville ». Et y organisar, l'année prochaine, des dimanches « non-stop », de 12 h. 30 à 22 h. 30. Rédacteur en chef de ces journées : Jacques Martin. Il produira et présentera notamment un nouveau *Petit Rapporteur* d'une heure, réalisé dans les mêmes conditions financières que celles dont il bénéficiait à TF1 (2). La plupart des autres émissions seront produites par Antenne 2, ou à son profit. Silvestre, jeux et posters compléteront la fête... On voit mal, néanmoins, l'avantage que les créateurs des Buttes-Chaumont retireront de l'entreprise. Encore une fois, Antenne 2, qui joue la concurrence, mise sur des vedettes et sur un grand « show » dominical. Une fois encore, la S.F.P. est considérée comme un simple prestataire de services. Ce qui ne résout pas ses difficultés.

CATHERINE GUIGON.

(1) 50 % de leur cachet initial pour une rediffusion ; 37 % pour une vente, aux termes des accords conclus en 1964 avec les responsables de l'O.R.T.F., et toujours en vigueur.
(2) En 1973, pour *le Petit Rapporteur* réalisé sur T.F.1, le montant total des cachets bruts (avant abattements) de Jacques Martin s'élevait à 841 827,84 F. Il va sans dire que les cachets que percevra, en 1977, Jacques Martin, à Antenne 2, seront largement supérieurs, puisqu'il changera, cette fois, un programme de dix heures consécutives chaque dimanche.

POINT DE VUE

IL S'AGIT DES INTÉRÊTS DU PUBLIC

par RENÉ JEANNELLE (*)

Les P.-D.G. des sociétés de télévision, soudainement soucieux de la qualité des programmes, viennent de faire annoncer que ceux des fêtes de fin d'année étaient compromis. La responsabilité, selon eux, en incombe à la grève des artistes interprètes. Qu'en est-il en vérité ?

Les négociations ont commencé il y a près d'un an. Au bout de quelques mois, l'accord était en vue quand, soudain, tout fut remis en question par les directions des chaînes.

Nos interlocuteurs devenus absolument insensibles aux arguments les plus fondés, il fallait en sortir. Ce fut la grève, suivie au-delà de toutes prévisions. La négociation assistée reprise, au lieu d'être accélérée comme il se devait, fut au contraire suspendue par les directions durant dix jours. Sans raison, sinon celle d'intimider les grévistes.

Il faut bien constater que la politique gouvernementale d'austérité ne facilite pas les négociations. Pourtant, l'augmentation des salaires minimaux des artistes interprètes est restée depuis plusieurs années au-dessous de l'indice de la fonction publique. Et on continue à ne pas vouloir tenir compte de leur qualification professionnelle et de l'intermittence de leur emploi. Les taux de rémunération versés par l'O.R.T.F. en cas de rediffusion ou de vente à l'étranger leur sont maintenant refusés. Or, avec les actuelles possibilités infinies de reproduction du travail initial de l'artiste, cette rémunération devient un élément important de son salaire, sans lequel on le met en concurrence avec lui-même par utilisation non prévue, donc non rémunérée, de son propre travail, ce qui l'envoie au chômage.

Les objectifs de cette grève sont strictement professionnels, néanmoins, ils sont aussi parfaitement conformes aux intérêts des auditeurs et des téléspectateurs. Qu'on en juge. Depuis deux ans, notamment, les programmes de télévision et de radio subissent une dégradation accélérée. Le gouvernement l'a lui-même reconnu, mais il n'a rien fait. Les cahiers des charges comportant des obligations culturelles pour les chaînes ne sont pas encore sortis.

Le démantèlement de l'O.R.T.F. a abouti à une diminution très importante de la création télévisuelle et radiophonique, du nombre des émissions de fiction produites pour la télévision. Là est la cause principale de la dégradation des programmes. Celle-ci s'est traduite par une perte considérable d'emplois pour les artistes interprètes qui sont tous au cachet et par une grave insécurité pour les personnels permanents de la société de production.

Le secteur audio-visuel — cinéma, radio, télévision, notamment — était devenu ces dernières années le principal fournisseur d'emplois pour les artistes interprètes. Environ les trois quarts. La baisse considérable de la production cinématographique française, le maintien de cette politique de liquidation de la création télévisuelle et radiophonique, risquent de former complètement le débouché principal qui restait à la profession. Elle était déjà atteinte par un chômage chronique. Au-delà d'un certain degré — 80, 90 %, — il n'est plus supportable.

Pour tenter de sortir de cette situation extrêmement périlleuse, le Syndicat français des artistes interprètes a formulé une revendication originale et reprise par toutes les catégories de la production. Il s'agit d'obtenir une garantie annuelle d'un volume de production d'émissions de fiction, qui offrirait aussi une garantie minimum d'emploi. La demande n'est pas exorbitante, elle établirait en un premier temps le volume de création qui existait à l'O.R.T.F.

Cette revendication a déjà réalisé l'unité de la profession et de ses syndicats, elle unifie aussi la lutte de toutes les catégories professionnelles. La modicité des revendications pouvait faire faire l'économie d'une grève, on en abréger la durée. Il faut avoir conscience, cependant, que la bataille engagée par les artistes interprètes, soutenue par l'ensemble des personnels des sociétés de télévision et de radio, concerne l'existence de professions indispensables à la qualité d'une production française et, au-delà, l'avenir même de la radio et de la télévision nationales.

(*) Secrétaire général de la Fédération nationale des syndicats du spectacle, de l'audio-visuel et de l'action culturelle (C.G.T.).

RADIO-TELEVISION

Écouter, voir

● SKETCHES : LES MINI-CHRONIQUES. — A partir du 20 décembre, TF 1, 19 h. 45. René Goscinny porte sur la réalité quotidienne des couches moyennes en France, le regard grossissant de la bande dessinée, dans une série de sketches, diffusés quotidiennement et joués par des acteurs (Jacques Charrier, Marie-José Nat, etc.). Ces mini-chroniques s'attardent sur les moments dérisoires de l'existence, dans le style des « spots » publicitaires.

● DOCUMENTAIRE : LES CONTES DU SOLSTICE (LA VALLÉE PERDUE). — Lundi 20 décembre, TF 1, 21 h. 55.

Après leur série « Les Conteurs », Jacotte Cholet et André Voisin sont allés, sur le terrain, filmer des documentaires en forme de contes : Et si tout pouvait recommencer, dans les Cévennes, près de Nîmes, en Camargue ; et si le passé, dans ces régions immobilisées par la tradition, pouvait ne pas s'évanouir en légendes, ne pas s'écrouler en ruine... Nostalgie et, parfois, larme à l'œil, dans la première émission, réalisée dans une vallée désertée, près d'Alès, devenu un refuge pour de jeunes artisans ou chercheurs, pratiquant le « retour à la terre ».

● TÉLÉFILM HISTORIQUE : LE JEUNE HOMME ET LE LION. — Les mercredis 22 et 29 décembre, TF 1, 20 h. 30.

Jean Delannoy, Jean Anouilh : un auteur de théâtre et un cinéaste *(la Symphonie pastorale, l'Eternel Retour, la Princesse de Clèves)* réputés l'un et l'autre pour leur efficacité et la maîtrise de leur style. Tous deux ici réunis en fin d'année, pour le prestige.

Le jeune homme et le lion, ce sont Roland et son oncle Charlemagne. Hommes d'action (guerre contre les Saxons, siège de Pavie, croisade contre les Sarrasins, dans la seconde partie du huitième siècle), personnages de légende, héros de chansons de gestes, Roland et Charlemagne ne sont « neutres », en nous, d'aucune façon. Les auteurs du téléfilm jouent sur cet écho et l'alimentent, donnant l'impression de nous livrer « à cœur ouvert » ces grands hommes, si simples, au fond, si « humains ». si « actuels ». Les dialogues, rédigés en langage d'aujourd'hui (et truffés de mots d'argot), la truculence de Georges Wilson (Charlemagne) et l'habituelle distribution de Mathieu Carrière (Roland) participent de cette vision anecdotique et sentimentale d'un passé hors l'histoire, mais conforme à l'imagerie historique.

● VOYAGES : L'OPÉRA SAUVAGE. — A partir du vendredi 24 décembre, A 2, 15 h.

Au-delà du plaisir de filmer, de montrer d'étranges animaux et de lointaines contrées (Venezuela, Inde, Iran), Frédéric Rossif a placé au centre, à la source de ces six voyages, une réflexion sur le temps, sur le rythme dans lequel hier comme aujourd'hui, communient la terre et les êtres. Le temps en absolue, l'espace en ordonnée, des acteurs (hommes et animaux) vivants : les repères de l'« opéra » — au sens large.

● SOIRÉES RADIOPHONIQUES : LA RÉALITÉ, LE MYSTÈRE. — Du 24 décembre au 1er janvier, France-Culture, de 20 h. à 24 h.

Il y a la radio qui fait le récit du réel, et l'autre, celle qui donne à entendre ce qu'on ne voit guère, par inattention, faute de curiosité : le dehors et le dedans, les dessus et les dessous. Pour cette semaine entre deux fêtes, France-Culture diffuse chaque jour une soirée qui mêle ces deux radios. Un magazine d'information réalisé « sur un autre ton » précède les diverses émissions de ces programmes plus informels qu'à l'accoutumée — la dernière expérience du même genre date du dernier festival d'Avignon. Franck Venaille raconte des lieux (métro, stade, hôtel, appartement) à la recherche de leur « esprit ». Chaque soir, Jean Thibeaudeau improvise un « happening théorique », non académique, en compagnie d'invités divers. On suivra Catherine B. Clément à l'opéra (explications et extraits musicaux). Le feuilleton quotidien de Michel Chaillon, *Perdus dans la nuit de Weddel*, réalisé par Jean Couturier, relate une exploration au Pôle Sud. Une création radiophonique originale illustre chaque soir un sujet documentaire, ou de fiction. Evelyne Pramy a « mis en page » le travail des dix réalisateurs.

● VEILLÉE : LA NUIT DE GRAZIELLA. — Vendredi 24 décembre, A 2, à partir de 21 h. 30.

La soirée du 24 décembre, qui se prolonge fort tard sur la deuxième chaîne, ressemble à un *Grand Echiquier* exceptionnel. Mais avant Arthur Rubinstein (qui fête, pour la télévision, ses quatre-vingt-dix ans le 30 décembre), l'invité de Noël n'a que quatorze ans.

A Graziella, du Pas-de-Calais, sont dédiés, sur le plateau du studio 102, un spécial *Caméra invisible*, des sketches (des Mummenschanz de Michel Berger et de Francis Perrin), les chansons de Marie-Paule Belle, de Julien Clerc, de Jacques Higelin, d'Anne Sylvestre, de Cora Vaucaire, etc.

● TÉLÉFILM POUR ENFANTS : TROIS NOISETTES POUR CENDRILLON. — Samedi 25 décembre, TF 1, 16 heures.

Cet achat, dû à la télévision tchèque, prouve la possibilité de ne pas découvrir les enfants par un long métrage de fiction qui leur soit spécialement destiné. La fable rencontrée un peu la vieux conte. Les acteurs prindpaux ont l'âge de leurs modèles : au-dessous de la majorité légale. Il manque seulement à la réalisation de Vaclav Vorlicek le « chic » à la Demy.

Les films de la semaine

● LES AVENTURES DE MARCO POLO, *d'Archie Maye.* — Dimanche 19 décembre, TF 1, 17 h. 70.

Le film de prestige te' que l'entendait le producteur Samuel Goldwyn : histoire romanesque et légendaire, décors somptueux et Gary Cooper, jeune et beau, en aventurier séducteur. Il y a aussi l'actrice suédoise Sigrid Grine, star sophistiquée des années 30, dans un rôle de princesse chinoise.

● SALE TEMPS POUR LES MOUCHES, *de Guy Lefranc.* — Dimanche 19 décembre, TF 1, 20 h. 30.

Pour les lecteurs des romans de San Antonio, une adaptation un peu mitenue où seuls les dialogues d'Audiard et de Jean Richard, énormément vulgaire en tempo-teur Bérurier, sont fidèles au modèle.

● JUAREZ, *de William Dieterlé.* — Dimanche 19 décembre, FR 3, 22 h. 30.

Paul Muni, qui avait été Pasteur et Zola sous la direction de William Dieterlé, interprète ici, avec une force remarquable, le destin politique du révolutionnaire mexicain Benito Juarez, opposé à l'empereur fantoche Maximilien de Habsbourg. John Huston participa au scénario de ce très beau film historique, où Napoléon III, responsable du sort tragique de Maximilien, n'est pas ménagé.

● UN AMERICAIN A PARIS, *de Vincente Minnelli.* — Lundi 20 décembre, A 2, 16 h. 55.

Dans un Paris plus rêvé que réel, à l'usage des touristes américains, Gene Kelly dans sa joie de vivre et son amour pour Leslie Caron, sur la musique de Gershwin. Purement décoratif, ce Minnelli-là, mais avec la splendeur d'une apothéose de tableaux inspirés de Van Gogh, Dufy, Renoir, Toulouse-Lautrec et du douanier Rousseau.

● LES LUMIERES DE LA VILLE, *de Charles Chaplin.* — Lundi 20 décembre, TF 1, 20 h. 30.

En 1930, pour rester l'homme du mime et de l'image, Chaplin refuse le cinéma parlant. Charlot est donc muet pour vivre la double illusion d'un amour avec une jeune fille aveugle et d'une amitié avec un millionnaire excentrique, qui l'accepte lorsqu'il est ivre et le chasse lorsqu'il est dégrisé. Des gags, il y en a, bien sûr, mais le comique de ce film génial est empreint d'amertume.

● CARAMBOLAGES, *de Marcel Bluwal.* — Lundi 20 décembre, FR 3, 20 h. 30.

Sur un sujet d'humour noir empruntè à Fred Kassak, Bluwal, égaré dans le cinéma commercial des années 60, a brodé un exercice de style et de direction d'acteurs alourdi, rendu vain par les dialogues de Michel Audiard.

● LA REGLE DU JEU, *de Jean Renoir.* — Mardi 21 décembre, A 2, 16 h. 55.

Commenté, en 1939, par Renoir inventait une écriture moderne qui fut, bien sûr, incomprise, et dénudait, en mêlant drame et comédie, les faux-semblants d'une société en décomposition où chacun a ses raisons et ses passions. Dans un château en Sologne, le monde des domestiques calque celui des maîtres et Jean Renoir, lui-même, encombré d'une peau d'ours, reste sur la frontière de ces deux univers, simple témoin de la règle du jeu. Un grand, très grand film français.

● TOM FOOT, *de Bo Widerberg.* — Mardi 21 décembre, A 2, 20 h. 30.

Widerberg donne dans le conte de fées (moderne) et la fable sociologique en racontant l'histoire d'un gamin de six ans qui pratique le football comme le petit Mozart pratiquait la musique, et qui même son équipe nationale de victoire en victoire. Le monde des adultes est mis en question. Amusant pour qui aime le football. Les matches succèdent aux matches.

● LA PLANETE DES SINGES, *de Franklin J. Schaffner.* — Mardi 21 décembre, FR 3, 20 h. 30.

Très belle, très inquiétante adaptation de mise en images du roman de Pierre Boulle où la philosophie rejoint la science-fiction. Charlton Heston, égaré à deux mille ans de notre époque sur une planète où règnent des singes humanisés, fait une étrange découverte sur l'évolution de l'espèce. Premier film, et de loin le meilleur, d'une série que va diffuser FR 3.

● LE CAMERAMAN, *d'Edgar Sedgwick.* — Mercredi 22 décembre, A 2, 16 h. 55.

Les aventures de Buster Keaton, opérateur d'actualités dans les rues de New-York. On comment se servir d'une caméra pour organiser le délire et faire rire, tout en restant, soi-même, impassible. Aux prises avec les objets, avec l'espace, avec la vie, Keaton est un personnage fabuleusement vrai, totalement auteur d'un film qu'il n'a pas signé et dont la bagarre dans Chinatown est le sommet d'une pure invention comique.

● JERRY LA GRANDE GUEULE, *de Jerry Lewis.* — Mercredi 22 décembre, FR 3, 20 h. 30.

Mal accueilli, incompris lors de sa sortie, voilà un film à redécouvrir. Il est vrai que Jerry Lewis n'y est pas très drôle. Mais, sous ses visages de clown transparaît un autre visage émouvant : celui de l'artiste qui réfléchit sur la nature humaine et sur la société, sur la dignité du pitre aussi. Pas très loin de Chaplin, après tout, même si l'univers de Lewis n'appartient qu'à lui.

● L'ETERNEL RETOUR, *de Jean Delannoy.* — Jeudi 23 décembre, A 2, 16 h. 55.

Signé Delannoy, qui travaillait déjà dans le cinéma de qualité, ce film, tourné sous l'occupation, reflète l'univers de Cocteau, auteur d'une transposition poétique et modernisée, quoique intemporelle, du mythe de Tristan et Iseut. Amour fou, défaite de la morale et la mort, société des méchants et réapparition des « enfants terribles ». La jeunesse de l'époque adopta, comme des fanions le pull-over à dessins Jacquard de Jean Marais et la coiffure de noyés de Madeleine Sologne, vedettes de l'an 1943. Le film n'a pas très bien vieilli, mais on ne peut pas l'ignorer.

● LE PETIT BAIGNEUR, *de Robert Dhéry.* — Jeudi 23 décembre, A 2, 20 h. 30.

Louis de Funès fracasse un bateau à coups de pelle et poursuit Robert Dhéry et sa famille de branquignols, tous affublés des perruques rousses. Ce n'est pas du comique très relevé, mais efficace, pour public familial.

● LES DEMOISELLES DE ROCHEFORT, *de Jacques Demy.* — Jeudi 23 décembre, FR 3, 20 h. 30.

Demy a fait peindre les rues de Rochefort aux couleurs de sa fantaisie, inventé des sœurs jumelles qui ne se ressemblent pas, des coïncidences mélodramatiques, et tout un art de vivre, de danser, de chanter, qui est, le compositeur Michel Legrand aidant, sa comédie musicale à la française. Avec, invité d'honneur, le Gene Kelly de *Chantons sous la pluie.* C'est drôle, tendre, bien enlevé et très, très romanesque.

● LE ROI DE CŒUR, *de Philippe de Broca.* — Vendredi 24 décembre, TF 1, 16 h. 5.

Qui est fou et qui est sage en ce temps de guerre (de 14), les aliénés menteurs ou les gens qui se battent ? Alan Bates, soldat anglais porteur d'une cage de pigeons voyageurs et sacré roi de cœur par des fous en liberté, a le temps de se poser la question. Brève incursion de Philippe de Broca, spécialiste de la comédie d'aventures farfelues, dans le comte philosophique. Pas exactement réussi mais intéressant.

● LA RENCONTRE DE LAUREL ET HARDY, *de Robert Youngson.* — Vendredi 24 décembre, A 2, 16 h. 55.

Le célèbre tandem comique à ses débuts dans des courts métrages muets dont ce film de montage a retenu des séquences caractéristiques : une soirée mondaine chez un directeur de prison, la rage de dents de Laurel dans une chambre, une chèvre encombrante que les deux compères s'efforcent de cacher, un combat sur un terrain de golf. Un régal burlesque.

● LES MALHEURS D'ALFRED, *de Pierre Richard.* — Dimanche 26 décembre, A 2, 14 h. 55.

Dans ce western extrêmement sophistiqué, Gary Cooper est le héros venu de nulle part qui arbitre, arme au poing, un différend entre fermiers et éleveurs du Texas. Mais le personnage principal, important, c'est Walter Brennan, le vieux juge Roy Bean, corrompu et soumis à sa passion pathologique pour une petite actrice. Un film à ne pas négliger.

● Le Richard-Alfred, le distrait malchanceux dans l'univers des jeux télévisés (on reconnaîtra, bien lesquels !). Cela démarre sur les chapeaux de roue, dans le comique débridé, et puis, cela languit dans la satire un peu méchante. Reste le personnage d'Alfred, original, attachant.

● LE CAVALIER DU DESERT, *de William Wyler.* — Dimanche 26 décembre, TF 1, 18 heures.

Dans ce western extrêmement sophistiqué, Gary Cooper est le héros venu de nulle part qui arbitre, arme au poing, un différend entre fermiers et éleveurs du Texas. Mais le personnage principal, important, c'est Walter Brennan, le vieux juge Roy Bean, corrompu et soumis à sa passion pathologique pour une petite actrice. Un film à ne pas négliger.

● LE MUR DE L'ATLANTIQUE, *de Marcel Camus.* — Dimanche 26 décembre, TF 1, 20 h. 30.

Marcel Jullian, scénariste, semble avoir accommodé les restes de *la Grande Vadrouille* pour cette aventure comique du temps de guerre où Bourvil — sans de Funès — joue les résistants malgré lui. Il y a, tout de même, des moments amusants.

● ORGUEIL ET PREJUGES, *de Robert Z. Leonard.* — Lundi 26 décembre, FR 3, 22 h. 30.

Mœurs d'une bourgeoisie qui a des filles à marier, esprit de caste des aristocrates propriétaires terriens dans l'Angleterre des années 1800. Le célèbre roman de Jane Austen a été adapté par Aldous Huxley et les dialogues de la version originale sont du plus pur anglais, autant dans la bouche de Laurence Olivier. On retrouve Greer Garson et Maureen O'Sullivan, sortie de l'univers de Tarzan.

● ANTOINE ET ANTOINETTE, *de Jacques Becker.* — Lundi 27 décembre, A 2, 16 h. 55.

Le réalisme intimiste de Jacques Becker dans trois jours de la vie d'un couple d'ouvriers parisiens, rue Lepic, avenue de Saint-Ouen. Françoise Giroud fut, avec Becker et Maurice Griffe, scénariste dialoguiste de cette histoire où un billet de loterie gagnant (mais perdu) joue un rôle important. Cette chronique attendrie, et juste, de la vie ouvrière dans un quartier populaire de Paris est touchante sinon émouvante. Aujourd'hui, le film est un classique de la comédie de mœurs où Becker se révélait l'héritier de Jean Renoir.

● LES DEGOURDIS DE LA 11e, *de Christian-Jacque.* — Lundi 27 décembre, TF 1, 20 h. 30.

Que Jean Aurenche et Jean Anouilh, en 1937, aient écrit les dialogues de cette adaptation d'un vaudeville militaire de Mousey-Eon est hilarant, ce qui surprend le plus dans un film fidèle au style comique troupier de l'époque. C'est y verra Fernandel, costumé en Romain du temps de Néron, participer à une fausse orgie que Saturnin Fabre prend pour une vraie et où Pauline Carton est une « esclave mondaine » qui déteint.

● CERTAINS L'AIMENT CHAUD, *de Billy Wilder.* — Lundi 27 décembre, FR 3, 20 h. 30.

De la difficulté qu'il y a de séduire Marilyn Monroe quand on est un homme travesti en femme et obligé de rester pour sauver sa peau. De la difficulté qu'il y a d'échapper à un vieux milliardaire quand on est un autre — homme travesti en femme et demandé (e) en mariage. Cette comédie de Billy Wilder qui frôle allègrement le mauvais goût et plaisanterie graveleuse est située dans l'Amérique de 1929 ce qui conduit le réalisateur à des citations parodiques de divers genres hollywoodiens. Savoureux.

625 - 819 lignes

INFORMATIONS

TF 1 : 13 h. Le journal d'Yves Mourousi ; 20 h., Le journal de Roger Gicquel (le dimanche, Jean-Claude Bourret présente une édition à 19 h. 45) ; vers 23 h., TF 1 dernière. Pour les jeunes : « Les Intos », de Claude Pierard (le mercredi, 17 h. 30)

A 2 : 19 h. (les samedis et dimanches), le journal de Jean Lanzi, 14 h. 30, « Flashes » (sauf les samedis et dimanches) ; 18 h. 30, (sauf les samedis et dimanches) : le journal d'Hélène Vida ; 20 h., Le journal de Daniel Bilalian, Didier Lecat et Patrick Poivre d'Arvor ; vers 23 h., Deuxième édition.

FR 3 : 18 h. 55 et 19 h. 55, « Flashes » (sauf le dimanche) ; vers 22 h., Journal.

RELIGIEUSES ET PHILOSOPHIQUES

TF 1 : (le dimanche), 9 h. 15, A Bible ouverte (le 26) ; 9 h. 30, La Source de vie (le 19), Orthodoxie (le 26) ; 10 h., Présence protestante ; 10 h. 50, Le jour du Seigneur : « Une Eglise sans armure » (le 19), « Noël » (le 26)10 h. 50, Messe à Limay, Yvelines (le 19) ; 11 h., Messe à la chapelle de Notre-Dame de Garaison (le 26).

Petites ondes - Grandes ondes

ÉMISSIONS SPÉCIALES ET MESSES DE NOËL

TF 1. — A partir du 20 décembre, 12 h. : « L'Evangile en papier » ; le 24, à 23 h. 35 : « Messe de Noël célébrée par Sa Sainteté Paul VI à la basilique Saint-Pierre de Rome » (en Eurovision) ; le 25, à 11 h. : « Messe du jour de Noël à Notre-Dame de Garaison (Hautes-Pyrénées) » ; à 13 h. : « Bénédiction pontificale ».

A 2. — Le 25, à 10 h. 55 : « A la rencontre des rois mages ».

FRANCE-CULTURE. — Le 24, à 23 h. 55 : « Messe de minuit, en direct de la cathédrale Saint-Bénigne de Dijon » ; le 25, à 10 h. : « Messe à la cathédrale de Dijon ».

FRANCE-MUSIQUE. — Le 24, à partir de 21 h. 30 : « Trois veillées en direct » de Provence (Senonnet-en-Ventoux, de Bretagne (Plonevez), d'Alsace (Dienenheim-en-Val) ; 24 h. : « Messe de minuit » à la Maison de la radio, avec le Camerata de Boston (musiques de la Renaissance).

Régulières

FRANCE-INTER : (informations toutes les heures) : 5 h., La main à la pâte ; 7 h., Gérard Sire ; 9 h. 10, Le magazine de Pierre Bouteiller ; 10 h., Sel à mailles (samedi : Questions pour un samedi) ; 11 h., Anne Gaillard ; 12 h., Rétro-nouveau ; 13 h., Jeunes chercheurs, Jean-Pierre Elkabbach ; 14 h., Le temps de vivre (samedi et dimanche : L'oreille en coin) ; 16 h., L'heure de musique classique ; 17 h., Radioscopie ; 18 h., Panorama ; 19 h., Journal ; 20 h. 10 Marche ou rêve (samedi : La tribune de l'histoire ; dimanche : La musique et la plume) ; 22 h. 10, Le Pop-Club.

FRANCE-CULTURE. FRANCE-MUSIQUE : (informations à 7 h. (calc.) ; 7 h. 30 (calc., mus.) ; 8 h. 30 (calc.) ; 9 h. (calc. et mus.) ; 12 h. 30 (calc. et mus.) ; 15 h. (calc.) ; 15 h. 30 (mus.) ; 19 h. 30 (mus.) ; 23 h. 55 (calc.) ; 24 h. (mus.).

EUROPE 1 : (informations toutes les heures) ; 5 h., Musique et nouvelles ; 6 h. 40, Philippe Gildas ; 9 h. 15, Denise Fabre ; 11 h., File ou face ; 12 h., Ceth ; 13 h., Journal d'André Arnaud ; 13 h. 30 (©), Les dessous extraordinaires du crime ; 14 h (©) Une femme, un homme (le samedi : Histoire d'un jour) ; 16 h. 30 Tom pour surprendre ; 18 h., Le journal de Pierre Lescure ; 19 h., Jean-Loup Lafond ; 20 h. 30, Pierre Péchin ; 22 h. 30, Europe-Panorama ; 22 h. 55, Top à Wall Street (samedi : Ça va ou ça va pas ?) ; 24 h., G. Saint-Bris.

R.T.L. : (informations toutes les heures) ; 5 h. 30, Maurice Favières ; 9 h. 15, A.-M. Peysson ; 11 h. 30, La case créole ; 13 h., Le journal de Philippe Bouvard ; 14 h. et 15 h., Ménie Grégoire ; 14 h. 30, Appelez-moi ce soir là ; 18 h. 30, Journal de Jacques Paoli ; 19 h., Hit Parade ; 21 h., Les romans sous syrope ; 22 h. Journal ; 24 h., Variétés.

RADIO - MONTE - CARLO : (informations toutes les heures) ; 5 h. 30, L'heure info ; 9 h. 30, L'heure fantaisie ; 11 h. 30, L'heure jeu ; 13 h., L'heure actualité ; 14 h., L'heure espoir ; 15 h. 30, L'heure vérité ; 17 h., L'heure plus ; 18 h. 30, L'heure bilan ; 19 h. 30, L'heure lib ; 20 h. 30, L'heure de rêve ; 0 h., L'heure moins.

Tribunes et débats

FRANCE-INTER : 11 h., les invités d'Anne Gaillard répondent aux auditeurs sur les coins par correspondance (lundi) ; l'espoir (mardi) ; la crise de l'emploi (mercredi), la cuisine de Noël (jeudi), l'humour (vendredi).

FRANCE-CULTURE : 12 h. 5, Jacques Duquesne reçoit Michel Jobert (lundi), Madeleine Le Français (mardi), Jacques Anquetil, tiserand (mercredi), Françoise Vander Mersch (jeudi), René Rémond (vendredi).

A 2 : dimanche 19, à 13 h. 30, débat avec Mme Hélène Missoffe, député R.P.R. (ex-U.D.R.) de Paris, et Mlle Adeline Lagaillie, membre de la direction politique nationale de Lutte ouvrière.

Religieuses et philosophiques

FRANCE-CULTURE : (le dimanche) ; 7 h. 15 Horizon ; 8 h., Orthodoxie et christianisme oriental ; 8 h. 30, Protestantisme ; 9 h. 10, Ecoute Israël ; 9 h. 40, La grande loge de France (le 19), L'union nationaliste (le 26) ; 10 h., Messe.

ABRÉVIATIONS

Les émissions précédées du signe (★) figurent dans la rubrique « Ecouter voir » ou bien font l'objet de commentaires à l'intérieur de cet extrait. Les lettres (S.) indiquent les émissions de radio diffusées en stéréophonie et la marque (©) indique une émission sortant de l'ordinaire.

D'une chaîne à l'autre

DIX ÉMISSIONS SUPPLÉMENTAIRES SUR FR 3-ALSACE

● Les moyens de FR 3-Alsace seront renforcés en 1977. Sur les douze créations de postes prévues pour l'année, dix iront, semble des stations régionales. Strasbourg en obtient neuf, dont six postes de journalistes. Ces accroissement des effectifs que viendra compléter, sur le plan matériel, l'attribution d'un car magnétoscope, répond à un élargissement des émissions régionales. Dix émissions de plus, FR 3-Alsace comptera une nouvelle série de dix émissions d'une cinquantaine de minutes chacune consacrées essentiellement aux aspects culturels de la région. La première d'entre elles, dont la diffusion est prévue fin janvier, à quelques jours de l'inauguration du nouveau Palais de l'Europe, aura pour sujet la chanson en Europe et constituera la première coproduction télévisée franco-allemande sur FR 3. Le programme s'enrichira, d'autre part, de la série « Samedi chez nous » quarante-six émissions d'un quart d'heure en début de soirée consacrées à la vie des gens de la province. L'effort sur les émissions dialectales (qui représentent plus tout pourcentage de ce type de programme pour la France) sera poursuivi puisqu'un ensemble de quatre-vingts émissions vingt-cinq minutes à sujet culturel, folklorique, historique et reportage est programmé. *(Corresp.)*

● *Radioscopies sur France-Inter.* — Jacques Chancel reçoit, docteur Pierre Bourguignon, le chimiste (lundi), Jean des Cars, écrivain (mardi), Jean Dorst, membre de l'Institut (mercredi), Gordon Carter, directeur européen de l'UNICEF (jeudi), Don Hélder Camara, archevêque de Recife (vendredi).

TÉLÉTHÈQUE DE CHAILLOT

Du 21 au 24 décembre, programme unique

15 h., Patrice Chéreau met en scène *Richard II*, de B. Cregenburn ;
16 h. 20, Argon, *le Chemin des oiseaux*, de M. Haillard ;
17 h., *le Malade imaginaire* de Molière, réal. Cl. Sanselli.

هكذا من الأصل

RADIO-TELEVISION

Samedi 18 décembre

CHAINE I : TF 1

20 h. 30, Variétés : Sylvie Joly et ses amis ; 21 h. 30, Série : Mac Coy.

CHAINE II : A 2

20 h. 35, Série : Les beaux messieurs de Bois-Doré, d'après G. Sand. Adapt. M. Toesca et J. Armand, réal. B. Borderie, avec G. Marchal, Y. Folliot.

22 h., Divertissement : Collages, de M. Dumay ; 22 h. 45 (●), Portrait : Des parts de lumière (Jeanne Lieberman, professeur de yoga à quatre-vingt-cinq ans).

COLLECTION "NOSTALGIE"
"Les beaux Messieurs de Bois-doré"
de Georgé Sand
Librairie Jules TALLANDIER
à commander d'urgence à votre libraire

CHAINE III : FR 3

19 h. 45, Pour les jeunes : Les aventures de Lolek et Bolek ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 18 h. 40, Un homme, un événement.

20 h. 30 (●), Retransmission lyrique : Boris Godounov, de Moussorgski. Mise en scène N. Merrill. Avec les chœurs de la Philharmonique slovaque de Bratislava, l'Orch. philharmonique de Strasbourg et D. Petrov, N. Ihara, R. Roberts. Réal. M. Rabinowicz.

Un spectacle produit par l'Opéra du Rhin au cours de la saison 1975-1976.

FRANCE-CULTURE

20 h. (●), « Les Nécrocrales », de Pierre Schaeffer, au Théâtre national du Palais de Chaillot, réalisation G. Pierret ; 22 h. 5, « La Fugue du Samedi ou mi-fugue, mi-raisin », divertissement de S. Jérôme ; 23 h. 30, Poésie.

FRANCE-MUSIQUE

Jusqu'à 2 h. (●), Journée Liszt ; à 19 h. 40, L'héritage de Liszt, par P. Sawinowicz ; à 21 h. 15, « Christus » (Liszt) ; à 0 h. 5, Transcription de la « Cinquième Symphonie » de Beethoven », par Z. Kocsis, piano ; à 0 h. 45, Liszt contre Liszt, par E. Dietin et J.-P. Gillard.

Dimanche 19 décembre

CHAINE I : TF 1

9 h. 30 (III), Emissions religieuses et philosophiques ; 12 h. (III), La séquence du spectateur ; 12 h. 30 (III), Le magazine du dimanche ; 13 h. 20 (III), Vive le cirque ! ; 14 h. (III), Les rendez-vous du dimanche ; 15 h. 35 (III), Sports ; Direct à la une ; 17 h. 10 (III) ●, Festival Gary Cooper : « Les Aventures de Marco Polo », film d'A. Mayo (1938), avec S. Cooper, S. Gurie, B. Rathbone, A. Hale.

Au treizième siècle, le fils d'un marchand vénitien est envoyé à Pékin pour conclure des traités de commerce. Il s'éprend de la fille du l'empereur de Chine et seule le trône de celui-ci.

18 h. 50, Les animaux du monde ; 19 h. 20, Tom et Jerry.

20 h., Film : « Sale temps pour les nonches », de G. Lefranc (1966), avec C. Barray, J. Richard, F. Préboist, N. Maurey.

Une aventure de San Antonio.

22 h., Reflets de la danse.

CHAINE II : A 2

10 h. 20, Ski : Slalom spécial messieurs à Madona (reprise à 13 h. 30) ; 11 h., Emission olympique ; 12 h., Ski : Slalom spécial messieurs à Madona ; 14 h., Monsieur Cinéma ; 14 h. 55, Téléfilm : « Fifi en trésor » (dessins animés de Sutherland) ; 18 h. 20, La vie secrète des animaux ; 17 h., Divertissement : Martine Chardon ; 18 h. 5, Série : Rush ; 19 h., Sports ; Stade 2 ; 19 h. 45, Dessins animés ; 20 h. 25, Dessins animés.

20 h. 30 (●), Téléfilm : « le Château des Carpathes », de J. Ch. Averty, d'après J. Verne, avec J.-R. Caussimon, J. Danno ; 22 h. 35, Portrait : Des parts de lumière (un paysan méconnu parle d'opéra).

CHAINE III : FR 3

11 h., A écrans ouverts ; 11 h. 30, Mosaïques ; 17 h. 30, Pour les jeunes : Folklore ; 17 h. 50 (●), (R.), Culture : Méditerranée (reprise de la onzième partie) ; 18 h. 45, Spécial DOM-TOM ; 20 h. 5, Pour les jeunes : Flèche noire.

20 h. 30 (●), Débat : L'homme en question... M. Edgar Faure, président de l'Assemblée nationale ; 21 h. 30, Festival du film francophone de la Nouvelle Orléans ; 22 h., Aspects du court métrage français ; 22 h. 30 (●), Cinéma, de minuit (cycle l'âge d'or hollywoodien, 1932-1945) : « Juarez », de W. Dieterlé (1939), avec P. Muni, B. Davis, B. Ahearne, Cl. Rains, J. Garfield (v.o. sous-titrée, N.).

La lutte de Benito Juarez pour l'indépendance du Mexique contre Maximilien Habsbourg, empereur étranger imposé par Napoléon III.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie ; 7 h. 7, La lentère ouverte ; 7 h. 15, Horizon ; 7 h. 40, Chasseurs de son ; 8 h., Emissions religieuses ; Eglises ; 11 h., Regards sur le monde ; 12 h. 5, Allegro, divertissement de M. Jérôme ; 12 h. 45, Récital d'orgue à l'église des Blancs-Manteaux ;

14 h., Poésie ; 14 h. 5, La Comédie-Française présente : « la professeur Klenew », de K. Bramson, avec R. Larrieu, F. Beaulieu, J.-F. Rémi, C. Vernet ;

16 h. 5, Orchestre philharmonique de Berlin, direction Seiji Ozawa : « Requiem » (Berlioz), avec le chœur de la cathédrale Sainte-Hedwige ; 17 h. 30, Rencontre avec Clara Haineux et Edgar Morin ; 18 h. 30, Ma non troppo ; 19 h. 10 (●), La Cinéma des cinéastes ;

20 h., Poésie ; 20 h. 40 (●), Atelier de création radiophonique : « J'apercoit une voix et j'a cours à la fenêtre », par R. Farabet et J.-L. Rivière, avec R. Berthes et M. Duras ; 23 h., Black and Blue ; 23 h. 55, Poésie.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Concert promenade ; 8 h., Cantate pour le quatrième dimanche de l'Avent, extrait de l'« Oratorio de Noël » (J.-S. Bach) ; 9 h. 2, Musical Graffiti ; 11 h., En direct du Théâtre d'Orsay : Concert de Les Malaxeurs ; Musique populaire espagnole ; 12 h. 45, Opéra-bouffon ;

13 h. 35, Petites formes ; 14 h., Le tribune des critiques de disques : « Messe en ré de Beethoven » et 17 h. (●), Le concert égoïste de B. Massin (Schoenberg, C. Berberian, R. Strauss, Ravel, Prêtre, Gould, Bach, Mozart, Pedro Soler, Schutz, Purcell, Dalay, Charlebois) ; 19 h., La route des jongleurs ; 19 h. 35, Jazz vivant ;

20 h. 30, Echanges internationaux de Radio-France... Festival de Schwetzingen 1976 : « Vénus et Adonis », opéra en un prologue et trois actes de John Blow, avec E. Harvey, D. Caddy, S. de Jevetis, et par le chœur et l'orchestre de l'Opéra de Kent, direction R. Norrington ; 22 h., Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. John Poole avec I. Partridge, Steven Roberts et les chœurs de la O.R.C. « Motets anglais du seizième siècle » ; « Ode à sainte Cécile » (Purcell) ; « Cantate Misericordium » (Britten) ; 0 h. 5, Folk des grattes-ciel, par L. Wratsnwright ; 1h. 10 (●), Trêve.

Lundi 20 décembre

CHAINE I : TF 1

12 h. 15 (III), Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30 (III), Midi première ; 13 h. 35 (R.), Série : La maison dans la prairie ; 14 h. 30 (III), Spécial vacances : Les visiteurs de Noël ; 16 h. (III), Tentez donc avec nous ; 17 h. 55 (III), Variétés : Le club du lundi ; 18 h. 25, Pour les petits : 18 h. 30, L'île aux enfants ; 18 h. 55, Tom et Jerry ; 19 h. 45 (●), Les mini-chroniques.

20 h. 30, (●), Film : « les Lumières de la ville », de Ch. Chaplin (1930), avec Ch. Chaplin, V. Cherill, H. Myers, A. Garcia. (Muet. N.)

21 h. 55 (●) Récit-document : Les contes du solstice. (N° 1 : la Vallée perdue), de J. Cholet et A. Voisin.

CHAINE II : A 2

12 h. 30, Dessins animés ; 13 h. 5, La France à vitesse découvert ; 18 h. 35, Magazine régional ; 13 h. 50, Chanteurs et musiciens des rues ; 14 h., Aujourd'hui, madame... à 15 h. (R.), Série : Les rues de San-Francisco ; 18 h. 55 (●) (R.), Ciné-club : « Un Américain à Paris », de V. Minnelli (1951) ; avec G. Kelly, L. Caron, O. Levant, G. Guétary.

Un peintre américain, installé à Paris, où il attend le succès, est en butte aux assauts d'une riche compatriote et s'éprend d'une jeune fille qui est, sans qu'il le sache, la fiancée d'un chanteur célèbre.

18 h. 45 (●), Enfants : Au cœur des choses ; de J. Brialy et J.-F. Deiasson ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 43, En direct du Louvre : Un chef-d'œuvre.

20 h. 35 (●), Vacances sur le campus : les Rollins Stones, par M. Lanczaist, réal. P. Haussler ; 22 h. 30 (●) ; Portrait : Des parts de lumière (le violoniste Yehudi Menuhin, par B. Monsaingeon) ; 23 h. 30, Musique de nuit : L'orchestre de Bernard Thomas.

CHAINE III : FR 3

18 h. 45, Pour les jeunes : Les aventures de Lolek et Bolek et Colargol ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : André Burguière et Jean-Louis Flandrin ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30 (R.), « Carambolages », de M. Bluwal (1963), avec J.-C. Brialy, L. de Funès.

Un jeune employé, tombé au bas de l'échelle dans une agence de publicité, décide de supprimer, par accident s'il le faut, le P.-D.G. pour prendre d'un échelon dans la hiérarchie.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... Pivtin et la transparence, par M. Reboul ; à 8 h. 32, Signes de l'année et symboles des jours, par R. Alleau et C. Galgonnet ; à 8 h. 50, Un étrange pays ; 9 h. 7, La matinée de la musique ; 10 h. 45, Etranger mon ami ; 11 h. 2, Libre parcours Rez ; 12 h. 2, Parti pris ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Libre parcours variétés ; 14 h., Poésie ; 14 h. 5, Un livre, une voix ; « le Jardin de l'asile », de H. Vermeuil ; 15 h. 2, Les après-midi de France-Culture... L'invité : l'explorateur Paul-Emile Victor ; à 17 h. 2, Les Français s'interrogent ; à 17 h. 10, L'heure de pointe ; 18 h. 2, Un rôle, des voix : « le Vaisseau fantôme », premier acte (Wagner) ; 18 h. 30 (●), Feuilleton : « Histoire d'un paysan avant et après le Révolution » ; 19 h. 55, Poésie ;

20 h. « La Petite Tribune », de Gilbert Lely, avec Y. Fabrice, A. Berthe, R. Gret, réalisation G. Peyrou ; 21 h., L'autre scène ou : les Vivants et les Dieux », par C. Metzre et P. Nemo : « la Genèse ».

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidian musique ; 9 h. 2, Petites formes ; 10 h., La règle du jeu... igor Stravinski ; à 10 h. 30 (●), Enregistrement d'une réception du « Sacre », avec la compositeur ; 12 h., La chanson ; 12 h. 45, Jazz classique ;

13 h. 15, Micro-facteur ; 14 h., Mélodies sans paroles... Portrait d'un musicien français : Jean Rivier (Rennes, Rivier) ; 15 h. 32, Après-midi lyrique : « Salomon » (Haendel), avec A. Young, J. Shirley Quirk, les chœurs et l'orchestre du Volksopar de Vienne ; 18 h. 2, Ecoute, magazine musical ; 19 h., Jazz time ; 19 h. 35, Kiosque ;

20 h., Conversation souterraine ; 20 h. 30, Entrée de jeu... « Sonates » (Bartok), avec R. Zymansky, violoniste, et A. Nevenz, pianiste ; 22 h., Concert donné au palais des Congrès de Juan-les-Pins par l'Orchestre régional Provence-Côté d'Azur, direction Ph. Bender, avec M.-P. Cochereau (harpe), Ph. Prévost (flûte)... « Concerto grosso en ré mineur » (Vivaldi) ; « Concerto pour flûte et harpe en ut majeur » (Mozart) ; « Danses sacrées et profanes » (Debussy) ; 23 h. 30, France-Musique la nuit.

Mardi 21 décembre

CHAINE I : TF 1

12 h. (III), L'Evangile en papier (l'Annonciation) ; 12 h. 15 (III), Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30 (III), Midi première ; 13 h. 35 (R.) (III), Série : La petite maison dans la prairie ; 14 h. 25 (III), Pour les jeunes : Les visiteurs de Noël ; 18 h. 25, Pour les petits ; 18 h. 30, L'île aux enfants ; 18 h. 55, Tom et Jerry ; 19 h. 45, Les mini-chroniques de R. Gosciny.

20 h. 30, Série : Chapeau melon et bottes de cuir ; 21 h. 30, Comédie musicale : « Trafalgar », scén. R. Gosciny, mus. G. Calvi, avec M. Pena, J.-P. Calderini, G. Friedmann, R. Gesy, M. Jarry.

Deux yachtmen, amarrés dans un port de pêche en noyau, vivent heureux jusqu'à l'arrivée, sur un ratio, de la belle Lil.

22 h. 20, Récit-document : Les contes du solstice (N° 2 : La nuit du trésor enfoui), d'A. Voisin et J. Cholet.

CHAINE II : A 2

10 h. 15, La France à villages découverts (reprise à 13 h. 5) ; 10 h. 20, Concert : « Grande Fantaisie », de Chopin, par R. Atanassova (piano) et le NOP de Radio-France, dir. J. Amy ; 10 h. 50 (●) (R.), le Père Amable, de Cl. Santelli, d'après G. de Maupassant, avec F. Ledoux, G. Fontanel, J.-P. Sentier. (Sous réserves.)

Le père, le fils, la belle-fille : rivalités en pays de Caux. Le prix de l'image 1976.

18 h. 35, Dessin animé ; 13 h. 35, Magazine régional ; 13 h. 50, Journal des sourds et des mal-entendants ; 14 h., Aujourd'hui, madame... à 15 h. (R.), Série : Les rues de San-Francisco ; 15 h. 30, Aujourd'hui magazine ; 18 h. 55 (●) (R.), Ciné-club : « la Règle du jeu », de J. Renoir (1939), avec M. Dalio, N. Grégor, R. Toutain, M. Paraly, J. Renoir (N.).

Un aviateur est amoureux d'une femme du monde. Invité en Sologne par le mari, il bouscule la règle du jeu d'une société qui cherche à sauver les apparences.

18 h. 30, Enfants : Au cœur des choses ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 40, En direct du Louvre ; Un chef-d'œuvre ; 19 h. 45 (R.), La caméra invisible.

20 h. 30, Les dossiers de l'écran : « Tom Foot », de B. Wilderberg (1973), avec J. Bergman, S. Ossian Ericson, I. Bergman, A. Bergman, M. Harenstrom.

Un petit garçon de six ans devient une vedette du football suédois.

Vers 22 h., Débat : Comment on fabrique un champion ; 23 h. 20, Musique de nuit : Le pianiste Youri Boukof.

CHAINE III : FR 3

18 h. 45, Pour les jeunes : Les aventures de Lolek et Bolek et Colargol ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : L'UNAF ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30 (●), Westerns, films policiers, aventures : « la Planète des singes », de F.J. Schaffner (1967), avec Ch. Heston, R. Mc Dowall, K. Hunter, M. Evans.

Deux mille ans après avoir quitté la Terre, trois cosmonautes américains se retrouvent sur une planète dominée par des singes dans un état de civilisation avancée, et qui les traitent comme les hommes traitent les animaux.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... Pivtin et la transparence, par M. Reboul ; à 8 h. 32, Signes de l'année et symboles des jours, par R. Alleau et C. Galgonnet ; à 8 h. 50, En étrange pays ; 9 h. 7, La matinée de la musique ; 10 h. 45, Etranger mon ami ; 11 h. 2, Libre parcours Rez ; 12 h. 2, Parti pris ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Libre parcours variétés ; 14 h., Poésie ; 14 h. 5, Un livre, une voix ; « le Jardin de l'asile », de H. Vermeuil ; 15 h. 2, Les après-midi de France-Culture... « Mock » ; 17 h. 2, Les après-midi de France-Culture... ; à 18 h. 40, Les musiques et les jours ; à 17 h. 3, Les Français s'interrogent ; à 17 h. 15, L'heure de pointe ; 18 h. 2, Un rôle, des voix... « le Vaisseau fantôme » (Wagner) ; 18 h. 30 (●), Feuilleton : « Histoire d'un paysan avant et après la Révolution » ; d'Erckmann-Chatrian ; 19 h. 55, Poésie ;

20 h. (●), Dialogues, par R. Pilleudin ; « Mutations de l'Eglise », avec le Père B. Sesbüe et M. Legaut ; 21 h. 15, Musiques de notre temps, avec Alain Brunet et Alain Rais ; 22 h. 30, La danse contemporaine ; 22 h., De la nuit ; 23 h. 50, Poésie.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidian musique ; 9 h. 2, Petites formes ; 10 h., La règle du jeu ; à 10 h. 30, Répétition ; 12 h., La chanson ; 12 h. 45, Jazz classique ;

12 h. 15, Micro-facteur ; 14 h., Mélodies sans paroles... musique ancienne ; concert portugais ; à 15 h., Classiques du vingtième siècle (Messiaen, Rousseil, Lutoslawski, Varèse) ; 16 h. 45, Orchestre symphonique de Lille, direction J.-C. Casadesus, avec R. Veriet, clavecin : « Pacific 231 » (Honegger) ; « Concert champêtre » (Poulenc) ; « Prélude à l'après-midi d'un faune » (Debussy) ; « l'Oiseau de feu » (Stravinski) ; 18 h. 2, Ecoute, magazine musical ; 19 h., Jazz time ; 19 h. 35, Kiosque ; 19 h. 45, Conversation souterraine ;

20 h., Musique en présent... Nouvel Orchestre Philharmonique de Radio-France, direction P. Ingulanin, avec A. Rhigart, mezzo ; « Ils ne sont perdus dans l'espace étoilé » (L. Alexander) ; « Au-delà de l'absence » (R. Vaillant) ; « Lisztar quat 8 et Lieder opus 13 » (Liszt) ; « Variations » (Nenskin) ; 21 h. 30, Noël romantique ; 22 h. 30, Le sabot à fées ; 23 h., Musique japonaise ; 0 h. 5, Son Ka ; 1 h., Nocturnes : musique indienne.

Mercredi 22 décembre

CHAINE I : TF 1

12 h. (III), L'Evangile au papier. (Marie visite Elisabeth) ; 12 h. 15 (III), Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30 (III), Midi première ; 13 h. 35 (R.) (III), Série : La petite maison dans la prairie ; 14 h. 25 (III), Pour les jeunes : Les visiteurs de Noël ; 18 h. 55 (III), Allons au cinéma ; 16 h. 25, Film chorégraphique : Les contes de Beatrix Potter, par le Royal Ballet de Covent Garden.

Cinq contes dansés.

17 h. 50 (III), Les reflets de la danse. (L'Enfant et les sortilèges, de Ravel) ; 18 h. 30, Pour les petits ; 18 h. 35, L'île aux enfants ; 18 h. 55, Tom et Jerry ; 19 h. 45, Les mini-chroniques, de R. Gosciny.

20 h. 30 (●), Téléfilm : Le jeune homme et le lion (première partie), de J. Anouilh et J. Delannoy. Avec D. Wilson, M. Carrière.

Le grand et paternel amour de l'empereur Charlemagne pour son neveu Roland. Premier épisode : la guerre contre les Saxons. Roland sauve son oncle et rencontre Aude. Retour à la cour des Francs.

22 h., Récit-document : Les contes du Solstice (N° 3 : La Sansonino), d'A. Voisin et J. Cholet.

CHAINE II : A 2

10 h. 15, La France à villages découverts (reprise à 13 h. 5) ; 10 h. 20, Concert ; la Symphonie des psaumes et le Roi des étoiles, de Stravinski, par le NOP de Radio-France, dir. C. Amy ; 11 h., Rediffusion : les Jeux olympiques 1976 ; 12 h. 5, Pour les jeunes : Un sur cinq (reprise à 15 h. 30 et à 18 h.) ; 12 h. 35, Dessin animé ; 13 h. 35, Magazine régional ; 13 h. 50, Mercredi animé ; 14 h., Aujourd'hui, madame... à 15 h. (R.), Série : L'aventure est au bout de la route, 16 h. 55 (.), Ciné-club : « le Cameraman », d'Ed. Sedgwick (1928), avec B. Keaton, M. Day, H. Goodwin, E. J. Blake. (Muet. N.)

Pour l'amour d'une jeune fille, un photographe ambulant achète une caméra et se fait opérateur d'actualités.

18 h. 40, Enfants : Au cœur des choses ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 40, En direct du Louvre ; Un chef-d'œuvre ; 19 h. 45 (R.), La caméra invisible.

20 h. 30 (●), Retransmission lyrique : « la Traviata », de Verdi. Mise en scène de J. Lavelli, avec Cl. Rass, R. Karcykowski, J. Mazvrok, dir. M. Plasson.

L'un des spectacles du Festival d'Aix-en-Provence, 1976.

22 h. 30 (●), Portrait : Des parts de lumière (l'actrice Gabrielle Dorziat) ; 23 h. 5, L'âme des poètes. (Monlouglil.)

CHAINE III : FR 3

18 h. 45, Pour les jeunes ; Les aventures de Lolek et Bolek et See and Tell ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : Vivre en communauté ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30 (●), Un film, un auteur : « Sorry la grande gueule », de J. Lewis (1967). Avec J. Lewis, H.J. Stone, S. Bay, B. Lester, J. Riley, D. Martin.

Un metteur en scène piégé par le homme-grenouille qui lui ressemble, un brave petit comptable se retrouve dans deux beaux temps vineux qui recherchent des diamants.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... Pivtin et la transparence, par M. Reboul ; à 8h. 32, Signes de l'année et symboles des jours, par R. Alleau et C. Galgonnet ; à 8 h. 50, Sciences... Ellsons Richwgth, piano ; 14 h., Poésie ; 14 h. 5, Un livre, une voix ; « l'Enfant et les magiciens », de P. Wagner ; à 14 h. 45, L'école des parents et des éducateurs ; 15 h. 2, Les après-midi de France-Culture... marcrel jeunes ; à 16 h. 25, atelch ; à 17 h. 15, L'heure de pointe ; 18 h. 2, Un rôle, des voix : « le Vaisseau fantôme » (Wagner) ; 18 h. 30 (●), Feuilleton : « Histoire d'un paysan avant et après la Révolution », d'Erckmann-Chatrian ; 19 h. 35, Poésie ; 20 h. (●), Le musique et les hommes ; « Chant funéraire de Tamara » de Nadia Hilcnet », par E. Grilliquez : poèmes, musiques et chansons populaires ; 22 h. 30, La dense contemporaine : le ballet de poche de Grenoble ; 23 h., De la nuit ; 23 h. 55, Poésie.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 2, Quotidian musique ; 9 h. 2, Petites formes ; 10 h., La règle du jeu ; à 10 h. 30, Répétition de la « 10e Symphonie », de Tchaikovski ; 12 h., La chanson ; 12 h. 45, Jazz classique ;

13 h. 15, Micro-facteur ; 14 h., Mélodies sans paroles... Concerti, concerti (Scriabine, S. W. Wellan) ; à 15 h. 30, Classiques du vingtième siècle (Prokofiev, Schœnberg) ; à 15 h. 30, « Musique pour cordes, percussion et celesta » (Bartok) ; 17 h. 30, Ateliers d'artistes ; 18 h. 2, Ecoute, magazine musical ; 19 h., Jazz time ; 19 h. 35, Kiosque ; 19 h. 45, Conversation souterraine ;

20 h. 30, En direct de l'église Saint-Séverin... Musiques sacrées, par le Nouvel orchestre philharmonique de Radio-France, dir. Marc Andreae et les chœurs de Radio-France, dir. J.-P. Kreder, avec I. Garcisarsa, G. Egel, L. Miller, L. Hagen-William : « l'Etoile de Bethléem » (Weinberger), « Te Deum » (Bruckner) ; 22 h., Le sabot à fées ; 23 h. 30, Nuit progressiste ; 0 h. 5, Les grandes orgues ; 1 h., Nocturnes : musique indienne.

Les écrans francophones

Lundi 20 décembre

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Hawaï 5-0 ; 21 h., *Bastogne*, film de W. Wellman.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Kojak ; 21 h., *la Soif du mal*, film d'O. Welles.

TELEVISION BELGE : 20 h. 35, U.F.O. : 20 h., la cinième génération ; 22 h., Chopin.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 30, Peter Pan ; 22 h. 5, Grimsey.

Mardi 21 décembre

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., La grande vallée ; 21 h., *les Comédiens*, film de F. Glenville.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Opération danger ; 21 h., *le Mécano de la Générale*, film de B. Keaton.

TELEVISION BELGE : 19 h. 35, Europe ; l'Italie.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 20, Jeu spatial ; 21 h., gala de l'Union des artistes.

Mercredi 22 décembre

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Kojak ; 21 h., *la Bonne et le Noir*, film de C. Autant-Lara.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., L'homme qui valait 3 milliards ; 21 h., *Shalako*, film d'E. Dmytrik.

TELEVISION BELGE : 20 h. 35, Le point de la médecine ; 21 h., Vérités.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 20, *Maison de poupée*, d'H. Ibsen.

Jeudi 23 décembre

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Marcus Welby ; 21 h., *Quand le vin est tiré*, film de J. Feyder.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., L'homme de fer ; 21 h., *la Fierge du Kbir*, film de G. Grangier.

TELEVISION BELGE : 19 h. 55, le *Clan des Meldiens*, film de H. Vernenil ; 22 h. 10, Le carrousel aux images.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 30, Spécial ; 21 h., *Hello Dolly*, film de G. Kelly.

Vendredi 24 décembre

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., *le Pantoufle de verre*, film de C. Walters ; 21 h. 30, Variétés ; 23 h. 5, Mireille Mathieu ; 24 h., Messe de minuit.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Colditz ; 21 h. 5, *Fifi des dauphins*, film de Cl. Clarke ; 23 h. 45, Sylvia Varan ; 23 h. 55, Messe de minuit.

TELEVISION BELGE : 20 h. 55, Olympiades du cirque ; 21 h. 55, Jour de Noël ; 22 h. 55, Julie Andrews ; 24 h., Messe de minuit.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 15, La ruée vers l'or ; 21 h. 25, Le Noël surprise ; 21 h. 45, *Coppélia*, ballet ; 23 h. 5, Voici Noël ; 24 h., Messe de minuit.

Samedi 25 décembre

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Annie Cordy ; 21 h., *Prends Fossette et fire-toi*, film de W. Allen.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Chapeau melon et bottes de cuir ; 21 h., *les Riches Familles*, film de D. Lowe-Bloch.

TELEVISION BELGE : 20 h. 15, *la Guerre au brave*, film de G. Grangier ; 21 h. 55, Télescope.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 25, Le cinéma chante (1re partie).

Dimanche 26 décembre

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Mystères de l'Ouest ; 21 h., *Docteur Popaul*, film de C. Chabrol.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Le temps de vivre, le temps d'aimer ; 21 h., Tyrone Croez, film de T. Young.

TELEVISION BELGE : 20 h. 5, Clairouts ; 20 h. 55, Sport et vie ; 22 h. 5, Festival de la chanson française.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 15, Jeu spatial ; 20 h. 55, le petite ville aux allumettes ; 21 h. 25, 21 Masaryo di Capella ; 21 h. 30, Ski.

Lundi 27 décembre

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Hawaï 5-0 ; 21 h., Chicago, film d'A. Mac Laglen.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Kojak ; 21 h., Zorzou, film de M. Allégret.

TELEVISION BELGE : 19 h. 35, Le cinéma chante.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 20, Sylvia Varan ; 21 h. 10, Jack London et la Pièrre de Fer ; 22 h., Cabaret.

RADIO-TELEVISION

Jeudi 23 décembre

CHAINE I : TF 1

12 h. (III). L'Evangile en papier. (Le berger et la brebis) ; 12 h. 15 (III). Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30 (III). Midi première ; 13 h. 35 (R.) (III). Série : La petite maison dans la prairie ; 14 h. 25 (III). Pour les jeunes : Les visiteurs de Noël ; 15 h. 35 (●) (III). Matinée classique : « Lorenzaccio », d'A. de Musset par le Conservatoire national supérieur d'art dramatique. Mise en scène J.-P. Bouvier ; 16 h. 25. Pour les petits : 18 h. 30. L'Ile aux enfants ; 18 h. 55. Tom et Jerry ; 19 h. 45. Emissions des formations politiques : le Centre des démocrates sociaux.

20 h. 30. Série : Chapeau melon et bottes de cuir ; 21 h. 30 (●). Retransmission lyrique : « Salomé », de R. Strauss, par l'Opéra du Rhin, dir. A. Lombard. Avec K. Amstrong, réal. M. Rabinovski.

CHAINE II : A 2

10 h. 20. La France à villages découverts (reprise à 13 h. 5), ; 10 h. 20. Concert : Nuits dans les jardins d'Espagne, de M. de Falla, par le NOP de Radio-France, dir. G. Amy ; 10 h. 50 (●), Rediffusion : Gouverneurs de la Rosée, de M. Pollevitz.

Entre les deux guerres, dans le campagne haïtienne, les querelles de clans, exacerbées par les possédants, risquent de mettre à mal un bien commun d'importance vitale pour les villages.

12 h. 35, Dessin animé ; 13 h. 35. Magazine régional ; 13 h. 50. Accordéons en balade ; 14 h. Aujourd'hui, madame... à 15 h. (R.). Série : Les rues de San-Francisco ; 16 h. 50. Aujourd'hui magazine ; 18 h. 55 (●) (R.). Ciné-club : « l'Eternel retour », de J. Delannoy (1943), avec J. Marais, M. Sologne, J. Murat, Pierral, Y. de Bray. (N.)

Patrice, neveu du châtelain Marc, ini fait épouser Nathalie, une femme fille qu'il a connue d'une haute. Sa présence ensorcelle par un philtre, Patrice et Nathalie deviennent amants.

18 h. 45. Enfants ; Au cœur des choses ; 19 h. 35. Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 40. En direct du Louvre : Un chef-d'œuvre ; 19 h. 45 (R.). La caméra invisible.

20 h. 30. Film : « le Petit Baigneur », de R. Dhéry (1967), avec L. de Funès, R. Dhéry, C. Brosset, A. Fayard, F. Fabrizi.

Un irascible constructeur de bateaux perd son sang-froid à la recherche d'un inventeur de prototypes qu'il a injustement chassé et dont il a besoin pour assurer ses commandes.

22 h. 5, L'âme des poètes. (Marc Gamet.)

Vendredi 24 décembre

CHAINE I : TF 1

12 h. (III). L'Evangile en papier. (La naissance de Bethléem) ; 12 h. 15 (III). Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30 (III). Variétés : Parfum de Perpignan, de G. Folgoas et A. Blanc ; 13 h. 35 (R.) (III). Série : La petite maison dans la prairie ; 14 h. 25 (III). Pour les jeunes : Les visiteurs de Noël ; 15 h. 30 (III). Téléfilm : « Mélusine de Lusignan », de Cl. Vigne, réal. G. Saguez ; 15 h. 55 (III). Dessin animé ; 16 h. 5 (III) (R.) (●). Film : « le Roi de cœur », de Ph. de Broca (1966), avec A. Bates, G. Bujold, J.-C. Brialy, F. Christophe.

En 1918, un soldat anglais est couronné roi de cœur par des malades mentaux, seuls habitants d'une petite ville du nord de la France, évacuée et minée par les Allemands.

17 h. 45, « Charlot cambrioleur » ; 17 h. 55 (III). Cuisine : La grande cocotte ; 18 h. 25. Pour les petits ; 18 h. 30. L'Ile aux enfants ; 18 h. 55. Tom et Jerry ; 19 h. 45. Les mini-chroniques de R. Gescinny.

20 h. 30, Variétés : Marie et magiciens ; 21 h. 40. Conte musical : « Retiens la nuit », de H. Lion, avec J. Halliday ; 22 h. 40. En direct de Perpignan : Veillée ; 23 h. 55, En direct de Saint-Pierre-de-Rome : Messe célébrée par le pape Paul VI (Eurovision).

CHAINE II : A 2

10 h. 20, La France à villages découverts (reprise à 13 h. 45) ; 10 h. 20. Concert : « Nocturnes », de Debussy, par le NOP de Radio-France, dir. G. Amy ; 10 h. 55 (●). Portrait : Des ports de lumière (l'abbé Casy). 11 h. 30, Les Olympiades du cirque ; 12 h. 35. Dessins animés ; 13 h. 35, Magazine régional ; 13 h. 50, Journal des sourds et des mal-entendants ; 14 h., Aujourd'hui, madame ... à 15 h. (*). Voyage : L'opéra sauvage (l'oiseau couleur du temps au Venezuela), de F. Rossif, commentaire P. Billedoux ; 18 h. 50, Aujourd'hui magazine ;

18 h. 55 (●), Ciné-club : « la Rencontre de Laurel et Hardy », de R. Youngson (1967), avec S. Laurel, O. Hardy, J. Harlow, Ch. Chase (muet, N.).

Montage de séquences tirées de courts métrages tournés par Laurel et Hardy entre 1927 et 1929.

18 h. 30, Variétés ; 18 h. 45, Enfants ; Au cœur des choses ; 19 h. 35, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 40, En direct du Louvre : Un chef-d'œuvre ; 19 h. 45 (R.). La caméra invisible.

20 h. 30, Série : Les brigades du Tigre ; 21 h. 30 (*), Soirée spéciale : La nuit de Noël de Graziella et Virginie. (Sous réserve.)

CHAINE III : FR 3

18 h. 45, Pour les jeunes : Utopia (un conte de Noël) ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre ; la famille... des femmes s'interrogent ; 20 h., Le Cirque de Moscou.

21 h. 5 (●). Série : Les Cinq P. Claudel, avec L. Bellon, J. Danet, C. Toussaint, J. Davy.

Les Tritons de Fresnes présentent cette pièce exotique et grandiose où s'affrontent jusque dans la mort l'Eglise et l'Empire : un duel entre ciel et terre.

23 h. 15 (●). Culture : Méditerranée, de F. Braudel et G. Vallet (l'héritage, douzième et dernière émission) ; 0 h. 10. Veillée : Les crèches du monde, de F. Rossif.

Chaque pays a eu notre la sombreuses traditions pour l'Ier Noël, aujourd'hui, le National Museum de Munich présente une très belle collection de crèches venues d'un peu partout, du monde entier.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h. Les chemins de la connaissance... Poésie et transparence, par M. Raboul ; 8 h. 32, Signes de l'année et symboles des jours, par R. Allessi et C. Galperine ; 9 h. 7, Les enfants de la musique ; 9 h. 45, Questions au temps ; 10 h. 2 (●), Calanes. Travail musical par G. Amy ; 10 h. 45, Paris pris ; 11 h. 45, Panorama ; 12 h. 30, Renaissance des orgues de France ; 14 h., Poésie ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « les Eaux étroites », de Julien Green ; 14 h. 45, Les chemins sous vitres de Paris, par M. Ricaud ; 15 h. 2, Les sorts-solé de France-Culture... Deux heures pour comprendre ; à 17 h. 2, Les Français s'interrogent ; à 17 h. 45, l'heure de sortie ; à 18 h. 2, Le rêve des voix : « Turandot », (Puccini) ; à 18 h. 30 (●), Feuilleton : « Histoire d'un paysan avant et après la Révolution », d'Erckmann-Chatrian ; 19 h. 25, Feuilleton : « Le conte de Monsieur de Balzac », d'après Dobdine de Girardin, adapt. de C. Sylvain, avec M. Presle, A. Queffelec, P.-F. Pisier, réal. G. Jouannet ; 22 h. 30, La danse contemporaine : Bussy et Harry Spaepard ; 23 h. De la nuit ; 23 h. 50, Poésie.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 2, Questions musicales ; 8 h. 2, Petites formes ; 10 h., La règle du jeu ; à 10 h. 30, Répétition ; 12 h., La chanson ; 12 h. 45, Jazz classique ;

13 h. 15, Micro-lecteur ; 14 h., Méthodes sans parole... souvenirs auditifs (Schnitzler, A. Thème, Yan Thiet, C. Rocco Alsina) ; à 15 h., Classiques du vingtième siècle (Gerliac, Debussy, Hindemith) ; à 15 h. 30, Classiques du vingtième siècle (Tchaikovski) ; 17 h., Sciences de la vie ; 17 h. 15, Nouveaux talents, premiers sillons... Le hautboïste Jacques Vanderlin (Haendel, Telemann) ; 18 h. 2, Ecoute, magazine musical ; 19 h., Jazz time ; 19 h. 35, Klosque ; 19 h. 45, Conversation spirituelle ;

20 h. 30, Echanges internationaux de Radio-France... Les B.B.C. Singers, dir. J. Poole et l'orchestre symphonique de la B.B.C., dir. C. Mackerras, avec C. Shirley-Quirk, baryton ; J. Kissel in memoriam madrigaux ; (R. Bautel). « Trois ballades de François Villon (Dallapiccola) ; Les Quatre Eléments (Ravel) ; « Daphnis et Chloé », (Ravel) ; 22 h. 30, Le sabot à feu ; 23 h., Noël germanique ; 24 h., Non écrites ; 1 h., Quatuor.

Samedi 25 décembre

CHAINE I : TF 1

9 h. (III). Emissions religieuses et philosophiques (à 11 h., messe de Noël, en Eurovision, depuis les Hautes-Pyrénées) ; 12 h. 30 (III). Midi première ; 12 h. 45 (III). Jeunes pratique ; 13 h. 35 (R.) (III). Série : La petite maison dans la prairie ; 14 h. 25 (III). Johnny Mathis chante Noël ; 14 h. 55 (III). Variétés : En direct de Perpignan ; 16 h. (*) (III). Téléfilm tchèque : « Trois Noisettes pour Cendrillon » ; 17 h. 25 (III). Roger Pierre raconte ; 18 h. 30, Animaux ; 19 h. 35, Tom et Jerry.

20 h. 30, Au théâtre ce soir : « le Monsieur qui a perdu ses clés », de M. Perrin, avec C. Castel, Ch. Alers, Ph. Dumas, A. Didier.

Perdre ses clés en 15 août, à Paris, et dans des conditions peu claires, lorsque l'on est affolé d'une femme jalouse : du grabuge en perspective.

23 h., Cirque : « Ben Hur », au Vélodrome d'Hiver (numéros et variétés).

CHAINE II : A 2

10 h. 20, Concert : La « Quatrième Symphonie » de Beethoven, par le NOP de Radio-France, dir. C. Amy ; 10 h. 55, Emission religieuse : A la rencontre des rois mages ; 11 h. 20 (R.), Téléfilm américain : « Miracle sur la 34e avenue » (1973) ; 13 h. 45, Préhistoire : L'aube des hommes ; 14 h. 35 (●), Téléfilm : « Peter Pan », avec M. Farrow et D. Kaye ; 16 h. 20, S.V.P. Disney, de P. Tchernia ; 17 h. 10, C'est pour rire ; 18 h. Concours : La Course autour du monde ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 20 (●), Portrait : Des ports de lumière (la douloureuse aisance ; deux solitaires et les cigognes, dans le Lavandan) ; 19 h. 40, En direct du Louvre : Un chef-d'œuvre.

20 h. 30, Feuilleton : Ces beaux messieurs du Bois-Doré (deuxième partie) ; 22 h., Téléfilm : « Louis Armstrong », avec B. Vareen.

CHAINE III : FR 3

17 h. (R.), Les crèches du monde (émission diffusée pour la veillée du 24 décembre) ; 17 h. 30, Le Noël des régions ; 18 h. 25, Le rire d'un enfant, de P. Reichenbach ; 18 h. 45, Pour les jeunes : Grande soirée de Noël.

« Le Géant égoïste », d'après O. Wilde ; « le Cadeau du Père Fouettard » ; « le Bœuf et l'Ane de la crèche », un poème en musique de Saporetski.

19 h. 40, Un homme, un événement (Noël à bord d'une plate-forme de forage en mer du Nord) ; 20 h., Magazine : Thalassa.

20 h. 35 (*), « Chantecler », d'E. Rostand, réal. J.-Ch. Averty, avec J. Piat, C. Minazzoli, Y. Clech.

Une fable où les animaux des bois et des fermes, à l'exception de la basse-cour, incarnent à certaines humains réunis en société. Un divertissement magique en quatre actes et en vers. Noël ou n'en verra que le premier : La salle à Pâques.

21 h. 20 (●). Opéra comique : « la Fiancée vendue », de B. Smetana, chœurs et orchestre de la Bayerischer Rundfunk, avec J. W. Wilsing, M. Bence, T. Statas, A. Malta.

Un opéra tchèque très populaire et une histoire d'amour tous ces romans.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Existentia philosophiques et religieuses ; 9 h. 7 (●), La monde contemporain, par Jean de Bet et Francis Crémieux ; 11 h., Messe ; 11 h. 2, La musique prend la parole ; 12 h. 2, Le Pont des Arts ;

14 h., Poésie ; 14 h. 5 (R.) 16), « Un château aux mille couleurs », de José Pivin, avec E. Scob, F. Vasilik, R. Favey, musique de G. Aperghis ; 14 h. 5 ; « Percy » and Bass (Gerswein) ; 18 h., La fugue du samedi, et mi-fugue, mi-relais, divertissement de B. Jérôme ; 19 h., Poésie ;

20 h. (●), « Le Soulier de satin », Feuilleton : la Perdrix dans la mer de Weddel ; à par M. Chaillou, réalisation J. Castelar) ; « Zaide à l'Opéra » (suite), par C. Backes-Clement ; 8 21 h., » le Petit Cirque de Raymond d'Yo », par P. Chavasse ; « Zaide à l'Opéra » (suite), par C. Backes-Clement ; » la Réalité en ses lieux », par F. Venaille ; » Personnes, personnages », par J.-L. Calvelier ; « Zaide à l'Opéra » (suite) ; « les Méchinés du mystère », par J. Thibaudeau ; Magazine, par G.-J. Salvy ; 23 h. 55, Poésie.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 2, Pittoresques et légères ; 8 h., Mélodies... Enregistrements amateurs ; 9 h. 2, Musiques de chambre (Mozart et Kozma, Vivaldi) ; 9 h. 30, Ensemble d'amateurs ; 10 h., « Etude » (Gerlick) ; 12 h., Des notes sur la guitare ; 12 h. 40, Jazz n'it sous pluie ;

13 h. 30, Chasseurs de son stéréo ; 14 h., Les jeunes Français sont musiciens ; 15 h., Orchestre du Concertgebouw d'Amsterdam, direction S. Haitink. « Symphonie n° 4 en la majeur opus 90, Italienne », « l'Oiseau de feu » (Stravinski) ; 16 h. 2, Discothèque de matinée ; 17 h. 15, 25 notes/seconde ; 18 h. 30, La route des jongleurs ; 19 h. 35, Premier jour / de la musique (Correll) ;

20 h., Semaine internationale d'orgue de Nuremberg 1976 : Gaston Litaintert (Francoaldi, Froberger) ; 20 h. 32, Festival estival de Paris... Forum de concert avec Ariel Certa ; « Variations Goldberg » (Bach) ; 22 h., Concert à Nice par l'Orchestre philharmonique de Provence-Côte d'Azur, direction P. Maag, avec E. Pitti, pianiste : « Symphonie en ré, la Mirada » (Haydn) ; « Concerto en ré majeur pour piano et orchestre » (Beethoven) ; 23 h. 40, Veillée d'ma Bussy. Bussy joue Beethoven : « Sonate n° 3 en mi bémol majeur opus 12, no 3 », « Sonate n° 2 en ré majeur opus 6 » ; 1 h. 7 (●), Gye bye Blackbird ou la Fin de l'utopie musicale, par E. Distin.

Dimanche 26 décembre

CHAINE I : TF 1

9 h. 15 (III). Emissions religieuses et philosophiques ; 12 h. (III). La séquence du spectateur ; 12 h. 30 (III). Le magazine du dimanche ; 13 h. 20 (III). Vive le cirque ! ; 14 h. 5. Jeux : Les rendez-vous du dimanche ; 15 h. 55 (III). Sports : Direct à la une. (Les grands moments de l'année 1976) ; 17 h. 15 (III). Les animaux du monde ; 17 h. 45 (●). Festival Gary Cooper : « le Cavalier du désert », de W. Wyler (1940), avec G. Cooper, W. Brennan, D. Davenport, F. Tucker, L. Bond (N.)

Au Texas, après la guerre de Sécession, un cavalier solitaire aide de jeune fille à lutter contre un vieux juge sénile qui soutient les éleveurs et fait incendier les récoltes.

19 h. 20. Tom et Jerry.

20 h. 30, Film : « le Mur de l'Atlantique », de M. Camus (1970), avec Bourvil, S. Desmarets, P. McEnery, R. Kolldehoff.

Un restaurateur normand, qui a détruit, involontairement, aux Allemands, les plans du mur de l'Atlantique et des bases de V 1, en emmenant à Londres par un parachutiste anglais et entraîné pour une mission en France occupée.

22 h. 15, Festival Rostropovitch.

CHAINE II : A 2

12 h., Magazine du spectacle ; Ecran blanc, écran rouge ; 18 h. 20, Polémiques ; L'huile sur la feu, de Ph. Bouvard ; 14 h., Monsieur Cinéma ; 14 h. 55, Film : « les Malheurs d'Alfred », de P. Richard (1971), avec P. Richard, A. Dunéprey, P. Mondy, M. Davis.

Alfred machiniste, Alfred rate son suicide et trouve quelque chose qui ressemble à l'amour. Sous la présentation, deux films d'Alfred aux deux tendresses.

16 h. 35, Des animaux et des hommes ; 17 h. 10, Dessins animés ; 18 h. 5, Série : Rush ; 19 h., Stade 2 ; 19 h. 45, Dessin animé.

20 h. 30 (*), Retransmission dramatique ; « Des souris et des hommes », de J. Steinbeck, mise en scène R. Hossein, réal. M. Rivaud.

Deux ouvriers agricoles attend leur fonds-tion, en pleine banqueroute américaine de 1932. La première filmé en 1976 en Théâtre populaire de Reims.

22 h. 5, Récital : Serge Reggiani ; 23 h. 5 (●), Portrait : Des ports de lumière. (L'accuse Silvia Monfort.)

CHAINE III : FR 3

10 h., A écrans ouverts ; 16 h. 30, Mosaïques ; 17 h., Documentaire : La vie qui dévie antenne (l'instinct maternel), réal. F. Bertoli et Y. Collet ; 17 h. 30, Pour les jeunes : Colargol ; 17 h. 50 (●) (R.). Culture : Méditerranée (émission diffusée le 24 décembre) ; 19 h., Hexagonal ; 20 h., de B. Bee et Francis Crémieux ; 11 h., Messe ; 11 h. 2, La musique prend la parole ; 12 h. 2, Le Pont des Arts ;

14 h., Poésie ; 14 h. 5 (R.) 16), « Un château aux mille couleurs », de José Pivin, avec E. Scob, F. Vasilik, R. Favey, musique de G. Aperghis ; 14 h. 5 ; « Percy » and Bass (Gerswein) ; 18 h., La fugue du samedi, et mi-fugue, mi-relais, divertissement de B. Jérôme ; 19 h., Poésie ;

20 h. (●), « Le Soulier de satin », Feuilleton : la Perdrix dans la mer de Weddel ; à par M. Chaillou, réalisation J. Castelar) ; « Zaide à l'Opéra » (suite), par C. Backes-Clement ; 8 21 h., » le Petit Cirque de Raymond d'Yo », par P. Chavasse ; « Zaide à l'Opéra » (suite), par C. Backes-Clement ; » la Réalité en ses lieux », par F. Venaille ; » Personnes, personnages », par J.-L. Calvelier ; « Zaide à l'Opéra » (suite) ; « les Méchinés du mystère », par J. Thibaudeau ; Magazine, par G.-J. Salvy ; 23 h. 55, Poésie.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 2, Pittoresques et légères ; 8 h., Mélodies... Enregistrements amateurs ; 9 h. 2, Musiques de chambre (Mozart et Kozma, Vivaldi) ; 9 h. 30, Ensemble d'amateurs ; 10 h., « Etude » (Gerlick) ; 12 h., Des notes sur la guitare ; 12 h. 40, Jazz n'it sous pluie ;

13 h. 30, Chasseurs de son stéréo ; 14 h., Les jeunes Français sont musiciens ; 15 h., Orchestre du Concertgebouw d'Amsterdam, direction S. Haitink. « Symphonie n° 4 en la majeur opus 90, Italienne », « l'Oiseau de feu » (Stravinski) ; 16 h. 2, Discothèque de matinée ; 17 h. 15, 25 notes/seconde ; 18 h. 30, La route des jongleurs ; 19 h. 35, Premier jour / de la musique (Correll) ;

20 h., Semaine internationale d'orgue de Nuremberg 1976 : Gaston Litaintert (Francoaldi, Froberger) ; 20 h. 32, Festival estival de Paris... Forum de concert avec Ariel Certa ; « Variations Goldberg » (Bach) ; 22 h., Concert à Nice par l'Orchestre philharmonique de Provence-Côte d'Azur, direction P. Maag, avec E. Pitti, pianiste : « Symphonie en ré, la Mirada » (Haydn) ; « Concerto en ré majeur pour piano et orchestre » (Beethoven) ; 23 h. 40, Veillée d'ma Bussy. Bussy joue Beethoven : « Sonate n° 3 en mi bémol majeur opus 12, no 3 », « Sonate n° 2 en ré majeur opus 6 » ; 1 h. 7 (●), Gye bye Blackbird ou la Fin de l'utopie musicale, par E. Distin.

Lundi 27 décembre

CHAINE I : TF 1

12 h. 15 (III). Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30 (III). Midi première ; 13 h. 35 (III). Série : La maison dans la prairie ; 14 h. 25 (III). Pour les jeunes : Les visiteurs de Noël ; 15 h. 55 (III). Restez donc avec nous ; 18 h. 25. Pour les petits ; 18 h. 30. L'Ile aux enfants ; 18 h. 55. Tom et Jerry ; 19 h. 45. Les mini-chroniques de René Goscinny.

20 h. 30 (●). Film : « les Désœurdis de la 11e », de Christian-Jaque (1957), avec Fernandel, A. Lefaur, S. Fabre, P. Carton, C. Leclerc, (N.)

A Montauban, en 1926, trois soldats très-en-flame sont requis par le colonel pour tenir, aux côtés d'eux actrice en travestie, des filles de Romain dans une tragédie écrite par sa sœur.

21 h. 50 (●), Ballet : « Petrouchka », d'I. Stravinski. Chor. S. Golovine, avec N. Pontois et R. Noureev.

CHAINE II : A 2

12 h. 35. Présentation des spectacles de la journée ; 12 h. 40, Dessins animés ; 13 h. 5, La France à villages découverts ; 13 h. 35, Magazine régional ; 13 h. 50, Chasseurs et musiciens des rues ; 14 h., Aujourd'hui, madame... à 15 h., Voyage : L'opéra sauvage, de F. Rossif ; 15 h. 50, Aujourd'hui magazine ; 16 h. 55 (●) (R.), Ciné-club : « Antoine et Antoinette », de J. Becker (1947), avec R. Pigaut, Gi. Maffei, A. Poivre, N. Roquevert, P. Trabaud (N.).

Un jeune couple d'ouvriers parisiens gagne le gros lot à la Loterie nationale, mais la chance perd son portefeuille, où se trouvent le billet.

18 h. 25, Enfants : Au cœur des choses ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 40, En direct du Louvre : Un chef-d'œuvre ; 19 h. 45, Dessins animés.

20 h. 30, Jeu : La tête et les jambes ; 21 h. 45 (●), Portrait : Des ports de lumière (le guide et l'enfant dans les réserves du Cameroun) ; 23 h. 15, L'âme des poètes.

CHAINE III : FR 3

18 h. 45, Pour les jeunes : Les aventures de Lolek et de Bolek et See and Tell ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre ; L'histoire, François Chatelet ; 20 h., Les gens.

20 h. 35 (R.) (●). Film : « Certains l'aiment chaud », de B. Wilder (1959), avec M. Monroe, T. Curtis, J. Lemmon, G. Raft, O. Moulin (N.).

En 1929, deux musiciens, témoins involontaires d'un règlement de comptes entre gangsters, doivent se déguiser en femmes pour sauver leur peau et partent pour la Floride avec un orchestre de filles où ces espèces blonde font du ukulélé et chantent.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h. Les chemins de la connaissance : Les lumières de l'ombre, par Jean Martel ; à 8 h. 32, Signes de l'année et symboles des jours, par R. Allessi et C. Galperine ; à 9 h. 7, Entre nous, bonjour ; 9 h. 7 (●). Les lundis de l'histoire : Centenaire de « la Revue historique », avec J. Le Goff et R. Remond ; 10 h. 45, Le texte et la marge ; 11 h. 2, Evénement musique ; 12 h. 2, Paris pris ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Eveil à la musique ; 14 h. 2, Poésie ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « l'Age des ténèbres », d'Ernest Seton ; 14 h. 45, « Passages sous vitres », par M. Ricaud ; 15 h. 2, Les sorts-solé de France-Culture... L'envie de lire ; Jacques-Henri Lartigue ; 17 h. 2, Les Français s'interrogent ; 17 h. 45, l'heure de sortie ; 18 h. 2, La gazette des Cévennes ; 18 h. 30 (●), Feuilleton : « Histoire d'un paysan avant et après la Révolution », d'Erckmann-Chatrian ; 19 h. 25, Présence des arts ; 19 h. 32, Poésie ;

20 h. (●), « la Réalité, le Mystère », Feuilleton : « Perdrix dans la mer de Weddel » ; par M. Chaillou ; à 8 h. ; « Zaide à l'Opéra » (suite), par C. Backes-Clement ; à 21 h., « les Grands du spectacle », par J.-L. Calvelier ; « Zaide à l'Opéra » (suite), par C. B.-Clement ; « la Réalité en ses lieux », par F. Venaille ; « Personnes, personnages », par G.-J. Salvy ; à 23 h. 30, « Zaide à l'Opéra » (suite) ; « les Méchinés du mystère », par Jean Thibaudeau ; 23 h. 30, Poésie.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 2, Questions musicales ; 9 h. 2, Petites formes ; 10 h., La règle du jeu ; à 10 h. 30, Répétition ; 12 h., Le chanson ; 12 h. 45, Jazz classique ;

13 h. 15, Micro-lecteur ; 14 h., Méthodes sans parole... Portrait d'un musicien français : Francis Poulenc ; 15 h. 2, « Six nocturnes » pour piano (Poulenc) ; à 15 h., « Sinfonia concertante » pour hautbois, basson et orchestre (Mozart) ; à 16 h. 2, « Le Mort de Stenka Razine » (Chostakovitch) ; 18 h. 2, Ecoute, magazine musical ; 19 h., Jazz time ; 19 h. 35, Klosque ; 19 h. 45, Concours international de guitare ;

20 h., Poésie Classé par C. Hévi et P. Martit... Enregistrements inédits réalisés au Festival de Prades : « Suite n° 3 pour violoncelle seul » (J.-S. Bach) ; 20 h. 30, Sonates pour violon, basse (avec James Bowman, Robert Spencer, G. Oxford, R. Edwards, A. Johnson, R. Ballart, T. Morley) ; 0 h. 5, Festival de Hollande 1976.

Manger à L

REVUE DES REVUES *par Yves Florenne*

Sans adieu ou la nouvelle incarnation d'« Esprit »

C'est un privilège, il ne va pas sans mélancolie : avoir assisté, dans la perspective de ces colonnes, à trois ici qu'est faite l'annonce du quasmes) avatars d'*Esprit* en un seul annalisme. Ce feuilleton était encore nenri Emmanuel mier. Sept années seulement, et ait le tour d'Albert Bégnin (espérons ce vingtième anniversaire sera asion de se souvenir d'un grand it et d'un critique dont la place est te très vide) ; le rédacteur en chef e revue accédait alors à sa direction, quitte aujourd'hui. Mais cette fois par un libre choix. Jean-Marie enach. Dieu merci, est bien vivant, e même, armé pour en continuer les . Aussi, c'est un « Sans adieu » qu'il once en se retirant (1).

algré la gravité du ton, les prodes du passé, les dessins et les ts légués à l'avenir, on ne saurait parler de testament politique et mel : un long regard en arrière, parable du regard vers le proche r inconnu, qui sont nécessairement ds sur soi. Il n'en excuse : c'est de arrait voulu éviter. Mais, justement, ns se peut. Et, d'ailleurs, quoi qu'on c'est en nous parlant d'eux-mêmes les autres nous intéressent. Il s'ensuit — sans grand repentir, et il en raison — de ce qu'on lui aurait ché : « *un certain lyrisme qui n'est de saison* ». Mais ce qui est de n est négligeable, et passe avec la e, qui est un autre nom de la .

lyrisme, l'éloquence, la véhémence e, l'émotion, la conviction passionsouvent pleine du tremblement de avoir la vérité, tout cela traverse, e encore ces pages qui se veulent fois bilan d'action, acte de gratiude, témoignage, avertissement, défi, istoire, dénonciation, profession de mémoire des vivants et des morts. e gardera d'en tenter une synthèse. ux vaut les laisser parler d'elles-es : donner le parole à Jean-Marie enach, devant (il sera sensible, ère, à cette façon de compter la population approximative du *Monde*) un million d'âmes.

« *Partout, sous des formes diverses et à une échelle monstrueuse, se pratique un troc qui a hanté l'inconscient du monde occidental : contre-moi ton dieu et j'assurerai ta subsistance et ta sécurité. Cette alternative démoniaque, le socialisme ne l'a pas encore regardée en face. Car il ne suffit pas, pour y échapper, de décréter l'inexistence de l'âme... La grande caresse sociale qui passa sur la France en mai 68 est matériellement tarifée... La liberté dépend moins des règlements que la détermination du courage de ceux qui la vivent... J'aurai assez vécu pour voir Kanapa se transformer en champion des libertés. Signe de cet humour divin dont l'époque nous accable...*

» *J'ai injurié, mon ouest, le capitalisme jusqu'à ce que je découvre que le « socialisme » lui ressemblait comme un frère... J'ai eu l'occasion de me mêler de la lutte contre les trois grands impérialismes contemporains : celui de l'Allemagne hitlérienne, celui des États-Unis et celui de la Russie soviétique. Il ne s'agit pas de les mettre en même niveau. Mais je ressens aujourd'hui l'unité profonde de ces trois combats...*

» *Il n'existe encore que deux modèles : le capitalisme américain et le socialisme soviétique — et, sous l'angle de la civilisation qu'ils engendrent, cela n'en fait qu'un seul... Je n'espère plus rien des communistes, sinon qu'ils poursuivent le mouvement qu'ils ont amorcé et cessent d'être communistes, au sens où ce mot signifie la justification sournoise du stalinisme...*

» *Je songe à ces anciens de la guerre d'Espagne qui nous enseignaient le maniement des bombes : je n'ai jamais autant admiré des hommes, et beaucoup d'entre eux étaient communistes. Il n'y a pas eu, depuis les Croisades, un plus grand détournement d'espérance religieuse... C'est fini, depuis qu'une autre pauvreté s'est levée à l'Est pour requérir contre la « dictature du prolétariat » (2)...*

» *Au moment où de beaux esprits échafaudaient les lois des nouveaux déterminismes, un homme seul secouait la dictature la plus puissante que le monde ait jamais connue... Aujourd'hui, le retour du mal, au cœur du destin politique qui prétendait l'abroger, submerge les arguments dialectiques : on aura beau faire, ce coup-là, les idoles seront brûlées. Et c'est bon, non parce que c'est le retour du mal, mais parce que c'est le retour de l'espérance... » Peut-être ai-je un peu rampé le fil et bouclé l'ordre d'une parole qui paraît ainsi portée, emportée par le vent.*

* * *

Donc, laissant Esprit aux mains de sa « *nouvelle génération* (qui) *est immunisée contre le totalitarisme* (et) *se gardera de ce conformisme de gauche bêta et prétentieux qui envahit les médias et l'Université* », J.-M. Domenach se retire avec l'année qui finit. Regrettera-t-on un peu, pour lui d'abord, qu'il n'ait pas avancé de neuf mois l'échéance, s'épargnant ainsi d'ajouter, à quelques coups de pied de l'âne, un coup hasardeux de l'épée de Jean Quichotte ? On n'y serait point revenu si lui-même n'y revenait, avant de quitter la lice où il a rompu tant de lances portant toujours en écharpe les couleurs de l'esprit.

Puisqu'il avait fallu, au dernier printemps, qu'il laissât enfin éclater son cœur, J.-M. Domenach convient aujourd'hui que c'était un peu à retardement, sans d'ailleurs rien renier du bien-fondé de l'explosion (3). Il reste donc entendu que « *des hommes au Monde, qui avaient été si proches de nous* », outre leur coupable complaisance à la Chine (sont-elles si loin les « fourmis bleues » de Guillain ?), ont consommé toute l'étendue du mal en se donnant impudemment et impudiquement à Mammon. Il était plus que temps de leur ouvrir les yeux. En épousant jadis *le Monde* en Deur, ils ne s'étaient même pas vendu comple que c'était pour sa dot. *Perseverare diabolicum* : bien plus des vingt-cinq ans rituels ont passé, faisant, ma foi, une espèce d'union indissoluble de ces noces, sans qu'ils se fussent un instant douté qu'elles étaient d'argent.

Pour le reste... J.-M. Domenach ne craint jamais, et dans cet ultime appel encore, d'invoquer la liberté, la vérité et la justice, de « *prendre position pour elles* », de proclamer que « *le spirituel transforme la réalité* », de se faire, dans l'humilité et la pauvreté, le chevalier des seules valeurs et des vraies richesses. Eh bien ! le reste se ramène, en somme, à ceci : pour peu qu'on tente de les approcher hors *d'Esprit*, les mêmes vertus changent de sens et deviennent toutes noires. Comment s'en étonner, alors que J.-M. Domenach a découvert que « *l'action est manichéenne* » ? C'est tout bien ou tout mal. Il importait donc, une fois de plus depuis deux mille ans, de mettre à la droite du père l'Esprit pur et de rejeter à sa gauche le Monde impur.

Il l'a fait courageusement, puisqu'il pensait que c'était dangereux, en dénonçant. Il le rappelle, les hommes de Mammon pour « *leur pouvoir* ». « *Ils vont vous boycotter !* » (dit-il qu'on lui a dit). *Et puis après ?* » — Après : rien. Rien entendu. Rien n'est arrivé. Sinon peut-être la très intime tristesse de ne recevoir aucune réponse à l'appel secret du martyre. Quoi qu'il en soit, il a pleinement raison dans ce « *ferme propos* » : ne *jamais nous laisser intimider par nos « amis »*. On en dira volontiers autant, — les guillemets en moins.

Plus encore que Mounier, le maître de Domenach, son saint patron, c'est Péguy. Il en fait profession dans son oraison finale : tout ce qu'il a découvert au long de sa vie, il l'avait déjà trouvé en Péguy, à commencer par cette vérité que « *vivre est tout autre chose qu'écrire* ». Mourir aussi. Sans adieu. Jean-Marie Domenach.

* * *

Et vive *Esprit* dans sa nouvelle incarnation ! Paul Thibaud, qui devient le quatrième directeur de la revue, ne voit pas dans l'existence une justification suffisante (pourtant, c'est la plus naturelle) à continuer. On devait attendre de celui qui est appelé à faire qu'il mette l'accent sur ce ce qui *n'a pas été fait* » ; que la conscience du « *manque qui n'a pas été comblé mais que nous pourrions combler* », bref, le « *projet* », soit, en définitive, la seule justification à « *poursuivre (différemment)* ». L'important, c'est la parenthèse. « *Il faut pour commencer souligner l'écart entre le moment de la fondation d'Esprit et la situation présente. Entre la manière dont a été assurée l'existence de cette revue et ce que nous avons à dire si nous ne voulons pas nous dérober.* » Propos, projet, programme, écrit par un seul, ce texte n'a pourtant de sens que par cela qu'il vise : « *Formuler une démarche commune* ».

Esprit va changer aussi de forme et d'apparence — « *plus lisible, plus aéré* » — peut-être de vêtement : la mise entière de la récente couverture nous avait fait regretter l'ancienne robe candide. Et puis : obtenir l'effort vers l'intendance. Contrairement aux changements en esprit, ceux-là ont leurs pénibles servitudes. Il ne nous appartient pas d'étendre la destination d'une lettre circulaire à caractère privé par laquelle *Esprit*, pour ce nouveau départ et chiffres à l'appui, demande leur concours à ses plus « proches » amis (sans guillemets). Au public, il reste l'abonnement.

Il en coûte moins que le droit de s'enchaîner aux trois chaînes, — avec l'infiniment plus de profit, sinon d'agrément (et encore !) ; trois fois moins que l'abonnement au *Monde*, et pour recevoir l'authentique incontestable. *Esprit* doit durer. D'autant qu'il entend faire tout autre chose que durer. « *Poursuivre* », donc, non pour lui, mais pour tout le reste. Tous ceux qui éprouvent cette nécessité, quelque peu liée à leur propre existence, c'est à eux de lui en donner les moyens. Il faut toujours en venir, hélas ! à parler d'argent. Mais quoi ! dans la quête à l'abonné, Péguy se reconnaîtra encore.

(1) Numéro de décembre.

(2) Il ne s'agit pas ici de M. Marchais, mais de Soljenitsyne.

(3) « Le Monde incontestable », *Esprit*, avril 1976.

LANGAGE ET GASTRONOMIE

Manger à la française avec Balzac

N'EN déplaise aux mânes de Molière, bonne soupe et beau langage vont fort bien de pair quand un homme d'esprit les marie. En témoigne s'il le fallait Robert Courtine, que son *Balzac à table* (1) sacre (mais ce n'est plus à faire) le plus lettré de nos gourmands et le plus gourmand de nos lettrés.

Le titre est un peu trompeur. C'est nous et non Balzac que l'auteur invite à régaler, puis à savourer l'une des deux cent cinquante recettes qu'il a rassemblées ici en prenant pour point de départ, comme dans l'aujourd'hui classique *Cahier de recettes de Mme Maigret*, un plat cité ou même mentionné en quelques mots dans *la Comédie humaine*.

Cela ve du hareng misérable, dont Mme Hulot, ruinée par son vieux galopin de mari, tait son unique repas quotidien (p. 122) à telle somptueuse compote de pigeonneaux aux truffes (p. 182), *d'un goût à faire croire que les anges l'avaient surveillée* », écrit Balzac.

Le bœuf miroton

Il est vrai que l'immense » science de gueule » de Courtine *tait de ce hareng* grillé é » moutarde, un plat de roi. Ses recettes font pour elles la grandeur simple, le naturel élevé et » refus du tape-à-l'œil, qui sont les marques de notre meilleure cuisine bourgeoise.

Il boude (comme nous) le tarteau suprême de volailles aux pointes d'asperge (p. 184) : si du moins l'on prétend, comme ant de pelaces insipides, en faire le fin du fin de la gastronomie trompeuse.

Le lriture d'éperlans (p. 131), le tricandeau à la chicorée (p. 218), le haricot de mouton (p. 238), sont ces vrais triomphes, Plats de petite-bourgeoise alors, de demi-bourrue aujourd'hui, qui sont bien souvent, traités avec goût, les plus exquis. Courtine les *démonte* et les explique avec une parfaite clarté, dans cette langue un peu archaïsante (« *Il faut... que la veau se puisse couper à la cuiller* », nous enchante déjà !) qui fait d'un bon livre de recettes un poème.

Le lecteur (ou le lectrice) trouvera donc là pour ses repas de têtes, mais mieux encore de tous les jours, le moyen de réussir un petit festin à la française qui fera la renommée de sa maison. Et, pour les tendelins, les restes de gigue à la Cibot (p. 244), ou de poisson, toujours à la sauce Cibot (p. 126) témoigneront de son esprit d'épargne.

Essayez en tout cas le bœuf miroton, ce grand classique de la cuisine populaire. L'auteur admet de l'accompagner d'une bière, sans enthousiasme semble-t-il, et tout à fait par exception.

Fine gueule

Et pourtant... C'est une bière (une stout, par exemple), que paraît appeler, surtout mangée sur place, le grouse à l'écossaise de la page 162. Une bière encore, Gueuze ou Trappiste — il n'est de grandes bières que wallonnes, — que réclame le carpe « à la juive » (p. 148), ou reste préparée au jus de houblon.

Les vins choisis par Courtine, pour préparer ou escorter ces recettes, sont variés, tentants ; souvent hors de portée du petit amateur, hélas. Un grand oublié cependant dans ce festival de vins de classe : n'il connaît l'excellent mais modeste buxy, aux frontières de le Bourgogne des grands crus.. notre chef de cave ignore, (?) ou dédaigne son voisin, le givry, le préféré du roi Henri IV. Dommage, dommage. Un « Baron Thénard » de 1974, qui n'est pas (s'il en reste) inaccessible au facteur moyen, conviendra admirablement à la gigue de chevreuil à l'anglaise (p. 168) ou, plus modestement au fricandeau dont nous avons parlé et que la mettre accompagne justement d'un bourgogne léger.

Sur ces deux points donc : le bière et le givry, j'en appelle à La Reynière de l'indifférence de Courtine. Hors ces vétilles (et encore est-ce affaire de choix) ce *Balzac de table* doit devenir le bible de tout gourmet, le livre de chevet de tout amphitryon.

Reste Balzac lui-même, qui fait un peu ici figure de faire-valoir. Grande gueule et fine gueule à ses heures, l'Honoré de Mme Hanska, dont Courtine connaît l'œuvre dans ses recoins, est peu causant en matière de cuisine.

Il l'est beaucoup plus dès qu'il s'agit de chiffrer les prix de cette cuisine. La misère des misères commence aux 50 centimes par jour dont se contente en 1840 le baronne Hulot : un petit pain (0,05), un cruchon de lait (0,10), un hareng (0,10), une salade.

La viande, inaccessible à l'ouvrier, n'est cependant pas très chère : de 1814 à 1845, elle passe de 10 sous à 1 franc le livre. En termes d'aujourd'hui, et toutes réserves faites sur la possibilité d'une telle comparaison, de 15 à 30 francs le kilo.

On paie 8 sous (8 francs) une bouteille d'un petit vouvray, alors considéré comme un vin gentillet. Mais un bordeaux ou un champagne vont à 4 et 5 francs, et moins au restaurant : 50 à 60 de nos francs.

Un petit employé dîne (très *mal*) à Paris pour 1 franc, 1,25, entre 1820 et 1840. A 3 francs on dîne ériieusement, en bourgeois, à peu près comme aujourd'hui pour 50 francs.

Somptuosité

A l'étage au-dessus, le « Rocher de Cancale » : pas moins de 10 francs Balzac. Et le « Cadran bleu », où l'on atteint 50 francs de 1830. Cette fois, nous suivons moins bien ; les repas de 600 à 700 francs par personne sont beaucoup plus exceptionnels aujourd'hui que ne l'étaient alors ceux du Cadran bleu.

Plus haut encore, les réceptions d'une incroyable somptuosité qu'on se donne dans le demi-monde des financiers, des entrepreneuse de heut vol, et même (heureux temps !) dans celui du journalisme. Ici, il faut compter au moins 100 francs par personne, 1 500 francs 1976. Au moins : car un commanditaire prîncier ire jusqu'à 6 000 francs pour une trentaine de têtes (fournisseuse et jolies filles) : 3 000 francs (1976) par invité.

Allons, oublions tout cela ! Et vive la miroton de Balzac-Courtine.

JACQUES CELLARD.

* Robert Courtine, Balzac à table ; deux cent cinquante recettes. La Table ronde, éditeur, Paris, 1976, 247 p., illustr. 49 F.

HUMOUR

Une chaise, c'est quoi, à la fin ?

« CHAISE : siège à dossier et ordinairement sans bras. »

« Siège : meuble fait pour s'asseoir. »

« S'asseoir : se mettre sur un siège. »

Ainsi donc, pas renseigné par le premier définition (une chaise n'est qu'une variété particulière de siège), le chercheur innocent en quête d'instruction se reporte à la seconde, puis à la troisième, et se trouve pris dans un piège à bascule d'où il n'a pas de chance de sortir par ses propres moyens : une chaise est une sorte de siège, meuble fait pour s'asseoir, opération qui consiste à se mettre sur un siège.

Bien. Que serait-ce donc, en réalité, qu'une chaise ?

Quatre pieds supportant une surface horizontale, elle-même essortie d'une surface verticale sur l'un de ses côtés ? Non pas, car les pieds peuvent être trois, ou à la rigueur un seul, le surface horizontale peut ne pas l'être (mais inclinée), non plus que le verticale, l'une et l'autre du reste pouvant être convexes, concaves, discontinues (barreaux, cannage, sangles, etc.). Pas d'espoir de ce côté.

Revenons à la fonction : une chaise serait un instrument permettant à l'homme de se maintenir dans la position assise, le corps plié selon deux angles approximativement droits, position vite intolérable, en effet, sans support.

Mais à coup sûr l'homme s'est assis bien avant l'invention de la chaise : certaines configurations spontanées du terrain l'y ont encouragé — rochers creusés par le mer, talus, troncs d'arbres abattus par la tempête. La chaise pourrait n'être à l'origine qu'une imitation artisanale de ces accidents naturels.

La stature de l'homme, sa corpulence, variant dans de larges mesures, l'étonnant reste que le chaise doive convenir à chacun et qu'on la classe par styles ou destinations (Louis XV, Louis XVI, de jardin...) plutôt que par échelles de résistance (pour colosses, très grosses dames, hommes forts, et ainsi de suite) ; une exception, pour la chaise dite d'enfant.

La chaise pliante a sans doute été imaginée à l'imitation du couteau du même genre.

La chaise à porteurs a disparu depuis longtemps à cause de l'élévation prohibitive du prix des services. Seul le pape a pu conserver le sienne, et encore, en changeant son nom.

La chaise curule était, paraît-il, an ivoire, et réservée aux principaux magistrats de la République romaine ; pensez si c'est loin !

La chaise de poste n'est nullement celle qui est en usage dans les bureaux des P. T. T. (allez donc demander, pour voir...).

Rien de plus inutile qu'une chaise dont on ne se sert pas. Une chaise, et a fortiori une série de chaises sans emploi devraient susciter un étonnement inépuisable (le théâtre l'a compris, d'un côté de la rampe ou de l'autre, quoique avec timidité).

Une chaise cessée n'a pas d'existence, car dès l'instant exact où elle est cessée, elle n'est plus une chaise, elle n'est pas non plus quelque chose d'autre, elle n'est plus rien du tout.

Notez que la photographie — même très réussie — d'une chaise n'a jamais permis de s'asseoir, si fatigué soit-on. La chaise de Van Gogh n'est pas une chaise, c'est un Van Gogh. Curieux, non ?

Bref, personne, nulle part, ne prend le peine d'expliquer clairement et sans ambiguïté ce que c'est qu'une chaise, ce que ce n'est pas, comment c'est fait et le façon dont on s'en sert.

Ce monde est tout de même bizarre.

JEAN GUICHARD-MEILI.

FEMMES

Tous ces « e » qui nous manquent

« LES dirigeant. du mouvement des femmes reçoivent, à Oslo, le « Prix populaire de la paix ». Ces « dirigeants » sont deux femmes. pourquoi pas les « dirigeantes » ?

« *Député* (e ?) *constamment réélu (e ?), très active au comité central, Teng Ying-chao est devenue une personnalité de premier plan...* »

Deux exemples, pris au hasard ces dernières semaines, qui montrent comment le féminin s'efface devant le masculin dès qu'il s'agit de pouvoir ou de prestige. Ce n'est pas nouveau. Mais aussi, comment dire d'une femme qu'elle est une « découvreur » (euse ?), et d'une autre qu'elle est « bon vivant » (bonne vivante ?) et « amateur » (trice ?) de bonne chère ? Comment traiter sa fille de « chenapan » (e ?), de « brigand » (e ?) ou de « bandit » (e ?) ? On a beau savoir que ces mots n'ont pas de féminin, on se sent gêné (e ?) aux entournures.

Qu'attend l'Académie, gardienne du langage, pour nous donner des « e » ? Députés, découvreurs, amateurs, bons vivants, chenapans, bandits et brigands, des femmes sont tout cela. Il faudre bien un jour que la langue s'y plie.

KATIE BREEN.

Un cadeau alléchant

Il n'y a d'érotisme que dans la pudeur et la chasteté du langage

« Femme, il l'appela. Iskahu... »

Croisade aux sources du Féminin

Toi seule existes.
T'aimer, cela consiste
A se confondre avec toi,
A se noyer, se perdre et oublier son nom en Toi.

Diffusion hors circuits commerciaux contre envoi de 35 F à : J.-H. BENOIT, 30, RUE DE FLEURUS, 75006 PARIS.

SOCIETE

Fête nationale au Bénin

Un pays tout entier mobilisé

LE défilé des militaires s'achève. Et derrière les jeeps, les automitrailleuses et les half-tracks apparaissent les premières bandaroles du défilé des militants.

Sur plus de 3 kilomètres, la foule s'entasse, serrée, de chaque côté de la route. Une poussée, et la foule, telle une vague, balance et s'effondre par endroits. Tout Cotonou est là, et probablement bien davantage puisque, la veille, sont arrivées d'importantes délégations de l'intérieur du pays.

C'est la fête nationale, qui, dans la République populaire du Bénin, a lieu le 30 novembre. Depuis quatre ans, d'ailleurs, tout ce qui doit faire officiellement date ne peut se produire qu'un 30 novembre. Certes, la prise du pouvoir par l'équipe de militaires révolutionnaires qui dirige le pays eut lieu le 26 octobre 1972. Mais cette date est estompée par le 30 novembre de la même année, jour où le nouveau chef de l'Etat proclama « à la face du monde le programme de libération et d'indépendance nationales » et affirma la volonté des nouveaux dirigeants de l'ancien Dahomey de « combattre la domination étrangère ».

Deux ans plus tard, jour pour jour, un « discours-programme » (1) définissait les objectifs prioritaires de la révolution. En 1975 naissait la République populaire du Bénin, et le Parti de la révolution populaire du Bénin (P.R.P.B.) était officiellement créé par le président Mathieu Kérékou. Le 30 novembre, bien entendu. D'où cette fête nationale stratifiée, tel trait datant historiques du nouveau régime se confondent en une même commémoration.

Faire la révolution dans un pays où la prise de pouvoir n'a pas eu lieu à l'issue d'une longue lutte de décolonisation a engendré, paradoxalement, un problème pour les dirigeants du Bénin : à la création de la République populaire, le manque de cadres et d'infrastructures politiques s'est cruellement fait sentir. C'est là qu'il faut voir l'origine de l'énorme mobilisation qui est entreprise dans le pays. Et le défilé des « militants et militantes » est l'occasion de mettre en lumière les objectifs prioritaires du gouvernement.

« *Unissons-nous autour de l'héritage national* » ; « *Avançons sous la bannière du Parti de la révolution du Bénin* », a-t-on avant pour la « *loi fondamentale de la R.P.P.B.* », « *En avant pour le premier plan d'Etat* ». Chaque slogan — cinquante thèmes seront développés — s'étale sur de vastes panneaux portés par des militants vêtus de couleurs vives qui varient d'un groupe à l'autre, puis est repris par plusieurs bandoles. « *En avant pour l'école nouvelle* » : les enfants brandissent des livres, des paniers d'osier, des pinchés, des coutelas... « *L'école nouvelle se consolide* » : ici les femmes brandissent chacune un épi de maïs.

Le groupe suivant recueille de nombreux applaudissements. Il n'est déjà produit la veille, à l'occasion de l'inauguration d'un remarquable hall des sports construit dans le temps record de trois mois et demi (2). En tête, un homme vêtu de blanc et coiffé d'un casque figure le colonialisme et l'impérialisme. Il se tient le menton d'un air pensif. Un « valet » du colonialisme, prisonnier de révolutionnaires, le suit à courte distance.

Le speaker qui anime la manifestation ne manque pas de rappeler, au passage des différents groupes, les prises de position du nouvel Etat. Lorsque paraît la bannière « *En étroit pour le sport de masse* », il profite de l'occasion pour dénoncer l'usage des anabolisants dans le sport international. Suit un groupe d'athlètes du karaté coréen. La Chine du Nord comme la Guinée (« d'où vient l'exemple a) jouissent, avec le puissant voisin nigérian — mais pour de tout autres raisons — d'un prestige certain au Bénin. Après une démonstration très applaudie, face à la tribune officielle, les karatékas s'éloignent, tandis que le service d'ordre, un instant débordé, refoule un public dont l'enthousiasme littéralement, déferle.

« *En avant pour les corps gras !* »

« *Développons la culture des tubercules ! (des tubercules ! des légumineuses ! du coton ! de l'arachide ! du palmier !)* ». Les Béninois en soyeux, ces habits africains ultra-légers et colorés — ces derniers, imprimés, portent le mot « *Ehuzu* » (paix + changé) — se succèdent à un rythme accéléré. Pour les thèmes du développement de la culture du coton dans la République, ce sont de véritables camions de démonstration qui défilent, sur lesquels on s'affaire à la pulvérisation des insecticides, à la cueillette, à l'emmagasinage, etc.

De temps à autre, les thèmes du développement (« *Dé l'eau pour tous, de l'électricité pour tous* ») alternent avec l'évocation des réalités. C'est ainsi que défilent plusieurs associations de guérisseurs professionnels (médecine traditionnelle a) ou les unions de guérisseurs traditionnels.

Les bandoles se succèdent. « *En avant pour les corps gras !* » (ou pour les textiles, pour les sous matériaux et alcools !), « *Révolutionnons les finances, et le commerce* » ou « *Renforçons les échanges avec les pays amis.* » Plus viennent une série de thèmes « liquidateurs » : « *A bas la domination étrangère !* », « *A bas l'impérialisme !* », « *A bas les commerçants véreux !* », « *Liquidons les forces féodales à la campagne !* », « *A bas la bourgeoisie politico-bureaucratique !* », « *Impérialisme, hors d'Afrique !* », « *A bas le racisme et l'apartheid !* ».

Enfin, fermant la marche, un certain nombre de professions de foi : « *Soutenons les peuples africains en lutte pour l'indépendance et la libération !* », « *Unissons-nous tous peuples révolutionnaires du monde !* », « *Les peuples du tiers-monde doivent s'unir !* », « *Le socialisme est notre but !* », « *Le marxisme-léninisme est notre guide !* », « *La victoire appartient au peuple béninois !* ». Et en apothéose : « *Gloire immortelle à la République populaire du Bénin ! Gloire immortelle au Parti de la révolution populaire du Bénin !* ».

La manifestation, commencée à 9 heures, s'achève à 15 heures passées. Dans la tribune, deux Coréens qui s'étaient absolpés reprennent soudain vie. Le chef de l'Etat et son impressionnante escorte se retirent. Le public déborde le service d'ordre. Pour quelques heures — on jouit et le lendemain sont jetés libres, — les Béninois ont la rare permission de se démobiliser.

JEAN FRIDRICI.

(1) Par le « discours-programme », le gouvernement béninois définit un certain nombre d'« objectifs » — entre autres la reprise progressive du contrôle des secteurs vitaux de la vie économique béninoise — (slogan désormais tout le peuple était invité à « mobiliser »).

(2) C'est un des « miracles » de la mobilisation. Un stade de huit mille places (voir deux mille places couvertes) a été construit dans un temps record. Mêlé dans la construction pour les deux maisons du peuple ainsi que pour l'imposante place de l'Etoile-Rouge et les routes environnantes où a lieu le défilé. Plus ambitieux : le régime prévoit la construction d'un stade de plus de cinquante mille places où tenir de tels rassemblements.

Les femmes du Danemark

Mettre en débat le rôle des hommes

Le femme, au Danemark, est-elle réellement aussi favorisée qu'on le dit, est-elle vraiment l'égale de l'homme ? Une exposition « la Femme danoise d'hier à demain », présentée il y a quelques mois à Paris, à la Maison du Danemark, sur les Champs-Elysées, assurait qu'il en était bien ainsi. Bruno Frappat est allé voir sur place, au Danemark, la réalité quotidienne.

AU regard de la législation, les seules discriminations qui existent encore, au Danemark, entre hommes et femmes le sont... au détriment des hommes. Le Conseil pour l'égalité, créé en septembre 1975 auprès du premier ministre, a fait le tour des lois : qu'il s'agisse du travail, du régime matrimonial ou de la sécurité sociale, plus rien, dans les textes, ne permet de pérenniser une Danoise sous prétexte qu'elle est une femme. Quand on aura épousseté quelques machismes « protégeant » les femmes (retraite à soixante-deux ans contre soixante-sept pour les hommes), le combat pour l'égalité, lancé dès 1960 par une employée de maison de Copenhague, prénommée Mathilde, sera achevé. Au moins au niveau des principes.

Car pour les réalités, les comportements et les mentalités, la bataille n'a pas atteint la perfection. Venu en toute tranquillité, dès ses premiers échos, s'apprendre que la loi le voilà n'est pas si grand entre les hautes cheminées du Sud de l'Europe et les Scandinaves. Toutes les conditions législatives sont réunies pour que les femmes ne comptent si peu si mêlés que les hommes dans la société danoise, et pourtant elles comptent moins. à tous les niveaux.

Les statistiques ont acquis le droit de vote aux élections législatives en 1915, mais la Parlement (folketing) ne compte plus de 9 % de femmes (29 sur 179) dont, il est vrai, deux vice-présidentes. La Cour suprême compte une femme sur quinze membres. Mme Eva Bendix, journaliste, fait remarquer que l'ordre judiciaire est le seul, au Danemark, où « *il y a t proportionnellement plus de femmes au sommet qu'à la base* puisqu'on compte 7 ½ de femmes dans *les prisons et 7 ½ à la Cour suprême.* » Au gouvernement, les deux seules femmes ministres gèrent le moldé du budget de l'Etat mais elles ont des titres bien « féminins » : l'éducation et les affaires sociales. A l'université, la part des femmes n'est guère brillante : sur 22 000 étudiants il y a seulement 10 000 jeunes filles et l'on ne compte que quatre femmes professeurs au supérieur contre 113 hommes. Comme en France, l'enseignement primaire est fortement féminisé : 25 000 femmes et 21 000 hommes.

Pour n'avoir pas encore accédé massivement aux échelons supérieurs de l'échelle sociale, les femmes danoises n'en ont pas moins diablement investi le marché du travail ; elles représentent aujourd'hui 40 % de la main-d'œuvre, deux femmes mariées sur trois travaillent en dehors de leur foyer, la moitié d'entre elles le faisant à temps partiel. Mais, ici comme ailleurs, on constate une sorte de résistance passive — et muette — des hommes qui, n'osant plus dire tout haut que la place des femmes est à la maison, agissent, consciemment ou non, pour que les femmes gardent très hauts tressés dans leurs ambitions sociales. C'est probablement sur ce terrain-là que la lutte pour l'égalité se gagnera ou sera perdue.

La « Maison des « bas rouges »

On voit démarrer au Danemark des remises en question dont il est trop tôt pour dire si elles n'aiment été qu'un moment de doute, un entracte. Dès les débuts de son activité, le conseil pour l'égalité reçut plus de demandes d'informations venant des hommes que des femmes. Après les succès de l'Année de la femme, qui faisait ici très vite, le doute a germé dans l'esprit de certains intellectuels : le combat, le nécessite, l'urgence, la gravité, tout cela peut-il qu'on y sacrifie la famille, les enfants, une vie conjugale ? « *Nous allons briser bientôt de choses dans notre* », prévient Anne Karen Thérkelsp, présidente du comité pour l'égalité, *dans la vie sociale comme dans la vie familiale. Il faudra bientôt parler de tout cela futur. Il faudra le traiter en débat. Pour l'instant, ils choisissent de parler de l'impersonnel.* » Les meilleurs se sacrifient au devoir d'égalité et l'on cite : ce couple de professeurs qui travaillent tous deux à mi-temps pour élever équitablement les enfants ; ces groupes d'hommes qui se réunissent entre eux pour discuter l'avenir de leur condition féminine ; ces pères qui ont fait pression pour que le congé de maternité soit partagé (il le sera bientôt).

Mais ne sont-ils pas marginaux ces hommes qui s'efforcent en hélocaution à la cause des femmes ? Mme Ester Boserup, économiste, la craint : « *Cela concerne une petite minorité de jeunes intellectuels progressistes. Les Danois, en général, ne sont pas contre les bas salaires.* » Plus visionnaire, Mme Bendix, féministe raisonnable, pense que tout le monde trouvera son compte dans un rééquilibrage : « *Les enfants ont besoin des femmes et des hommes.* »

Les plus radicales des féministes danoises, les « bas rouges », se moquent bien de ces débats qui leurs actions passées ont pourtant contribué à lancer. Elles ont leur domicile dans une grande et sinistre bâtisse noire aux vitres cassées dans un vieux quartier de Copenhague qu'elles ont investi il y quelques mois. Embarras du conseil municipal, propriétaire. Curieusement agressive pulls sympathique du vendeur : la Maison des femmes la maintenant partie du décor. On y réunit segment : les lesbiennes d'un côté, les autres de l'autre. On y parle de la *sex-toys* (sexo-examen gynécologique, importé de Californie où y trouve une bibliothèque diverses salles de réunion pour les groupes de « prise de conscience » (une chaîne pour toute la vie) même une cuisine, à vrai dire toute petite, seule concession — utilitaire — aux rôles de jadis.

Un jour, sans doute proche, le féminisme cessera d'être classées de cet maison qu'elles occupent indûment. Mais, au Danemark, on répugne lancer la police sur les populations. Le conseil municipal n'ose pas se frotter directement une organisation qui, à l'occasion du son festive annuel (subventionné par le ministère des affaires culturelles), peut réunir près de trente mille personnes et a le soutien d'une partie de la presse.

Tout comme le communauté sauvage de Christiania (*le Monde* du 27 mars), la Maison des femmes est un ver dans le fruit lisse de la société danoise. Là où tout est rigueur, sérieux, netteté, ces deux institutions marginales introduisent le laisser-aller, le saleté, sans toutefois créer le scandale. Même les risques ont leurs limites : ici, elles apparaissent convenables.

Dès le retour, dès son mariage, annonçait qu'elle serait « *le première dame l'Etat mais le seconde à la maison* », aux féministes des « bas rouges » la priorité est large. Entre les deux, très libéral-démocrate très pénible et volontariste « entreprise de régler méthodiquement le sujet [illegible] ». Il *n'interdirait pas* [illegible] *mais éliminerait les* [illegible] *sauf si* [illegible] *dès les femmes*

هكذا من الأصل

SCIENCES

conseil du CERN adopte un budget en légère diminution

e Conseil de l'organisation européenne de cherches nucléaires (CERN) a tenu à Genève, mercredi 15 et jeudi 16 décembre, sa cin-ante-huitième session. Il a adopté le budget CERN 1977, dont le montant brut est de 3 millions de francs suisses (soit environ 1 millions de francs). Des économies réali-en 1976 réduisent la contribution totale des douze Etats membres à 811,88 millions de francs suisses.

La session du Conseil coïncidait avec les premiers résultats expérimentaux fournis par le super-synchrotron à protons, qui fournira finalement une énergie de 400 GeV au lieu des 300 initialement projetés, et dont la construction aura coûté moins cher que prévu.

st à l'unanimité moins une que le conseil a adopté le ge du CERN pour 1977. La de-Bretagne n'a pas voulu er un vote positif à un ti qui est — pour elle — en ntation. Le budget est en établi en francs suisses ; ération de cette monnaie baisse de la livre sterling aduisent donc par une aug-ation importante pour le ume-Uni. ffet est d'autant plus sen-que la Grande-Bretagne n'a de mécanisme budgétaire gue à l'enveloppe-recherche, regroupe l'essentiel des dé-s de recherches dans notre Dans le budget britannique, penses sont au contraire ées en plusieurs lots indé-nts. Il n'est pas facile à en l'occurrence que le ft du National Research cil, d'intégrer une augmen-, brutale de sa contribution épenses du CERN. budget du CERN pour 1977 e 688,50 millions de francs s ; en 1976, le chiffre était 3,86 millions. Compte tenu augmentation des prix de cela représente en mon-naie constante une diminution de 5,5 %.

La baisse du budget a pour raison essentielle la fin des gros investissements liés à la cons-truction du super-synchrotron à protons (S.P.S.), dont l'énergie atteint 400 giga électrons-volts. La machine fonctionne depuis avril dernier aux fins de réglage, et les expériences commencent dans une des aires expérimentales. Il reste encore à équiper l'autre.

Le directeur général exécutif du CERN, M. J.-B. Adams, a informé le conseil de la bonne marche des travaux, et souligné que la cons-truction avait coûté moins cher que prévu, et permis d'économiser une cinquantaine de millions de francs suisses sur la prévision initiale, qui était, en 1970, de 1 150 millions. Le professeur W. Paul, président du comité des directives scientifiques, a rappelé une déclaration récente de M. Ortoli, président de la Com-mission européenne de Bruxelles, suivant laquelle le coût réel d'un projet est habituellement égal au coût proposé multiplié par pi (3,1416). Il s'est félicité qu'au CERN ce ne soit égal à 1 e.

Les dépenses de personnel repré-sentent 40 % environ du budget du CERN. Elles sont en augmen-tation de 1,8 %, ce qui représente l'augmentation du coût de la vie dans la région genevoise.

Il a aussi été question du bud-get 1978. Le CERN utilise de lon-gue date un système de planifi-cation glissante, qui aurait dû le conduire, simultanément à l'adop-tion du budget 1977, à fixer une valeur maximum pour 1978 et à esquisser des estimations pour 1979 et 1980. En pratique, ce mécanisme ne fonctionne plus, la conjoncture économique et fluctua-tions de change rendant trop aléatoires les prévisions à long terme. Le conseil a seulement fixé une valeur maximale de 808,9 mil-lions de francs suisses pour 1978 (évaluation aux prix de 1976). Là encore, la Grande-Bretagne s'est abstenue, son représentant, M. G. Stafford, faisant état des problèmes de son pays et du fait que la recherche en physique des hautes énergies n'y est pas prio-ritaire. Mais il a affirmé que la Grande-Bretagne veut continuer à participer à tous les programmes, démentant ainsi une rumeur suivant laquelle elle se retirerait de certains activités du CERN.

La réunion du conseil coïncide pratiquement avec le démarrage des expériences sur le S.P.S. Même si le début officiel est fixé au 7 janvier, des particules ont déjà été envoyées vers l'aire expéri-mentale et quelques résultats pré-liminaires ont été obtenus. Les physiciens qui mettent en œuvre la gigantesque expérience de détec-tion des neutrinos — le détecteur est long de 20 mètres et pèse 1 400 tonnes — ont pu considérer que, grâce à l'énergie élevée du S.P.S., ils obtenaient en quelques heures des résultats qui demand-daient auparavant plusieurs semaines de faisceau. Dix expé-riences vont commencer en jan-vier, permettant aux chercheurs européens d'obtenir des résultats dans un domaine d'énergie qui était, jusqu'à maintenant, la chasse gardée du grand accéléra-teur que les Américains exploitent à Batavia, dans la banlieue de Chicago.

MAURICE ARVONNY.

RANCE REJETTE LE BUDGET DE LA FUSÉE ARIANE

L'Europe spatiale naît une grave crise financière

Europe spatiale est en crise : le conseil de l'Agence spatiale éenne (ESA), réuni à Paris les 16 et 17 décembre, a refusé ns budgets de l'Agence pour 1977. La France et la Suède oté contre trois budgets ; la Belgique, la Grande-Bretagne, e et les Pays-Bas ont fait de sérieuses réserves. Pour ne paralyser l'ESA, le conseil a voté des « douzièmes provi-» qui représentent 38 % des budgets refusés. Il se réunira niveau le 28 janvier pour tenter de trouver une solution. y arrive pas, il faudra attendre la réunion suivante, prévue les 14 et 15 février, et qui doit alors réunir les ministres rmés et non leurs seuls délégués.

rence spatiale n'a pas un t, mais *des* budgets : il y bord le budget général et get scientifique — activités toires — auxquels doivent ouer tous les Etats mem-et qui doivent être votés à imité par le conseil de ce. Chaque programme spé-e (lanceur Ariane, satellite , laboratoire spatial Spa-satellite Météosat, etc.) e d'un budget propre, au-ne contribuent éventuelle-que certains pays, et sui-une clef de répartition nte pour chacun. A l'excep-Ariane, un vote majoritaire pour l'adoption des budgets gramme.

budgets proposés pour 1977 aient un total de millions d'unités de compte t, soit 2 700 millions de F, en 66,5 MUC pour le général, 69,4 MUC pour le scientifique. 127 MUC Ariane, 101,1 MUC pour sat, 106,1 MUC pour les programmes approuvés ; il ait 31,8 MUC pour des pro-es non encore définitive-pprouvés et une réserve de 17 MUC pour couvrir d'éventuelles variations de prix. Cependant, les contributions demandées aux Etats ne s'élèvent qu'à 496,76 MUC, le reste provenant de recettes internes et d'em-prunts.

Bien que ces sommes soient le résultat de plusieurs arbitrages, elles sont encore trop élevées pour le conseil, qui a refusé le budget général, le budget scien-tifique, et celui d'Ariane, ne leur allouant que respectivement 36, 25 et 38 MUC à titre de dou-zièmes provisoires. La France, en particulier, a rejeté le budget d'Ariane, auquel elle contribue pour 83 %, et dont la maîtrise d'œuvre est confiée au Centre national d'études spatiales. — M. A.

● *La décision de construire le « JET » est repoussée à l'an pro-chain.* — Les ministres de la recherche des Neuf ont renoncé à se réunir, le 20 décembre à Bruxelles pour choisir le site où serait construit le JET (Joint European Torus, appareil servant à l'étude de la fusion thermonu-claire).

AÉRONAUTIQUE

Une nouvelle victoire de Boeing u détriment de l'Airbus européen ?

consortium franco-allemand us-Industrie a confirmé que mpagnie de charters (trans-à la demande) néerlandaise avis venait d'annuler la mande d'un exemplaire du n-courrier Airbus, après l fait valoir que cette déci-était liée à une très nette e des contrats de voyage les agences spécialisées. n la société Airbus-Industrie, mpagnie néerlandaise aurait à préciser que les qualités l'avion franco-allemand aient pas en cause.

ons que l'annulation de ce rel était annoncée *(le Monde* '7 décembre), le même jour nstructeur américain Boeing ait un communiqué pour uer que Transavia venait commander son quatrième ng-737, livrable à la fin de prochain.

constructeur américain a lé notamment : « Transavia, ipale compagnie organisa-de voyages à forfait des-Bas, a commencé à opérer ts Boeing-737 en 1974. Elle ide actuellement une flotte inq appareils de ce modèle, dont trois ont été achetés directement à Boeing, et deux Boeing-707. D'ici à la fin de 1977, le compagnie prévoit de posséder une flotte de huit Boeing-737. »

Certes, le moyen-courrier Airbus n'est pas comparable au court-courrier Boeing-737, le premier avion pouvant acheminer plus du double de passagers sur de plus longues distances. En conséquence, l'investissement à consentir par le client n'est pas com-parable non plus. Mais, et l'on en croit le constructeur améri-cain, d'autres commandes de Boeing-737 seront conclues par Transavia, qui donne ainsi l'im-pression de n'être pas mal dé-pourvu de moyens financiers qu'elle le prétendait.

Tout se passe comme si Boeing, qui a vendu à ce jour trois cents quatre-vingt-un avions civils à réaction de tous les modèles, réussissait, progressi-vement et patiemment, à éliminer du marché mondial la plupart de ses rivaux. Dans le cas pré-cis de Transavia, c'est une com-pagnie européenne qui décom-mande l'achat d'un avion euro-péen pour acquérir un appareil américain. — J. I.

RELIGION

Un temple vaudou à Paris

En plein Pigalle, à deux pas du Moulin-Rouge, dans une impasse étroite, un portail dis-cret percé par un judas grillé arbore comme seule inscription un nom : Mathilda Beauvoir. N'entre pas qui veut. « Qui vous a invité ? », demande une voix méfiante à travers la porte.

Ce n'est ni une maison close ni un club pour goûts spécialisés, mais le seul temple vaudou en Europe. A l'intérieur, une quarantaine de personnes, des Blancs pour la plupart et très « seizième arrondissement », terminent un repas de style africain (1), servi par des gar-cons et des filles noirs souriants. Après le repas, deux jeunes batteurs s'installent devant leurs tambours. Il est 22 h. 30, et ils ne s'arrê-teront pas avant 4 heures du matin.

Les possédées de Pigalle

Avant le cérémonie proprement dite, il y a une petite tâle pour chauffer la salle. Sept jeunes Haïtiennes, pieds nus, robes et foulards bleus, se mettent à chanter et à danser en relevant leurs jupes jusqu'à la taille, tandis que Mathilda Beauvoir, le « *mambo* » (prêtresse du vaudou), vient saluer les spectateurs.

Chacune sont *invitée* ensuite — en-traînée, obligée plutôt — à gagner la piste. Malgré sa gêne évidente, ce public très huppé doit danser au rythme des tambours, se coucher par terre, jouer le « jeu des fesses », en tenir par le nain pour laire une ronde, sous l'œil critique et amusé des *vraies* filles dont la grâce et la souplesse sont un reproche vivant à la civilisation occidentale.

Vite essoufflées, les spectateurs s'installent sur des petits tabourets en paille, disposés en demi-cercle. Pendant qu'on prépare le « *cayes-mystères* » ou « *bagui* » (le parfum du temple où se trouve l'autel) der-rière un rideau et que les officiants vont s'habiller, Claude Pierson, ancien directeur du Théâtre des na-tions, auteur du livre *Vaudou, un lointa parle* (2), et mari de Mathilda, raconte l'histoire de ce temple et présente la cérémonie qui aura lieu.

Il y a huit ans, une centaine de sympathisants français se sont cotisés pour acheter ce local à Pigalle et le transformer en temple. Ils ont éga-lement créé une association pour l'étude du vaudou, à laquelle appar-tiennent des psychologues, des socio-logues et des ethnologues connus. Ses travaux intéressent jusqu'aux spé-cialistes de l'UNESCO, qui vient de choisir Haïti comme « *lieu de culture authentique* » dans le cadre de sa campagne pour le sauvegarde des ethnies.

Une communauté vaudou s'est for-mée peu à peu à partir de l'asso-ciation, avec beaucoup d'Africains et une trentaine de Blancs. Des céré-monies ont lieu toutes les semaines, le vendredi et le samedi. Elles sont ouvertes aux invités, seul les céré-monies d'initiation. Le groupe d'offi-cients se renouvelle tous les dix mois environ, puisque le communauté invite chaque année une douzaine ou une quinzaine de Haïtiens à venir vivre *en* France, d'abord dans le forêt de Rambouillet, où elle pos-sède une propriété, puis à Paris.

Les filles que nous avons vues ce soir-là sont des paysannes des envi-rons de Jacmel. Elles accomplissent *les mêmes rites* ici que chez elles : baptêmes, mariages, cérémonies d'*initiation* ou, comme ce soir, des danses sacrées. Comment définir cette religion ? Pratique ou rituel secret, la magie noire, les sacrifices d'ani-maux, et qui e toujours été persé-cutée par les Eglises chrétiennes comme païenne, sinon diabolique ?

« *Le vaudou n'apparente à un grand courant spirituel universel qui, dans notre Occident, trouva son expression dans les cultes « à mys-tères », tels ceux de Dionysos, de Demeter ou de Mithra,* explique Claude Pierson. *Plus précisément, il se rattache aux religions initiatiques africaines, dont il est, en quelque sorte, le synthèse — encore que l'influence dahoméenne y soit parti-culièrement sensible, le mot « vau-dou » venant d'ailleurs du fongbé « vaudoun », qui signifie esprits.*

« *Le vaudou est le culte des esprits ou « loa », qui sont à la fois des forces naturelles et des inter-médiaires entre Dieu et les hommes. Car les vaudouisants, quoique pro-fondément panthéistes, croient en un Dieu unique, le « grand maître », qui est l'ordre du monde. Il fait, disent-ils, « tenir les astres ensemble » et « son crayon n'a pas de gomme », signifiant ainsi que Dieu lui-même ne peut modifier ce qui est écrit. »*

Pour les vaudouisants, au-delà du monde visible, limité par le peuvroid de nos sens, il existe un monde invisible peuplé de forces avec lesquelles il s'agit d'entrer en contact. Ces forces peuvent être favorables, immédiatement utilisables dans la vie de tous les jours, ou franchement dangereuses : tout dépend de la manière dont on les traitera. D'où la nécessité d'une « école » (l'initiation) et de spécia-listes (« *houngen* » et « *mambo* » : prêtre et prêtresse).

Mathilde entre, très belle dans sa robe en dentelle blanche et sa grande coiffe blanche nouée dans les cheveux. Tandis que les sept *jeunes* Haïtiennes — les « *hounsi* » ou « épouses des dieux », — habil-lées aussi en blanc maintenant, se tiennent à genoux devant le grand rideau tiré et psalmodient les chants préliminaires, un jeune gar-çon — un des « *houngui* » ou maître tambours — trace des « *vévé* » par terre, c'est-à-dire des symboles pour représenter les esprits qu'on désire invoquer.

Le « *vévé* » est un dessin complexe exécuté avec de la farine de maïs qu'on laisse couler entre l'index et le pouce de la main droite, avec la régularité d'un sablier. Le dessin est tracé de mémoire : or il existe des centaines de symboles dont certaine sont très compliqués.

Les rideaux s'ouvrent pour révé-ler l'autel et une collection hétéro-clite d'objets de culte. Le « *mambo* » accueille et bénit les sept filles et le garçon qui a tracé le « *vévé* », qui se présentent une bougie allu-mée à la main. Puis c'est le déchaî-nement : danses frénétiques, cris, convulsions. Des filles entrent en transes se roulent à terre, trébu-chent contre les spectateurs. Secouées de spasmes, elles pous-sent des gémissements, tandis que d'autres les soutiennent ou leur nouent des foulards autour de le taille.

Mathilda elle-même, qui jusque-là surveillait ses « fidèles », les calmant par ci, leur soufflant du rhum sur le visage par là, est « possédée » à son tour par un « *hogou* », esprit de te guerre. Nouant un foulard rouge dans ses cheveux, elle allume un énorme cigare, en mâchant le bout rouge de tempe à autre. Puis, saisissant une machette, elle frappe à droite et à gauche, provoquant un certain malaise chez les spectateurs. On lui apporte une grande écuelle de bois dans laquelle brûle du rhum mêlé à des tuiles desséées, et elle y plonge les mains pour endurer de *hommes* les mains et les bras des danseuses.

L'initié est « chevauché » par l'esprit

« Cheque « loe » e son caractère *spécifique qui, dans une borne me-sure, dépend de ses fonctions,* expli-que Claude Pierson. *Un « hogou », esprit de le guerre et de l'agressi-vité, dont les attributs sont le fou-lard rouge, le cigare et le machette, sera d'un abord plus abrupt qu'* « Erzuli Frede », *esprit de l'amour. »*

Que faut-il penser du phénomène de possession qui est au cœur même du vaudou ? « *Depuis une quinzaine d'années,* répond Claude Pierson, *une vaste recherche a été entreprise en Occident pour découvrir les méca-nismes de la transe, étant entendu qu'elle ne saurait plus être confon-due avec l'hystérie ou ramenée à une simple « comédie » que se don-neraient à eux-mêmes des peuples entiers.*

« *Si nous avons le droit d'ima-giner que ces phénomènes de pos-session sont le manifestation de pul-sions issues de cette « autre scène » dont Freud pensait qu'elle com-mande, en réalité, notre comporte-ment, tes Haïtiens, pour leur part, sont persuadés qu'ils sont provoqués par des forces venues de l'extérieur qui prennent possession de l'initié et le « chevauchent ». Offrent ainsi à eux inconscient — « rejoué » ce texte par 33 voix contre 25 et 6 abs-tentions. Bel exemple de concerta-tion, janvier. Ce projet, intitulé « *école de la formation permanente* », a été soumis à l'appré-cation, les 15 et 16 décembre, des membres du conseil national de la Fédération.*

M. Henry a rappelé, à cette occasion, qu'au lendemain de son élection au poste de secrétaire général, en décembre 1974, il avait « *indiqué publiquement la volonté de la Fédération de l'éduc-cation nationale de mettre en œuvre une réflexion et une recher-che approfondies pour bâtir un projet syndical global d'éduc-cation* ».

« *L'école de la formation per-manente* » s'appuiera également sur la motion d'orientation que la direction de la FEN avait pré-sentée au congrès de Grenoble, en février 1976.

Il est évident, enfin, que l'ob-jectif de vingt-quatre élèves par classe ne pourra être atteint partout qu'à terme, et qu'à la prochaine rentrée, une phase transitoire devra être ménagée. L'effectif de certaines classes pourra donc parfois dépasser en-tre vingt-quatre élèves pour s'élever à un chiffre compris entre vingt-huit et trente, voire exceptionnellement entre trente-deux (au lieu de trente-cinq, qui est le maximum actuel).

L'administration du collège re-cevra alors dans sa dotation un contingent supplémentaire d'heu-res en proportion du nombre d'élè-ves en excédent, permettant pré-cisément de dédoubler la classe pour certaines activités, travaux dirigés ou autres, au choix des professeurs. Il s'agit d'un système beaucoup plus souple que le pré-cédent, et qui, dans l'esprit voulue par la loi de réforme du système éducatif, laissera à l'éta-blissement et aux professeurs de larges capacités d'autonomie dans l'organisation pédagogique des enseignements.

(L'article 2 du projet d'arrêté sur les horaires et les effectifs de sixième soumis au C.S.E.G.T. le 16 dé-cembre fixait à sept le nombre d'élè-ves effectifs de référence pour la répar-tition en classes des élèves de pre-mière année des collèges sont fixés pour le minimum à vingt-quatre élèves, pour le maximum à trente élèves », le terme « minimum » étant M. Haby notre reproche l'em-ploi est-il venu d'abord sous sa plume. Si le ministre paraît aujour-d'hui y renoncer, cela est sans doute dû au fait que le C.S.E.G.T. — orga-nisme consultatif — a repoussé ce texte par 33 voix contre 25 et 6 abs-tentions. Bel exemple de concerta-tion, janvier. Ce projet, intitulé « *école de la formation permanente* », a été soumis à l'appré-cation, les 15 et 16 décembre, des membres du conseil national de la Fédération.

M. Henry a rappelé, à cette occasion, qu'au lendemain de son élection au poste de secrétaire général, en décembre 1974, il avait « *indiqué publiquement la volonté de la Fédération de l'éduc-cation nationale de mettre en œuvre une réflexion et une recher-che approfondies pour bâtir un projet syndical global d'éduc-cation* ».

« *L'école de la formation per-manente* » s'appuiera également sur la motion d'orientation que la direction de la FEN avait pré-sentée au congrès de Grenoble, en février 1976.

ÉDUCATION

« L'objectif de vingt-quatre élèves par classe ne pourra être atteint partout qu'à terme »

NOUS ÉCRIT M. HABY

M. René Haby, ministre de l'édu-cation, nous a adressé la lettre suivante :

Dans son numéro du 15 décem-bre 1976, *le Monde* publie un arti-cle annonçant « la fin des travaux dirigés ». Son auteur me permet-tra de lui demander où il a trouvé, dans les projets de réforme de la classe de sixième, une telle indi-cation ? Elle n'y figure pas !

De quoi s'agit-il, en fait ? Les travaux personnels faits à la mai-son ou en classe par un élève sous la sur-veillance et, éventuellement, avec l'aide du professeur, constituent une modalité pédagogique parti-culière de l'action des maîtres. Pratiquée depuis longtemps à l'école primaire, où chaque « ensei-gnement » est en général suivi immédiatement, en classe, d'un exercice d'application en présence de l'instituteur, elle était, voici quinze ans, quasi inconnue dans les premiers cycles de lycée, où le professeur occupait la totalité de son temps à « faire des cours ».

La direction de travaux personnels d'élèves est née après-guerre dans les « classes nouvelles » ; elle a été généralisée entre 1961 et 1965. Bien entendu, les projets actuels ne la suppriment pas : il s'agit d'un type d'activités qui fait partie, avec bien d'autres, de l'ar-senal dont dispose le professeur pour assurer son action, au même titre que le cours, les travaux pra-tiques, la présentation d'un film, une visite à l'usine ou à la cam-pagne, l'organisation d'une exposi-tion, l'impression d'un journal scolaire, des travaux libres de sa classe, suivant sa propre conception pédagogique, le pro-fesseur utilise librement telle ou telle de ces techniques.

Mais comme la réglementation antérieure prévoyait explicitement, dans les tableaux d'horaires des classes, que celles-ci, *lorsqu'elles comportaient plus de vingt-quatre élèves*, pouvaient être divisées en deux groupes (« dédoublement ») pour ces travaux dirigés, on a pu conclure un peu vite que les tex-tes présentés au C.S.E.G.T. ne man-tionnaient plus le « dédoublement » la notion même de « travaux dirigés » disparaissait. Il n'en est donc rien. En fait, la nouveauté — dont la signification est importante — n'a pas été clairement perçue dans les horaires présentés au C.S.E.G.T. sont ceux qui serviront de base de calcul des besoins pour une classe de sixième de *vingt-quatre élèves, effectif désormais considéré comme « normal »*. « Normal », et non, comme paraît le considérer l'article du *Monde*, minimum en dessous duquel il serait interdit de descendre.

Des effectifs inférieurs, répon-dant à des situations particuliè-res, restent possibles ; des textes ultérieurs préciseront les condi-tions de leur utilisation. Mais, dans les classes « normales », l'alignement généralisé à terme des effectifs de sixième à vingt-quatre élèves va alléger considéra-blement la tâche des professeurs et assurer des conditions pédago-giques bien meilleures que par le passé, en vue notamment de don-ner à tous les élèves des chances suffisantes de maîtriser — au besoin avec l'aide des horaires de « soutien » — le contenu de la formation commune de base. Disons encore que des possibilités de dédoublement d'une classe d'ef-fectif inférieur à vingt-cinq élèves restent également possibles dans le cas où l'insuffisance d'équipements matériels ne per-mettrait pas d'étendre, en même temps, certaines activités à tous les élèves (cas des travaux prati-ques scientifiques ou manuels, par exemple).

LA FEN FERA CONNAITRE SON « PROJET ÉDUCATIF » LE 13 JANVIER

M. André Henry, secrétaire gé-néral de la Fédération de l'édu-cation nationale (FEN), a pré-senté, vendredi 17 décembre, le nouveau projet éducatif syn-dical que prépare actuellement la FEN, et dont l'élaboration défi-nitive devrait être achevée le 13 janvier. Ce projet, intitulé « *école de la formation permanente* », a été soumis à l'appré-cation, les 15 et 16 décembre, des membres du conseil national de la Fédération.

M. Henry a rappelé, à cette occasion, qu'au lendemain de son élection au poste de secrétaire général, en décembre 1974, il avait « *indiqué publiquement la volonté de la Fédération de l'éduc-cation nationale de mettre en œuvre une réflexion et une recher-che approfondies pour bâtir un projet syndical global d'éduc-cation* ».

« *L'école de la formation per-manente* » s'appuiera également sur la motion d'orientation que la direction de la FEN avait pré-sentée au congrès de Grenoble, en février 1976.

---

(1) Le repas coûte 20 F.

(2) *Vaudou, un initié parle*, par Claude Pierson. 320 pages. Jean Dullis éditeur.

(3) Dans sa préface au livre Pier-son, Michel Leiris, Maître Wilson, directeur général de l'UNESCO (3), le « *défigurition systématique* » dont cette religion populaire a été l'objet.

ALAIN WOODROW.

JUSTICE

A LA COUR DE SURETÉ DE L'ÉTAT

M. Jean Jonquères démissionne de ses fonctions de procureur général

Nommé procureur général de la Cour de sûreté de l'Etat le 14 mars 1975, M. Jean Jonquères a *présenté sa démission* et demandé sa réintégration comme conseiller à la Cour de cassation. Cette réintégration a été décidée vendredi 17 décembre, ce propos. M. Jonquères nous a déclaré : *« Mes conceptions de l'exercice de mes fonctions ne correspondaient nullement à celles que l'on attendait de moi. J'entends rester fidèle à mon éthique personnelle. »* M. Jonquères n'a pas donné d'autres précisions, ajoutant toutefois que ses déclarations *se suffisaient à elles-mêmes ».*

Selon un membre du Syndicat de la magistrature, M. Jonquères devait estimer que la Cour de sûreté de l'Etat n'était pas assez saisie et qu'il était opposé au désir du gouvernement de *« mettre en sourdine »* l'affaire des comités de soldats.

A la Chancellerie, on rappelle en premier lieu qu'on ne saurait, administrativement, appeler démission une simple demande de réintégration qui, en outre, est *« de droit »* dès que le corps d'origine comporte une vacance. Toutefois, on ne rejette pas l'idée d'un certain défaut de diligence dans la conduite des dossiers. Cette remarque pourrait notamment viser le cas d'un militant du P.L.S. qui attend encore d'être jugé alors qu'il est détenu depuis un an.

Le successeur de M. Jonquères que doit, en principe, désigner le conseil des ministres du 22 décembre, pourrait être M. Raoul Bételille, conseiller à la cour d'appel de Paris, mais dont la promotion au rang de président de chambre est en cours de signature.

On fait, à ce propos, observer qu'une telle nomination est plus conforme au rang protocolaire de la Cour de sûreté, qui vient après la Cour de cassation, alors que M. Jonquères appartenait à celle-ci quand il fut nommé procureur général de la Cour de sûreté.

[Né le 14 mai 1921 à Lambersart (Nord), M. Jean Jonquères entre dans la magistrature en 1946. Il est secrétaire général du parquet de la cour d'appel de Paris en 1947, puis de la Cour de cassation en 1953. Procureur général à Saint-Denis-de-la-Réunion en 1962, il est procureur général à Bastia en 1967, procureur général à Douai en 1968. Dans ce dernier poste, M. Jean Jonquères devait, à plusieurs reprises, s'opposer au Syndicat de la magistrature, extrêmement actif dans ce ressort juridictionnel.

Nommé conseiller à la Cour de cassation le 13 février 1975, puis procureur général à la Cour de sûreté de l'Etat le 14 mars, M. Jean Jonquères devait notamment s'occuper de l'affaire des comités de soldats, en décembre 1975, et des événements d'Aléria, en août de la même année.]

LES COMITÉS DE SOLDATS :

un an d'instruction.

Dans une lettre adressée le 26 novembre 1975 à M. Jean Lecanuet, alors garde des sceaux, M. Yvon Bourges, ministre de la défense, demandait l'ouverture devant la Cour de sûreté de l'Etat d'une information pour « *entreprise de démoralisation de l'armée* ». Il dénonçait « *des groupes antimilitaires civils* » d'avoir pour objectif de « *démanteler* » l'armée et d'être pour cela en « *collusion* » avec « *l'étranger* ». Ces poursuites avaient été déclenchées après l'annonce, au début du mois de novembre 1975, de la création d'une « *section syndicale* » de soldats au 19e régiment du génie à Besançon.

Quelques jours après la saisine de la Cour de sûreté de l'Etat, une quarantaine de soldats, de militants syndicaux — appartenant, notamment à la C.F.D.T. — et de membres de mouvements antimilitaristes étaient arrêtés, et une partie d'entre eux écrouée. Ces poursuites devaient donner lieu à de multiples protestations. Au début du mois de décembre 1976, les avocats des inculpés déclaraient n'être plus liés par le secret de l'instruction et affirmaient que rien dans les dossiers ne permettait de justifier les accusations d'atteintes à la sûreté de l'Etat. Au total, cinquante-trois personnes ont été inculpées, et, le 5 mars 1976 le dernier détenu était libéré. Depuis cette date, selon les avocats, aucun acte notable n'est intervenu dans le cours de cette instruction qui n'est pourtant pas close officiellement.

Un entretien avec M. Jacques Médecin à propos de « l'affaire des égoutiers »

M. Jacques Médecin, secrétaire d'Etat au tourisme et maire de Nice, s'est estimé injustement mis en cause dans certains articles de journaux à propos du pillage des coffres-forts de la succursale niçoise de la Société générale l'été dernier (« le Monde » daté 21-22 novembre).

M. Jacques Médecin, ancien journaliste, sait ce qu'allusion veut dire. Il a peu apprécié que les — plus ou moins perfides — relevées çà et là dans des articles, où certains lui prêtaient des relations plus suivies qu'il ne semble en avoir avec Albert Spaggiari, ancien parachutiste, militant d'extrême droite, devenu chef du gang des égoutiers et depuis 1974 membre des républicains indépendants.

« Naturellement, je connais Spaggiari, nous a dit M. Jacques Médecin, *comme je connais des milliers de Niçois. Je l'ai vu à la mairie quand, exerçant son métier de photographe, il venait prendre des clichés pendant les mariages. Mais les gens ne portent pas leur casier judiciaire en sautoir et j'ignorais tout de sa moralité comme de ses antécédents. Je puis vous dire que le maire d'une grande ville méridionale est souvent amené à serrer les mains de beaucoup de ses administrés. S'il se trouve parmi eux d'anciens ou de futurs repris de justice, il n'en sait rien.*

Le voyage de Tokyo

» On a dit aussi que M. Spaggiari avait joui d'une faveur particulière en participant au voyage à Tokyo organisé au mois d'octobre à l'occasion d'une exposition touristique et culturelle de la Côte d'Azur dans la capitale japonaise. Je puis vous affirmer qu'il n'en a rien été. A partir du mois de juillet, toutes les agences de voyage disposaient d'un dépliant publicitaire — et, si Médecin nous a montré un spécimen de ce document — *était par Air France et annonçant le voyage spécial avec les tarifs, les options d'excursions, etc. M. Spaggiari a fait comme d'autres Niçois : il a acheté deux passages dans une agence de voyage proche, je crois, de son domicile. Je ne l'ai pas vu dans l'avion qui a transporté le groupe des Niçois à Tokyo, mais l'aurais-je vu que nous nous serions salués.*

» L'amalgame politique fabriqué par certains de vos confrères à propos d'un cause, qui relève du droit commun et dont les policiers ne sont pas aujourd'hui convaincus que Spaggiari soit le véritable « cerveau », fait partie de l'offensive électorale menée par des gens dont les intérêts apparaissent clairement.

» Je n'ai jamais caché mes sympathies pour ceux qui ont milité pour le maintien de l'Algérie française, je ne suis assez souvent opposé sur ce point comme sur d'autres à la politique gaulliste pour que mes administrés sachent à quoi s'en tenir. Que j'aie choisi mes collaborateurs immédiats parmi ceux qui partageaient les mêmes convictions que moi n'est pas, que je sache, une chose répréhensible. Mais dire qu'il s'est mêlé d'activités politiques parce qu'il a présidé une association d'étudiants qui s'est violemment opposée à la mainmise communiste sur la faculté de droit de Nice en 1968, ou prétendre que tel autre est fasciste parce qu'il a accepté les mêmes révolutionnaires d'excités irresponsables me paraît un peu fort.

Fascisme et racisme

» Aujourd'hui, la gauche semble avoir le monopole des épithètes et des qualificatifs. Il faut, pour être tranquille, être qu'on est de gauche, ce que font bon nombre de maires. Le courage consiste parfois à entendre traiter de fasciste, quand on sait bien qu'on ne l'est pas et que ceux qui vous insultent n'ont pour but que de culpabiliser les gens qui font barrage à leurs menées totalitaires.

» On m'a dit raciste quand le conseil municipal a jumelé la ville de Nice avec Le Cap, en Afrique du Sud. On ne m'a pas, que je sache, traité de communiste quand Nice a été jumelée avec Yalta, capitale des hôpitaux psychiatriques que tout le monde connaît !

» Permettez-moi d'ajouter à ce sujet que Nice est la ville de France qui a le plus fait pour l'accueil et l'installation des travailleurs immigrés. Les remerciements publics que m'ont décernés les diplomates tunisiens, marocains et algériens me rassurent opportunément face aux calomnies.

» Enfin, on semble avoir oublié [illegible] *qu'il chaque consultation électorale j'ai eu contre moi un candidat d'extrême droite. En 19[illegible] était M. Dufour, dont Albert Spaggiari justement était l'un des supporters actifs. Quant au reproche que l'on me fait, en plus de tous les autres, d'avoir obtenu la ville de Nice, sachez qu'en 1966 j'ai fait prendre par mon conseil municipal un arrêté limitant à cinq cent mille habitants l'expansion de la cité, et que j'avais accepté de soutenir certains promoteurs douteux en leur [illegible] moyennant la promesse à ma commandement, il y aurait eu peut-être moins de faillites dans ces trois dernières années. »*

» J'ai cru cette petite mise [illegible] point nécessaire, car si les Niçois [illegible] connaissent les réalités de leur ville et me connaissent bien, ne peuvent être trompés par les acrobaties dialectiques de ceux qui cherchent à s'emparer de leurs pouvoirs et par tous les moyens, je pense que l'ensemble de mes [illegible] devaient être informés. Nous ne serions plus en démocratie si, par un orgueil mal placé comme le mien, on mairie [illegible] attaqué n'avait pas la possibilité que vous m'avez donnée de rétablir la vérité sur son action et son comportement. Même au risque de déplaire [illegible] quelques-uns, nous continuerons à la défendre. »

Sur ce, M. Jacques Médecin devant se rendre à une réunion empruntu dans la pénombre l'escalier de son ministère de l'avenue de l'Opéra, l'ascenseur étant bloqué par une grève de l'E.D.F. « Vous voyez le pouvoir sont parfois aux mains de ceux qui en doivent opprimés. C'est aussi un des paradoxes de la démocratie, mais il faut l'accepter avec tous les autres ; » commenta le maire de Nice.

Propos recueillis par

MAURICE DENUZIÈRE.

Faits et jugements

Peine de prison avec sursis pour M. Eugène Ibagnès.

Président de l'Union syndicale de défense des intérêts des Français rapatriés d'Algérie (USDIFRA), M. Eugène Ibagnès, a été condamné, vendredi 17 décembre, à une peine de six mois de prison avec sursis par le tribunal correctionnel de Draguignan, pour « menaces de mort envers agents de la force publique ». L'inculpation de M. Ibagnès avait fait suite à des incidents survenus, le 14 novembre 1974, à Fréjus, lorsque le président de l'USDIFRA avait voulu, avec d'autres, s'opposer à la vente d'une propriété appartenant à un rapatrié, M. Joseph Degiera, mis en liquidation judiciaire. Lors du procès de l'affaire « Justice pieds-noirs », consécutif à une série d'attentats à l'explosif commis par ce mouvement contre des bâtiments administratifs, M. Ibagnès, inculpé, avait été relaxé au bénéfice du doute par le tribunal correctionnel de Marseille (*le Monde* du 11 décembre 1976).

Le journal « Cité nouvelle » à nouveau condamné.

Poursuivis pour injures envers l'armée, M. Ambroise Monod, directeur de *Cité nouvelle*, et le dessinateur Cabu ont été condamnés chacun à 100 F d'amende avec sursis par le tribunal correctionnel de Brest. Le jugement avait été mis en délibéré le 26 novembre. L'inculpation reposait sur une affiche mettant en cause l'armée et la justice militaire, et pour laquelle M. Monod avait déjà été condamné à 500 F d'amende par le tribunal de Lille. Pour un tract intitulé *Campagne contre la justice militaire*, le directeur de *Cité nouvelle* avait également été condamné à 2 000 F d'amende de la part de la dix-septième chambre correctionnelle de Paris.

Trois négociants en vin incarcérés pour escroquerie.

Des investigations menées par les services des contributions directes et la police judiciaire de Marseille au siège de deux sociétés à Saint-Maximin (Var) viennent d'aboutir à l'arrestation de trois personnes pour une banqueroute frauduleuse portant sur une somme estimée pour le moment à 30 millions de francs. Il s'agit des établissements Ricardi et Frères, spécialisés dans le négoce des vins, et de leur filiale, la société Provence-Distribution.

Les gérants des deux sociétés, MM. Armand Ricardi, cinquante-sept ans, Alain Emery, trente-six ans, et le chef comptable des deux entreprises, M. Eric Sebag, vingt-cinq ans, ont été inculpés de banqueroute frauduleuse, escroquerie et abus de biens sociaux. Ils ont été incarcérés le 16 décembre à la prison de Draguignan.

Le patron d'un atelier clandestin condamné.

Poursuivi pour avoir « *aidé à l'entrée et au séjour irrégulier en France de travailleurs étrangers* », M. Dragusa Jankovic, trente-six ans, patron d'un atelier clandestin, a été condamné, vendredi 17 décembre, à un mois de prison avec sursis et 7 500 F d'amende par la sixième chambre du tribunal correctionnel de Versailles.

Citoyen yougoslave, M. Dragusa Jankovic avait été inculpé en novembre dernier après la découverte, dans une maison délabrée de Mantes-la-Jolie (Yvelines), d'un atelier clandestin dans lequel étaient entassés une quinzaine de travailleurs étrangers, yougoslaves eux aussi. Entrés discrètement en France comme touristes, sans passeport en règle, sans carte de travail ni carte de séjour, ceux-ci travaillaient en moyenne quatre-vingt-dix heures par semaine pour un salaire mensuel de l'ordre de 2 000 F. Contre un loyer mensuel de 120 F, M. Jankovic offrait, en outre, à ses employés des chambres insalubres, sans chauffage ni sanitaires.

Information judiciaire contre M. Gilbert Zemmour.

Le parquet du tribunal de Paris a ouvert, vendredi 17 décembre, une information pour complicité de diffamation publique envers la police après le dépôt d'une plainte en diffamation par M. Michel Pontazowski, ministre de l'intérieur, contre M. Gilbert Zemmour, après un article paru dans *le Quotidien de Paris* (*le Monde* du 17 décembre).

D'autre part, M. Jacques Derogy, journaliste à l'*Express*, est inculpé dans son prochain numéro un article sur la polémique opposant la famille Chammougon à la police, nous fait savoir qu'il n'est pas — contrairement à ce que nous avons écrit — l'objet de plaintes en diffamation de la part de deux responsables de la police judiciaire parisienne.

Un Rubens dérobé à Cannes.

Une quinzaine de toiles, parmi lesquelles une œuvre de Rubens, *Silène*, représentant un Bacchus ivre, et un paysage attribué à Nicolas Poussin, ont été dérobées par des cambrioleurs qui se sont introduits par effraction dans un appartement situé dans la résidence du Château Mont-Joli, avenue du Roi-Albert-Ier, à Cannes. Dans cet appartement, résidence secondaire de M. Jean-Louis Reiffers-Masson, professeur à la faculté d'Aix-en-Provence, les malfaiteurs ont également volé plusieurs manteaux de fourrure et des tapis persans. Le montant du butin — qui, semble-t-il, a été dérobé le 16 décembre, est évalué à environ 300 000 F, non compris le tableau de Rubens.

Ententes illicites devant la Cour de cassation.

La cour d'appel de Montpellier aura, prochainement, à examiner une affaire d'ententes illicites concernant une dizaine d'entrepreneurs de travaux publics, qui avaient présenté en 1970 des soumissions après un appel d'offres relatif à la construction de bâtiments universitaires à Toulouse-Le Mirail. Ainsi, en a décidé, jeudi 16 décembre, la chambre criminelle de la Cour de cassation.

Saisie de cette affaire d'ententes illicites sur appel d'une ordonnance d'un juge d'instruction de Toulouse (*le Monde* du 21 mars 1974), la chambre d'accusation de la cour de Toulouse avait, estimé, dans son arrêt, le 17 février dernier, que les poursuites contre les entrepreneurs avaient été engagées trop tardivement par le parquet — le 3 avril 1974 — et que pour des faits antérieurs au 16 décembre 1970, la prescription de trois ans devait jouer.

Saisie à son tour d'un pourvoi formé par le procureur général près la cour de Toulouse, la Cour de cassation a cassé cet arrêt en déclarant que ce délai de prescription a été interrompu par des procès-verbaux dressés entre-temps par les agents de la direction générale du commerce et des prix, procès-verbaux ayant valeur d'actes de police judiciaire.

SPORTS

VOILE

La guerre des grandes courses sur l'Atlantique

Eric Tabarly et Alain Colas sont enfin tombés d'accord, ce qui vaut d'être souligné. L'un et l'autre se montrent hostiles à la décision des organisateurs de la course transatlantique en solitaire qui se disputa tous les quatre ans. De sa création, en 1960 jusqu'en 1976, cette compétition était restée ouverte aux voiliers de toutes dimensions. A partir de 1980, ne seront acceptés au départ que les bateaux de moins de 18,50 mètres (on 17 mètres puisque les Anglais ont parié de 56 pieds). Ainsi en a décidé le Royal Western Yacht Club de Plymouth, responsable de l'épreuve.

Eric Tabarly avait, au contraire, exprimé le souhait que la course fût réservée aux bateaux de plus de 22 mètres de long. Nous sommes loin de compte. Cependant, le double vainqueur de la « transat » devrait pouvoir disposer en 1980 d'un étonnant engin à patins de 18 mètres de long, très léger puisqu'il ne pèsera que 5 tonnes.

Alain Colas, qui avait mis sur un quatre-mâts géant de 72 mètres, désapprouve totalement la décision britannique, qui met fin à la liberté dont bénéficiaient les concurrents.

Fallait-il imposer une limite à ne pas franchir ? On a parlé de sécurité. Sans doute. Pourtant, les avaries et les accidents n'épargnent pas plus les petits bateaux que les gros. En réalité, les organisateurs souhaitent mettre fin à une surenchère qui a pris parfois des aspects agressifs. Les bateaux les plus longs et les plus coûteux doivent faire appel à des patronages commerciaux de plus en plus voyants. Les navigateurs se transforment en hommes d'affaires.

La nouvelle réglementation met fin au gigantisme. Découragera-t-elle pour autant toute forme de surenchère ? Ce n'est pas sûr. A l'intérieur des dimensions permises, on verra se développer les formules les plus audacieuses et les plus chères. En particulier, il est probable que certains rechercheront la légèreté à tout prix.

Une Transat « bis »

Dans ces conditions, il n'est pas étonnant qu'un publicitaire entreprenant et très habitué à la course au large, M. Michel Etevenon, ait pris l'initiative de lancer une Transatlantique en solitaire sans restriction ; le départ en sera donné de France en novembre 1978.

Cet organisateur dispose de plusieurs atouts. Tout d'abord, l'absence de toute limitation, c'est-à-dire, pour l'heure, de toute à la formule utilisée de 1960 à 1976. Ensuite, l'hostilité manifestée à l'égard de la nouvelle réglementation britannique par Eric Tabarly et Alain Colas.

Enfin, fait à noter, la course commencera dans un port français. Nous croyons savoir que Brest figure parmi les points de départ qui pourraient être choisis. Le fait que la course commencera en novembre laisse penser que les Antilles pourraient être retenues comme point d'arrivée. Le caractère national de l'épreuve s'en trouverait ainsi renforcé.

YVES ANDRÉ.

COLLECTION N'ART
Jean-Luc CHALUMEAU
Initiation à la lecture de l'art contemporain
Réflexion esthétique et création plastique en France

en vente chez votre Libraire
FERNAND NATHAN

Tennis

L'ITALIE MÈNE CONTRE LE CHILI EN FINALE DE LA COUPE DAVIS

A l'issue de la première journée de la finale de la Coupe Davis, disputée à Santiago-du-Chili sur le central du Stade National, combiné jusqu'au bout, l'Italie mène par deux victoires à zéro devant le Chili. Le premier simple a procuré un avantage moral inestimable à l'équipe transalpine, le numéro 2 italien, Corrado Barazutti, réussissant à l'emporter en quatre sets (7-5, 4-6, 7-5, 6-1) sur le numéro 1 chilien, Jaime Fillol, confirmant ainsi sa puissance de joueur de Coupe et réduisant la surprise qui l'avait vu battre Newcombe, à Rolle, dans le match d'ouverture de la demi-finale contre l'Australie. Fillol, de son côté, a également confirmé qu'il jouait « petit bras » quand l'enjeu sollicitait trop ses nerfs, ainsi que l'avait démontré récemment sa finale perdue de Coubertin.

Dans le deuxième simple, Adriano Panatta, n'a eu aucun mal à disposer de Patricio Cornejo, par 6-1, 6-3, 6-1.

Ensuite, dans le match d'ouverture de la demi-finale contre l'Australie,

ÉQUIPEMENT

QUALITÉ DE LA VIE

L'AMIANTE ET SES DANGERS

Selon des médecins de plusieurs pays les risques de cancer sont certains

De notre correspondant régional

Lyon. — Une personne exposée r sa profession à inhaler des rticules d'amiante court deux s plus de risques de mourir n cancer que n'importe quel re individu. Cette constatation ure dans les conclusions finales rapport qu'un groupe de tra-l, formé de spécialistes inter-tionaux, a déposé, vendredi 17 embre, au Centre international recherches sur le cancer IRC) installé à Lyon. Cette ipe d'une vingtaine de méde- a travaillé, depuis 1968, à la thèse des travaux qui sont s dans le monde sur l'amiante le cancer. Leurs conclusions nt communiquées au gouver-ment des pays qui adhèrent au RC.

ommentant, le 17 décembre, r les journalistes du Club de presse de Lyon (1) ce rapport, Dr Irvin Selikoff professeur de decine à l'université de New-York a brossé un tableau très inquiétant : « *Aux Etats-Unis, dit-il, on compte un million de travailleurs dans l'industrie de l'amiante, on peut estimer, a-t-il dit, que deux cent mille vont mourir dans les années à venir d'un cancer des poumons, soixante mille d'un mésothéliome — cancer de la plèvre, spécifique de l'inhalation des particules d'amiante — et quelques dizaines de milliers encore de cancers divers (larynx, tube digestif, etc.) dont on ne peut dire aujourd'hui s'ils sont ou non liés réellement à l'ingestion de microfibres d'amiante.* »

Si l'on applique ce même rapport aux effectifs de salariés travaillant en France dans cette industrie — quatorze mille cinq cents selon les dirigeants de cette branche, — ce sont près de trois mille travailleurs qui seraient menacés d'un cancer engendré par l'environnement professionnel. Or, a précisé le Dr Selikoff, ces chiffres ne prennent pas en compte les travailleurs du bâtiment, des chantiers navals, des garages, qui ont des contacts plus ou moins prolongés avec des poussières d'amiante en plus ou moins grande quantité — non plus que les familles et les voisins de ces diverses catégories.

Le professeur Jean Bignon, pneumologue, professeur à la faculté de médecine de Créteil, a, d'autre part, fait état d'analyses de vins qui ont révélé que, sur seize échantillons, la moitié étaient contaminés par l'amiante. Mais quelle quantité de fibres microscopiques de cette matière le consommateur devra-t-il ingurgiter pour risquer un cancer du foie ou de l'estomac ? Des expériences en cours, notamment aux Etats-Unis, le démontreront sans doute un jour. Pour l'heure, explique le Dr Bignon, il convient, sinon d'interdire l'amiante, du moins d'en réglementer l'utilisation. Des décrets sont en préparation, qui devraient voir le jour en 1977. Dans ce domaine, la France a « *un retard moyenâgeux* », a-t-il affirmé. Aux Etats-Unis, par exemple, le flocage (projection d'un revêtement à base d'amiante au cours de la construction d'un bâtiment) est interdit depuis 1971.

BERNARD ELIE.

(1) Le Club de la presse, créé il y a 17 novembre, rassemble des journalistes professionnels appartenant aux différents supports (télévision, radio, agence de presse, quotidiens et périodiques régionaux ou nationaux) représentés dans l'agglomération lyonnaise. Son siège se trouve à place Antonin-Poncet, à Lyon (2e).

Les tribunaux et la lutte contre la pollution

● **EN FRANCE : Peugeot-Sochaux à nouveau condamné.**

Le directeur des usines Peugeot, à Sochaux, a été condamné, vendredi 17 décembre, à un mois de prison avec sursis et 3 000 francs d'amende par le tribunal de grande instance de Montbéliard. Motif : l'usine avait, par deux fois, en juillet 1973, gravement pollué l'Allan — un affluent du Doubs — en y déversant des hydrocarbures.

La peine prononcée par le tribunal à l'encontre du directeur de Peugeot, M. Perrin-Pelletier, correspond au maximum prévu par la loi. Les juges l'ont justifiée ainsi : « *Il convient de donner un sérieux avertissement à l'inculpé pour rappeler que la civilisation industrielle à laquelle participe son entreprise ne doit pas endommager les éléments naturels tels que les rivières.* »

Le tribunal s'est également souvenu qu'il s'agissait d'une récidive puisque deux chefs de service des usines avaient déjà été condamnés le 28 septembre 1976 pour une pollution constatée en janvier de la même année. Peugeot versera en outre 22 540 francs de dommages et intérêts à trois sociétés de pêche de la région.

Deux fédérations de pêcheurs et l'Association pour la protection des eaux du Doubs (APEDI) ont obtenu le franc symbolique de dommages et intérêts.

● **EN ALLEMAGNE FÉDÉRALE : arrêt des travaux pour la centrale de Brokdorf.**

Sur le site de la Brokdorf, la centrale nucléaire la plus contestée d'Allemagne occidentale, les travaux devraient s'arrêter. Ainsi en a décidé le tribunal administratif du Schleswig-Holstein, faisant droit aux plaintes des communes limitrophes. Le projet de construction de cette installation électrique de 1 300 mégawatts, accepté par le gouvernement régional de Kiel, a provoqué de très nombreuses et importantes protestations (*le Monde* du 14 novembre).

C'est pendant la nuit et sous la protection de la police que les entreprises avaient pris possession du chantier le 28 octobre dernier et l'avaient transformé en camp retranché. Mais les jours suivants plusieurs manifestations, réunissant jusqu'à trente mille personnes, avaient dégénéré en bagarre : une centaine de personnes avaient été blessées.

DÉCHARGES BALADEUSES DANS L'ORNE

Ferodo cherche poubelle

De notre envoyé spécial

rpentan. — M. Leprince ajuste grosses lunettes, fait trois pas côté, impire profondément et, n fixant dans les yeux, s'exclame : y sera à la tête des contestataires ! *A Larchamp, il y aura des manifestations qui deviendront des têtes ulaires. La décharge d'ordures t un des hauts lieux du pays. ne les communistes, qui ne sont mes amis, viendront y dédier.* » *Il a vraiment dit ça ?* » s'inquiète Aznaoui-Charliet, le tout nouveau -préfet d'Argentan. » *Comment ez-vous trouvé, cet homme ?* » ait déjà inquis supervenu M. Mas-, directeur de Ferodo-Normandie. Leprince, vraiment, quoi mairegne, quel « *comédien* » ! Oser déionner, début décembre, avec le conseil municipal de Larmp, simplement parce qu'on a idé, contre son gré, de créer une harge de déchets d'amiante sur territoire de « sa » commune. n », c'est-à-dire Ferodo, le Sode normande de nettoiement et ministration.

Larchamp n'est pas la poubelle Calvados et de l'Orne. Pourquoi one-nous accablés par cet excès dignité ? », mainlient, persiste et e M. Laprince. Soixante-deux ans, tantinet cabot. M. le maire, bon instituteur qu'il fut, n'a pas d'un diction et de deux références historiques pour blâmer le perdiverse. « *Charbonnier est maître chez soi*, comme on dit. *Il doit le er. L'autorisation de l'administon est aujourd'hui* pire que sous *Second Empire. Pire que sous -Philippe.* »

affaire montre pour le moins qu'il n'est pas de solution aisée au problème des déchets industriels. S'il est judicieux de créer des décharges contrôlées plutôt que de laisser proliférer les dépôts sauvages, encore faut-il trouver des communes qui acceptent d'abriter les premiers. Sinon, a-t-on le droit de leur forcer la main ? La querelle de Larchamp en annonce bien d'autres.

Pas vu, pas pris

Ferodo-Normandie cherche dépotoir. Ses six usines, ennastrées autour de Condé-sur-Noireau, dans les vallées étroites de la petite Suisse normande, travaillent annuellement 12 000 tonnes d'amiante, soit 6 % de la consommation française. 12 000 tonnes utilisées dans la fabrication d'équipements automobiles et de produits tissés. Après usage, il reste 2 000 tonnes de déchets, aussi dangereux, ceux-ci, que toutes les autres formes d'amiante, c'est-à-dire cancérigènes par inhalation et peut-être — les savants hésitant encore — par ingestion.

Ferodo, pourtant, n'en avait cure. Citons une lettre de l'ancien sous-préfet d'Argentan, M. Caillède : « *Jusqu'à ces dernières années, ces déchets ont été répandus dans la nature sans contrôle, de façon dangereuse, en des lieux pas toujours connus ou depuis lors oubliés.* » Un ramasseur de ferrailles et de peaux de lapin enlevait les détritus de Ferodo et les entassait dans n'importe quel trou placé sur sa route. Carrière au bord d'une rivière à truites. Dénivellation dominant la nappe phréatique de Saginoles-de-l'Orne. Anciens trous de mine en liaison avec des retenues d'eau potable. » Et *bien quoi, monsieur* s'était pas *dangereux. Allez voir si les poissons, ils sont pas plus gros qu'ailleurs* », s'insurge le ferrailleur.

De toute façon, pas vu, pas pris. Au ferrailleur de se débrouiller. Ferodo faisait l'ignorant. Les pouvoirs publics n'avaient d'yeux que pour les deux mille cinq cents emplois de la société. Do l'or pour le région. Une affaire en pleine expansion. Pourquoi diable aurait-on mis le nez dans ses poubelles ?

Les choses seraient restées longtemps en cet état scandaleux si, le 25 août 1975, un violent orage « *comme il ne s'en produit par ici que tous les dix ans* » n'avait provoqué le dégorgement d'une décharge sauvage d'amiante, laquelle polluo le réservo an eau potable de Condé-sur-Noireau. Une association locale pour l'environnement était alors créée. Elle faisait bientôt un tel tapage, publiant un dossier A comme Amianto, plaient les camions de déchargement des déchets, appelant des chercheurs parisiens à la rescousse et révélant qu'à proximité de Condé l'eau et l'air contenaient un taux anormal d'amiante, que les pouvoirs publics se résolvaient enfin à tenir des « réunions orageuses » avec les dirigeants de Ferodo. Voilà la société contrainte à stocker les déchets sur son terrain, jusqu'à ce qu'elle trouve des décharges agréées.

Deux mille tonnes de détritus par an, le marché attire vite deux entrepreneurs. Le premier traite les ordures dans d'excellentes conditions à Lessay, dans le Cotentin. Seulement, il est chor, il est loin, et les autorités de ce département, déjà agacées par l'entassement des déchets atomiques au cap de la Hague, s'hérissent au simple mot d'amiante.

Restait Larchamp, où la Société normande de nettoiement exploite, depuis décembre 1975, d'anciennes carrières grâce à un arrêté préfectoral, obtenu à l'arraché, dans des conditions significatives des rapports existant entre une certaine administration et les petites communes rurales. Larchamp, une église pointue, quelques fermes cernées, bâties en grès roux et noyées* en cette fin d'automne dans un vallonnement bocager, frissonnant de brumes et d'humidité. Larchamp, trois cent trente habitants, des paysans, des retraités. Qu'est-ce que ça pèse face à Ferodo, ses deux mille cinq cents salariés, tiers au dynamique P.-D.G. de la jeune Société normande de nettoiement, à l'administration à irresponsabilités multiples, devant un sous-préfet muscié ? Qu'aurait-il à besoin, tous ces gens « *réfléchir* » et ces sociétés-là, de s'embarrasser de l'avis de trois cents demeurés ?

Le dynamique P.-D. G., « *qui a un accha, qui possède un bois, qui contient des carrières, qui se trouvent par hasard sur le territoire de Larchamp* », pose donc en 1975 à la sous-préfecture d'Argentan une *demande* de création de décharges d'ordures industrielles dans lesdites carrières, avec déjà pour objectif le marché Ferodo. Passe en coup de vent un pédologue, qui, d'après « *la thèse d'un de ses élèves* » et sans même rencontrer le maire de la commune, *garantit l'imperméabilité du sol* visé et sa conformité aux règles en usage.

Arrive un inspecteur en retraite de la jeunesse et des sports, chargé de l'enquête *commode et incommode* à Larchamp, qui constate l'opposition de la population à la création de la décharge mais tranche, tout seul contre tous, en faveur du projet. Le conseil municipal a beau émettre un vote défavorable le 6 septembre 1975, deux mois plus tard, le sous-préfet, M. Caillède, autorise par arrêté l'ouverture du dépotoir. A cette réserve près, qu'il y interdit, chapitre 2, paragraphe 6, le déversement des déchets d'amiante.

Une année passe. Ferodo ne trouve toujours pas de solution pour ses rebuts. Deux mille tonnes s'entassent près de l'usine principale de Condé. Les pouvoirs publics y pourvoient après un petit tremolo de chantage à la fermeture. Le 29 novembre 1976, M. le sous-préfet envoie au maire de Larchamp un nouvel arrêté, qui autorise cette fois la déchargement des rebuts d'amiante sur le territoire de la commune.

Avec une belle lettre en prime. « *Plusieurs usines d'amiante existent dans la région et sont des éléments de sa richesse (...). C'est un fait. Elles produisent des déchets, même s'ils sont dangereux, il faut (...) les admettre quelque part. C'est une obligation (...). Tout laisse à penser que d'ici quelque temps un autre procédé de neutralisation vous déchargera.* »

Le 7 décembre, le conseil municipal de Larchamp démissionnait collectivement, en s'élevant « *véhémentement contre le violation des franchises et de tous les droits des communes* », précise la communiqué de la réunion, calligraphié à l'encre violette.

« *Nous ne sommes pas les agents d'exécution des basses œuvres de l'administration* », commente M. Leprince, tout gonflé d'importance par le célébrité subite de Larchamp, dont « *on n'avait jamais tant parlé à la radio et à la télévision* ». *Et les gens du pays* « *ils aiment ça, ils font tous* » ricanent-ils.

Entre-temps, M. Caillède, le sous-préfet, est parti à Niort. Son successeur, M. Aznaoui-Charliet plus diplomate, tiendra fin décembre une réunion tripartite à Argentan, avec l'appui du directeur de Ferodo, du géologue et des experts de l'administration, auxquels « *il sera demandé de convaincre la population de la nécessité de créer la décharge d'amiante* » et de l'innocuité de celle-ci. Bref, on finit par là où il aurait fallu commencer.

« *Si Larchamp refuse*, aucune *autre commune normande ne voudra des déchets de Ferodo* », raconte le géologue départemental. « *Même dans une démocratie, il y a des décisions d'autorité à prendre* », réplique M. Masson, directeur de ladite entreprise, bien prompt à pousser la collectivité en avant, maintenant qu'on lui a interdit les décharges sauvages.

Ferodo et le société de nettoiement seraient prêts à rétribuer le service que rendrait Larchamp.

— *Accepterez-vous, monsieur le maire* ?

L'ancien instituteur nous foudroie du regard.

— *Ah non ! on suspectarait alors la pureté de notre action !*

PIERRE-MARIE DOUTRELANT.

ALSACE-LORRAINE : HUIT STATIONS PAR MOIS

L'Agence de bassin Rhin-Meuse, qui couvre huit départements du nord-est de la France, participera financièrement à la construction de huit stations d'épuration par mois au cours des quatre prochaines années. La capacité totale de ces ouvrages devrait ainsi passer de 3 millions habitants, cette année à 5,5 millions en 1981. Dans les cinq années à venir, la pollution dans l'Est devrait baisser de 45 %.

A PROPOS DE...

LA LUTTE CONTRE LES DÉPASSEMENTS DE VITESSE

Davantage de sévérité sur la route ?

Les pouvoirs publics et en particulier le ministère de l'intérieur souhaitent renforcer le contrôle des dépassements de vitesse et, d'une façon générale, les infractions au code de la route. C'est ce qu'ils ont commencé de faire au cours des derniers week-ends et le feront les prochains. Avec, en perspective, une aggravation des peines encourues par les automobilistes en infraction.

C'est du moins ce que propose M. Joseph Bastide, adjoint au secrétaire général du comité interministériel de la sécurité routière dans le dernier numéro de la revue P.C.M. (1). Il rappelle d'abord que, en 1975, 161 771 suspensions administratives du permis de conduire ont été prononcées par les commissions préfectorales qui ont eu à connaître de 953 630 infractions ; ces plus nombreuses portant sur l'inobservation de la limitation de vitesse (plus de 378 000) et le non-respect des stops ou des feux clignotants (plus de 270 000). Mais pour réprimer la comportement des automobilistes en infraction « notre arsenal pénal paraît inadapté », estime M. Bastide, qui explique : « La pénalité la plus lourde prévue est celle de l'emprisonnement qui n'est effectivement prononcée que dans de rares circonstances et, dans la majorité des cas, exclusivement lorsque l'auteur de l'infraction a commis un homicide ou des blessures involontaires. »

« Afin de mieux sanctionner ces délinquants intentionnel, *continue M. Bastide*, il conviendrait d'introduire, dans notre droit..., la notion de « faute inexcusable » qui constituerait une circonstance aggravante permettant aux magistrats d'infliger des sanctions exemplaires, même en l'absence d'accident.

« La contrepartie de cette aggravation des pénalités pourrait être obtenue par une meilleure modulation des sanctions applicables qui, s'agissant notamment de la mesure de suspension du permis de conduire, administrative ou judiciaire, tiendrait compte des antécédents du conducteur et donc de la fréquence, ainsi que de la nature des diverses infractions que celui-ci aurait commises au cours d'une période déterminée.

» Le Fichier national des permis de conduire, conformément aux vœux du législateur, pourrait constituer l'instrument de cette modulation. »

Cette suggestion d'un des responsables de la sécurité routière ne va pas manquer de réticences et de polémiques déjà anciennes. *Le route tue beaucoup trop ; tous en conviennent. Faut-il pour lutter contre ce « tiéau » aggraver encore la répression contre les automobilistes récalcitrants : est-ce la seule mesure à prendre ?*

(1) « P.C.M. », revue de l'Association des ingénieurs des ponts et chaussées, 28, rue des Saints-Pères, 75007 Paris.

Pour éviter une nouvelle marée noire en Bretagne

Le pétrole du « Boehlen » sera pompé

Les travaux de colmatage de l'épave du pétrolier *Boehlen*, qui a coulé le 14 octobre dernier au large de l'île de Sein vont continuer. Si les études actuellement en cours sont concluantes le pompage des 9 000 tonnes de pétrole qui restent enfermées dans la coque par 100 mètres de fond sera entrepris vers la fin du mois de janvier. Telles sont les décisions d'une réunion interministérielle organisée à l'hôtel Matignon le vendredi 17 décembre.

Le naufrage du *Boehlen* est devenu une affaire d'Etat. La présence de cette coque bourrée de pétrole à proximité des côtes bretonnes fait courir au littoral une très grave péril. Et cela d'autant plus que le navire, déjà fissuré, semble avoir été endommagé par un courant violent et qui a tendance à se coucher sur le flanc est menacé de dislocation.

Depuis la mi-novembre les plongeurs de la Comex tentent d'en colmater les brèches. Il n'y ont toujours pas réussi car les tempêtes remuent sans cesse en causse les premiers résultats obtenus. On déplore déjà dans leur équipe un mort et un blessé grave. Même si on parvenait à aveugler toutes les fuites le sort du *Boehlen* ne serait que provisoirement réglé.

Pour écarter toute menace de marée noire par dislocation de l'épave deux solutions sont envisagéables. La recouvrir d'une chape de béton ou pomper le pétrole restant dans les cuves. Dans les deux cas ce serait une première » international. Aucun spécialiste au monde n'a réussi l'une ou l'autre de ces opérations. C'est néanmoins la seconde qui a été retenue par les pouvoirs publics. Pour la mener à bien il faudra injecter de la vapeur dans les cuves du *Boehlen*, pomper le pétrole ainsi rendu plus liquide, puis le brûler dans des incinérateurs spéciaux car il sera inutilisable.

Un coût élevé

Le coût de ces opérations sera de toute manière très élevé. On estime à 12 millions les sommes déjà dépensées sur l'épave, c'est-à-dire le double de l'indemnité proposée par les assureurs du pétrolier. Le pompage lui-même exigera entre 20 et 30 millions de francs... s'il réussit.

Sur terre le nettoyage des côtes est pratiquement achevé mais il a coûté également la vie à un soldat du contingent enlevé par une lame. Militaires et chômeurs ont recueilli environ 1 000 tonnes de pétrole et 7 000 tonnes de déchets mazoutés. Mais en Bretagne les marins-pêcheurs, les élus, les associations, redoutent que les tempêtes hivernales ne mettent à mal l'épave du *Boehlen* avant qu'on n'ait réussi à la « traiter ».

Paris

LES ÉLUS ADOPTENT LE BUDGET DE L'ASSISTANCE PUBLIQUE

+ 14,5 % pour le prix de journée d'hospitalisation

Le Conseil de Paris a voté, vendredi 17 décembre, les budgets de l'Assistance publique et de la préfecture de police pour 1977.

Le budget de l'Assistance publique s'élève à 6,77 milliards de francs. Le prix de journée d'hospitalisation augmentera en moyenne de 14,51 % par rapport à 1976. Ainsi, en médecine générale il en coûtera 475 francs la journée, en médecine spécialisée 980 francs, en chirurgie générale 639 francs, en chirurgie spécialisée 755 francs et en neuro-chirurgie 825 francs. Dans les services spécialisés, le tarif applicable est fixé à 1 460 francs.

M. Claude-Gérard Marcus (R.P.R.), rapporteur général du budget de l'Assistance publique, a notamment affirmé que mille cent soixante-quinze infirmières seront recrutées l'année prochaine et que cinq cent quatre-vingts autres emplois seront créés.

Parmi les principales opérations immobilières figurent l'amorce de la construction du nouvel hôpital Saint-Louis et la poursuite des travaux pour la reconstruction des hôpitaux Bichat et de Bichère.

925 millions pour la police

Adopté par cinquante-neuf voix (majorité présidentielle) contre trente (groupes de gauche), le budget de la préfecture de police s'élève, en part, à 925 millions de francs, dont 523 millions à la charge de la Ville de Paris. Au cours du débat, répondant à des élus de gauche qui s'inquiétaient des interventions des compagnies de district de la police municipale, M. Pierre Somveille, préfet de police, a indiqué : *Ces compagnies sont rarement engagées dans des missions de maintien de l'ordre, mais servent de réserve pour augmenter les effectifs en cas de besoin.* »

Enfin, les élus parisiens ont approuvé le budget des sapeurs-pompiers, qui s'élèvera à 338 millions (+ 27 % par rapport à 1976).

● LES LICENCIEMENTS A LA DÉFENSE. — Dans l'article sur « la Défense dans l'austérité » (*le Monde*, 17 décembre) ce n'est pas le 31 mai mais le 31 mars que les quatre-vingt-quatorze licenciements décidés par l'établissement public seront effectifs.

CONSTRUCTION NAVALE

DEUX CARGOS A LA CIOTAT

Un consortium d'armateurs européens comprenant la Compagnie maritime des Chargeurs réunis, la Compagnie générale maritime et une entreprise de navigation ouest-allemande viennent de conclure un accord avec les Chantiers navals de la Ciotat pour la construction de deux cargos modernes de grande capacité capables d'embarquer des marchandises en remorque (cargos dits « roll on roll off »). Ces navires seront livrés dans le courant de 1979. Ils desserviront les lignes entre l'Europe occidentale et l'Afrique du Sud.

Cette commande se substitue à la commande d'un seul navire porte-conteneur passée précédemment à ces chantiers, que les armateurs concernés ne considéraient pas comme le mieux adapté aux caractéristiques du trafic. L'investissement représente environ 400 millions de francs.

PRESSE

UN « CLUB EUROPÉEN DE JOURNALISTES » VEUT CONTRIBUER A LA DÉTENTE EST-OUEST

Un groupe de journalistes de vingt-six pays (1) signataires de l'Acte final d'Helsinki, réunis à Paris du 13 au 15 décembre à l'initiative de notre collaborateur Jean Schwoebel et sous les auspices de l'UNESCO, de la Commission nationale française pour l'UNESCO, du Centre de recherches sur les institutions internationales (Genève) et de la Fondation pour l'action culturelle internationale en montagne (Courchevel), ont décidé de constituer un « Club européen de journalistes ».

MM. Théo Bogaerts, secrétaire général de la Fédération internationale des journalistes (Bruxelles), Paolo Murialdi, président de la Fédération de la presse italienne, et Drosdas Popov, membre du présidium de l'Association des journalistes yougoslaves, ont suivi le débat du club en qualité d'observateurs.

Les membres du club, spécialisés dans les questions de la sécurité et de la coopération en Europe, souhaitent en soulignant les progrès déjà réalisés et à réaliser dans l'application de l'Acte final, contribuer au renforcement de la détente Est-Ouest et au développement des rapports européens dans la plus stricte égalité entre pays signataires. Ils chercheront également à créer entre eux un climat de compréhension et d'amitié afin d'être mieux en mesure de faire connaître et élargir les accords d'Helsinki.

M. Jean Schwoebel (France) a été élu président du club et d'un comité d'animation composé de MM. Vakoje Bulatovic (Yougoslavie), Wim Klinkenberg (Pays-Bas), Nuno Rocha (Portugal), Léo Ryan (Canada), Lev Volodine (U.R.S.S.) et Wlodzimierz Zralek (Pologne), qui a été chargé d'élaborer le projet de statuts du club et les conditions de son ouverture aux journalistes des pays signataires.

Le comité a également été chargé de prendre les contacts indispensables avec le comité de Capri qui, sous l'égide de la Fédération de la presse italienne, a été créé par les associations professionnelles européennes avec les deux organisations mondiales, en vue d'harmoniser leurs actions, ainsi qu'avec l'Association des journalistes yougoslaves. Celle-ci, qui doit organiser, à Belgrade, en 1977, une « table ronde » à l'occasion de la réunion dans cette capitale des deux conférences prévues par l'Acte final de la conférence d'Helsinki, a adressé au club une invitation à tenir un même moment sa prochaine réunion à Belgrade.

(1) République fédérale d'Allemagne, République démocratique allemande, Autriche, Belgique, Danemark, Espagne, Finlande, France, Grande-Bretagne, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Saint-Siège, Suède, Suisse, Tchécoslovaquie, Turquie, U.R.S.S., Yougoslavie, Canada, Etats-Unis.

ARTS ET SPECTACLES

Culture

Le dégel des musées de province

La Belle au bois dormant des huit cents musées de province sort lentement de sa léthargie quasi-séculaire : huit cent dix-neuf expositions en 1975, un million en 1976 et probablement davantage en 1977 ; douze millions de visiteurs par an...

Il n'y a pas si longtemps, le musée de province évoquait un lieu endormi et poussiéreux, sombre et désert la plupart du temps, où l'on entre avec le sentiment confus d'être tombé dans un guet-apens. A quoi attribuer le fait que les Maisons de la culture de Malraux, ces « *usines du rêve* » souvent devenues des places de discorde dans les collectivités locales, aient vu leur croissance ralentir, tandis que les musées connaissaient un réveil relativement remarquable ?

Le récent développement des musées dans le monde est un phénomène des sociétés industrielles riches. Cette dernière décennie, la France des grands musées nationaux parisiens avait commencé à rattraper son retard et même à prendre une certaine avance dans un domaine où elle n'était, par tradition, placée en tête. Mais le dégel artistique a été plus tardif en province. Les villes tentent de faire du musée un foyer culturel. Un vaste programme de restauration des musées anciens récemment agrandis ou bien créés de toutes pièces est actuellement en cours de réalisation à travers la France. On compte depuis cinq ans une soixantaine d'opérations, dont douze extensions de musées et quinze créations nouvelles. L'année 1976 a été marquée par l'inauguration de six musées neufs, dont celui de l'archéologie à Lyon et des primitifs italiens à Avignon, musée dont la création avait été décidée il y a vingt-sept ans, en remarquions depuis plus de dix ans ! Parmi les treize chantiers en cours ou en prévision, on musée d'art moderne nouveau pour la ville nouvelle de Lille-Est dont le fonds sera constitué par la donation Jean Masurel ; l'extension du Musée des beaux-arts de Lille ; l'aménagement d'un Musée Maurice-Denis à Saint-Germain-en-Laye ; d'un musée Braque dans l'ancien théâtre de Dieppe ; du musée ethnographique de la région d'Aquitaine à Bordeaux, dont la collection se compte par moins de trois cent soixante mille objets ; du musée historique de Metz...

Un regain de donations

Ces programmes de modernisation semblent avoir pour conséquence un regain de donations : œuvres impressionnistes de la collection de Mlle Masson au musée de Lille ; collection Bédoun de quatre mille dessins anciens modernes au musée de Rouen ; collection Grandville au musée de Dijon ; sculptures de Arp, données par la veuve de l'artiste, au musée de Pontmoie...

A l'inspection des musées de province que dirige M. Dominique Poulain, on ne parle que de « *dynamusées* » d'un patrimoine extraordinairement riche et varié. « *Dynamuser* » consiste à organiser des expositions, à réaménager et moderniser des établissements vétustes, à les agrandir si parfois à en construire de nouveaux. La participation de l'Etat est généralement fixée à 40 % des dépenses. Mais, bien que la cadence ait eu développement, la masse des crédits est loin de suivre les besoins. Ces cinq dernières années, l'aide pour le local, l'agrandissement des musées de province est passée de 1 à 12 millions et, pour les investissements, de 7 à 36 millions. La courbe ascendante est plus impressionnante en chiffres relatifs qu'en chiffres absolus : 12 millions, cela fait combien pour chacun des huit cents musées, si l'on tient compte de l'inflation des répartitions ?

En 1977, la pénurie de crédits sera encore plus durement ressentie : les budgets de modernisation ont été amputés de 42 %. Pour poursuivre des travaux déjà engagés, certaines municipalités pourront compenser leur déficit par un relais de crédits de la DATAR, au titre de l'aménagement du territoire. D'autres devront recourir... à des emprunts en attendant une hypothétique amélioration des ressources en 1978.

Les richesses d'Orléans

L'exposition (actuellement au Louvre) des acquisitions du Musée d'Orléans depuis douze ans, illustre le cas d'une ville qui bénéficie d'une importante collection de peinture (parmi les plus nombreuses de province), suicidée par une intelligente politique d'acquisitions, mais qui ne dispose que de locaux exigus et inadaptés. Un projet d'installation dans l'ancien théâtre de la ville est à l'étude, mais il fait l'objet d'âpres discussions avec la direction de l'architecture, qui désire « à « modernisez » à proximité de la cathédrale. Quel musée de province tenait en mesure d'offrir des salles de premier importance ? A Orléans, cependant, se trouvent des œuvres du 17e au 20e siècle, choisies avec un vrai sens de la qualité (Lubin, Baugin, F. Bol, A. Cuyp, Le Hyre, Lievens et, surtout, Le Nain et Pesne-seau). Parmi les acquisitions modernes, deux tableaux symbolismes de Roussel, un de Sérusier, et un Gauguin, *Fête Gloanec*, peint à Pont-Aven en 1888.

Aujourd'hui, où l'on assiste à une renaissance du mécénat, l'intention de l'inspection des musées est d'aider à « rationaliser » les collections de certaines grands musées en renforçant leurs richesses dans tel ou tel secteur, de façon à leur donner un caractère plus affirmé. Une donation peut être l'occasion de ce « coup de pouce » pour une muséion, un échange d'œuvres entre musées aussi..., mais l'opération est toujours délicate et difficile à réaliser.

Si les réserves du Louvre ne peuvent plus alimenter aujourd'hui les musées de province, en revanche, les collections nationales d'art contemporain, qui dépendent de Beaubourg, sont devenues la manne des établissements qui enrichissent « en dépôt » des œuvres d'art contemporain acquises ces dernières années par le service de la création artistique. Beaubourg est appelé à jouer, pour les musées de province orientés vers l'art contemporain, le même rôle que le Louvre au siècle dernier. On apprime des appels lancés de toutes ? Beaubourg, centrale appelée à distribuer ses expositions à travers les musées en France, représente une chance pour les musées de province : « *Il doit avoir des antennes mais non des tentacules..., il doit aider à animer mais non réanimer...* »

Exemples de cette réciprocité, trois musées de province, orientés vers l'art contemporain — Grenoble, Saint-Etienne et Marseille — préparent une exposition de leurs acquisitions récentes qui sera exposée dans chacun des trois musées avant d'être finalement présentée à... Beaubourg. Le développement des années comme causes saisonnes servant à l'éducation, au tourisme dans un légitime désir d'enracinement culturel, construire l'un des aspects de la tendance à la régionalisation en France. De leur poids de vue, les musées de province pourraient bien, à leur tour, être une chance pour Beaubourg.

JACQUES MICHEL.

★ Les acquisitions du Musée d'Orléans, au Louvre, entrée porte Jaujard. Jusqu'au 28 mars.

Festivals

ROYAN 1977

Musique contemporaine et arts du Sahel

Le docteur Bernard Gachet a présenté vendredi 17 décembre à Paris le prochain Festival de Royan qui comprendra deux parties : le Premier Festival des arts et des sciences consacré à l'Afrique du Sahel (du 21 au 31 mars) et le Quarantième Festival d'art contemporain (du 2 au 8 avril). Royan s'est toujours intéressé aux cultures traditionnelles (spectacles de rue, musique iranienne, etc.) et les préoccupations de M. Jean de Lipkowski, maire de Royan et ancien secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, ne sont sans doute pas absentes de cet élargissement du festival, qui peut être fort intéressant si l'on évite exotisme et paternalisme. Une animation dans les milieux scolaires et culturels de Charente-Maritime préparera des journées ces manifestations données avec des groupes de danseurs et musiciens du Mali, du Niger, du Sénégal, de Haute-Volta et de Mauritanie.

Le Festival d'art contemporain, qui avait été préparé par MM. Harry Halbreich et Paul Beusen, mais sera dirigé par ce dernier seul (le Monde du 25 juin et 11 juillet), aura le même caractère que les cinq dernières années ; la présidence d'honneur sera confiée à Ernest Bour, qui donnera trois concerts avec le fameux Orchestre du Südwestfunk de Baden-Baden. On entendra des œuvres de quatre et un compositeurs (dont vingt jamais jouées à Royan) qui présenteront cinquante-deux créations (Lenot, Huber, Halffter de Pablo, Nunes, Alsina, Murail Ferneyhough, Gorecki, Dao, etc.). Une journée sera consacrée à Hugues Dufourt. Les Percussions de Strasbourg dirigeront cinq ateliers.

M. Harry Halbreich, qui a été éliminé assez brutalement de la direction du festival, s'est plaint de n'avoir pas obtenu une attestation officielle de ce que ni son honnêteté ni ses compétences professionnelles n'étaient en cause dans cette décision ; le docteur Gachet lui en a donné acte. On regrettera que M. Halbreich qui a fait à Royan un travail de prospection exceptionnel pour la musique contemporaine, n'ait pu, depuis lors, obtenir un poste correspondant à ses qualités et se voie sans doute contraint de quitter la France à brève échéance.

Rappelons que c'est M. Maurice Fleuret qui prendra la direction du festival en 1978. — J. L.

Cinéma

Les déracinés d'Ettore Scola

(Suite de la première page.)

Ensuite, voyons comment s'articule le film. Au centre, Gloclinto (Nino Manfredi), patriarche d'une indescriptible famille nombreuse, vivant dans une indescriptible cabane et qui refuse de partager avec les siens un magot de 1 million de lires. Indemnité que lui a versée l'assurance pour la perte d'un cell brûlé par de la chaux vive. Autour de Gloclinto, les habitants du bidonville, qui reproduisent, jusqu'à la caricature, l'organisation de la société bourgeoise : hiérarchie familiale et sociale, commerce, activités lucratives (y compris la prostitution), lutte pour le pouvoir et l'argent, mœurs exécrables... Cet ordre de la misère est, en creux, celui de l'abondance. On n'y pas l'eau courante, mais on a la télévision, on vend, on trompe, on se bat pour un « héritage » jusqu'à chercher à empoisonner le patriarche qui refuse de le céder de son vivant. On exploite même la vieillesse (invalidité, fausses retraites de la grand-mère).

* * *

Les « meuvais peuvres » de Scola, on les trouvait déjà dans *les Misérables*, de Victor Hugo, avec les Thénardier et leur clique, dans les fac-tande londoniens bien organisés de l'*Opéra de quat'sous*, de Brecht. Mais comme Scola n'emploie ni le lyrisme hugolien, ni le distanciation brechtienne, ni même le pluripérisme esthétique de Pasolini (*Accatone*) ou le plaid désespéré de Comencini (le bidonville de *La Scopone scientifico*), il déconcerte et certains lui reprochent d'avoir fait injure aux misérieux des grandes villes en leisant rire à leurs dépens. C'est oublier — ou vouloir ignorer — que le « comédie italienne » est la néoréalisme italien modisme et qu'elle englobe, à travers l'humour même poussé au plus noir, tous les problèmes, tous les maux contemporains, dans une attitude politique. Le sous-prolétariat des bidonvilles est une immonde verrue qui pousse inévitablement sur le corps social des sociétés industrielles capitalistes. On ne recrute pas, ou guère, dans cette « classe dangereuse », dont tout le monde cherche à ignorer l'existence, y compris les prolétaires qui ont accès, par leur travail, leur établissement, aux biens de consommation.

La vidence et la force du film de Scola, de cette énorme farce chargée d'énormes effets, de scènes grossières et pénibles dans leur développement comique, c'est de faire éclater cette verrue, dans un spectacle délirant où le gag débridé aboutit à la plus lucide observation sociale (le réveil du bidonville, pour ne citer que cela). Le mise en scène fourmille, trépide d'idées, et Nino Manfredi, monstre sacré génial, défend son « pognon » contre toutes les ruses et tous les forfaits, comme un notable bourgeois son coffre-fort. Roi de l'enfer suburbain, il joue, avec les « lens Shakespeare au bonnville et, comme il n'a pas de belles manières, il se fait un lavage d'estomac à l'eau potluée, avec une pompe à vélo, pour régurgiter un plat de spaghetti empoisonnés. Le style de Scola, c'est l'outrance et le sarcasme, sur un sujet qui ne prête pas à l'élégie et qu'il faut savoir regarder en face.

Scola le sarcastique n'ignore d'ailleurs pas la tendresse lorsqu'il montre des enfants qu'on enferme, pour la journée, dans un encloe grillagé, école et terrain de jeux, lorsqu'il montre l'innocence souillée d'une adolescente qui se retrouve enceinte à la fin du film. Il peint aussi le misère culturelle de ces déracinés dans la scène — irrésistible — de la chorale des pauvres s'essayant à chanter, en dialecte, et pour un verre de vin, le chœur de la liberté de *Nabucco*, de Verdi.

JACQUES SICLIER.

★ Saint-Germain Huchette, Styx, Gaumont-Rive gauche, Gaumont-Colisée (v.o.) ; Gaumont-Lumière, Nation, Gaumont-Sud (v.f.).

Danse

LE TROCADERO GLOXINIA BALLET DE NEW-YORK

Dès leur apparition dans « Chopiniana », ces immenses danseurs-ballerines, en bandeau et tutu romantique, de la fédération de la Fédération russe » se réfèrent à la Pavlova ou à Isadora Duncan sont irrésistibles. Qu'on ne s'attende pas à des performances techniques. (l'éducation laisserait même plutôt à désirer). Les « artistes » ne cherchent pas à recréer l'illusion parfaite d'un ballet de femmes dansé par des hommes. Au contraire, chacun d'eux, par un maquillage élaboré, très personnalisé, affirme la diversité de son identité féminine : Grâce Maximova a des airs évanescents de grande fille montée en graine et une paire de jambes à l'avenant ; Olga Plushinskaya sort tout droit d'un vieux film de muet. Pour « elles », et surtout pour la directrice de la troupe, Ekaterina Sobechanskayia (alias Larry Grey), la danseuse est essentiellement aux grandes stars du cinéma ou de la chanson et son emprise sur le public procède de la même séduction sophistiquée.

L'interprétation des grands pas du répertoire par Sobechanskayia, avec sa façon désinvolte de réduire le vocabulaire classique à une parade hollywoodienne, ses profils perdus et ses regards de vamp, n'est pas une parodie mais une véritable création. Dans le genre, c'est du grand art.

MARCELLE MICHEL.

★ Théâtre des Bouffes du Nord. Jusqu'au 1er janvier, 20 h. 30.

En bref

Show

Lasers à Saint-Eustache

Un « light show » à Saint-Eustache, sur un poème symphonique du R.P. Emile Merdin, *Images bibliques*, musique enregistrée chez Philips en 1958, fragments de l'Ancien Testament lus par Alain Cuny en robe de moine, rayonnement laser objet du spectacle monté par Jacques Bétourné, — orchestré par Bernard Szajner et Patricia Negro, fondateur de *Laser Graphics*. Ceux-ci ont travaillé deux mois pour mettre en place leur « show » lumineux dans la grande nef de l'église, un espace forcément difficile à structurer parce que fortement construit et déjà occupé.

Spectacle étrange de tracés lumineux, d'arabesques vertes et rouges, cercles concentriques éclatant de l'écran placé dans le chœur sur les piliers de la nef, semis de points de lumière tournoyant et faisant basculer l'ensemble de l'édifice : illusion vertigineuse d'un ruban de ciel plein de nuages — fumée d'encens dans un faisceau déroulé bas au-dessus des têtes des spectateurs...

Le laser permet des rayonnements précis, localisés, sans dispersion, que ne permet pas la lumière ordinaire. Il permet également des effets de relief, de voile, de trame, très intéressants, et pourtant d'une certaine manière pauvres — pas de modulations chromatiques et froids. Un spectacle intéressant en tant que recherche d'expression plastique. — G. B.

★ Saint-Eustache, 21 h.

Théâtre

La troupe nationale de Dakar

Dehors, il fait froid. Dedans, les chants, les rires aigus, les boubous, les manteaux multicolores donnent à la scène du TEP un peu de chaleur africaine. Le public « marche » très fort, laisse éclater sa joie au moindre geste, au moindre mot. Les acteurs ne se ménagent pas non plus. Moins remuants que dans la comédie dell'arte, mais avec beaucoup de mimiques et de grimaces, les interprètent *l'Or de Mariama*, quelque chose comme *la Farce de maître Pathelin* en plus méchant.

Le Théâtre national Daniel Sorano de Dakar, dirigé par Maurice Sonar Senghor, reste au TEP jusqu'au 22 décembre. Ce samedi à 20 h. 30 et le 19 à 15 heures, il présente *l'Os-de-Mariama* et une veillée africaine. Le 19 à 21 heures, c'est une adaptation en wolof, la langue officielle, du *Médecin malgré lui*. Les 21 et 22 à 20 h. 30, *le Malade imaginaire*, dans une mise en scène de Raymond Hermantier, qui « témoigne de deux options chères au gouvernement sénégalais : l'enracinement dans les valeurs nationales et une ouverture sur les œuvres de la culture universelle ». — C. G.

★ Jusqu'au 22 décembre, au TEP.

GAUMONT CHAMPS-ELYSEES (v.o.)
IMPERIAL (v.f.)
GAUMONT SUD (v.f.)
14 h. - 17 h. 25 - 21 h.
HAUTEFEUILLE 1 (v.o.)
12 h. - 15 h. 30 - 19 h. - 22 h. 30

Les chiffres lumineux s'envolent, les écrits restent.

Voici la première calculatrice compacte. Rechargeable. Imprimante à large bande de contrôle. Facit Addo 1140 Compact.

Où que vous alliez, vous conserverez la trace de vos calculs.

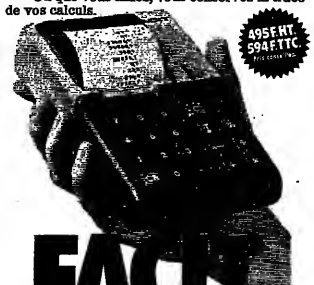

FACIT ADDO.

Machines à écrire, calculatrices, systèmes de gestion. Magasins spécialisés, librairies-papeteries.

Facit Addo. 306, rue du Pdt S. Allende. 92700 Colombes. Tél. 780.71.17. Succursales et concessionnaires partout en France.

Tous renseignements compact 1140,
Nom _____ Adresse _____ 180

BELLE EPINE/Mini-Théâtre
Niveau 1 - Centre Commercial Régional - N. 7 - Thiais
POUR LA PREMIERE FOIS EN FRANCE
LES MARIONNETTES D'HORACIO
du 18 au 31 décembre (sauf les 25 et 26) à 14 h. 30 et 16 h. 30
Enfants : 7 F - Adultes : 10 F - Adh. Centre Culturel et collect. : 5 F.
Location par téléphone au 686-71-25 de 13 heures à 18 heures.

SPECTACLES

théâtres

salles subventionnées

Odéon : Volga (sam., 20 h. 30 ; dim., 14 h.).
Petit Carré : Cirque à l'ancienne (sam., 15 h. 30). — Salle Pleyel : Ballet de femme (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. 30). — Palais des Congrès : Le Lac des cygnes (sam., 18 h. 30) ; le Vieux Paris (sam., 20 h. 30 ; dim., 14 h. 30).

autres salles

Antoine : Monsieur chasse (sam., dim., 15 h.).
Athénée : Victor ou les Enfants au pouvoir (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Bouffes-Parisiens : la Servante (sam., dim., 15 h. et 18 h. 30).
Théâtre de Clermont-Tonnerre : Chansons de Vincennes. — Théâtre Daniel-Sorano de Vincennes : Antigone (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Théâtre de la Cité internationale, la Résidence : Pasolini (sam., 21 h., dernière). — Grand Théâtre : le Viandé et les Etoiles (sam., 21 h., dernière).
Théâtre des Deux-Portes : la Belle et la Bête (sam., 21 h. ; dim., 18 h.).
Théâtre de l'Ecole normale : le Roi Gordogane (sam., 20 h. 45 ; dim., 17 h.).
Théâtre de l'Epicerie : la Grèce à trois faces (sam., 20 h. 30) ; le Prix Martin (sam., 21 h. 30).
Théâtre Essaion : Nous (sam., 20 h. 30 ; dim., 18 h.) ; Vierge (sam., 22 h. ; dim., 17 h. 30).
Théâtre du Manifeste : Dom Juan ou le Festin de Pierre (sam., 20 h. 30) ; Vivonnage (dim., 15 h.) ; le Souffle (dim., 20 h. 30).
Théâtre du Marais : la Créole opiniâtre (sam., 21 h.) ; Paroles d'Arc et ses copines (sam., 22 h. 30).
Théâtre d'Orsay, grande salle : Equus (sam., 20 h. 30) ; dim., 15 h. et 18 h. 30). — Petite salle : Madame de Sade (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Théâtre de la Percha : En attendant Godot (sam., et dim., 20 h. 30) ; Au-delà du rio (sam. et dim., 15 h. et 18 h. 30).
Théâtre de la Plaine : Segur 78 (sam., 20 h. 30 ; dim., 17 h.).
Théâtre Présent : la Fève de Pourc ; le Tombeau d'Achille (sam., 20 h. 30 ; dim., 17 h.).
Théâtre 15 : le Troisième Témoin (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h.).
Théâtre Tristan-Bernard : l'Esprit des Français (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Théâtre Valhubert : les Rustres (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h., dernière).
Variétés : l'Autre Valse (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).

Les théâtres de banlieue

Asnières, Théâtre de la Communs : Schippel (sam., 20 h. 30). — Bagneux, Théâtre du Rond-Point : la Cité obligatoire (sam., 21 h.). — Boulogne-Billancourt, T.B.B. : Nicole Croisille (sam., 20 h. 30).
Champigny, Centre Pierre-Gegarine : le Malade imaginaire (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. 30).
Courbevoie, Maison pour tous : Soirée folk et musique médiévale (sam., 21 h.).
Créteil, Maison des arts : (e Grand Ballet de Tbilissi (sam., 20 h. 30).
Fontenay-le-Fleury, Centre Photonovela : Jacques le Fataliste (sam., 21 h.).
Gennevilliers, Théâtre : Torquato Tasso (sam., 20 h. 45 ; dim., 17 h.).
Malakoff, Théâtre 71 : Roger Cuneo (sam., 21 h.).
Massy, Théâtre Parie-Sud : l'Herbe rouge (dim., 16 h. 30).
Nanterre, Théâtre des Amandiers : Cirque (sam., 21 h.).
Saint-Maur, Théâtre de la Pie : la Groupe Chips (sam., 21 h.).
Versailles, Théâtre Montansier : Un amour qui ne finit pas (sam., 21 h.).
Vitry, Théâtre Jean-Vilar : le Roi Soleil, lune et vent (sam., 21 h. ; dim., 16 h.).

Studio des Champs-Elysées : les Dames du jeudi (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Studio-Théâtre 14 : Questions de principe et de Léa (sam., 20 h. 30).
Théâtre d'Art : la Femme de Socrate (sam., et dim., 18 h. 30) ; Sonate, Monsieur Tchekhov (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.) ; l'Ami Arbe (sam., 22 h. 15).
Théâtre des Arts : l'Ecole des cocottes (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Théâtre de la Cité internationale, la Résidence : Pasolini (sam., 21 h., dernière). — Grand Théâtre : le Viandé et les Etoiles (sam., 21 h., dernière).
Théâtre des Deux-Portes : la Belle et la Bête (sam., 21 h. ; dim., 18 h.).
Théâtre de l'Ecole normale : le Roi Gordogane (sam., 20 h. 45 ; dim., 17 h.).
Théâtre de l'Epicerie : la Grèce à trois faces (sam., 20 h. 30) ; le Prix Martin (sam., 21 h. 30).
Théâtre Essaion : Nous (sam., 20 h. 30 ; dim., 18 h.) ; Vierge (sam., 22 h. ; dim., 17 h. 30).
Théâtre du Manifeste : Dom Juan ou le Festin de Pierre (sam., 20 h. 30) ; Vivonnage (dim., 15 h.) ; le Souffle (dim., 20 h. 30).
Théâtre du Marais : la Créole opiniâtre (sam., 21 h.) ; Paroles d'Arc et ses copines (sam., 22 h. 30).
Théâtre d'Orsay, grande salle : Equus (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 18 h. 30). — Petite salle : Madame de Sade (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Théâtre de la Percha : En attendant Godot (sam., et dim., 20 h. 30) ; Au-delà du rio (sam. et dim., 15 h. et 18 h. 30).
Théâtre de la Plaine : Segur 78 (sam., 20 h. 30 ; dim., 17 h.).
Théâtre Présent : la Fève de Pourc ; le Tombeau d'Achille (sam., 20 h. 30 ; dim., 17 h.).
Théâtre 15 : le Troisième Témoin (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h.).
Théâtre Tristan-Bernard : l'Esprit des Français (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Théâtre Valhubert : les Rustres (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h., dernière).
Variétés : l'Autre Valse (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).

Les théâtres de banlieue

Asnières, Théâtre de la Communs : Schippel (sam., 20 h. 30). — Bagneux, Théâtre du Rond-Point : la Cité obligatoire (sam., 21 h.). — Boulogne-Billancourt, T.B.B. : Nicole Croisille (sam., 20 h. 30).
Champigny, Centre Pierre-Gegarine : le Malade imaginaire (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. 30).
Courbevoie, Maison pour tous : Soirée folk et musique médiévale (sam., 21 h.).
Créteil, Maison des arts : (e Grand Ballet de Tbilissi (sam., 20 h. 30).
Fontenay-le-Fleury, Centre Photonovela : Jacques le Fataliste (sam., 21 h.).
Gennevilliers, Théâtre : Torquato Tasso (sam., 20 h. 45 ; dim., 17 h.).
Malakoff, Théâtre 71 : Roger Cuneo (sam., 21 h.).
Massy, Théâtre Parie-Sud : l'Herbe rouge (dim., 16 h. 30).
Nanterre, Théâtre des Amandiers : Cirque (sam., 21 h.).
Saint-Maur, Théâtre de la Pie : la Groupe Chips (sam., 21 h.).
Versailles, Théâtre Montansier : Un amour qui ne finit pas (sam., 21 h.).
Vitry, Théâtre Jean-Vilar : le Roi Soleil, lune et vent (sam., 21 h. ; dim., 16 h.).

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
- LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES -
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Samedi 18 - Dimanche 19 décembre

Les concerts

L'Heure musicale de Montmartre : J.-P. Sevilla, piano (Rachmaninov, Prokofiev, Moussorgski) (sam., 17 h. 45).
Conservatoire d'art dramatique : Pierre Henry, Trajectoire I (sam., 20 h. 30) ; Trajectoire II (dim., 20 h. 30).
Hôtel Hérouet : Trio Revival et Ensemble, piano (sam., 20 h. 30).
Eglise Notre-Dame des Blancs-Manteaux : O. Aumage, orgue (Buxtehude, Bach) (sam., 21 h.).
Théâtre d'Orsay : Les Maisgnons (dim., 11 h.).
Conservatoire de Paris : Cl. Bonnet, violon ; J.-L. Charbonnier, viole de gambe ; J. Bertel, clavecin (Haendel) (dim., 17 h. 30).
Eglise Notre-Dame : J. Betoulières, orgue (Bach, Tisné, Dompnin, Bach, Messiaen) (dim., 17 h. 45).
Salle Pleyel : Concerto Lamoureux, dir. et sol. Ph. Entremont, piano (Bach, Beethoven, Mozart) (dim., 17 h. 45).

Jazz, pop' et rock

Voir Théâtres de banlieue.
American Center : Dick Annegarn (sam., 21 h.).
Radio-France : Shivananda, Hamsa Music (dim., 18 h.).

La danse

Bouffes-du-Nord : Trocadero Cloconia Ballet Company de New-York (sam., 20 h. 30).
Théâtre de Paris : Ballet national des Philippines (sam., 21 h. ; dim., 15 h. et 18 h.).
Théâtre des Champs-Elysées : le Ballet de Marseille B. Petit (Casse-Noisette) (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).

Le music-hall

Bobino : Georges Brassens (sam., 20 h. 30 ; dim., 14 h. 30 et 18 h. 30).
Concert Mayol : Bouquets de uns Bedos (sam., 21 h. ; dim., 16 h. 15 et 21 h. 15).
Olympia : Thierry Le Luron (sam., 17 h. ; dim., 16 h.).
Théâtre Antoine : les Frères Jacques (sam., 20 h. 30 ; dim., 17 h.).
Théâtre de la Renaissance : Guy Bedos (sam., 21 h. ; dim., 15 h. 30).
Théâtre des Arts : Pierre Vassiliu (sam., 18 hr 30).

Comédie musicale

Bouffes-Parisiens : la Belle Hélène (sam., 15 h. et 20 h. 45 ; dim., 15 h.).
Elysée-Montmartre : Ginette Lacaze (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h. 30).
Henri-Varna-Mogador : Rêve de valse (sam., 15 h. et 20 h. 30 ; dim., 14 h. et 18 h.).
Marigny : Nini la Chance (sam., 21 h. ; dim., 14 h. 45 et 18 h. 30).

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans ; (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot, sam., 14 h. 45 : le Marchand de poupées et la Belle Lilith, de J. Witkiez ; 13 h. : Carmen Jones, d'O. Preminger ; 18 h. 30 : Vérité d'août, de M. Masuli ; 16 h. 30 : Les Vainqueurs, de S. Poreman ; 0 h. 30 : Hound Dog Man. — Dim., 14 h. 45 : Propriété privée, de M. Kurkvaara ; 15 h. : l'Aurore, de Murnau ; 16 h. 30 : Les Cavaliers rouges, de M. Kurkvaara ; 18 h. 30 : The Glory and the Gentleman, de J. Lossy ; 20 h. 30 : l'Empereur du Nord, de R. Aldrich ; 22 h. 30 : L'homme qui en savait trop, d'A. Hitchcock ; 0 h. 30 : (e Monstre des abîmes, de J. Arnold.

Les exclusivités

L'AFFICHEUR ROUGE (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (325-58-00) ; 14-Juillet - Bastille, 11e (357-90-81) ; Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
L'AILE OU LA CUISSE (Fr.) : ABC, 2e (233-55-54) ; Cluny-Palace, 5e (633-07-76) ; Mercury, 8e (225-75-90) ; Monte-Carlo, 8e (723-69-23) ; Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48) ; Diderot, 12e (343-19-29) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Sud, 14e (321-51-16) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
ASHTON'S MUSIC SHOW (A., v.o.) : Vidéostone, 5e (325-60-34).
BAROCCO (Fr.) (*) : Rex, 2e (236-83-93), Quintette, 5e (033-35-40) ; Publicis - Saint - Germain, 6e (222-72-80) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; U.G.C.-Opéra, 9e (261-50-32) ; Paramount - Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount - Orléans, 14e (540-45-91) ; Blenvenue - Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Convention-Saint - Charles, 15e (577 - 33 - 70) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Moulin-Rouge, 18e (606-34-25).
BARRY LYNDON (Ang., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Paramount-Champs - Elysées, 8e (359-04-67) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Gaumont-Sud, 14e (321-51-16).
BRONCO (Ang., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99). En soirée.
LA CARRIÈRE D'UNE FEMME DE CHAMBRE (It., v.o.) : Cinoche-Saint-Germain, 6e (633-10-82).
CASANOVA, UN ADOLESCENT A VENISE (It.v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Elysées - Lincoln, 8e (359-36-14) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Paramount - Marivaux, 2e (742-83-90).
CHAC (Fer., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (033-39-19).
LE CORPS DE MON ENNEMI (Fr.) : Bretagne, 6e (222-57-97) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Grand-Pavois, 15e (531-44-58).
LE COUP DE GRACE (All. v.o.) : Vendôme, 2e (073-97-52), Studio Médicis, 5e (033-25-97), Bonaparte, 6e (326-12-12), Biarritz, 8e (723-69-23).
CRIA COEDYOS (Esp., v.o.) : Saint-Lambert, (532 - 70 - 38), Mac Mahon, 17e (380-24-81).
LA DERNIÈRE FOLIE (A., v.o.) : Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42), Studio de la Harpe, 5e (033-34-83) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52), Ambassade, 8e (359-19-08), Montparnasse - Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Victor-Hugo, 16e (727-49-75), Wepler, 18e (387-50-70), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
L'ENFANCE DU TRIANGLE D'OR (Fr.) : Le Clef, 5e (707-09-80).
JOHN QUI PLEURA VINGT-CINQ ANS EN L'AN 2000 (Suis.) : Quintette, 5e (033-35-40), 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Dragon, 6e (548-54-74), Saint - Lazare - Pasquier, 8e (387-35-43), Olympic, 14e (542-67-42).
LE JOUET (Fr.) : Quintouette, 5e (033-35-40) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Bosquet, 7e (551-44-11) ; Concorde, 8e (359-92-84) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse, 14e (321-51-16) ; Gambetta, 20e (797-35-74).
LE JOUR OU GLOIRE (Fr.) : Omnia, 2e (233-39-36) ; Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Balzac, 8e (359-52-70) ; Bruitage, 9e (359-15-71) ; U.G.C.-Opéra, 9e (261-50-32) ; Liberté-Carre de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Miramar, 14e (326-41-02) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Miramar, 15e (288-52-42) ; Secrétan, 19e (208-71-33) ; Les Images, 18e (522-47-94) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08).
LA MARGE (Fr.) (**) : Marignan, 8e (359-92-82).
LES DOUZE TRAVAUX D'ASTERIX (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Madeleine, 8e (073-56-06) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
MAGO (Fr.) : Napoléon-V, 8e (225-41-46), jusqu'à Janvier ; François, 8e (720-08-05) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13).
LA MALÉDICTION (It., v.o.) (**) : Quintette, 5e (033-35-40) ; v.f. : Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; Gaumont-Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Gaumont-Colisée, 8e (359-29-46) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Pathé, 18e (523-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont-Sud, 14e (321-51-16) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
MED, film canadien de Gilles Carle ; Studio Saint-Séverin, 5e 1033-50-81).

KING-KONG, film américain de J. Guillermin, v.o. Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Rex, 2e (236-83-93) ; George-V, 8e (224-41-46) ; Hollywood-Boulevard, 9e (770-10-41) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-25-27) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
LE LIT (Fr.) : Studio Médicis, 5e (033-25-97), Bonaparte, 6e (326-12-12), Biarritz, 8e (723-69-23).
LE LOUP DE GRACE (All. v.o.) : Vendôme, 2e (073-97-52), Studio Médicis, 5e (033-25-97), Bonaparte, 6e (326-12-12), Biarritz, 8e (723-69-23).
LE MANOIR DES SENS (Jap., v.o.) : Saint-Germain-des-Prés, 6e (325-48-18) ; v.f. : Omnia, 2e (233-39-36), Bretagne, 6e (222-57-97).
MAN FACE À FACE (Suéd., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17).
LE MARIAGE OU BOSCOP (Fr.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08), U.G.C. Opéra, 9e (261-50-32), U.G.C. Marbeuf, 8e (225-47-19).
LE GRAND ESCOGRIFFE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33), Quartier Latin, 5e (326-84-65), Ambassade, 8e (359-19-08), Montparnasse - Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Victor-Hugo, 16e (727-49-75), Wepler, 18e (387-50-70), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
L'HÉRITIER DU TRIANGLE D'OR (Fr.) : Le Clef, 5e (707-09-80).
JOHN QUI PLEURA VINGT-CINQ ANS EN L'AN 2000 (Suis.) : Quintette, 5e (033-35-40), 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Dragon, 6e (548-54-74), Saint - Lazare - Pasquier, 8e (387-35-43), Olympic, 14e (542-67-42).
LE JOUET (Fr.) : Quintouette, 5e (033-35-40) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Bosquet, 7e (551-44-11) ; Concorde, 8e (359-92-84) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse, 14e (321-51-16) ; Gambetta, 20e (797-35-74).
LE JOUR OU GLOIRE (Fr.) : Omnia, 2e (233-39-36) ; Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Balzac, 8e (359-52-70) ; Bruitage, 9e (359-15-71) ; U.G.C.-Opéra, 9e (261-50-32) ; Liberté-Carre de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Miramar, 14e (326-41-02) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Miramar, 15e (288-52-42) ; Secrétan, 19e (208-71-33) ; Les Images, 18e (522-47-94) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08).
LA MARGE (Fr.) (**) : Marignan, 8e (359-92-82).
LES DOUZE TRAVAUX D'ASTERIX (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Madeleine, 8e (073-56-06) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
MAGO (Fr.) : Napoléon-V, 8e (225-41-46), jusqu'à Janvier ; François, 8e (720-08-05) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13).
LA MALÉDICTION (It., v.o.) (**) : Quintette, 5e (033-35-40) ; v.f. : Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; Gaumont-Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Gaumont-Colisée, 8e (359-29-46) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Clichy-Pathé, 18e (523-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont-Sud, 14e (321-51-16) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
MED, film canadien de Gilles Carle ; Studio Saint-Séverin, 5e 1033-50-81).

KING-KONG, film américain de J. Guillermin, v.o. Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Rex, 2e (236-83-93) ; George-V, 8e (224-41-46) ; Hollywood-Boulevard, 9e (770-10-41) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-25-27) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
NOUS NOUS SOMMES TANT AIMÉS (It.), v.o. : Cinoche-St-Germain, 6e (633-10-82).
LA PREMIÈRE FOIS (Fr.) (*) : Gaumont-Théâtre, 2e (231-33-16) ; St-Germain-Village, 5e (633-63-20) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Marignan, 8e (359-92-82), U.G.C.-Odéon, 6e (261-50-32) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
SALO (It.) (**), v.o. : Studio Galande, 5e (033-72-71).
SANTIVALA, NAISSANCE (Fr.) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; à 12 h. et 13 h.
SARTRE PAR LUI-MÊME (Fr.) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Marais, 4e (278-47-86).
SCANDALO (It.) (**), v.o. : Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Helder, 9e (770-11-24) ; Mistral, 14e (539-52-43).
SI C'ÉTAIT À REFAIRE (Fr.) : Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Jusqu'à Janvi : Convention St-Charles, 15e (577-33-70) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
UN CADAVRE AU GESSERT (A.) v.o. : Studio Alpha, 5e (033-39-47) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; jusqu'à ; Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; jusqu'à ; Parnamount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Passy, 16e (288-62-34).
UNE FEMME A SA FENETRE (Fr.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; France-Elysées, 8e (722-71-11) ; Gaumont-Colisée, 8e (359-29-46) ; Mazeville, 9e (770-72-86) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
UNE FILLE UNIQUE (Fr.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-12-52).
UN ELEPHANT ÇA TROMPE ENORMEMENT (Fr.) : Paris, 8e (359-53-99) ; 28 : Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13).
UNE VIE DIFFICILE (It.), v.o. : Studio-Logos, 5e (033-26-42) ;
UN LIVRE PLUS LONG QUE LA NUIT (Fr.) : Le Clef, 5e (337-90-90).
LE VOYAGE AU BOUT DU MONDE (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Blenvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Royal-Passy, 16e (527-41-16).
WILD PARTY (A.), v.o. : Bilboquet, 8e (222-87-23) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
WINSTANLEY (Ang.), v.o. : Olympic, 14e (542-67-42).

Les films nouveaux

LE BERCEAU DE CRISTAL, film français de Philippe Garrel : Le Marie, 4e (278-47-86).
AFFREUX, SALES ET MECHANTS, film italien de Ettore Scola, Studio Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-96) ; Styx, 5e (033-68-40) ; Gaumont-Colisée, 8e (359-29-46) ; Gaumont-Rive-Gauche, 6e (548-26-36) ; v.f. : Lumière, 9e (770-84-64) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Sud, 14e (321-51-16).
UN MARI C'EST UN MARI, film français de Serge Friedman : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Caumartin, 9e (770-50-29) ; Liberté-Carre-de-Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. - Gobelins, 13e (331-06-19) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic - Convention, 15e (828-20-64) ; Montparnasse, 14e (326-58-75).
LE CHASSEUR OR CHEZ MAXIME'S, film français de Claude Vital : Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Gaumont-Ambassade, 8e (073-38-05) ; Balzac, 8e (359-52-70) ; Paris, 8e (359-52-99) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse, 14e (326-58-42) ; Cinévog-Montparnasse, 14e (326-64-97) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
RED, film canadien de Gilles Carle ; Studio Saint-Séverin, 5e 1033-50-81).

KING-KONG, film américain de J. Guillermin, v.o. Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Rex, 2e (236-83-93) ; George-V, 8e (224-41-46) ; Hollywood-Boulevard, 9e (770-10-41) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-25-27) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

PARAMOUNT ÉLYSÉES (V.O) - PARAMOUNT ODÉON (V.O) - GEORGES V (V.F) - PARAMOUNT OPÉRA - MARIVAUX - MAX LINDER - PARAMOUNT MONTPARNASSE
PARAMOUNT GAITÉ - PARAMOUNT MONTRICH - PARAMOUNT GOBELINS - PARAMOUNT GALAXIE - PARAMOUNT ORLEANS - PARAMOUNT MONTMARTRE - PARAMOUNT BASTILLE
PARAMOUNT MAILLOT - LE PASSY - CONVENTION ST-CHARLES - VILLAGE/Vanilly - CYRANO/Versailles - PARAMOUNT/Le Vésinet - Passy
CARREFOUR/Pantin - ELYSÉES 2/La Celle-St-Cloud - PARAMOUNT/Orly - FRANÇAIS/Enghien - ARTEL/Nogent - MÉLIÈS/Montreuil - PUBLICIS DÉFENSE
ALPHA/Argenteuil - ARTEL/Villeneuve-St-Georges - STUDIO/Rueil - ARTEL/Créteil - FLANADES/Sarcelles - ULYS/Orsay - BUXY/Boussy-St-Antoine

L'EVENEMENT

...c'est aussi une extraordinaire histoire d'amour !

DINO DE LAURENTIIS présente
un film de JOHN GUILLERMIN • KING KONG •
avec JEFF BRIDGES • CHARLES GRODIN et pour la première fois JESSICA LANGE

CARNET

Naissances

— Katia Yaé a la joie d'annoncer la naissance de sa sœur

Masha, Chloé,

le 14 décembre 1976, chez Robert et Nadia Boyer (Cranier), Abbaye de Roseland, Kalinka 3, Fabron, Nice.

— Jean-Jacques et Marie-Diane Morel, ainsi qu'Olivia, ont le joie d'annoncer la naissance de

Charles,

le 4 décembre 1976,

7, chemin de Charrière-Blanche, 69130 Ecully.

Adoption

— Shin Soo Jin est née à Séoul le 8 mai 1976. Alain et Françoise Blanc, née Chabert, ses parents, sont heureux de l'accueillir. Ils l'appelleront désormais

Chloé.

14 décembre 1976,

8, rue des Trois-Epis,

38100 Grenoble.

Décès

— Philippe Bloch a la douleur de faire part du décès de sa mère, née

Alice-Fanny EYTINGER,

âgée de quatre-vingt-six ans, survenu le 4 décembre à leur domicile, 16, rue Eugène-Varlin, 75010 Paris.

— D'Aix-en-Provence, Tox. Cotichievari (Corse),

Mme Raymond Filippi, née Madeleine Murzi, a l'immense douleur de faire part du décès de

Me Raymond FILIPPI,

ancien bâtonnier de l'ordre,

avocat à la cour d'appel d'Aix-en-Provence,

survenu le 13 décembre 1976 à Aix-en-Provence.

Selon la volonté du défunt, les obsèques ont eu lieu à Tox (Corse), son village natal, le vendredi 17 décembre, à 15 heures.

(Voir le *Monde* du 16 décembre.)

— Le lieutenant-colonel et Mme Mesnil, ses parents,

Mme Marcel Fourgeus, sa grand-mère,

Dominique, Eric et Martine de Labarre, sa fiancée, Bertrand, Vincent, sa sœur et ses frères,

ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de

Bruno MESNIL,

sous-lieutenant au 13e régiment de dragons parachutistes,

mort le 8 décembre en service commandé dans la joie de servir et la paix du Christ.

L'inhumation a eu lieu à Dreucourt (Eure) dans le caveau de famille.

Cet avis tient lieu de faire-part. 24, rue Sainte-Marguerite, 76000 Rouen.

— Mgr Malbois, évêque de Corbeil, Les prêtres du diocèse,

La communauté paroissiale,

Mme Francisque Gay, sa mère,

M. et Mme Louis Terrasoire, leurs enfants et petits-enfants,

Sœur Marie Gay,

M. et Mme Henry Nonny, leurs enfants et petits-enfants,

Mme Cellie Cadiot, ses enfants et petits-enfants,

M. et Mme Camille Gay et leurs enfants, ses sœurs, frère, belle-sœur, beaux-frères, neveux et nièces,

Font part du retour à Dieu, le 16 décembre 1976, à soixante-trois ans, du

Père Alphonse GAY,

curé de Saint-Michel du Pileu, à Palaiseau (Essonne),

paroisse où ses obsèques auront lieu le 21 décembre 1976, à 11 heures.

M. Jacques Bensason,

M. et Mme Albert Carel et leurs enfants,

M. et Mme Patrick Zanelli et leurs enfants,

ont la douleur de faire part du décès de

Mme Jacques BENSASSON,

née Nelly Nataf.

Les obsèques auront lieu au cimetière parisien de Bagneux le lundi 20 décembre, à 15 h. 15, quai Louis-Blériot, 75016 Paris.

— Mme Sylvain Quinet, son épouse, M. et Mme Albert Lebacon,

M. et Mme Emile Quinet,

Alain, Sylvie, Marie-Amélie Quinet, ses enfants et petits-enfants,

M. et Mme Francis Paoli, son beau-frère, sa belle-sœur,

Les familles Paoli, Capitani, Grenet, Condamnier, Lingard, Lainé, Debaisieux, Descarpentries, Tondeur, Quinet, Pannard, Gaujac et Goulu, ses neveux et cousins

ont la douleur de faire part du décès de

M. Sylvain QUINET,

chevalier de la Légion d'honneur, conseiller honoraire du commerce extérieur,

survenu à Paris dans sa soixante-dix-huitième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 20 décembre, à 10 h. 30, en l'église Saint-Honoré d'Eylau (66, avenue Raymond-Poincaré), sa paroisse.

L'inhumation aura lieu le même jour à Saint-Amand-les-Eaux (Nord), précédée d'une bénédiction en l'église Saint-Martin, à 15 heures.

59, boulevard Lannes, 75116 Paris.

— M. Grégoire Stour,

Mme Olivier Carrera,

Mlle Carole Garrets,

M. et Mme Lazare Svirinovsky,

Et toute la famille,

ont la douleur de faire part du décès de

Mme Grégoire STOUR,

née Marguerite Piasia,

survenu subitement le 27 novembre 1976 dans sa soixante-troisième année.

Cet avis tient lieu de faire-part. 33, rue de Monsieur, 75008 Paris.

Remerciements

— Mme Jean Doering, ses enfants et toute la famille, profondément touchés par les témoignages de sympathie qui leur ont été adressés lors du décès de

M. Jean DOERING,

prient de trouver ici leurs remerciements émus.

Anniversaires

— Il y a un an disparaissait

Thérèse MARCHAIS,

née Poilleux.

Une pieuse pensée est demandée pour elle et pour son mari, le préfet Emile MARCHAIS, décédé le 2 octobre 1958

Communications diverses

— A l'occasion de la sortie de l'ouvrage de Jean-Claude Marcus et Julian Queruel « Pas de pantoufle à bord », les Editions Chiron organisent à la librairie Le Terrasse de Gutenberg, 76, avenue Ledru-Rollin, 75012 Paris, une séance de dédicace le 16 décembre à partir de 15 heures.

Visites et conférences

LUNDI 20 DÉCEMBRE

VISITES GUIDÉES ET PROMENADES. — Caisses nationales des monuments historiques, 15 h., 50, rue des Francs-Bourgeois, Mme Allaz : « Hôtels de Rohan et Soubise ». — 15 h., 1, quai de l'Horloge, Mme Hulot : « La Conciergerie ». — 15 h., 1 bis, place des Vosges, Mme Garnier-Ahlberg : « Le quartier du Marais ». — 15 h., 107, rue de Rivoli, Mme Lesprezis : « Centenaire des Arts décoratifs ». — 15 h., entrée de la basilique, Mme Philippe : « La basilique de Saint-Denis et les tombeaux des rois de France ». — 15 h., 77, rue de Varenne, Mme Zujovic : « Le musée Rodin ». — 15 h., 2, rue de Sévigné : « Les plus beaux hôtels du Marais. Ses rénovations » (à travers Paris). — 15 h., métro Saint-Paul, Mme Just : « Chez un souffleur de verre » (Mme Hagen). — 15 h., Musée des monuments français : « Le gothique classique et les cathédrales » (Histoire et archéologie). — 15 h., entrée du musée, rue du Sommerard : « Musée de Cluny et les thermes » (Paris et son histoire). — 15 h., Grand Palais : « L'Amérique vue par l'Europe » (Tournesne cultures).

CONFÉRENCES. — Institut de France, 23, quai de Conti, M. Claude Pohlen : « Jefferson et la France »

Le SCHWEPPES Bitter Lemon regardes descendre sa pulpe.

LA SEMAINE DE LA BONTÉ

CAS N° 22

Ce père de famille âgé de quarante ans avait fait construire, avant sa maladie, un pavillon pour loger sa nombreuse famille (onze enfants de six à dix-sept ans) et contracté, de ce fait, des prêts importants.

Il doit payer l'installation du tout-à-l'égout et le branchement de l'E.D.F.

Hospitalisé depuis plusieurs mois pour une maladie incurable, il ne peut faire face à ses engagements.

Pour l'aider à surmonter ses difficultés, il faut :

2 500 F.

★ Prière d'adresser les dons à LA SEMAINE DE LA BONTÉ, 175, boulevard Saint-Germain, 75006 Paris, C.C.P. Paris 6-32 ou chèque bancaire.

A L'HOTEL DROUOT

Lundi

VENTES

S. 1 - Estampes et tabix modernes.
S. 2 - Très beaux livres anciens.
S. 3 - Bijoux, tableaux, mobilier.
S. 4 - Bijoux, céramiques.
S. 8 - Bijoux, objets de vitrine, argenterie, ameublement modernes.
S. 15 - Dentelles.
S. 19 - Imp. fourr. peaux brutes, viscos, loutres, castors, renards de Revillon, Lanvin, etc.

EXPOSITIONS

S. 8 - Objets d'Orient.
S. 11 - Tableaux modernes.
S. 14 - Objets d'art et d'ameublem. des XIXe et XXe. Art 1900.

Il y a des trésors chez Villon.
Souliers, bottes
Bagages, foulards.
François Villon
27, Fbg Saint-Honoré - Paris 265.14.43
57, Rue Pierre Charron - 14, Av. Victor Hugo
58, Rue Bonaparte St-Germain-des-Prés
8, Rue Royale

LA VIE ÉCONOMIQUE

APRÈS L'AUGMENTATION DU PRIX DU PÉTROLE

Sauver l'OPEP

De notre envoyé spécial

Doha. — « Ceux qui prédisent dans les pays occidentaux que l'OPEP va casser risquent fort de se tromper. » *Le cheikh Yamani, pas plus que les autres ministres, ne tient à briser le carteL. Aussi les différentes délégations se sont-elles efforcées le 17 décembre, face à la presse, de présenter leur position comme une simple différence d'évaluation de la situation économique mondiale et une divergence de vues quant à la capacité de générosité des pays industrialisés.*

« Nous vivons dans un monde étroit, rappelle le ministre saoudien du pétrole. S'il souffre de la hausse, tout le monde en pâtira. Or, avec 15 %, la Grande-Bretagne, l'Italie, la France et d'autres pays encore, dont ceux en voie de développement, vont souffrir. »

En face, le ministre iranien du pétrole, le Dr Amouzegar, et le ministre algérien Abdesselam se disent tout aussi préoccupés par la situation économique mondiale. « Nous sommes tous sur le même bateau, précise le premier. Croyez-vous que nous proposerions une hausse de 15 % si nous ne pensions pas les pays industrialisés capables de l'absorber. » « Mais, ajoute le second, on ne peut indéfiniment favoriser les pays industrialisés sous prétexte que quelques-uns d'entre eux sont mal portants. Il existe des organismes internationaux, tel le F.M.I., pour les aider à retrouver le santé. »

Les deux camps ont aussi une approche tactique différente. L'Arabie Saoudite ne cache pas qu'elle espère, en contrepartie de son geste, une plus grande compréhension des pays occidentaux dans le dialogue Nord-Sud et le conflit arabo-israélien. Au contraire, le Venezuela, l'Iran, l'Algérie... et les autres membres du groupe des « onze » ne croient plus dans le dialogue Nord-Sud.

Quand bien même la crise que traverse le cartel ne serait-elle vraiment qu'une simple divergence économique, ses conséquences pourraient être telles qu'elle apparaît beaucoup plus grave que cela. Traditionnel chef de file des « durs », M. Amouzegar peut peut-être se féliciter que « onze Etats membres sur treize aient trouvé plus raisonnable d'augmenter le pétrole de 15 % » et rappeler que « le monde ne peut vivre sans nos vingt millions de barils quotidiens ». Il n'en est pas moins vrai qu'il a conscience que c'est la marché qui décidera. Les treize participants ont accepté de reconduire les aménagements apportés à Bali aux différentiels (l'échelle des prix des différentes qualités de pétrole), ce qui permettra à chacun des pays de diminuer ses prix de quelques cents le cas échéant. Mais tous s'interrogent sur la capacité du marché à supporter un système de double prix. Le cheikh Yamani estime qu'inévitablement les autres pays seront obligés de s'aligner sur le prix le plus bas. Ce n'est pas l'avis des Algériens (voir d'autre part).

« Il faut attendre et voir », affirmait de manière très britannique un délégué iranien, qui reconnaissait pourtant que les six mois à venir pourraient être une rude épreuve pour l'OPEP

BRUNO DETHOMAS.

● *La Bolivie augmentera* le prix de son pétrole à l'exportation de 10 % le 1er janvier comme la majorité des membres de l'OPEP (Organisation des pays exportateurs de pétrole), a annoncé le 17 décembre le gouvernement bolivien.

La Bolivie n'est pas membre de l'OPEP mais applique toujours les décisions de l'Organisation. Sa production pétrolière est d'environ 42 000 barils par jour (2 millions de tonnes par an), dont la moitié est exportée.

M. Abdesselam : un accroissement de la production saoudienne serait une agression politique contre l'OPEP

« Si l'Arabie Saoudite n'accroît pas sa production l'écart de 5 % [entre le prix du pétrole saoudien et des Emirats arabes et celui des « onze »] sera facilement absorbé. Sinon l'Algérie considérera qu'il s'agit d'une agression politique contre l'OPEP », a déclaré, vendredi 17 décembre, M. Abdesselam, ministre algérien du pétrole. « Mais nous ne pensons pas qu'elle puisse prendre une telle mesure, a-t-il dit. Personne ne comprendrait qu'après avoir refusé de gêner les pays en développement elle puisse accepter de gêner le tiers-monde. La porte reste ouverte pour lui permettre de revoir sa position, mais, en fait, tout dépendra du marché. Si la consommation est forte, la différence de 10 % entre les deux prix à partir du 1er juillet 1977 pourra même jouer normalement, car les pays membres de l'OPEP devront envisager de réduire leur production. »

C'est en août dernier, précise M. Abdesselam, que l'Algérie a pris la décision d'accroître ses prix de 15 %. L'Iran a donné son accord, l'Arabie Saoudite, la Libye et le Koweït en ont été informés.

Nous considérons alors que dialogue Nord - Sud avait été que la demande de report [illegible] un délai qui consistait à atten[illegible] et à prendre présente de la ha[illegible] du prix du pétrole pour éta[illegible] tards aide. » Cela a amené l[illegible]gérie à proposer à Qatar la ha[illegible] de 15 % pour un an, le renou[illegible]lement du fonds de l'OPEP quel plus de 1,5 milliard de [illegible]urs devraient être consa[illegible] chaque année pendant qu[illegible]ans (1) et la liaison du taux hausse du prix du pétrole [illegible]aux de l'inflation mondiale a[illegible]obliger les pays industriali[illegible]lutter réellement contre [illegible]flation. »

(1) Le communiqué publié [illegible] décembre par l'OPEP] [illegible]que « l'existence aux Etats-Unis d[illegible]gouvernement non [illegible]pétrole » sera accrue à d'une so[illegible]de 200 millions de dollars [illegible]ère à ce fonds ». Le communi[illegible]ajoute : « Les pays de l'OPEP [illegible]prêts à contribuer, à parts éq[illegible]fonds, à celui intéressé sur les [illegible]res premières, comme ils l'ont [illegible]exprimé à la quatrième réunion [illegible]CTAD à Nairobi. »

LES RÉACTIONS A L'ÉTRANGER

M. Carter adressera un télégramme de félicitations à l'Arabie Saoudite

Les pays industrialisés font leurs comptes après la hausse du pétrole, décidée à Qatar par l'OPEP le 17 décembre. S'ils s'inquiètent des effets de cette majoration sur les équilibres de leurs économies, ils s'interrogent également sur les conséquences qu'aura pour l'organisation le clivage apparu entre ses membres.

A Washington, le président Ford s'est félicité de la « position modérée » de l'Arabie Saoudite et de la Fédération des émirats. Mais il a stigmatisé l'attitude de la majorité des membres de l'OPEP qui, « exigeant de justifier économiques artificielles et négligeant les conséquences destructrices de leur acte, ont choisi d'adopter une attitude qui ne peut être qualifiée que d'irresponsable ». M. Jimmy Carter a fait savoir de son côté qu'il adresserait un message de félicitations à l'Arabie Saoudite et aux Emirats arabes unis. Dans les milieux pétroliers américains on note que les hausses décidées par l'OPEP coûteraient, en première approximation, 7 milliards de dollars aux Etats-Unis et entraîneraient une hausse de 8,5 % du prix du pétrole pour le consommateur américain. On pense également que le système du double prix provoquera de nouvelles difficultés, mais que le volume actuel des stocks dans les pays développés permettra de retarder des achats et ainsi de modérer les hausses de prix.

● BRUXELLES : on relève dans les milieux communautaires que la CEE importe plus de pétrole de la zone qui a décidé une hausse de 10 % que de celle qui a appliquera une augmentation de 5 %.

● TOKYO : bien que le gouvernement japonais semble extrêmement préoccupé par la décision des onze pays de l'OPEP, la hausse envisagée n'aura pas de conséquences graves pour l'économie. Selon M. Sakisaka, directeur de l'Institut de l'énergie, le relèvement du prix du « brut » se traduira par une augmentation de la facture pétrolière de 2 milliards de dollars, sans pour autant remettre en cause l'excédent de la balance commerciale nipponne.

● BONN : le gouvernement craint moins les conséquences directes de l'augmentation du prix du pétrole que les répercussions indirectes sur les clients de la R.F.A., les pays industrialisés qui ont des difficultés de balance des paiements et les pays sous-développés. Pour la R.F.A., la note supplémentaire devrait se chiffrer pour 1977 aux environs de 2,8 milliards de D.M.

Cette année la R.F.A. importera pour 35 à 38 milliards de deutschemarks (80 milliards de francs environ) de pétrole (136 millions de tonnes). Les fournitures proviennent de l'Arabie Saoudite et des Emirats représentent quart des importations tota[illegible] L'excédent de la balance [illegible] paiements, qui était de 9,4 [illegible]liards de deutschemarks en 19[illegible] ne devrait pas dépasser 6 [illegible]liards en 1976.

● LONDRES. — Si certa[illegible] commentateurs londoniens [illegible] tout de suite parlé d'un écla[illegible]ment de l'OPEP, provoquant [illegible] rencontre de la Bourse, la plup[illegible] des experts britanniques manif[illegible]tent beaucoup plus de pruden[illegible] et ne comptent pas encore sur [illegible] retour au « bon vieux temps » [illegible] le marché du pétrole [illegible] contrôlé par les acheteurs. [illegible] hausse devrait se traduire en [illegible] par une aggravation du déf[illegible] de la balance des paiements [illegible] quelque 500 millions de livres [illegible] viron (4 milliards de francs [illegible] 30 % seulement des achats [illegible] pétrole proviennent de l'Ara[illegible] Saoudite et des Emirats.

● ROME. — Dans les mili[illegible] industriels, on estime que l'Ita[illegible] bénéficiera, en partie, de la ré[illegible]duction de l'Arabie Saoud[illegible] puisque ce pays assure le ti[illegible] des importations de pétrole. [illegible] gouvernement italien a basé [illegible] prévisions économiques pour 1[illegible] sur une augmentation de 10 % [illegible] prix du pétrole, de sorte que les [illegible] de l'Arabie Saoudite se présent[illegible] comme un bonus inattendu.

● LA HAYE : l'exportation [illegible] gaz naturel néerlandais compr[illegible]sera, selon le porte-parole [illegible] ministère des affaires économiq[illegible] en grande partie l'augmentat[illegible] du prix du pétrole.

● BRESIL : le coût supplém[illegible]taire des importations de pét[illegible] (4 milliards de dollars en 19[illegible] serait de 300 millions de doll[illegible] en 1977. Le Brésil ne couvre [illegible] 30 % environ de ses besoins [illegible] sa production nationale. L'Ara[illegible] Saoudite est son principal fo[illegible] nisseur.

En France

LE P.C.F. : la facture pétroli[illegible] présentée par le gouver[illegible]ment est truquée.

Le bureau politique du P.C.[illegible] publié, vendredi 17 novembre, [illegible] déclaration protestant contre [illegible] fait que les décisions de hau[illegible] prises par les pays producteur[illegible] pétrole puissent entraîner [illegible] hausse de l'essence et du fuel. [illegible] P.C.F. estime : « Il est tout à [illegible] possible de faire face à l'augm[illegible]tation du prix du pétrole [illegible] sans dommage pour la balan[illegible] commerciale de la France, pou[illegible] niveau des prix intérieurs et p[illegible] la consommation des travailleu[illegible] La population n'a pas à faire [illegible] nouveaux sacrifices. Les tr[illegible] pétroliers doivent payer, et il[illegible] peuvent.

» En effet, la facture pétrol[illegible] que le gouvernement présente[illegible] pays est une facture truquée. [illegible] trusts pétroliers à direction a[illegible] réunis camouflent les prix [illegible] auxquels ils achètent le pét[illegible] dans les pays producteurs et c[illegible] auquel ils le revendent en Fra[illegible] En fait, les trusts achètent à p[illegible] limités et vendent en France [illegible] prix fort, opérant ainsi un vér[illegible] ble détournement de l'argent [illegible] Français. Pour notre part, u[illegible] études sérieuses, nous estim[illegible] que ce vaokat se chiffre actue[illegible]ment chaque année à au ma[illegible] 400 milliards d'anciens francs [illegible] qui correspond d'ailleurs appr[illegible]mativement à l'augmentation [illegible] prix des importations du fait [illegible] la hausse de prix du pétrole [illegible] qui vient d'être décidée. »

Le monde entier
APPRÉCIE LES PARFUMS FRANÇAIS
TOUTES LES MARQUES...
A DES PRIX IMBATTABLES!
UN PRESTIGIEUX CHOIX DE CADEAUX
SACS A MAIN ● FOULARDS ● CRAVATES ● PRODUITS DE BEAUTÉ
Emballage cadeau ● Echanges assurés ● Livraisons
MICHEL SWISS
LE PLUS IMPORTANT SHOPPING A PARIS
16, Rue de la Paix - PARIS
Tél. 261-71-71

مكتبة من الأصل

هكذا من الأصل

LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

FISCALITÉ

TARIR LA FRAUDE

(Suite de la première page.)

peut partiellement le liquider
cas de besoin. Effacer toute
inction, comme le voudrait la
onie « à revenu égal, impôt
», ce n'est pas se rapprocher
l'équité, c'est relancer une
stice.

ouise la question est celle des
ballités.

ivant les pays, on accorde
salariés une réduction d'as-
e et, par conséquent, un taux
it, où l'impôt sur le revenu
unifié, mais une taxe sur le
tal, généralement proportion-
, quelquefois progressive sur
fortunes considérables. résul-
uit une différence.

onomiquement, la deuxième
ule devrait apparaître plus
rable aux capitalistes éclai-
Une présentation malheureuse
ressortir la réduction d'as-
e comme un avantage aux sa-
. Dans la réalité des choses,
constituent la majorité des
ribuables : le barème qui leur
pplicable devrait donc appa-
comme la norme. Par rap-
à elle, il y a donc une vir-
ion des profits, et progres-
à proportion que l'investisse-
t est plus productif. Une taxe
portionnelle sur les valeurs en
al, qui en moyenne se subs-
erait à la différenciation
elle des taux, serait plus favo-
à l'investissement. Elle se
ndrait aisément à un impôt
les grandes fortunes, qui est
par l'équité : il apparaîtrait
leil de 2 millions comme
surtaxe modérément progres-

chnignement, la réponse est
nte : si le patrimoine peut
péré, le revenu sera plus
ilement dissimulé. Or il se
ve que les solutions qui ren-
t la taxation du patrimoine
iquement acceptable sont
aussi qui la rendront fisca-
ent la plus efficace.
faudrait à cet effet l'offrir
ne une option, mais accom-
ée d'avantages évidents. Le
ribuable garderait le droit d'y
pper en subissant, comme
urd'hui, un taux plus élevé
les salariés.

Une situation ambiguë

ans le système français d'au-
d'hui, la situation faite aux
ius du capital est ambiguë.
s bénéfices sont surtaxés par
ort aux salaires. Les revenus
'épargne antérieure bénéfi-
an contraire de faveurs
ses et mal ajustées. Le pla-
ment de l'impôt sur les
ées obligataires est surtout
tageux pour les gros revenus ;
r fiscal sur les dividendes
le l'impôt ou le change en
ournement par l'Etat pour les
u petits et moyens ; ce sys-
distordu répond mal aux
nces du marché financier.
imitation de l'impôt sur les
ts des comptes courants dé-
d'incorporer les avances
propriétaires dans le capital
ur entreprise ; elle s'oppose
conditions d'un financement
à long terme. L'immobilier
icie de dépenses charges
itaires et de possibilités de
ction immédiate des travaux
s de mise en location. Ce
mécanisme aboutit à faire payer par le contribuable l'augmentation des loyers.

Il serait à l'évidence beaucoup plus efficace et équitable d'accorder une réduction d'impôt sur la part du revenu qui est épargnée, au moment où elle est épargnée. Mais elle ne se mesure que par l'accroissement du patrimoine. Pour être plus précis, elle est égale à cet accroissement sous déduction des plus-values, mais majoré de la compensation éventuelle des moins-values. L'endettement serait naturellement déductible pour n'atteindre que l'actif net.

Celui qui accepterait la taxe différentielle sur le capital, dont le taux serait au plus égal à 1 %, bénéficierait à la fois du barème accordé aux salariés pour l'impôt sur le revenu et de la déduction d'impôt pour épargne. Le réseau ainsi conçu découragerait la tricherie : pour obtenir la détaxation de l'épargne, il faut déclarer son patrimoine ; la dissimulation du revenu devient alors plus improbable. Celui qui préférerait ne pas payer cette taxe perdrait les avantages actuellement accordés à l'épargne antérieure, et subirait le taux considéré aujourd'hui comme normal à l'impôt sur le revenu, c'est-à-dire sans la réfaction de 20 % de l'assiette, qui est accordée aux salariés. Le contrôle serait singulièrement facilité. Ceux qui acceptent allégrement de payer des taux plus élevés sans réduction pour leur épargne ne sont sans doute si indifférents que parce qu'ils s'acquittent sur des montants très minorés par rapport à leurs vrais revenus. L'administration saurait, comme avec une tête chercheuse, où diriger ses brigades.

Politiquement, la formule résout bien des problèmes. Nul n'est tenu à une déclaration de son patrimoine. Mais il s'y attache des avantages considérables. Le dialogue entre les non-salariés, qui invoquent les taux plus élevés, et les salariés, leur charge effective plus lourde, serait enfin tranché. Les petits commerçants et les artisans obtiendraient ce qu'ils espéraient de la loi Royer. l'alignement de leurs impôts sur le barème des salariés, et leur taxe différentielle serait d'autant plus faible que dans le fait ils emploient peu de capital. La question du statut des dirigeants d'entreprise s'évanouirait : pour autant qu'ils ont une part dans le capital de l'entreprise, la taxe différentielle s'applique à eux ; à défaut ils devraient renoncer au barème plus avantageux des salariés.

Devrait-on se laisser arrêter par les difficultés supposées de l'évaluation en ce qui concerne certains avoirs ? Elles sont apparemment fort bien résolues dans les pays scandinaves. Par exemple les déclarations sur les terrains ou les immeubles sont opposables aux contribuables en cas d'expropriation. Un maniement judicieux du droit de préemption donnerait aux collectivités le moyen de décourager les minorations ou de faire des plus-values sur ce qu'elles achèteraient le moins cher. Des formules analogues vaudraient aisément pour les titres non cotés. Que le premier ministre me pardonne : peut-on soutenir que l'impôt foncier d'aujourd'hui ressemble déjà à un impôt sur le capital et souligner que la valeur des terrains demeure très aléatoire ? Si la valeur locative aujourd'hui retenue pour base en matière immobilière se rattachait directement à la valeur vénale, l'imposition locale serait différente suivant la nature des baux, les propriétaires ne paieraient pas le même montant suivant qu'ils recevraient un loyer contrôlé ou libre. Un meilleur fonctionnement du marché des terrains et immeubles résulterait des mécanismes qui resserreraient les marges d'évaluation.

Pas de contradiction

Une taxe différentielle sur la détention du capital n'est pas contradictoire avec l'taxation des plus-values. Bien mieux, les deux sont complémentaires. Les pays scandinaves pratiquent l'une et l'autre, l'Allemagne a le projet d'ajouter à son très vieil impôt sur le capital, qu'elle s'efforcera de moderniser, une imposition généralisée des plus-values. L'un des moyens d'assurer la sincérité dans les déclarations, c'est de prévoir que les plus-values imposables sont calculées soit à partir de la valeur d'acquisition, soit à partir de la dernière valeur d'inventaire, en retenant la plus basse des deux.

L'instrument déclaré contre la fraude serait du même coup un remarquable outil conjoncturel : en cas d'inflation par la demande, on majorerait à la fois le taux de l'impôt et le taux de la réduction pour épargne : l'incitation à épargner serait doublement forte ; on rescourrait à la manœuvre inverse dans une situation déflationniste. Et, comme le montre l'exemple suisse, les sociétés seraient incitées à distribuer des dividendes : car les actionnaires en ont besoin pour payer leur taxe sur la valeur de leurs titres.

Faire de l'impôt sur le capital, non une fin en soi, mais le moyen d'unifier et de faire fonctionner l'impôt sur le revenu, d'encourager l'épargne, de stabiliser la croissance, et même de ranimer la bourse : le paradoxe n'est qu'apparent. Il vaut d'être regardé de près.

PIERRE URI.

CONFLITS ET REVENDICATIONS

Triste fin d'année à la Belle Jardinière

occupée par les grévistes avant le licenciement de la moitié du personnel

Sur la façade de la Belle Jardinière, au Pont-Neuf, la banderole agulchante est toujours là : « *Venez gagner 1 000 francs à la B.J.* » Mais les rideaux de fer sont baissés devant la plupart des vitrines. Trois d'entre elles, décorées pour les fêtes de fin d'année, s'ornent d'affichés accusatrices : « *Mauvaise gestion ! Notre cadeau de Noël : soixante-deux licenciements sur cent douze employés.* »

Depuis le jeudi 16 décembre, la B.J. » est occupée par son personnel. A l'entrée du grand magasin, le piquet de grève filtre avec soin les badauds qui se présentent. « *C'est pour une rafouche*, gémit une vieille dame, *et il me manque un bouton.* » Magnanime, un syndicaliste la laisse passer : « *Ne vous en faites pas, on vous la fera votre rafouche.* » Les autres clients n'auront pas la même chance. « *Nous occupons*, explique un jeune homme en gravate sizlée et en col blanc. *Mais nous ne vendons rien, nous ne livrons que ce qui est déjà payé.* »

Les « occupants » ne sont pas de dangereux gauchistes. Non loin du rayon des magistrats — chasubles pourpres et toges noires, — au deuxième étage, les grévistes tiennent une étrange assemblée générale permanente : de vieux messieurs nets, impeccables, au verbe éloquent, discutent avec de grands gestes, comme s'il fallait persuader quelqu'un d'« acheter français » vingt vendeuses d'âge mûr, cheveux frisés au fer, assises en cercle sur des chaises cannelées, tricotent en devisant.

A la « B.J. », l'âge moyen tourne autour de quarante-cinq ans. C'est pourtant à l'unanimité, cadres compris, que ce personnel, doté d'expérience et plutôt pondéré — et qui, du reste, s'accorde parfaitement avec la clientèle des classes moyennes, — a voté une grève « *illimitée* », reconductible toutes les vingt-quatre heures, à l'appel des trois syndicats de l'entreprise : C.G.T., C.F.D.T. et C.G.C. L'objectif du mouvement : obtenir l'annulation du projet de licenciement qui frappe 55 % de l'effectif.

C'est le 15 décembre dernier que la groupe Agache-Willot — qui a acquis progressivement le contrôle de la Belle Jardinière à partir de 1969 — a fait connaître, par la voix de M. Jean-Pierre Weiller, directeur général et observateur économique » adjoint à la gérance actuelle son intention de procéder à ce licenciement collectif. Avaitil sous-estimé la combativité du personnel en cette période de fêtes ? C'était compter, sans doute, sans la forte unité syndicale qui s'est manifestée à la faveur de cette grève-occupation, à la veille d'un week-end où, traditionnellement, la « B.J. » réalise le plus gros chiffre d'affaires de la saison.

Le mouvement a surpris la nouvelle direction qui, jeudi après-midi, s'est déclarée prête à une « concertation » à la première représentants des salariés, convoqués à un comité d'entreprise extraordinaire mardi prochain, mais assignés entre-temps en référé ce samedi matin en vue d'une évacuation de l'immeuble. Le projet de licenciement remis concerne, entre autres, l'unique chef comptable, l'unique menuisier, l'unique chauffeur-livreur, ainsi que deux vendeuses auxiliaires et douze ouvrières à domicile retoucheuses à l'agon. Compte non tenu de ces deux dernières catégories de travailleurs, le grand magasin du Pont-Neuf, avec ses 2 000 mètres carrés d'emplacement plus que cinquante salariés, et le comité d'entreprise risquerait bientôt de disparaître. « *En fait*, disent les vendeurs, *on est en train de transformer la B.J. en simple boutique de mode, et on fesse à la porte les meilleurs d'entre nous, qui ont parfois plus de vingt ans de métier. C'est vraiment la semaine de la bonté !* »

La direction invoque « *les mauvais résultats que connaît l'établissement depuis plusieurs années* », ainsi que « *les difficultés que traverse toute l'industrie du prêt-à-porter* ». Les dirigeants de l'intersyndicale, au contraire, soulignent que certaines opérations effectuées récemment au groupe Agache-Willot, par le truchement de la société holding B. J. — notamment lors du rachat à Carrefour, — montrent que la crise du secteur textile n'est pas seule en cause. Ils rappellent l'étonnante histoire de la Belle Jardinière, vieille affaire familiale dont la fondation remonte à 1824, le mariage malheureux avec Inno France en 1965, ensuite la prise de contrôle en 1969 par Agache-Willot, qui apporte des actions et acquiert 40 % du capital, puis rachète 16 % des actions anciennes au prix de 840 F.

Au Pont-Neuf, ce sera la ronde des directeurs : l'un vise le « directeur » pour concurrencer les « Puces », l'autre hérite des vieux stocks de vêtements du Bon Marché, qui ferma la B.J. de 1971 à 1973 ; un autre, enfin, « parcaille » les étals, avec l'appui de grandes griffes du vêtement. L'été dernier, les frères Willot ont limogé le directeur qui avait signé sur l'établissement de 1973 à 1976.

Pour les salariés, cette gestion fantaisiste, sinon suicidaire, s'est traduite par de nombreux inconvénients : sur-stockage de marchandises, faibles salaires (vingt-quatre postes à moins de 2 000 F brut par mois, bien que, selon la direction, la masse salariale représente 36 % du chiffre d'affaires), commandes de matériel et transformations murales souvent onéreuses, et surtout, départ de nombreux clients désorientés par les changements de style successifs.

A la limite, une telle politique n'est-elle pas dans la logique du système des holdings ? Ainsi que l'observait un délégué C.G.C. venu apporter l'appui de sa fédération aux membres de l'intersyndicale, la crise d'aujourd'hui met en lumière, une fois de plus, les procédés des magnats du textile et de l'immobilier : tandis que les sociétés holdings s'enrichissent en encaissant les loyers des immeubles abandonnés par les entreprises « restructurées », ces dernières voient leur surface de vente réduite, leur chiffre d'affaires « apuré », leur personnel licencié, leur clientèle récupérée.

Un vieux collaborateur de l'entreprise résume la situation : « *En d'autres temps*, soupire-t-il, *cela s'appelait de la piraterie.* »

JEAN BENOIT.

Une situation ambiguë

ans le système français d'au-
d'hui, la situation faite aux
ius du capital est ambiguë.
s bénéfices sont surtaxés par
ort aux salaires. Les revenus
'épargne antérieure bénéfi-
an contraire de faveurs
ses et mal ajustées. Le pla-
ment de l'impôt sur les
ées obligataires est surtout
tageux pour les gros revenus ;
r fiscal sur les dividendes
le l'impôt ou le change en
ournement par l'Etat pour les
u petits et moyens ; ce sys-
distordu répond mal aux
nces du marché financier.
imitation de l'impôt sur les
ts des comptes courants dé-
d'incorporer les avances
propriétaires dans le capital
ur entreprise ; elle s'oppose
conditions d'un financement
à long terme. L'immobilier
icie de dépenses charges
itaires et de possibilités de
ction immédiate des travaux
s de mise en location. Ce

L'ESPAGNE A ENCORE BESOIN DE NOUS

Plus de 200 prisonniers politiques et sociaux espagnols passeront ces fêtes de fin d'année en prison, malgré la soi-disant amnistie.

Que leur parvienne, ainsi qu'à leurs familles et plus particulièrement à leurs enfants l'amitié chaleureuse de notre solidarité pour ces fêtes, qui, nous l'espérons, seront les dernières passées en captivité.

Envoyez vos dons directement au C.I.S.E., 198, rue Saint-Jacques 75005 - Paris. Tél. : 325-55-80.

C.C.P. La Source 30574.50 F
C.C.B. - Marcos Ana, Crédit Lyonnais U - 421.72741 - H.

Une exposition - vente d'objets pour le « NOEL DE LA SOLIDARITE » tient, jusqu'au 10 janvier au siège, rue St-Jacques.

A L'ÉTRANGER

La deuxième Foire de Dakar a affirmé la vocation internationale du Sénégal

De notre correspondant

Dakar. — La seconde Foire internationale de Dakar, qui vient de fermer ses portes, a rassemblé près de huit cents exposants, venus de cinquante-cinq pays des cinq continents. Pour les dirigeants sénégalais, qui souhaitent faire de leur capitale un grand carrefour international d'échanges entre l'Afrique, l'Europe et les Amériques, comme pour M. Alioune Badara Faye, directeur général de la SOFIDAK (société de la Foire), celle-ci a connu le succès.

Le Japon et la Grande-Bretagne, grands absents à la première Foire de 1974, ont été présents cette fois. De même que de nombreux pays africains anglophones, qui ont reconnu ainsi la vocation mondialiste de Dakar, au-delà des divages linguistiques et, pour un temps encore, monétaires et douaniers hérités de la colonisation. Ceci est à souligner au moment où se met en place la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (C.E.E.A.O.), qui rassemble, sans discrimination, toutes les anciennes possessions anglaises, françaises et portugaises de la région, vaste marché de plus de cent vingt millions d'habitants, dont Dakar est le premier ouvert sur l'extérieur.

Deux rencontres économiques, préparées avec le concours de la C.E.E. et de l'ONUDI, se sont tenues dans le cadre de la Foire. Un colloque a été consacré au développement des échanges entre les A.C.P. (les pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique, associés à la C.E.E.). Les participants se sont efforcés de dégager les principaux obstacles (moyens de paiements, problèmes fiscaux et douaniers, transports, information) et de proposer des solutions concrètes. Une deuxième réunion a rassemblé des pays industriels qui ne font pas partie de la C.E.E., ainsi que plusieurs pays pétroliers.. Tous les pays africains participant à la Foire ont présenté à ce « forum des investisseurs » leurs projets de développement ayant déjà fait l'objet d'études de faisabilité et de financement, mais nécessitant un apport extérieur de capitaux ou de technologie. Organisée de façon à faciliter au maximum les contacts individuels entre promoteurs et bailleurs de fonds, cette rencontre constitue une initiative intéressante qui fait sortir la Foire de Dakar des sentiers battus et devrait beaucoup contribuer à établir sa renommée.

PIERRE BIARNÈS.

FORTE HAUSSE DES PRIX EN GRANDE-BRETAGNE ET EN ITALIE

En Italie, les prix ont encore augmenté fortement en novembre, bien qu'un peu moins qu'en octobre : 2,1 % au lieu de 3,4 %. Pour les onze premiers mois, la hausse de l'indice, qui s'est établi en novembre à 218,1 (base 100 en 1970), a été de 22 %.

En Grande-Bretagne, les prix de détail ont également monté sensiblement en novembre, quoique de moindre manière qu'en octobre : 1,4 % au lieu de 2,0 %. En un an, par rapport à novembre 1976, la hausse britannique s'établit à 15 % contre 14,7 % en octobre, ce qui représente le plus haut niveau enregistré depuis le mois de mai. Les produits alimentaires ont contribué pour un tiers à l'augmentation de l'indice, qui s'est situé, en novembre, à 165,8 (base 100 en 1974).

L'automatisme pour 19.985 F*

HONDA CIVIC

- option air conditionné : 2.480 F*
version boîte mécanique : 18.985 F*

JAPAUTO
concessionnaire exclusif
27, avenue de la Grande-Armée - Paris 16e
Tél. 500.14.51 préférez TOTAL

Reçu par M. Barre

M. BERGERON DÉCLARE QUE L'ACCORD DE SALAIRE POUR 1976 SERA RESPECTÉ

M. André Bergeron, secrétaire général de Force ouvrière, à la tête d'une délégation de F.O, s'est entretenu samedi 18 décembre, pendant trois heures, avec M. Raymond Barre, qu'assistait M. Beullac, ministre du travail. L'entretien a porté exclusivement sur les salaires du secteur public.

Force ouvrière, a dit M. Bergeron à l'issu de l'entretien, e est *tout à fait consciente de l'importance de la lutte contre l'inflation et de ses répercussion sur l'emploi. Nous croyons*, a-t-il ajouté, *que la politique contractuelle est un élément de cette lutte et qu'elle est indispensable à la réalisation de toute politique économique. C'est pourquoi nous avons tant insisté auprès du premier ministre pour que la vie contractuelle soit maintenue.*

» *Mais nous n'avons pas négocié avec M. Barre, car alors nous nous serions placés dans l'optique d'une politique des revenus dont nous ne voulons absolument pas. Il n'y aura donc pas de discussions globales, mais des négociations qui s'engageront au niveau de la fonction publique et de chaque entreprise nationalisée — sans doute à des moments différents.* »

M. Bergeron o'a pas voulu, ce pas pu, donner d'autres indications sur l'objet et le contenu de ces négociations. Il a ajouté, toutefois, que les fédérations F.O. veilleraient au respect intégral des dispositions contenues dans l'accord 1976. M. Barre, selon M. Bergeron, se serait engagé à le faire respecter.

Au troisième trimestre

LES SALAIRES OUVRIERS ONT AUGMENTÉ DE 3,4 %

Les salaires horaires ouvriers ont augmenté de 3,4 % au troisième trimestre (+ 0,6 % en pouvoir d'achat), ce qui porte leur progression, en un an, à 6,9 % (octobre 1976 comparé à octobre 1975), soit 4,7 % en pouvoir d'achat. Cependant, compte tenu de la diminution de la durée du travail, l'augmentation du taux hebdomadaire n'a été que de 14 % en un an, soit 2,7 % en pouvoir d'achat.

La durée hebdomadaire du travail, pour l'ensemble des salariés, est revenue, selon le ministère du travail, de 41,9 heures à 41,7 heures au troisième trimestre.

L'indice brut des effectifs salariés a de nouveau baissé de 0,1 % au cours du troisième trimestre.

● NOUVEL ACCIDENT MORTEL DANS L'EST. — Happé par une bande transporteuse, remise en route après entretien, un ouvrier de Metstralsheim (Bas-Rhin) a été tué le 17 décembre dans une carrière de Obernai. La victime, M. Joseph Frantzen, était père de trois enfants.

D'autre part, l'union C.G.T. de la construction des Hauts-de-Seine a protesté contre « *le manque de sécurité* » sur un chantier de Garches, où trois ouvriers avaient fait une chute mortelle ces derniers jours.

LOGEMENT

MANIFESTATION A BELLEVILLE POUR LE RELOGEMENT DE QUATRE FAMILLES

A l'appel des élus communistes et socialistes du quartier plusieurs personnes ont manifesté, vendredi 17 décembre, rue Bebval et rue de Belleville, dans le dix-neuvième arrondissement de Paris, pour obtenir, en faveur de plusieurs familles, des conditions de logement décentes (*le Monde* du 18 décembre).

Parmi les quatre familles qui habitent l'immeuble du 15 de la rue de Belleville, promis à la démolition, se trouve la famille Berroudji, dont la petite fille avait été conviée à l'arbre de Noël de l'Elysée.

De son côté, l'Elysée a donné les précisions suivantes :

— La liste des enfants invités à l'arbre de Noël n'est pas établie par la présidence de la République. Les instituteurs et institutrices désignent des écoliers parmi les plus défavorisés et les plus méritants ;

— Mme Valéry Giscard d'Estaing a reçu mercredi des mains des enfants un volumineux courrier dans lequel se trouvait la lettre de la petite Noria Berroudji et elle en a pris connaissance. Le service social de l'Elysée a pris contact avec la préfecture de Paris. Celle-ci a indiqué que le cas devait être soumis à la commission compétente au cours de sa réunion du lundi 20 décembre.

Ecole Nouvelle d'Organisation Economique et Sociale
Etablissement privé d'enseignement Technique et Supérieur

EXPERTISE COMPTABLE

Préparation sur place et à distance

CERTIFICATS SUPERIEURS de Janvier à Juin 1977

- Révision comptable.
- Juridique et fiscal.
- Organisation et gestion des entreprises.

Dans un centre d'Etudes reconnu par l'Etat.

NIVEAU D.E.C.S. exigé.

ENOES
62 r. Miromesnil 75008 Paris
622.53.86 (lignes groupées)

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.		La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	46,70	L'IMMOBILIER	28,00	32,69
"Placards encadrés" 2 col. et + (la ligne colonne)	42,00	49,04	"Placards encadrés"	34,00	39,70
DEMANDES D'EMPLOI	9,00	10,35	Double insertion	38,00	44,37
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC.	70,00	81,73	"Placards encadrés"	40,00	46,70
			L'AGENDA DU MONDE	28,00.	32,69

REPRODUCTION INTERDITE

offres d'emploi

La Banque des Règlements Internationaux
UNE INSTITUTION INTERNATIONALE A BALE (SUISSE)
recherche
POUR SON DEPARTEMENT MONETAIRE ET ECONOMIQUE

ÉCONOMISTES

Agée de préférence de 25 à 40 ans.
L'activité de ce Département porte essentiellement sur les questions économiques nationales et internationales, ainsi que sur des travaux d'analyse financière et monétaire.
Les candidats devront pouvoir faire état d'une formation universitaire de haut niveau et posséder une parfaite connaissance de la macro-économie, en particulier dans les domaines précités.
Il serait en outre souhaitable qu'ils puissent justifier d'une expérience professionnelle acquise soit dans des organismes nationaux ou internationaux de recherche, soit au sein d'établissements bancaires.
Les candidats devront pouvoir s'exprimer couramment en anglais, tant oralement que par écrit. Une bonne connaissance d'autres langues européennes, en plus du français, notamment de l'allemand, serait également appréciée.
Bonne rémunération, système de pensions et régime social de tout premier ordre, et autres avantages complémentaires.
La BRI possède son propre centre sportif.
Les candidats sont invités à envoyer leur candidature, en joignant un curriculum vitae, copies de leurs certificats et une photographie récente, au Bureau du Personnel, Banque des Règlements Internationaux, Case postale n° 262, CH-4002 Bâle (Suisse).

offres d'emploi

Tunisie

« Importante Société recrute ingénieur tunisien diplômé grande école pour occuper haut poste de responsabilité dans nouvelle entreprise à réaliser dans la région de Bizerte (Tunisie) ».
Ecrire au Bureau Régional de l'Emploi 49 Ter, Avenue Sinan Pacha - TUNIS.
Offre N°1128

TRES IMPTE ENTREPRISE recherche pour PROVINS
JEUNE INGENIEUR DE 1er PLAN
ayant si possible quelques années d'expérience, pour poste responsabilités.
Succursales large évolution dans construction réseaux distribution électricité.
Grande aptitude de gestion autonome indispensable.
Joindre obligatoirement photo et C.V. manuscrit
Ecrire à ce journal sous le n° 98.899 CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra, Paris-1er, qui transm.

Import. société multinationale rech. pour son siège du Sud-O. (450 personnes)
INGÉNIEURS
pour postes de responsabilités (chefs de service) techniques ou de gestion.
Profil : 30 ans environ, expérience 2 ans minimum.
Formation : ingénieur E.C.P., E.M.S.I., méc., E.M., C.E.S.I., Sup. Aéro, E.S.F., I.D.N., Fenelon complémentaires de gestion appréciés.
Grandes possibilités de carrière si réussite
Envoyer C.V., prét., à NAVAS LANGOULEME, n° 824, qui tr.

L'immobilier

appartements vente

Paris Rive droite

GRAND LUXE 85 m2 environ 6e étage, ascenseur. Entrée, Beau living, ch. s/jard., cuis. équipée, Parking. Sam., 14 à 17 h., 37, bd MURAT.

RUE RAYNOUARD
Imm. standing, pierre de taille Salon, s. à manger, 3 chbres, liv. dt. West cambol. + 125 pot. chauffage service. 800.000 F. JEAN FEUILLADE, T. 566-09-22.

Part. vd 3 p., cuis. éq., s. bns, dressing, balcon, s/pied de jard. Cave. Parking. 275.500 F. Crédit intéressant. - T. 345-41-81.

Paris Rive gauche

Mº LUXEMBOURG
Bel immeuble pierre de taille
2 PIECES + terrasse, entrée, cuis. équipée, douche, w.-c. PRIX INTERESSANT
17, rue MALEBRANCHE (angle 186, rue Saint-Jacques), sam. dim. lundi 14 h. 30-17 h. 30.

Mº PLAISANCE
3 PIECES Entrée, cuisine, salle de bains, w.-c.
3.800 LE m2 Appartement entièrement rénové
82, rue CASTAGNARY
sam., dimanche, 14 h. 30/17 h. 30.

Mº DUPLEIX
ATELIER D'ARTISTE en triplex 7e cont. de mz. Px 285.000 F. JEAN FEUILLADE, T. 566-09-22.

Mº ÉCOLE-MILITAIRE
Bon immeuble, 3e étage - Calme
PETIT STUDIO, entrée, cuisine, coin salle de bains, w.-c.
44, avenue BOSQUET
sam. dim. lundi 13 h. 30-14 h. 30.

Mº ODÉON
PETIT STUDIO, poutres, kitchen., salle de bains, w.-c. tél. 4, rue Bourbon-le-Château (angle 26, rue de Bué)
PRIX INTERESSANT
Sam., dim., lundi, 13 à 14 h. 30.

7 Av. de Saxe, 100 m. apart 4 p. tt cft + bac. Bel imm. 5 ét. Asc. 233.000. 603-21-12 mat.

Région parisienne

A 600 mètres PTE D'ORLEANS Ds imm. 1954. Appt 40 m2. Tt confort. 200.000 F. - Tél. 253-74-92
ST-GERMAIN, R.E.R. Dc parc Rigaud, 122 m2+29 m2 terrasse. Récept. 3 ch. Park. 730.000 F. Larges fac. 027-57-48.

Province

PRAZ-DE-LYS
FACE AU MONT BLANC
Dernière née des plus stations
Au pied des pistes, dans
GDS CHALETS SAINT-BAYARDS
De STUDIO ex 5 P.
Rentabilité locative assurée
Renseignements-vente :
Etude FOCH, 13, av. Victor-Hugo, Paris (16e). - 553-80-26.
Sur pl. : M. Anthonioz-Blanc, La Faillaz-Taninges (Haute-Savoie). - Tél. (58) 76-21-71.

AVERNAZ (Haute-Savoie)
Libre pour Noël. Vds meublé luxe, studio neuf 46 m2. 4 pers. 3 nlv. Terrasse plein sud sur pistes. Plac. rentable. Px 178.000. Tél. : 902-20-91, heures repas.

VALBERG (A.-M.). Vds studio (4 pers.) + terrasse plein sud. 2 étage. HAVAS nº 1.695 - 12100 AIX.

appartements occupés

78-MONTESSON - R.E.R. PLAISIR - GRIGNON S.N.C.F. 2 et 3 p. rapport. — 925-16-76.

villégiatures

COURCHEVEL - 1.550 m
2 STUD. + mezz., tout équipé, 4 PERS. CHAQUE. Du 17-12 au 31-12 et vacances 22-03-31. (21) 09-76-44 ou (21) -

viagers

Rech. viager occupé ou libre F. CRUZ 6, rue La Boétie 266-19-60
Rente indexée, toutes garanties. Estimation gratuite, discrète.

locations non meublées Demande

Région parisienne

Pour Société Européenne, ch. villas, pavillons pour cadres. Durée 2 à 6 ans. — 283-57-62.

locations non meublées Offre

Paris

PANTHEON. A louer appt 3 p. 80 m2. Tt cft. 2.200/mois. 887-64-04.

propriétés

1) Vds, CHARENTE, proximité bourg, maison 5 p. Bon état. Vastes dépend. Jard. 1 ha 30. Prix : 180.000 F.
2) Plusieurs maisons campagne Charente et Dordogne De 30.000 à 400.000 F
AGENCE DUBOIS, 16220 La Pontaroux. - Tél. 16 (45) 20-90-98.

villas

COTE D'AZUR
PROCHE MER - Villa neuve prox. rotonyen, 1 cdé. S. H. 95 m2. Gde cuis., séj. av. chem., 3 ch., bns, balc., par., ch. cent. Jard. clos. 230.000 F. Créd. max. Sélection agence sur demande. AGENCE MOLLARD 27, rue Arcade du Port, 83110 SANARY. Tél. : (94) 74-25-03

immeubles

Vends IMMEUBLE & MAGAS. Libre à la commerce, 30 m face mer, rapport 360.000 nets réservés. Tr. bel ant standg av. terrasse. A Mourmelon-le-Grand (Marne), entre Chalons et Reims 16-(57) 05-15-38 ou 05-18-81 apr. 20 h.

maisons de campagne

TRÈS RARE
Maison caractère paysan Cuis., séj., 2 chbres, habitable suite (encore trav.), cave, beau grenier parquets, granges, sur 1.400 m2 clos, eau, élect. bornes fontainières et transf. Prix exceptionnel : 150.000 F.
Avec 40.000 F
AGENCE DE BONNEVAL (28) T. : (13) 37-56-25-52 même dim.

châteaux

PROVENCE - 20 minutes AIX et aéroport - Petite ABBAYE 13e et 17e, restaurée classe et confort pour vie familiale.
Réceptions somptueuses, dîner, 3 s. de bns. Cloître, chapelle, fontaines, statues. Dépendances. Terrains 72 ha. Vue panoram. Calme. Urgent, prix sur valeur à débattre. 2.500.000 F. SAURIN, 179, av. Cabrier, 13090 Aix-en-Provence. Tél. : 16-90-26-03-07, hres bureau. 16-90-59-10-90, heures repas.

domaines

NORMANDIE, 11 km de Bayeux 200 ha en fermages de 1re catégorie + 1 manoir + 1 grand corps de ferme Mme PEREZ - 039-04-94

fonds de commerce

VALLEE DE LA LOIRE
Petit-a-porter fém. en plein essor. Cm ville, bien agencée. Magas. 150 m2 + pot. apot + réserves. C.A. plus de 400.000 F à dével. Ecr. Mme Engel La Bas Mousseau (Loiret) ou Gaudy (Loiret) bl. après 20 h. (39) 79-76-72.

bureaux

Bd SAINT-AUGUSTIN A LOUER
dans immeuble grand standing
BUREAUX
Climatisation
Parkings - Tél. **293-62-52**

les annonces classées du
Monde
sont reçues par téléphone
du lundi au vendredi de 8 h. 30 à 18 h.
au
233.44.21
Une annonce communiquée avant 15 heures peut paraître dès le lendemain.

LA SEMAINE FINANCIÈRE

SUR LES MARCHÉS DES CHANGES

Remous sur la livre sterling

La livre sterling a été quelque peu secouée cette semaine à l'occasion de la présentation du mini-budget britannique, tandis que les pérégrines de la réunion de l'OPEP pesaient momentanément sur les cours du dollar et du franc, en recul par rapport aux monnaies fortes.

Amorcée lundi, la hausse de la livre sterling se poursuivait mardi sur tous les marchés des changes, son cours à Londres frôlant 1,80 dollar contre 1,77 dollar vendredi et atteignant 5,45 F à Paris. Cette hausse intervenait avant la présentation du mini-budget de M. Healey, présumé satisfaire les exigences du Fonds monétaire international. L'annonce des mesures, jugées trop timides et sans imagination, provoquait mercredi une baisse de la livre, qui s'accentuait jeudi jusqu'à 1,6630 dollar, le déficit de la balance commerciale s'élevant brutalement à 510 millions de livres en novembre contre 300 millions le mois précédent. En fin de semaine, l'espoir d'un règlement du problème épineux des balances sterling semblait une légère remontée de la monnaie britannique.

Les gouverneurs des banques centrales, réunis à Bâle, ont décidé les modalités d'une éventuelle garantie de ces balances, qui pourrait prendre deux formes :

— D'une part, les détenteurs des balances se verraient assurés d'une parité minimum de la livre sterling ;

— D'autre part, les pays du groupe des Dix et la Suisse prendraient l'engagement d'accorder à la Grande-Bretagne une aide ponctuelle immédiate en cas de demandes massives de remboursement.

En contrepartie, la Grande-Bretagne ferait à ses partenaires la promesse formelle de prendre toutes mesures pour interdire une nouvelle expansion des créances en sterling détenues à l'étranger et, plus encore, pour en assurer progressivement, en fonction de sa conjoncture interne, la réduction. Il reste que la décision est de nature politique et qu'elle relève des gouvernements des pays intéressés et non des gouverneurs des banques centrales.

Le dollar a continué à s'effriter par rapport aux monnaies fortes. La baisse des taux d'intérêt outre-Atlantique n'est pas de nature à raffermir la monnaie américaine, dont la tenue, en outre, a été perturbée par la déroulement de la réunion de l'OPEP à Qatar. La hausse du prix du pétrole pesait sur les cours, un certain soulagement intervenant après la décision « raisonnable » de l'Arabie Saoudite. Les fluctuations du franc français ont été peu importantes. Certains jugent même satisfaisante sa tenue par rapport au dollar, vis-à-vis duquel il a gagné un point. En revanche notre monnaie continue à s'affaiblir vis-à-vis des monnaies fortes, le deutschemark frôlant son plus haut niveau à 2,09 F et le florin franchissant la barre des 2 F pour la première fois. De l'avis des cambistes, le franc pénétrera d'un répit en attendant que les premiers résultats du plan Barre soient connus.

Les monnaies allemande, néerlandaise, déjà orientées à la hausse, ont accentué cette orientation. Les hausses du prix du pétrole affectent moins les Pays-Bas et l'Allemagne fédérale que leurs voisins et partenaires. Tout est une question de relativité.

Sur le marché de l'or, le cours de l'once a fléchi après la forte hausse de la semaine dernière qui l'avait élevé à 127 dollars, niveau de la cinquième adjudication du Fonds monétaire. Depuis de ne pas le voir franchir la barre de 140, les opérateurs ont procédé à des ventes bénéficiaires qui l'ont ramené en fin de semaine à 123,10 dollars.

FRANÇOIS RENARD.

Cours moyens de clôture comparés d'une semaine à l'autre
(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)

PLACE	Livre	$ U.S.	Franc français	Franc suisse	Mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
Londres..	-	1,6700	9,1333	4,0940	3,9271	58,8882	4,1541	1,444
	-	1,6715	9,1282	4,1061	3,9350	61,0633	4,1745	1,444
New-York.	1,6700	-	20,0400	48,7530	41,3072	2,7427	40,2010	0,315
	1,6715	-	20,0788	48,7809	41,2442	2,7359	40,2490	0,315
Paris.....	8,1700	4,9900	-	243,5972	208,91	13,6820	200,49	1,561
	8,1282	4,9825	-	243,1198	207,98	13,6320	199,49	1,569
Zurich....	4,0948	2,4578	49,1382	-	102,6585	6,7251	98,5728	0,783
	4,1001	2,4530	49,2252	-	102,4863	6,7113	98,2182	0,838
Francfort.	3,9571	2,3885	47,8457	97,4102	-	6,5516	96,0281	0,756
	3,9940	2,3855	47,8787	97,4529	-	6,5348	95,9159	0,771
Bruxelles.	60,3582	36,4698	7,3099	14,8594	15,2648	-	14,6572	0,114
	61,0933	36,5500	7,3396	14,9001	15,2577	-	14,6316	0,122
Amsterdam	4,1541	2,4873	49,8496	101,4477	104,1448	6,8225	-	0,796
	4,1745	2,4975	50,1276	101,8141	104,2579	6,8321	-	0,806
Milan.....	1444,55	865,30	173,44	352,97	362,36	23,7383	347,93	-
	1444,58	864,25	172,45	352,33	360,78	23,6456	346,04	-

Nous reproduisons dans ce tableau les cours pratiqués sur les marchés officiels des changes. En conséquence, à Paris, les prix indiqués représentent la contre-valeur en francs de 1 dollar, de 1 livre, de 100 deutsche marks, de 100 florins, de 100 francs belges et de 1 000 lires.

LES MATIÈRES PREMIÈRES

HAUSSE DU CAFÉ ET DU CUIVRE

METAUX. — *Les cours du cuivre ont légèrement progressé à Londres. Pour la première fois depuis dix semaines, les stocks britanniques de métal ont diminué*, revenant à 583 525 tonnes (— 300 tonnes). *A fin octobre, les stocks mondiaux atteignaient 1 475 200 tonnes, en augmentation de 17 400 tonnes par rapport à fin septembre et de 88 300 tonnes sur ceux d'il y a un an. La production mondiale de métal raffiné s'est élevée à 533 300 tonnes courtes en octobre contre 512 800 tonnes le mois précédent et 471 700 tonnes pour le mois correspondant de 1975. Il faut s'attendre à une production mondiale de métal raffiné supérieure au moins jusqu'en 1980 prévoient certains experts américains. D'autres spécialistes estiment que le prix du cuivre évoluera entre 66 et 78 cents le livre l'an prochain.*

TEXTILES. — *Les cours de la laine ont été soutenus sur les divers marchés à terme. Plusieurs facteurs y ont contribué : seconde anti-réclamation de dollar australien, augmentation de 30 % des achats japonais de laines en Australie pendant la période de juillet à octobre, diminution des quantités de laines invendues (733 000 balles contre 907 000 balles) puis, réduction de l'offre australienne au cours de la période décembre-juin avec 1,76 million de balles contre 327,2 millions. Le prix moyen s'est établi à 168,59 cents contre 123,24 cents le kilo.*

Repli des cours du coton, à New-York. La récolte américaine est évaluée par le département américain de l'agriculture à 10,5 millions de balles, supérieure de 400 000 balles à la précédente estimation, et de 24 % à celle de la saison précédente.

CEREALES. — *Légèrement des cours du blé sur le marché aux grains de Chicago. Le département américain de l'agriculture annonce de 42 % l'accroissement des stocks mondiaux de céréales en 1977. Les achats pour compte soviétique seraient appelés à diminuer.*

DENREES. — *Le repli s'est accentué sur les cours du sucre. La récolte mondiale est estimée par une firme privée à 88,1 millions de tonnes, chiffre en augmentation de 300 000 tonnes sur la précédente évaluation et de 10 % sur la précédente récolte.*

Nouvelle et vive hausse des cours du café, qui atteignent des cours records sur tous les marchés, provoquée par les relèvements de prix intervenus au Brésil et dans différents pays d'Amérique centrale.

COURS DES PRINCIPAUX MARCHÉS

du 17 décembre 1976
(Les cours entre parenthèses sont ceux de la semaine précédente.)

METAUX. — Londres (en sterling par tonne) : cuivre (Wirebars), comptant, 772 (783) ; trois mois, 805,50 (795) ; étain comptant, 4 980 (4 965) ; à trois mois, 5 105 (5 142) ; plomb, 286 (283) ; zinc, 268,50 (260).

— New-York (en cents par livre) : cuivre (premier terme), 89,90 (88,30) ; aluminium (lingots), inch. (48) ; ferraille, cours moyen (en dollars par tonne), 83 (82,33) ; mercure (par bouteille de 76 lbs), inch. (130-135).

— Singapour (en dollars des Détroits par picul de 133 lbs) : 1 228 (1 234 1/8).

TEXTILES. — New-York (en cents par livre) : coton, mars, 78,95 (80,30) ; mai, 76,65 (80,00) ; laine suint, mars, 180 (165) ; mai, 162 (167).

— Londres (en nouveaux pence par kilo) : laine (peignée à sec), déc., 237 (238) ; jute (en dollars par tonne) : Pakistan, White grade C, inch. (388).

— Roubaix (en francs par kilo) : laine, mars, 25,60 (25,80).

— Calcutta (en roupies par maund de 82 lbs) : jute, 215 (210).

CAOUTCHOUC. — Londres (en nouveaux pence par kilo) : R.S.S. comptant 51,50-52 (50-53).

— Singapour (en nouveaux cents des Détroits par kilo) : 200-200,50 (199,25-199,75).

DENREES. — New-York (en cents par lb) : cacao, mars, 139,50 (142,20) ; mai, 133,80 (136,50) ; sucre disp., 7,60 (7,70) ; mars, 8,11 (8,24).

— Londres (en livres par tonne) : sucre, mars, 125,20 (130,50) ; mai, 123,20 (127,60) ; café, janv., 2 060 (2 419) ; mars, 2 061 (2 470) ; cacao, mars, 1 936 (1 967) ; mai, 1 860, (1 928).

— Paris (en francs par quintal) : cacao, mars, 1 632 (1 635) ; mai, 1 625 (1 633) ; café, janv., 2 155 (2 003) ; mars, 2 127 (2 024) ; sucre (en francs par tonne) ; mars, 1 230 (1 288) ; mai, 1 284 (1 291).

CEREALES. — Chicago (en cents par boisseau) : blé, mars, 366 (372) ; mai, 270 1/2 (277 1/2) ; maïs, mars, 348 1/2 (353) ; mai, 254 3/4 (257 3/4).

LE MARCHÉ MONÉTAIRE

Grignotement

Huitième de point par huitième de point, la Banque de France fait lentement baisser le loyer de l'argent à court terme sur la place de Paris. Le recul avait été de 3/8 % il y a quinze jours, de 3/16 % la semaine dernière : il n'est que de 1/8 % cette fois-ci, soit 10 3/16 % contre 10 5/16 %. Tout au long de la semaine, l'Institut d'émission a approvisionné le marché en liquidité grâce à des interventions au jour le jour contre bons du Trésor. Apparemment, les échéances de fin d'année n'apparaissent pas trop redoutables, au point que le taux de l'argent à un mois est revenu à 10 1/4 %.

En milieu de semaine, la rumeur d'une baisse du taux d'escompte officiel de la Banque de France, relevé à 10,50 % fin septembre, a couru, sans beaucoup de fondement dans l'immédiat, semble-t-il. Certes, il entre dans les intentions de M. Barre de faire baisser les taux des marchés monétaires, mais seulement si l'inflation cède du terrain. Tablant sur une faible hausse des prix en décembre, certains opérateurs sont prêts à parier sur une détente des taux, souhaitée, dit-on, par un moins deux ministres à préoccupations d'ordre industriel. La chose est éminemment souhaitable, mais elle est liée à la tenue du franc, qui elle-même dépend du ralentissement de l'inflation.

A l'occasion de l'assemblée générale à Paris de la Confédération nationale du Crédit mutuel, son président, M. Théo Braun, qui vu également présider le groupement des coopératives d'épargne et de crédit de la C.E.E., a dénoncé l'injustice de l'encadrement du crédit. « *Les différences d'évolution des crédits autorisés entre banques et les établissements financiers condisent — par le jeu du marché monétaire — un organisme comme le nôtre, créé pour lutter contre l'usure, à financer ceux qui pratiquent encore des taux proches du taux d'usure.* »

C'est une attaque en ne peut plus directe contre les établissements spécialisés dans le crédit à la consommation et à la construction qui n'ont pas de dépôts et doivent emprunter les capitaux nécessaires à des taux élevés pour les reprêter à des taux plus élevés.

Aux États-Unis, M. Henry Kaufman, « *partner* » de Salomon Brothers, maison de courtage réputée, estime que la baisse des taux d'intérêt va prendre fin au plus tard dans les premiers mois de 1977 pour laisser place à une hausse « modérée », le taux des bons du Trésor à trois mois passant de 4,35 % actuellement à 5 3/4 - 6 1/4. La demande de crédits devrait s'accroître de 12 %. Soulignons à l'auteur de ces précisions, comme pour la justesse de ses diagnostics, plus de chance que certains de ses collègues qui, au début de 1976, prononçaient un taux de base de 9 % à Noël. — F. R.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

LA REVUE DES VALEURS

Bourse de Paris

SEMAINE DU 13 AU 17 DECEMBRE 1976

Au gré du pétrole

« Allah bénisse M. Yamani ! »

Si cette prière n'a pas publiquement retenti vendredi, sous les colonnes du palais Brongniart, elle n'en était pas moins sur les lèvres de beaucoup de ses habitués.

C'est en effet à lui, et à son « poids » pétrolier, que la Bourse de Paris doit d'avoir évité une chute que les boursiers prédisaient vertigineuse.

Mais, que d'inquiétudes mêlées de sueurs froides, avant le rétablissement final !

Toute la semaine fut placée sous le signe du pétrole. M. Giscard d'Estaing ouvrit le feu en déclarant notamment dimanche dernier que la « hausse de ses prix du pétrole, en négociation à Qatar, conférait à la France au moins aussi cher que la sécheresse ». Dès lundi, les opérateurs prenaient acte, et la semaine s'ouvrit par un nouvel alourdissement des valeurs spécialisées. Des rumeurs, non fondées, d'abaissement du taux de l'escompte par la Banque de France, ayant circulé, une correction eut lieu, « in extremis », le lendemain. Mercredi, l'or noir reprenait la vedette : le ministre saoudien, M. Yamani, proposait de « geler » ses prix pendant six mois. Ne croyant guère au succès d'une pareille éventualité, les opérateurs n'en furent pas moins heureusement surpris et procédèrent, de façon certes mesurée, à de nouvelles acquisitions. Pour la première fois depuis longtemps, la Française des Pétroles, se permit même de repasser la barre des 100 francs tandis que Rhône-Poulenc s'avançait de 6 %. La légère brise de hausse qui venait de se lever, allait-elle se transformer en une vigoureuse bouffée ? Non. De nouvelles rumeurs circulèrent jeudi autour de la corbeille : la nouvelle « cogueloche » de la Bourse de Paris, M. Yamani toujours, était, affirmait-on, reparti pour Ryad, sa capitale. Pendant ce temps, les autres membres de l'OPEP allaient décider une hausse de 15 %. « Ça y est fini du plan Barre » se lamentaient partout les boursiers, revendant une bonne part de ce qu'ils achetaient la veille.

Et puis, à la veille du week-end, la nouvelle tant espérée « tomba » enfin sur les téléscripteurs. Il est inutile de redonner les chiffres, chacun les connaît.

Rarement division — celle de l'OPEP — aura provoqué un tel soulagement unanime : celui ressenti par les importateurs occidentaux. Jamais hausse des prix du pétrole aura été aussi bien accueillie par les milieux financiers français. En attendant de faire les comptes ? Peut-être. En tout cas, il y a bien longtemps que l'atmosphère boursière n'avait pas été aussi détendue. Il restera, bien entendu, un certain nombre d'hypothèques sur l'avenir.

Mais en voilà une de levée en partie, du moins pour six mois. Reste, bien entendu, l'hypothèque politique, dont la présence est antrenoue par les nombreux sondages de plus en plus défavorables à la majorité. Apparemment, la corbeille n'est plus guère impressionnée, à tort ou à raison.

C'est pourquoi de plus en plus nombreux sont ceux qui avancent que le pire a déjà été anticipé par les boursiers. Là à le certifier, et à en tirer la conséquence, il y a un pas qu'ils hésitent encore à franchir.

PATRICE CLAUDE.

MÉFIANCE...

A la mauvaise tenue de titre en Bourse a notamment pour cause une certaine méfiance à l'égard de nos prochains hôteliers. « Ainsi s'exprimait M. Jacques Borel le 8 mai dernier, lors de l'assemblée générale de Jacques Borel International. Son titre valait encore 420 F environ contre 500 F au début de l'année et allait perdre 20 % en trois semaines au mois de juillet pour ébaucher encore plus brutalement ses cavaliers seuls, jusqu'à atteindre le 248 F à 180 F après avoir presque touché 170 F. A l'origine de ces deux chutes, on trouvait l'annonce de « difficultés rencontrées dans le secteur hôtelier », notamment un déficit d'exploitation de 12,3 millions de francs au premier trimestre 1976. Sans doute un redressement était-il noté avec des bénéfices de 3,7 millions de francs et de 10,6 millions (avant dilatation des intérêts minoritaires au deuxième et au troisième trimestre). Mais la 14 décembre, il était annoncé que, « compte tenu de la conjoncture actuelle difficile, le quatrième trimestre serait en perte, et le résultat d'exploitation avant amortissement des frais d'établissement vaisin de zéro pour 1976 », le tout conduisant à un résultat net consolidé considérablement réduit. « Les difficultés rencontrées par les hôtels ont été intellectuellement sous-estimées. Les progrès actuels font penser que les plans d'obtention des résultats aurait été retardés d'un an. » Dont acte. Mais peut-on valablement représenter à la Bourse si se méfier et de mesurer désormais les promesses à l'aune de ces résultats ?

Pour le troisième trimestre, un bénéfice d'exploitation de 10,6 millions de francs, avant dédoublement des intérêts minoritaires, a été enregistré. Mais, en raison des pertes qui affecteot le quatrième trimestre, le résultat net consolidé de l'exercice 1976 sera sensiblement déficitaire. Quant au résultat d'exploitation, avant amortissement des frais d'établissement, les dirigeants du groupe estiment qu'il sera voisin de zéro.

En revanche, le résultat net consolidé de *Sellier Leblanc* dépassera, selon le président, 20 % de la capitalisation boursière qui, sur la base d'un cours unitaire de 145 francs est estimé à 59 millions de francs environ.

	17 déc.	Diff.
L'Air liquide	238	— 5,10
Bic	735	— 9
Europe nº 1	345	— 4
L'Oréal	855	— 21
Club Méditerranée	390	— 7,50
Arjomari	115	— 0,20
Hachette	165,50	— 1,40
Presses de la Cité	195	+ —
St-Gob.-P.-A.-M.	115,50	+ 1,50
Rich Ronalprat	167,50	+ 4

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ETUDES ECONOMIQUES
Base 100 : 29 décembre 1972

	10 déc.	17 déc.
Indice général	77,5	77,9
Assurances	111,7	113
Bques, cr. sociétés financ.	85,1	87
Sociétés foncières	80,1	78,8
Sociétés investiss. hortel.	80,6	81,7
Agriculture	71,7	70,7
Aliment., brasseries, distill.	77,3	78,4
Autom., cycles et l. navig.	67,4	68,7
Bâtim., matér. constr.	80,4	82,1
Bâtiments (ent. et négoc.)	80,2	82
Caoutchouc, câbles, charbon.	82,7	83,2
Constr. métaux, et mécaniq.	65,8	65,6
Chimie, textiles, divers	69,3	69,2
Importateurs, pap., carbure.	68,1	69,5
Magas., comm., transports	84,8	85,3
Matériel électrique	80,5	82,1
Métall., const. mec. et matér.	82,6	83,8
Mines métallurgiques non fer.	101,7	103,8
Pétroles et carburants	67,7	69,7
Prod. alimen. et alcools	72,7	73,8
Services publics et transp.	77,2	78,1
Textiles	72,8	76,2
Divers	101	100,8
Valeurs étrangères	100,4	101,4
Valeurs à rev. fixe ou mixte	113,4	N. C.

INDICES GENERAUX DE BASE 100 EN 1949

Valeurs à rev. fixe ou mixte	108,7	N. C.
Val. franç. à rev. variable	127,1	128,2
Valeurs étrangères	742,1	749,6

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE
Base 100 : 29 décembre 1961

Indice général	91,7	91,3
Produits de base	69,4	70,8
Construction	85	85,8
Biens d'équipement	58,1	58,7
Biens de consom. durables	100,7	100,4
Biens de cons. non durables	97,1	97,1
Biens de consom. alimentt.	70,1	69,7
Services	72,8	72,8
Sociétés financières	70,7	71,2
Sociétés de la zone franc		
expl. principal, à Fétr.	154	155
Valeurs industrielles	54	54,1

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en francs)

	13 déc.	14 déc.	15 déc.	16 déc.	17 déc.
Terme	45 588 738	54 778 174	71 946 499	58 382 964	64 314 789
Comptant					
R. et obl.	100 497 238	64 738 924	81 276 452	156 108 052	93 424 955
Actions.	60 439 403	38 416 908	35 048 587	35 048 423	70 839 239
Total	209 526 477	147 982 006	188 265 538	250 536 440	218 578 983

INDICES QUOTIDIENS (I.N.S.E.E., base 100 31 décembre 1971)

Valeurs :					
Françaises	76,1	76,6	76,9	76,8	77,2
Etrangèr.	108,4	108,1	108,8	108,1	109

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE
(base 100 29 décembre 1961)

Indic. gén.	60,4	60,5	61,1	60,9	61,3

MARCHÉ DE L'OR

	COURS 10/12	COURS 10/12
Or fin (pièce en barre)	21750 ..	21 110 ..
(Ville en lingot)	21760	21 110 ..
Pièce française (20 Fr.)	324 68	298 ..
Pièce française (10 Fr.)	184 50	200 ..
Pièce suisse (20 fr.)	306 72	288 ..
Pièce belge (20 fr.)	305 98	288 ..
● Pièce lunisienne (20 fr.)	146 ..	146 ..
Souverain	1 416 ..	1 211 ..
● Souverain Elizabeth II	244 ..	226 ..
● Napoléon	216 ..	223 ..
Pièce de 20 dollars	1325 ..	1012 ..
— 10 dollars	646 ..	505 ..
— 5 dollars	338 ..	257 ..
— 50 pesos	988 ..	994 ..
— 20 pesos	398 ..	382 ..
— 10 florins	278 ..	261 ..
— 8 roubles	186 ..	186 ..

TITRES LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉS A TERME

	Nbre de titres	Val. en cap. (F)
Rhône-Poulenc	204 850	18 624 431
4 1/2 % 1973	23 500	14 015 300
Pechiney	9 500	23 296 500
Franç. des pétroles	60 805	9 871 285
Carrefour	6 550	4 856 100

Les Bourses étrangères

NEW-YORK
Nouvelle hausse

L'activité de la semaine a porté sur 196 millions de titres contre 138,17 millions la semaine précédente.

Plusieurs fois, au fil des séances, les ventes bénéficiaires ont failli renverser la tendance. Mais la demande est restée forte, notamment sur les valeurs dites de second plan. La tendance à la baisse des taux d'intérêt des banques n'est pourrait-elle pas l'annonce d'une progression de 1,2 % de la production industrielle de novembre ont conforté le mouvement de hausse.

	Cours 10 déc.	Cours 17 déc.
Alcoa	54 7/8	54 1/2
A.T.T.	61 1/2	61 1/2
Boeing	44 1/2	45 5/8
Chase Man. Bank	29	29 1/8
De Pt. de Nemours	131 3/4	133 1/2
Eastman Kodak	94 1/2	93
Exxon	82 1/2	82 1/2
Ford	58 1/4	58
General Electric	53 1/4	53 1/2
General Foods	32 1/2	30 3/4
General Motors	71 1/2	72 1/4
Goodyear	22 7/8	23 1/4
I.B.M.	270 1/2	265 1/2
I.T.T.	43 3/4	43 1/2
Kennecott	26 1/4	28 5/8
Merkt Oil	61 1/2	62
Pfizer	26 1/2	27 5/8
Schlumberger	95 1/4	94 1/2
Texaco	26 7/8	27 3/8
U.A.L. Inc.	26 1/2	26 3/2
Union Carbide	47 7/8	48 1/4
U.S. Steel	48 5/8	50 3/4
Westinghouse	18 3/4	18 7/8
Xerox Corp.	38 3/8	40 1/2

TOKYO
Hausse modérée

L'annonce de la hausse des prix du pétrole n'a quasiment pas eu d'effet adjacent à la Bourse de Tokyo, où l'indice Dow Jones a terminé la semaine à 4 703,85, en hausse de 60,49.

	Cours 10 déc.	Cours 17 déc.
Fuji Bank	282	285
Honda Motors	680	672
Matsushita Electric	680	672
Mitsubishi Heavy	127	128
Sony Corp.	2 690	2 710
Toyota Motors	1 060	1 130

LONDRES
Vive avance

L'annonce d'une progression de 1,2 % de la production industrielle de novembre ont conforté le mouvement de hausse.

	Cours 10 déc.	Cours 17 déc.
Alcan	1	1
Bowaters	1	1
Courtaulds	1	1
Dunlop	1	1
Electrolux	1	1
Ford	1	1
General Electric	1	1
Imperial Chemical	1	1
Rio Tinto	1	1
Shell	1	1
Unilever	1	1

FRANCFORT
Terne

	Cours 10 déc.	Cours 17 déc.
Bayer	1	1
Commerzbank	1	1
Deutsche Bank	1	1
Dresdner Bank	1	1
Hoechst	1	1
Siemens	1	1
Volkswagen	1	1

Bourses étrangères

	17 déc.	Diff.
Amsterdam (ANP-CBS)	70,1	— 0,3
Bruxelles (Indice général)	98,61	— 0,08
Francfort (Commerzbank)	1	—
Londres (Financial Times)	1	—
Milan (Indice général)	1	—
New-York (Dow Jones)	4 703,85	+ 60,49
Tokyo (Indice Nikkei Dow Jones)	1	—
Zurich (Indice général)	1	—

Obligations

	17 déc.	Diff.
4 1/2 % 1973	99,15	— 1,20
4 1/2 % 1973	100,10	— 1,30
4 1/2 % 1973	100,70	— 0,30
4 3/4 % 1973	103	+ 0,30
5 % 1973	102,20	inch.
1966	102,40	— 0,10
1967	96	— 0,20
16,50 % 1975	97	+ 0,25
17,50 % 1978	109	+ 0,25
1978	108	inch.

Les *Etablissements G. Leroy* ont réalisé pour le premier semestre de l'exercice un bénéfice net comptable de 2,11 millions de F (contre une perte de 35,28 millions de F). Ce bénéfice résulte de la plus-value dégagée lors d'apport d'actifs à Leroy-Gabon S.A., le résultat d'exploitation étant déficitaire (— 12,14 millions de francs).

	17 déc.	Diff.
Ausil. d'entrepr.	297,50	+ 17,50
Bouygues	211,50	+ 22,50
Chim. et Routières	32,50	+ 2,50
Ciments français	98	— 1
Dumez	438	— 1
Entr. J. Lefebvre	171,50	+ 16,50
Génér. d'entrepr.	135	inch.
Gds Travx de Mars.	196	+ 7
Lafarge	181,50	— 4
Maisons Phénix	1 415	+ 61
Poliet et Chausson	148,50	+ 2,50

Alimentation

Interrompues le 6 décembre, les cotations de *Pernod-Ricard*, *C.D.C.* et *Cusenier* ont été reprises le 14 décembre. Après application des parités d'absorption des filiales par la maison mère (*le Monde* daté 12-13 décembre 1976).

	17 déc.	Diff.
Beghin-Say	66	— 2,30
B.S.N.-Gerv.-Dan.	426	— 4
Carrefour	1 381	+ 64
Casino	1 037	+ 14
Moët-Hennessy	441	+ 9,50
Nouvion	135,50	— 14,50
Olida et Caby	122,50	— 6,50
Radar	421	+ 9
Ramis. St-Louis	71,80	— 2,20
S.I.A.S.	293	— 6
Veuve Clicquot	427	+ 17
Vinipri	388	— 1
Club Méditerranée	389	inch.
Fermier	83	inch.
Jacques Borel	280	inch.
P.L.M.	84,80	— 2,50
Nestlé	2 220	— 30

Le chiffre d'affaires du *Club Méditerranée* pour l'exercice 1976 a augmenté de 20 % à 950 millions de francs.

Métallurgie, constructions mécaniques

L'inquiétude grandissante dans la sidérurgie lorraine s'est répercutée sur l'ensemble du compartiment métallurgique de la cote, et les replis ont été nombreux.

Pour l'exercice 1976, le résultat d'exploitation des *Constructions métalliques de Provence* devrait progresser dans des proportions

	17 déc.	Diff.
Châtillon	37	— 3
La Chiers	87,90	— 12
Creusot-Loire	86,40	— 4,10
Denain Nord-Est	65	— 0,80
Marine-Wendel	56	— 1,30
Métall. Normandie	64,20	— 2,80
Pompey	82	+ 6
Sacilor	29,20	— 3,30
Saulnes	75,50	— 5
Usinor	30,25	— 2,75
Vallourec	136,20	— 1,80
Aispl	57,30	— 1,50
Babcock-Fives	70	— 1
Génie, de Tendeis	127	— 3
Fochin (J.)	155	+ 12,90
Sagem	490	+ 15
Samier-Duval	82,50	+ 2,50
Tembelt	188,50	+ 2,50
Citroën	41,50	+ 1,50
Ferodo	358	+ 13,50
Peugeot	296,50	+ 3,50

(1) Cours du 18 décembre (voir ci-dessous.

Identiques à celles du chiffre d'affaires (+ 40 %). Quant au dividende global, compte tenu de l'évolution prévisible du bénéfice net (11,6 millions de francs en 1975), il augmenterait d'un moins 8,50 % (19,50 F en 1975).

La chambre syndicale des agents de change a décidé de suspendre, vendredi, les cotations de Poclain. Une opération de restructuration est en cours.

Creusot-Loire et les *Fonderies Gailly* envisagent la création d'une filiale commune spécialisée dans la production de fontes malléables soudables.

Matériel électrique, services publics

Au cours des dernières semaines, des décisions importantes ont été prises, concernant certaines entreprises de la construction électrique. Des échanges de participations vont conduire à une redistribution d'activités entre *Alsthom-Atlantique* et *Creusot-Loire*. *Thomson-C.S.F.* a confondu son intention de devenir l'actionnaire principal de la *Française des téléphones Ericsson*.

Thomson-C.S.F., qui également conveux avec *SILEC* d'une coopération étroite entre sa division téléphonie spécialisée dans les composants et semi-conducteurs, et la société *SILEC - Semiconducteurs*. Cet accord est à rapprocher de l'association envisagée entre *Thomson-C.S.F.* et le groupe britannique *Plessey* dans le domaine des circuits intégrés.

Leroy-Somer prévoit qu'en 1976 son chiffre d'affaires devrait s'élever à 630 millions de francs et son bénéfice net à 25 millions, tous deux en hausse d'environ 10 %. Le dividende sera pour le moins maintenu.

Schlumberger Ltd. va attribuer gratuitement une action nouvelle pour deux anciennes et servira un dividende inchangé en capital augmenté, ce qui revient à accroître de 50 % la rémunération globale des actionnaires.

Filatures, textiles, magasins

Lainière de Roubaix a lancé un emprunt de 80 millions de francs à 11,40 %. Au premier semestre, le holding a réalisé un bénéfice de 3,35 millions de francs contre une perte de 0,78 million un an plus tôt.

Le chiffre d'affaires de *Saint Frères* s'est élevé à 290 millions de francs hors taxes au cours des trois premiers trimestres, contre 293,2 millions.

La cotation de *Tissavrez* est suspendue à la Bourse de Lyon, en raison des graves difficultés de

	17 déc.	Diff.
Dollfus-Mieg	41,10	— 0,80
Semmes-Ailibert	370	+ 6
Agache-Willot	104	+ 1
Godde-Bedin	45,20	+ 1,70
Rondibis	365	+ 20
Saint-Frères	28,30	+ 0,20
La Soie	61	+ 1,50
C.F.A.O.	680	+ 12,10
R.H.V.	88	— 3,50
Nouvelles Galeries	48	— 1,45
Paris-France	118	+ 6
Printemps	38	+ 2
La Redoute	383	+ 23
U.J.S.	260,80	— 2,20

trésorerie que connaît sa filiale *Tissages de Soieries Réunis* et qui ont amené les deux sociétés à demander le bénéfice de la suspension provisoire des poursuites.

L'activité des grands magasins s'est légèrement améliorée en novembre ; leur chiffre d'affaires s'est accru de 10,5 % en moyenne à Paris et en province, tandis que celui des magasins populaires progressait de 7,8 %. Au total, et compte tenu de la hausse des prix, les ventes en volumes sont pratiquement au même niveau qu'en novembre 1975.

La Redoute constate une forte augmentation (30 à 35 % en taux annuel) des commandes passées par téléphone. La société estime à 15 % le développement de son chiffre d'affaires et de ses résultats pour l'exercice en cours, le pourcentage de hausse atteignant 16 à 20 % au niveau du groupe.

Pétroles

Les péripéties de la conférence des membres de l'OPEP réunis à Qatar ne sont, bien entendu, répercutées sur la tenue des titres du groupe qui, finalement, ont tout terminé la semaine en progrès.

	17 déc.	Diff.
Aquitaine	290,50	+ 10,50
Esso	49,70	+ 0,70
Franç. des pétroles	102,50	+ 2,10
Pétroles B.P.	39,50	— 0,50
Primagaz	148	inch.
Raffinage	74,40	+ 1,30
Sagerap	76,85	+ 2,55
Total	265,80	0
Norsk Hydro	234,20	— 1,30
Petrofina	200	— 2
Royal Dutch	346	+ 3,80

Les actionnaires d'*Elf-Gabon* recevront, le 20 décembre prochain, un acompte sur dividende 1976 de 22 F par titre, auquel s'ajoutera, pour ceux qui en bénéficient, un crédit d'impôt de 11,52 F.

Produits chimiques

A cause de conditions climatiques défavorables, le bénéfice net des *Raffineries de soufre réunies* a considérablement diminué pour l'exercice clos le 31 août dernier, revenant de 2,53 millions de francs à 974 505 F. Le dividende global est ramené de 17,25 F à 12 F.

Les dirigeants de *Rousselot*, premier producteur mondial de gélatine, prévoient une augmentation de 14 % du chiffre d'affaires pour 1976. Un acompte sur dividende va être versé.

La cotation des actions de la société ESTT (Recherche et expansion thérapeutique internationale), qui avait été suspendue le 6 décembre dernier, reprendra lundi 20 décembre, indique dans un avis la chambre syndicale des agents de change.

Le projet de la société hollandaise Akzo Pharma B.V. de lancer une offre publique d'achat sur les actions de ESTT, qui avait motivé la décision de la chambre syndicale, a été rejeté par les pouvoirs publics, soucieux d'éviter une pénétration trop importante des sociétés étrangères dans le secteur pharmaceutique français.

Mines, caoutchouc, outremer

Pour 1977, *Alcan Aluminium* pourrait enregistrer une amélioration de ses bénéfices (35 millions de dollars en 1975, contre 168 millions en 1974),

Mines d'or, diamants

De nombreux dividendes intérimaires ou finals sont annoncés : *West Driefontein* (intérimaire), 125 cents contre 190 cents ; *East Driefontein* (final), 60 cents contre 45 cents, faisant un total

	17 déc.	Diff.
Amgold	83,50	— 7,50
Anglo-American	13,40	— 0,45
Rustenburg	27,75	— 0,25
Free State	61	— 2,25
Goldfields	12,65	— 0,40
Harmony	16,50	— 0,50
President Brand	51	— 1,50
Randfontein	134,10	— 4,40
Saint-Helena	62	— 2,50
Union Corporation	12,75	— 1,15
West Driefontein	110,50	— 5,50
Western Deep	42,60	— 4,40
Western Holdings	51	— 2,50
De Beers	11,10	— 0,18

de 75 cents (inchangé) ; *Blyvooruit-Zicht* (intérimaire), 21 cents contre 45 cents.

East Rand, pour sa part, a décidé de ne pas verser de dividende final.

Valeurs diverses

Le titre *J. Borel International* est resté très entouré cette semaine, enregistrant alternativement hausses et baisses, pour s'inscrire à la veille du week-end en léger progrès (voir encadré).

	17 déc.	Diff.
C.M.-Industries	122,50	+ 2,40
Cotelle et Foucher	53,50	+ 0,50
Institut Mérieux	278	+ 8
Laboratoire Rellon	156	+ 2,50
Nabel-Rozel	76,10	+ 2,10
P.U.K.	28,50	+ 4,50
Pierrefitte-Auby	69,45	+ 1,55
Rhône-Poulenc	79,50	+ 5,50
Roussel-Uclaf	117,90	— 0,50

Le titre *Borel International* est resté très entouré cette semaine, enregistrant alternativement hausses et baisses, pour s'inscrire à la veille du week-end en léger progrès (voir encadré).

	17 déc.	Diff.
Imétal	89	+ —
Pénarroya	41,20	inch.
Aznavissa	135,10	— 2,90
Chartet	16,50	+ 0,25
Ineo	144,90	+ 1,60
M.T.K.	16,70	+ 1,45
Tanganyika	12,35	inch.
Union minière	135,50	+ —
E.C.o.	8,87	— 0,05
Hutchinson-Maya	181,50	+ 11,50
Kléber	43,50	+ 3,50
Michelin	1 203	+ 30

Pour 1977, *Alcan Aluminium* pourrait enregistrer une amélioration de ses bénéfices (35 millions de dollars en 1975, contre 168 millions en 1974),

Mines d'or, diamants

De nombreux dividendes intérimaires ou finals sont annoncés : *West Driefontein* (intérimaire), 125 cents contre 190 cents ; *East Driefontein* (final), 60 cents contre 45 cents, faisant un total

	17 déc.	Diff.
Amgold	83,50	— 7,50
Anglo-American	13,40	— 0,45
Rustenburg	27,75	— 0,25
Free State	61	— 2,25
Goldfields	12,65	— 0,40
Harmony	16,50	— 0,50
President Brand	51	— 1,50
Randfontein	134,10	— 4,40
Saint-Helena	62	— 2,50
Union Corporation	12,75	— 1,15
West Driefontein	110,50	— 5,50
Western Deep	42,60	— 4,40
Western Holdings	51	— 2,50
De Beers	11,10	— 0,18

Valeurs diverses

Le titre *J. Borel International* est resté très entouré cette semaine, enregistrant alternativement hausses et baisses, pour s'inscrire à la veille du week-end en léger progrès (voir encadré).

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

2-3. LA LIBÉRATION DE MM. BOUKOVSKI ET CORVALAN

3. DIPLOMATIE

4. AMÉRIQUES

4. PROCHE-ORIENT
— Les dirigeants palestiniens semblent décidés à rechercher un règlement avec Israël.

4. EUROPE

LES ÉMIRATS ARABES UNIS
Pages II & III
— Une prospérité basée sur la manne pétrolière.
— Les marchés d'armes : du pistolet automatique au blindé

9. AFRIQUE
— TANZANIE : M. Nyerere pourrait abandonner la présidence à M. Jumbe.

9-10. POLITIQUE

LE MONDE AUJOURD'HUI
Pages 11 à 15
— Au fil de la semaine : Le déjeuner du président, par Pierre Viansson-Ponté.
— Lettre de Sidi-Okba (Libye), par Paul Balta.
— Revue des revues, par Yves Florenne.
— Langage et gastronomie, par Jacques Cellard.
— Fête nationale au Bénin : Un pays tout entier mobilisé, par Jean Fridlei.
— RADIO-TÉLÉVISION : La grève des artistes-interprètes se prolonge : une minute de vérité pour la S.F.P., par Catherine Guigon ; Point de vue : « Il s'agit des intérêts du public ».

10. SCIENCES
— Le conseil du CERN adopte un budget en légère diminution.

10. ÉDUCATION

10. RELIGION
— Un temple vaudou à Paris.

20. SPORTS
— TENNIS - Coupe Davis : l'Italie mène 2-0 devant le Chili.
— VOILE : la guerre des grandes courses dans l'Atlantique.

20. JUSTICE
— Justice et socialisme propose un barème des honoraires d'avocats.

21. ÉQUIPEMENT ET RÉGIONS
— QUALITÉ DE LA VIE : l'ombre et ses dangers.

22-23. ARTS ET SPECTACLES
— CULTURE : le dégel des musées de province.

25. LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE
— CONFLITS ET REVENDICATIONS : triste fin d'année à la Belle Jardinière.

26-27. LA SEMAINE FINANCIÈRE

LIRE également

RADIO-TÉLÉVISION (13 à 16) ; Annonces classées (26) ; Aujourd'hui (18) ; « Journal officiel » (18) ; Carnet (24) ; Météorologie (18) ; Mots croisés (18).

Concessionnaire Poids Lourds

grande marque internationale dans métropole Aquitaine

LIBRE

dès 1er janvier 1977

5.000 m2 couverts

équipement moderne

atelier et service après-vente, magasin pièces détachées

service commercial structure

étudie toute proposition de concession dans cette région

Ecr. F. 5.847, HAVAS BORDEAUX, 34, cours du Chapeau-Rouge 33 - BORDEAUX.

A B C D E F G

L'enlèvement du président du Conseil d'État espagnol

- Le gouvernement rejette l'ultimatum des ravisseurs
- L'extrême droite prépare des représailles

Deux avocats espagnols, M. Luis Castells et Manuel Gonzalez Berzosa, sont arrivés à Paris samedi 18 décembre à 6 heures du matin. Mission de la dernière chance encouragée par le gouvernement de Madrid : ils espèrent engager dans la capitale française des négociations avec les représentants du groupe extrémiste qui a enlevé il y a une semaine, à Madrid, M. Antonio Maria de Oriol, et qui réclame maintenant la libération de tous les prisonniers politiques espagnols en échange du président du Conseil d'État.

Les deux avocats, arrivés une première fois peu après minuit au Bourget, avaient été refoulés par la police française alors que leurs papiers, affirment-ils, étaient en règle. Revenus à Madrid, ils en repartaient vers 4 heures du matin à bord d'un appareil mis à leur disposition par le gouvernement qui a rejeté formellement vendredi soir l'ultimatum des ravisseurs.

Il semble que les autorités espagnoles acceptaient de délivrer des sauf-conduits aux membres du groupe ayant enlevé M. de Oriol, afin qu'ils puissent gagner sans encombre l'Algérie. Mais il ne serait pas question d'aller plus loin. M. Rodolfo Martin Villa, ministre de l'intérieur, a été de ce point de vue catégorique dans l'allocution télévisée qu'il a prononcée vendredi soir, à l'heure où expirait l'ultimatum des ravisseurs.

Selon un message téléphonique anonyme, reçu samedi matin par la rédaction madrilène du journal « El País », M. de Oriol aurait été exécuté. Mais des doutes sérieux ont été émis par le directeur du journal sur l'authenticité de ce message. Il reste que les organisations d'extrême droite ont affirmé qu'elles procéderaient à des exécutions si plusieurs personnalités de gauche si la mort de M. de Oriol devait être confirmée. Une alliance apostolique anticommuniste espagnole parle dans un texte adressé à des journaux de Barcelone d'une « nuit des longs couteaux ».

Madrid. — D'après les derniers messages du GRAPO (Groupe de résistance antifasciste du 1er octobre), M. Antonio Maria de Oriol, président du Conseil d'État, enlevé le 11 décembre, devait être exécuté le 17 décembre à 23 heures. Pour libérer M. de Oriol, le GRAPO exigeait que le gouvernement annonçât formellement son intention d'accorder une amnistie totale en faveur des prisonniers politiques ; dès cette annonce officielle, le GRAPO aurait gardé six prisonnier jusqu'à la promulgation du décret d'amnistie. À moins que les quinze prisonniers politiques, dont il avait demandé la libération dans son premier communiqué, ne soient libérés, auquel cas M. de Oriol serait immédiatement relâché.

À l'heure même où l'ultimatum expirait, le ministre de l'intérieur, M. Rodolfo Martin-Villa, déclarait que, « *les seuls responsables de l'assassinat seraient ses auteurs et leurs complices* » et que ceux-ci « *seraient poursuivis par tous les moyens dont dispose le gouvernement* » afin que justice soit rendue « *et non pas par esprit de vengeance* ». Le ministre a souligné que « *le gouvernement n'acceptera le chantage d'aucun groupe d'extrémistes* ».

Après avoir expliqué brièvement les démarches réalisées, en Espagne et à l'étranger, afin de prendre contact avec les auteurs de l'enlèvement, sans trouver aucun interlocuteur valable, le ministre a affirmé que « *le propos du gouvernement était et est toujours d'user généreusement de la clémence afin de fermer de vieilles blessures* », mais qu'il abdiquerait s'il permettait que « *la loi soit soumise à la suprématie de la violence* ». Le message du ministre de l'intérieur a renforcé le pessimisme quant à la possibilité d'une issue favorable. Un décret d'amnistie totale serait d'application difficile après l'assassinat du président du Conseil d'État.

JOSÉ-ANTONIO NOVAIS.

● *Le gouvernement* semble s'acheminer vers une épreuve de force avec les mille huit cents dockers du port de Barcelone paralysé par des grèves depuis le 1er décembre. Les dockers ont voté vendredi 17 novembre en faveur d'une poursuite de la grève, une commission ouvrière ayant signalé que l'autorité nationale portuaire, dont le siège est à Madrid, a rejeté les demandes des dockers. — *(Reuter.)*

● *Les résultats du référendum en Espagne* ont révélé une victoire des « *forces démocratiques* » de la gauche, estime, vendredi 17 décembre à Moscou, l'agence Tass. « *Si l'on tient compte de la situation concrète dans laquelle s'est déroulé le référendum*, écrit Tass, *le résultat — un quart d'abstentionnistes et de bulletins blancs parmi les citoyens ayant le droit de voter — doit être compris comme un sérieux succès des forces démocratiques.* » En ce qui concerne les forces d'extrême gauche, Tass les accuse « *d'être les alliés objectifs des franquistes* » par leurs « *actions provocatrices* » telles que l'enlèvement du président du Conseil d'État M. Oriol, « *qui donnent un prétexte aux forces de droite pour intensifier la répression contre les démocrates* ». — *(A.F.P.)*

● *A Madrid*, le vendredi 17 décembre, pour le première fois depuis quarante ans en Espagne, près de mille membres des forces de l'ordre (gardes civils et police armée) ont manifesté en civil, dans les rues du centre de Madrid. Ils voulaient faire connaître leur réprobation de leurs conditions de travail et modifier leur image auprès de l'opinion, « *afin que le peuple ne croie pas que nous sommes contre lui* ». Le général Chicharro sous-inspecteur de la police armée, qui, en uniforme, tentait d'interrompre la manifestation, fut malmené et légèrement blessé. — *(Corresp.)*

NOMINATIONS DE MAGISTRATS

M. Valéry Giscard d'Estaing a présidé vendredi 17 décembre une réunion du conseil supérieur de la magistrature, au cours de laquelle ont été nommés conseillers à la Cour de cassation :

MM. Pierre Bézac, Paul-Julien Doll et Pacifique Robineau, présidents de chambre à la cour d'appel de Paris ; Jean Cosson, procureur général à Metz ; Robert Dupertuys, premier président à Saint-Denis-de-la-Réunion ; Jacques Gittard, ancien avocat au Conseil d'État et à la Cour de cassation ; Lucien Granjon, avocat général à Paris ; Jean-Michel Aubouin, premier vice-président au tribunal de Paris.

M. Pierre Mongin, a été nommé président de la chambre administrative de la cour de cassation en remplacement de M. Raoul Combaldieu, admis à la retraite.

Le numéro du « Monde » daté 18 décembre 1976 a été tiré à 569 903 exemplaires.

POUR LA PREMIÈRE FOIS

« Le Quotidien du peuple » accuse la « bande des quatre » d'avoir tenté de « massacrer » ses adversaires

Pékin *(A.F.P.)*. — La veuve de Mao, Mme Chiang Ching, et ses complices de la « *bande des quatre* » ont été accusés, vendredi 16 décembre, pour la première fois officiellement, d'avoir tenté d'assassiner M. Hua Kuo-feng, et de « massacrer » un à un ses adversaires dans le parti, le gouvernement et l'armée.

Cette accusation est portée dans un article qui couvre presque entièrement les deux premières pages du *Quotidien du peuple*. Dans cet article, qui foisonne de détails nouveaux sur des faits déjà connus dans leurs grandes lignes, apparaît également pour la première fois la véritable citation de Mao « *déformée en « faux testament »* » de l'ancien président par sa veuve et ses trois complices.

MM. Wang Hung-wen, Chang Chun-chiao et Yao Wen-yuan : « *Agir conformément aux principes du passé* », et non pas, comme le publièrent les « comploteurs » de Pékin : « *Agir conformément à l'orientation établie* ».

L'article renforce également la conviction que le cas de l'ancien vice-premier ministre, M. Teng Hsiao-ping, est actuellement en cours de l'examen.

Un grand « *meeting de lutte* », sorte de grand procès populaire dont l'accusé aurait été M. Chiao Kuan-hua, ministre des affaires étrangères, immobilisé le 3 décembre, devait se réunir samedi à Pékin, mais il a été reporté à une « *date prochaine* » après des nouvelles accusations portées contre la « bande des quatre ».

Après une enquête sur des opérations immobilières

LE MAIRE DE NANCY ENGAGE UN RECOURS CONTRE LE PRÉFET DE MEURTHE-ET-MOSELLE

Le maire de Nancy, M. Marcel Martin, ancien sénateur non inscrit, a annoncé vendredi 17 décembre, au cours d'une conférence de presse, qu'il avait engagé un « recours hiérarchique » contre le préfet de Meurthe-et-Moselle, M. Jean Rochet, et demandé une audience au ministre de l'intérieur.

Mis en cause par le préfet, M. Pierre Delber (RPR), premier adjoint, a, lui aussi, demandé une audience à M. Michel Poniatowski. Le préfet, qui accuse M. Delber d'avoir falsifié, en le lisant devant le conseil municipal, un document préfectoral, l'avait convoqué à la préfecture. M. Delber reproche à M. Roches d'avoir employé des « *méthodes détestées* ».

Le maire de Nancy et son premier adjoint estiment que M. Rochet a « *outrepassé les droits que lui confèrent ses fonctions* ».

Cette nouvelle passe d'armes entre le préfet et le maire de Nancy *(le Monde* du 22 juin) fait suite à l'enquête de l'inspection générale de l'administration sur les opérations immobilières de la ZAC Thiers demandée par neuf conseillers membres de la majorité présidentielle.

● *M. de l'Estoile nommé « Monsieur Lorraine »*. — M. Hugues de l'Estoile, ingénieur général de l'armement, directeur général de l'industrie au ministère de l'industrie et de la recherche, a été nommé « *Monsieur Lorraine* ». M. de l'Estoile sera l'interlocuteur privilégié du commissariat à l'industrialisation de la Lorraine et des élus régionaux, notamment sur les problèmes posés par le chômage conjoncturel, etc.

NOUVELLES BRÈVES

● *M. Raymond Barre* a remis, vendredi 17 décembre, à M. Louis Leprince-Ringuet, président de l'Organisation française du Mouvement européen, les insignes de grand officier de la Légion d'honneur. A cette occasion le premier ministre a déclaré : « *Il faut vigilance et ténacité pour éviter que se défasse ce qui fait la base indispensable de la construction européenne : l'union douanière et la politique agricole commune. (...) Nul ne fera l'Europe contre les nations, tout le monde, je crois, aujourd'hui, l'a compris et l'extrémisme n'est plus de mise. Personne ne dit plus : « L'Europe, ou la guerre », « L'Europe en aucun cas ». Personne ne dit plus : « L'Europe, il n'y a qu'à. » L'heure des hommes responsables et déterminés est arrivée.* »

● *Deux soldats ont été tués* et douze autres grièvement blessés dans un accident d'hélicoptère qui s'est produit ce samedi 18 décembre près de Nancy. Un hélicoptère Puma-SA-330, qui se dirigeait vers Reims venant du département de la Moselle, s'est écrasé vers 10 heures dans la forêt de Haudemont à quelques kilomètres de Nancy

GALERIE LAMBERT

14, rue Saint-Louis-en-l'Isle, Paris-4e
Tél. 325-14-21 — M° Pont-Marie

CADEAUX DE PRESTIGE

de 25 à 20.000 francs

peintures - sculptures - dessins - gravures - lithographies
colleges - affiches
et
émaux peints et champlevés, cloisonnés or et argent

de Raymond Mirande

ouverte aussi dimanche après-midi

La visite de M. Soares à Brasilia a été un succès

De notre correspondant

Brasilia. — M. Mario Soares a réussi la première partie de son voyage au Brésil : il a dégelé les relations entre Lisbonne et Brasilia, pratiquement au point mort depuis la démission du général Spinola de la présidence de la République portugaise. S'il ne repart pas avec une aide spectaculaire du « pays frère », lui-même obligé de frapper à bien des portes pour surmonter ses difficultés financières, du moins a-t-il relancé la coopération entre les deux pays.

Son succès personnel a été considérable : il a conquis à la fois la presse, la classe politique et les autorités gouvernementales, les unes par la fermeté de son propos démocratique et progressiste, les autres par la hardiesse avec laquelle il a exposé le danger totalitaire auquel son pays a échappé.

Le premier ministre portugais a été habile et ouvert, comme à l'accoutumée : il a tenu aux dirigeants brésiliens le langage qui pouvait le plus les impressionner, en leur expliquant comment lui et son parti avaient décelé et devancé la conspiration communiste ourdie pour s'emparer du pouvoir à Lisbonne. Un travail de prévention dans le même sens était accompli simultanément par le ministre de la défense, le colonel Mario Firmino Miguel, dont, devant les journalistes, M. Mario Soares a fait des éloges très remarqués, vendredi 17 décembre.

Il serait évidemment simpliste de dire que les deux gouvernements se sont rapprochés sur la base de l'anticommunisme. M. Mario Soares s'est tout simplement efforcé de rassurer ses hôtes quant à la viabilité d'un nouveau dialogue luso-brésilien : après avoir contenu ses « extrémistes » et acquis une certaine stabilité, la révolution du 25 avril a les coudées franches pour rétablir, d'un bord à l'autre de l'Atlantique, les relations « privilégiées » qui, en dépit des divergences idéologiques, ont toujours existé.

L'offensive diplomatique portugaise a porté ses fruits : le premier ministre et ses collaborateurs ont obtenu un peu plus qu'il n'était prévu. Certes, le communiqué conjoint ne souffle mot du problème des immigrés d'Afrique, la priorité des priorités pour Lisbonne dans ses contacts avec les éventuels pays d'accueil, le Brésil en particulier. Brasilia ne prend pas d'engagement, mais ne ferme pas non plus les portes. Le secrétaire portugais à l'immigration est attendu ici en février, et des « retornados » d'Angola et du Mozambique pourront être accueillis, à condition qu'ils soient profitables à l'économie brésilienne, ce qui limite évidemment le choix.

Le Brésil affectera, en outre, 50 millions de dollars aux crédits destinés à financer les exportations, ce qui est peu, mais correspond tout de même à la quasi-totalité de ses ventes au Portugal en 1975. Les deux pays envisagent de réactiver leur commerce.

Les deux pays se donnent également un mois et demi pour régler une partie de leur contentieux, les avatars de la « révolution des œillets » ont paralysé certaines affaires brésiliennes au Portugal, comme la chaîne de magasins Pao-de-Acucar et le consortium bancaire Unibanco, ce qui a eu pour effet, par contrecoup, de bloquer les activités en Brésil du groupe Sociedade Financeira contrôlé par l'État portugais.

A Sao-Paulo, où il est arrivé vendredi, M. Mario Soares a accompli une autre étape difficile de son voyage : convaincre les nombreux cadres émigrés après le 25 avril qu'ils pouvaient retourner dans leur patrie, étant donnée la tranquillité politique, sinon sociale, qui commence à y régner. Salut d'un journal à l'autre, d'un jour à l'autre comme un « *grand homme d'État* », comme l'homme qui a « *sauvé* » et l'audace et l'intelligence nécessaires pour parer à un nouveau « coup de Prague », le chef du parti socialiste portugais s'est taillé un beau succès auprès des deux partis qui constituent tour le « spectre » politique brésilien lorsqu'il a été reçu, jeudi, au Congrès, à Brasilia. En disant aux parlementaires que « *la liberté de nos adversaires, ou Portugal, est aussi précieuse que la nôtre* », il n'a pas seulement permis aux journaux de faire leurs plus beaux titres, il a ainsi adressé un message parfaitement clair pour les Brésiliens de tous bords.

CHARLES VANHECKE.

En Argentine

L'AUTEUR DE L'ATTENTAT A LA BOMBE AU MINISTÈRE DE LA DÉFENSE A ÉTÉ IDENTIFIÉ

Buenos-Aires *(A.F.P., A.P.)*. — Dans un communiqué publié au soir du vendredi 17 décembre, le gouvernement argentin a révélé le nom de l'auteur de l'attentat à la bombe commis le 14 décembre dans une salle de projection du sous-secrétariat à la planification du ministère de la défense. Il s'agit d'un sociologue de vingt-neuf ans, M. José Luis Dios, travaillant à ce ministère, et actuellement en fuite. Il est activement recherché « par la police. Deux des vingt-trois personnes atteintes par l'explosion ont succombé à leurs blessures, ce qui porte à onze le nombre officiel des victimes de l'attentat (au lieu de quatorze, chiffre avancé sur le moment par les agences) mais on estime que le bilan définitif pourrait se monter à quinze morts et à une trentaine de blessés.

D'autre part, les forces de sécurité argentines ont abattu au cours d'accrochages en trois points du pays trente guérilleros dans les seules journées de jeudi et de vendredi. Deux chefs de gouvernements des Montoneros (péronistes de gauche), dont une femme, Graciela Maria Maiandi, auraient succombé à Rosario, ce mouvement, auraient été tués pendant ces engagements.

POUR LES FÊTES, AVEC LE POISSON ET LES HUITRES

POUILLY-FUISSÉ

Grand Vin Blanc de BOURGOGNE

DEPUIS 1938 RASOIRS électriques...
RÉPARATIONS IMMÉDIATES
COUTELLERIE - BROSSERIE
ELECTRO-MÉNAGER
CADEAUX - GADGETS UTILES
DIDIER-NEVEUR
39, Rue Marbeuf - Tél. : BAL. 61-70
20, Rue de la Paix — PARIS

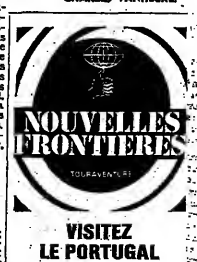

VISITEZ LE PORTUGAL EN 1977

PARIS-LISBONNE
Vols spéciaux et charters
675 F A/R
Vacances d'hiver
du 6-02 au 13-02
du 13-02 au 20-02
du 20-02 au 27-02
Vacances de Pâques
du 2-04 au 17-04
Eté 1977
Vol hebdomadaire
à partir du 30 juin
jusqu'au 15 septembre
Durée possible de séjour de une semaine à un mois.

Séjour à partir de 1 125 F la semaine en pension complète
comprenant l'aller-retour Paris-Lisbonne
une semaine en pension complète dans un hôtel de Lisbonne ou d'Estoril aux dates des vols spéciaux ci-dessus.

BON A DÉCOUPER ET A ENVOYER A NOUVELLES FRONTIÈRES
66, bd Saint-Michel - 75006 PARIS
Tél. : 325.57.51 - 633.28.91
NOM .....
RUE .....
VILLE .....
Je désire recevoir la documentation sur le voyage .....
LIC 793 A

هكذا من الأصل